

SÉRIE

HORIZONS



VILLES D'ISLAM

La repentance de Khartoum

Le Soudan veut tourner les pages Abou Nidal, Carlos, Ben Laden

p. 14

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

AIR FRANCE

Arrêts de travail contre la privatisation

p. 20

PROCÈS MILOSEVIC

Les journalistes doivent-ils témoigner devant le TPI ?

p. 23

ISRAËL

Un Arabe israélien déchu de sa nationalité

p. 6

MALI

Sans-papiers : entretien avec le président Amani Touré

p. 6

TECHNOLOGIE

Le traitement des ordures ménagères

p. 26

VOYAGES

La Bourgogne vue du canal

p. 28 et 29

JARDINAGE

Bien planter

p. 30

International.....	2	Marchés.....	24
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	26
France.....	8	Météorologie-Jeux.....	30
Société.....	11	Carnet.....	31
Régions.....	13	Abonnements.....	31
Horizons.....	14	Immobilier.....	32
Entreprises.....	20	Culture.....	33
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	37

PORTRAIT

Battisti, exil de plomb

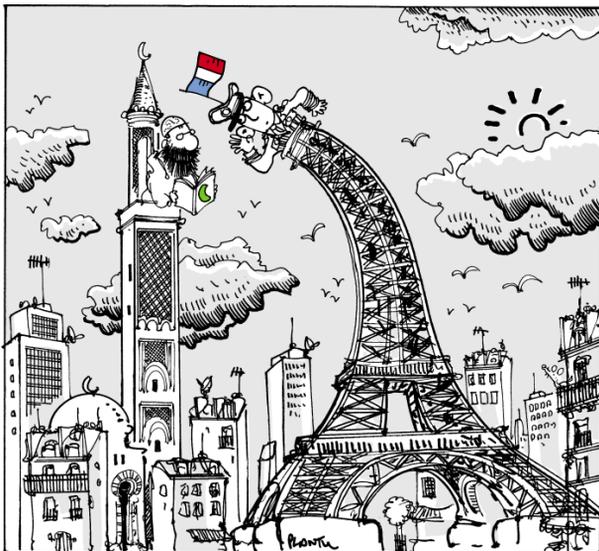


ANCIEN militant d'extrême gauche italien, l'écrivain se croyait à l'abri en France. Aujourd'hui, il craint son extradition.

Lire page 36

Al-Qaida vu de France : le patron de la DST parle

POUR la première fois, l'un des principaux chefs du monde du renseignement en France s'exprime sur Al-Qaida. Pierre de Bousquet de Florian, patron de la direction de la surveillance du territoire (DST) depuis juillet, a répondu à nos questions sur la menace terroriste. Tout en estimant que « la France ne paraît pas être la priorité d'Al-Qaida », le chef du contre-espionnage met en garde contre la présence « de petites équipes susceptibles de se mobiliser et de frapper le moment voulu ». S'appuyant sur dix ans d'expérience de la DST, il décrit le fonctionnement des réseaux islamistes, leur financement via des ONG caritatives saoudiennes et le profil de leurs recrues. Il révèle que les six Français détenus à Guantanamo ont été interrogés par son service. « Malgré la destruction d'Al-Qaida, la menace terroriste est à la fois persistante et planétaire », conclut-il, faisant remarquer que la guerre d'Afghanistan, tout en frappant « l'épicentre » d'Al-Qaida, « en a dispersé les équipes ».



► Entretien exclusif avec le nouveau chef du contre-espionnage

► Etat de la menace, profil des terroristes, type de réseaux, etc.

► Journée du souvenir aux Etats-Unis

► Révélation sur l'argent d'Al-Qaida

► Le « tout ou rien » de Saddam Hussein

Entretien page 11, International pages 2 à 5, Pierre Georges page 38

Matignon ne croit pas à une rentrée sociale agitée

LA DÉTÉRIORATION de la situation de l'emploi inquiète les syndicats et pèse sur la rentrée. A l'approche des élections prud'homales du 11 décembre, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, hausse le ton contre la politique de Jean-Pierre Raffarin et dénonce le « cynisme » du Medef. Il accuse le gouvernement de « prendre pour argent comptant » ce que lui dit le patronat, déplore la « mise à mort » des 35 heures et appelle les autres confédérations à se mobiliser.

A Matignon, on estime que la rentrée sociale ne sera pas « très chaude », d'autant que la préparation des élections prud'homales apparaît à l'entourage du premier ministre comme un facteur de prudence syndicale. Matignon ne discerne aucun foyer social « majeur » d'inquiétude.

Lire page 8

Inondations : les raisons d'un drame

LE BILAN provisoire des inondations qui ont frappé le sud-est de la France le week-end dernier s'élevait, mercredi matin 11 septembre, à 20 morts et 12 disparus. Le département du Gard a payé le plus lourd tribut à cette catastrophe, notamment la ville d'Aramon (photo), où l'on a découvert quatre morts, quatre femmes. Les habitants d'Aramon, prévenus tardivement, n'ont pas pu se protéger de la vague qui a déferlé sur eux.

L'ampleur des crues a surpris les prévisionnistes. Cette région est



GÉRARD JULIEN/AP

régulièrement touchée, en fin d'été et en début d'automne, par de fortes précipitations. Mais, cette fois, la réalité a dépassé les prévisions les plus alarmistes.

Les spécialistes regrettent aussi que les services météorologiques et hydrologiques ne soient pas coordonnés. Certains d'entre eux mettent en cause un urbanisme parfois mal contrôlé, considéré comme un « phénomène aggravant ».

Lire page 13 et notre éditorial page 17

Le « Financial Times » a nommé un « M. Terrorisme »

LA SEMAINE dernière, à la veille de la commémoration du 11 septembre, le *Financial Times* (FT) a nommé l'un de ses journalistes au siège à Londres « terrorism correspondent », une sorte de « M. Terrorisme ». « Le » journal de la finance internationale a décidé de se doter d'un spécialiste (un « rubricard ») destiné à devenir le spécialiste des réseaux terroristes, le grand ordonnateur d'une actualité appelée à perdurer, voire à faire époque. Le profil du journaliste choisi, Mark Huband, révèle une vision particulière du phénomène tout juste vieux d'un an : le terrorisme global est perçu comme un produit d'exportation des marges du monde, qui touche le centre au cœur de sa faiblesse.

Dans sa contribution à l'actuelle série spéciale du FT sur le 11 septembre « L'année après le jour », Mark Huband, 39 ans, rappelle que le terrorisme existe depuis longtemps mais que, durant les quatre décennies précédant le 11 septembre 2001, il avait fait à peine plus de victimes que ce seul jour fatal. Plus important : sur les 137 actions terroristes qui avaient été recensées depuis 1960, 28 seulement eurent lieu hors du pays qui en était la « cause », et celle-ci était bien plus souvent dans 91 cas contre 18 - politique que religieuse. Mark Huband en conclut que le « djihadisme-salafisme » - la « guerre sainte » au nom d'une lecture eschatologique du Coran - est la marque déposée du terrorisme mon-

dialisé, né le 11 septembre 2001. Sa base de recrutement dépasse de loin les quelque 70 000 « guerriers du Prophète » de 20 nationalités différentes qui sont passés par les camps d'entraînement des talibans en Afghanistan. Ses recrues n'ont plus qu'un seul dénominateur commun, qui n'est ni ethnique ni idéologique au sens traditionnel du terme, et qui ne permet pas de les distinguer : ce sont des musulmans, adeptes d'une religion universelle qui, pour autant, ne saurait se réduire à eux, ni à une foi terroriste.

Guerriers du Prophète. Le combat pour l'islam était le titre du livre publié, en 1998, par Mark Huband, alors correspondant au Caire. Il avait alors déjà occupé trois postes sur le continent africain : Abidjan, Nairobi et Rabat. Dès le début des années 1990, il s'était régulièrement rendu au Soudan, considéré alors comme la Mecque d'un islamisme rédempteur à prétention mondiale, et le sanctuaire de Carlos, puis de Ben Laden. De retour à Londres, en juillet 2000, Mark Huband avait travaillé sur un autre phénomène global, l'économie transnationale et transversale. Ce n'est qu'au lendemain du 11 septembre qu'on lui a confié deux numéros spéciaux - sur l'islam politique, en général, et Al-Qaida en particulier. Désormais, le terrorisme est son quotidien.

Stephen Smith

POINT DE VUE

Etats-Unis : la force vaine

par Christian Delanghe

ALORS qu'à Paris nos instituts de stratégie multiplient les colloques sur la suite des attentats du 11 septembre 2001, la « guerre contre le terrorisme » bat son plein à Washington, où les déclarations d'intention guerrière des plus hautes autorités de l'administration américaine s'amplifient, tout particulièrement contre l'Irak, clairement désigné comme prochain objectif de sa puissance militaire.

Il est vrai que personne ne peut négliger le risque que représente un régime irakien en quête de nouvelles armes de destruction mas-

sive. Cependant, les résultats discutables obtenus jusqu'à présent par la « guerre contre le terrorisme » conduite par les Etats-Unis doivent nous inciter à revoir sans attendre les conditions et les modalités d'une éventuelle intervention préventive contre l'Irak.

En Afghanistan, principal sanctuaire des réseaux terroristes, la longue campagne de frappes aériennes et l'action des rares unités terrestres déployées sur le terrain ont écrasé sans grande difficulté les points de résistance des talibans, permettant ainsi aux oppo-

sants afghans de chasser du pouvoir un régime qui imposait la terreur dans le pays et offrait aux organisations terroristes les bases pour leurs actions dans le monde.

Lire la suite page 15

CHRISTIAN DELANGHE est général de corps d'armée (c.r.), ancien commandant de la doctrine de l'armée de terre, directeur de recherche à US CREST, Centre de recherche euro-américain (Arlington, Virginie).

L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

L'album souvenir de la famille new-yorkaise



QUELQUES JOURS après les attentats du 11 septembre, quatre amis décidaient d'ouvrir, dans le bas de Manhattan, un lieu d'exposition pour toutes les photos, amateurs ou professionnelles, prises à cette occasion. Quelques mois plus tard, plus d'un million de personnes ont vu l'exposition « Here is New York », présentée actuellement à Paris.

Lire pages 33 et 34

ATHENÉE
THÉÂTRE LOUIS-JOUVET

Du 18 septembre au 23 novembre 2002
grande salle

dans le rôle de Knock
Fabrice Luchini

mise en scène
Maurice Bénichou

Knock
de Jules Romains

Coproduction : Athénée Théâtre Louis-Jouvet, Les Célestins Théâtre de Lyon, Théâtre du Gymnase - Marseille

En tournée : Théâtre Jean Vilar de Suresnes / Loc. 01 46 97 98 10 : 29 novembre - 1er décembre 2002 • Les Célestins - Théâtre de Lyon / Loc. 04 72 77 40 00 : 4 décembre - 1er janvier 2003 • Théâtre de Sète / Loc. 04 67 74 66 97 : 7 - 11 janvier • Théâtre de Nice CDN Provence Alpes Côte d'Azur / Loc. 04 93 13 90 90 : 15 - 25 janvier • Théâtre du Gymnase à Marseille / Loc. 04 91 24 35 24 : 28 janvier - 15 février • Théâtre Royal de Namur / Loc. 00 (32) 81 225 025 : 19 février - 1er mars

INTERNATIONAL

L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

La commémoration du premier **ANNIVERSAIRE** des attentats de New York et Washington a commencé dans le monde, mercredi 11 septembre 2002. A New York, des fanfares traditionnelles irlandaises se sont

prises en branle à 1 heure du matin, heure locale, au son des cornemuses, pour converger vers le site du World Trade Center. A Moscou, les députés de la Douma russe ont observé une **MINUTE DE SILENCE** à la

mémoire des **VICTIMES** du 11 septembre. A Jérusalem, le premier ministre israélien Ariel Sharon devait participer, mercredi après-midi, à une cérémonie « de solidarité avec le peuple américain ». De façon généra-

le, la **SÉCURITÉ** avait été renforcée autour des missions américaines, certaines ayant été fermées pour l'occasion, notamment en Asie. La hantise de nouveaux attentats demeure vive à travers le monde.

L'Amérique dans la hantise de nouveaux attentats

Le souvenir des attaques contre New York et Washington en 2001 fait l'objet de multiples cérémonies. Les autorités ont déclenché l'« alerte orange » dans la crainte d'actions terroristes. La chasse aux finances d'Al-Qaida montre que le réseau parvient toujours à faire circuler ses fonds

DE MULTIPLES cérémonies commémoratives devaient avoir lieu, mercredi 11 septembre, aux Etats-Unis, où le risque de nouveaux attentats terroristes avait incité les autorités à déclencher la veille le système d'alerte orange », avant-dernier niveau avant l'alerte maximale.

La surveillance des installations américaines à l'étranger a été renforcée, plusieurs ambassades et consulats ont été fermés, et les citoyens américains ont été invités à faire preuve de vigilance lors des manifestations organisées à la mémoire des victimes du 11 septembre 2001. Le vice-président Dick Cheney, à qui il revient d'assumer le pouvoir en cas d'incapa-

cité du président, a été mis à l'abri, comme l'année dernière, dans un lieu secret.

Minutes de recueillement, prières collectives, hommages, discours officiels étaient proposés aux Américains en ce jour qui n'a cependant pas été déclaré férié. Dans la plupart des pays occidentaux, des commémorations ont également été organisées. A Paris, le président Jacques Chirac devait participer à une cérémonie du souvenir à l'ambassade américaine.

► **L'Assemblée générale de l'ONU** s'est ouverte, mardi, à New York ; passée la journée de mercredi réservée aux commémorations, une cinquantaine de chefs

d'Etat et de gouvernement et près de 130 ministres des affaires étrangères se succéderont à la tribune des Nations unies jusqu'au 20 septembre. Ce forum permettra notamment de faire le point sur la lutte internationale contre le terrorisme. A propos de la lutte contre son financement, le Trésor américain a réagi mardi à un rapport des Nations unies critiquant son manque de fermeté. Le Trésor estime avoir remporté certains succès mais reconnaît qu'« il faut faire beaucoup plus ». Le groupe d'action financière contre le blanchiment de l'argent sale (GAFI) a appelé mardi les pays qui ne l'ont pas encore fait à « se joindre au combat ».

Notre correspondant à Londres, Marc Roche, rapporte comment les institutions financières islamiques ont su tirer profit des attentats de l'année dernière.

► **A deux jours du discours du président Bush**, jeudi à la tribune des Nations unies – discours qui doit être largement consacré à l'Irak –, le Conseil de sécurité s'est réuni mardi pour écouter, comme chaque trimestre, une intervention du chef des inspecteurs en désarmement Hans Blix, qui attend de pouvoir reprendre sa mission à Bagdad. Au cours de cette réunion, l'ambassadeur russe Sergueï Lavrov a rappelé que son pays était opposé par principe aux ultimatum.

► **Le président américain entend rappeler que Saddam Hussein** viole depuis plus de dix ans les résolutions de l'ONU et, selon un collaborateur de la Maison Blanche, démontrer que le régime irakien « est une réelle menace pour la paix et la stabilité du monde ». La Maison Blanche, nous indique notre correspondant à Washington Patrick Jarreau, n'a pas renoncé à l'objectif de changement de régime en Irak, objectif que récuse la plupart des alliés des Etats-Unis, dont la France. Les déclarations faites lundi au *New York Times* par Jacques Chirac, qui n'exclut pas, moyennant certaines conditions, un recours à la force en Irak, ont cependant été

accueillies avec satisfaction à Washington. George Bush souhaite « en apprendre davantage » sur le schéma en deux temps (deux résolutions du Conseil de sécurité) proposé par M. Chirac, a-t-on indiqué dans l'entourage du président des Etats-Unis.

► **Tony Blair**, dans le discours qu'il a prononcé mardi devant le Congrès des syndicats à Blackpool, s'est fait l'avocat des thèses américaines contre « le hors-la-loi international » Saddam Hussein. Le chef du gouvernement britannique a appelé les Nations unies à la fermeté : « L'ONU doit être le moyen de résoudre la menace que pose Saddam Hussein, pas de l'éviter », a-t-il dit.

Oussama Ben Laden « héros » au Koweït

Près des trois quarts d'environ 15 000 résidents au Koweït voient en Oussama Ben Laden, le chef du réseau terroriste Al-Qaida, un « héros », selon les résultats d'un sondage du quotidien koweïtien *Al-Raï Al-Am* publiés mardi 10 septembre. A la question : « Considerez-vous Ben Laden comme un « héros » ou un « criminel » ? », 74 % des personnes interrogées ont répondu « héros », 19,43 % « criminel », et le reste s'est abstenu.

Le sondage a été réalisé par le journal auprès de 15 029 Koweïtiens et expatriés vivant dans l'émirat. Les personnes interrogées ont répondu par la messagerie de leurs téléphones portables. Les résultats ont été calculés sur la base de 11 695 personnes, le reste ayant répondu de manière incorrecte, toujours selon le journal. Ce sondage a été publié à la veille du premier anniversaire des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, dont Ben Laden est le commanditaire.

Le Koweït est notamment la patrie du « porte-parole » d'Al-Qaida, Souleiman Abou Ghayth, qui a été déchu de sa nationalité koweïtienne en octobre 2001, peu après les attentats de New York et de Washington. — (AFP.)

Les enquêteurs financiers internationaux traquent les importantes cargaisons d'or d'Al-Qaida

LE GROUPE d'action financière contre le blanchiment d'argent sale (GAFI), chargé depuis octobre 2001 par le G7 d'étendre ses compétences aux « financiers » d'Al-Qaida, a appelé, mardi 10 septembre, les pays qui ne sont pas membres de l'organisation à « se joindre au combat » contre le financement du terrorisme. La liste des Etats faisant partie du GAFI recoupe pratiquement celle de l'OCDE. Pour l'Asie, seuls la Chine, Hongkong et Singapour y figurent. Et si le Conseil de coopération du Golfe en fait partie, aucun pays arabe, pas plus que l'Inde ou le Pakistan, n'a rejoint le groupe.

Alors que le GAFI s'engage, selon un de ses responsables, dans la « seconde phase » de son action en s'attaquant à l'aspect informel du financement du terrorisme, c'est-à-dire les organisations caritatives ou les *hawalas*, l'absence d'implication directe des pays qui sont au cœur de ces pratiques « pose un problème ».

Interdits d'accès aux coffres des banques et au système financier traditionnel depuis onze mois, Al-Qaida – présent selon les spécialistes dans une soixantaine de pays – semble être parvenu à diversifier ses sources d'approvisionnement et ses circuits. Paradoxalement, cette « reconversion » est un motif de contentement pour les Etats-Unis. Rappelant, mardi 10 septembre, le bilan de près d'un an de lutte contre le financement du terrorisme (112 millions de dollars ont été gelés), Jim Gurule, sous-secrétaire américain au Trésor chargé de la lutte contre le financement du terrorisme, a

estimé qu'il s'agissait là de la preuve que la stratégie américaine est un « succès ».

Débusquer les nouvelles filières qui privilégient l'anonymat et l'absence de trace des transactions est un casse-tête pour les limiers internationaux. Pour échapper aux sanctions, les partisans d'Oussama Ben Laden se tournent de plus en plus vers les matières précieuses. Selon le procureur général de la Suisse, Valentin Roschacher, « la plupart des ressources financières d'Al-Qaida ont



« La plupart des ressources financières d'Al-Qaida ont été converties en or et en diamants et sont maintenant hors de portée des banques »
VALENTIN ROSCHACHER

été converties en or et en diamants et sont maintenant hors de portée des banques ».

Une récente enquête menée par les services de renseignement européens, pakistanais et américains affirme que les pourvoyeurs de fonds d'Al-Qaida et des talibans auraient, en toute tranquillité au cours des semaines écoulées, acheminé de grandes quantités d'or vers le Soudan via les Emirats arabes unis et l'Iran. Plusieurs cargaisons de caisses contenant le métal précieux, étiquetées comme des produits anodins, auraient été chargées sur de petites embarcations du port pakistanais de Karachi vers d'autres

ports, en Iran ou à Dubaï, et, de là, affrétées vers Khartoum, la capitale soudanaise.

Bien qu'on ne sache pas exactement combien d'or a été acheminé, les enquêteurs indiquent qu'il s'agit d'une quantité « importante » qui vient confirmer que le réseau Al-Qaida et les membres de l'ancien régime des talibans ont toujours accès à de larges réserves financières. Téhéran et Khartoum ont formellement démenti ces accusations.

Mais, pour les spécialistes, ces transferts d'or mettent en lumière trois évolutions : le rôle grandissant des services de renseignement iraniens, alliés aux fondamentalistes qui protègent et aident Al-Qaida ; la résurgence potentielle du Soudan comme centre financier de l'organisation et enfin la capacité des groupes terroristes à générer de nouvelles sources de revenus.

Le Soudan fut, de 1991 à 1996, le pays d'accueil d'Oussama Ben Laden après que ce dernier eut été officiellement déchu de sa nationalité saoudienne. Il offre également l'avantage de ne pas être sous haute surveillance financière de la communauté internationale, comme le sont les traditionnels refuges financiers d'Al-Qaida que sont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis.

L'ambassade du Soudan à Washington a réagi en déclarant qu'elle ne possédait aucune information officielle sur ces chargements. « Le Soudan ne laisserait pas ce genre de trafic se poursuivre s'il en avait connaissance », ont déclaré les diplomates soudanais.

Bien que les Etats-Unis et les institutions financières internationales aient souvent félicité le Soudan pour sa coopération dans la lutte contre le terrorisme, les enquêteurs américains et européens sont persuadés que le chef d'Al-Qaida y conserve toujours des connexions. « Ben Laden avait des contacts avec les milieux bancaires et d'affaires, était familier des cercles politiques et de renseignement et n'a jamais totalement quitté le Soudan. » « Nous savons qu'ils cherchent de nouvelles formes de revenus et qu'ils trouvent les moyens de lever des fonds et de les envoyer là où ils peuvent les utiliser sans problème », a déclaré un responsable américain.

L'or a été pendant des années l'instrument financier préféré d'Al-Qaida et des talibans. Les stocks d'or détenus par les talibans provenaient de ce qu'un homme d'affaires pakistanais, connaisseur de leurs méthodes de financement, appelle un échange « matière première contre matière première », courant à l'époque où les maîtres de Kaboul et Al-Qaida faisaient le trafic d'opium et d'héroïne (jusqu'en juillet 2000). Les talibans avaient autorisé Al-Qaida à prélever des taxes sur la production d'opium. En 2001, juste avant la chute des talibans, de grandes quantités d'or ont été acheminées vers Dubaï et, de là, vers d'autres paradis financiers. Pour les enquêteurs, le réseau financier souterrain est toujours opérationnel.

Babette Stern

Un document choc déjà salué par les médias internationaux

Roland Jacquard
Les archives secrètes d'Al-Qaida

...après le succès mondial du précédent livre de Roland Jacquard *Au nom d'Oussama ben Laden*, devenu un best-seller traduit dans vingt-sept pays.

* *Herald Tribune*, *Wall Street Journal*, *CNN*, *Time Magazine*, *TFI*, *Europe 1*, *Le Figaro Magazine*, *Paris-Match*...

JEAN PICOLLEC

Les attentats ont fait l'affaire des banques et fonds islamiques

Près de 200 institutions de par le monde cherchent à capter les avoirs retirés des Etats-Unis

LONDRES

de notre correspondant

Wan Zamri Ismail a su tirer profit à bon escient des attentats du 11 septembre 2001. Pas bégueule, le directeur général du consortium Asean Retakakafu Malaysia vient de lancer avec succès le premier fonds d'investissement islamique off-shore offrant une large gamme de produits d'assurance.

Ce placement financier respecte les préceptes du Coran, qui interdit strictement la perception de taux d'intérêt. Son objectif est de capter une partie des avoirs des grosses fortunes du Proche-Orient ou d'Asie, retirés des Etats-Unis et actuellement à la recherche d'un nouveau havre de paix rémunérateur. Tel n'est pas le moindre paradoxe de l'après-11 septembre.

D'un côté, les enquêtes sur les attentats ont démontré l'implication de banques et de fonds d'investissement islamiques dans les activités financières d'Al-Qaida. Malgré les démentis des institutions financières mises en cause, plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui dans le collimateur des familles des victimes qui ont déposé une plainte devant la justice américaine. De l'autre, en ces temps de ressac conjoncturel et de déprime boursière, ce secteur affiche une insolente bonne santé.

Aujourd'hui, près de deux cents institutions financières, gérant un volant de liquidités de quelque 200 milliards de dollars, proposent de par le monde une gestion « islamique » aux riches croyants. Par ailleurs, plus d'une centaine de fonds d'investissement islamiques représentant plus de 5 milliards de

dollars connaissent un vif succès auprès des épargnants. Gérés par des courtiers occidentaux, ces placements en actions de sociétés dont l'activité est conforme à la charia concernent surtout l'import-export, l'automobile, la haute technologie, la santé, l'immobilier.

Avec un taux de croissance annuel de 15 %, ce créneau financier dépasse de loin sa base de départ. Aux clients musulmans s'ajoutent en effet des familles chrétiennes

donien Nigel Dudley. Preuve de popularité, bon nombre de banques occidentales (Citigroup, HSBC, Dresdner KB, Société générale, etc.) disputent aux établissements arabes ce marché lucratif, où circulent notamment les pétrodollars recyclés.

MANQUE DE TRANSPARENCE

Le retrait par des investisseurs musulmans, en particulier saoudiens et du Golfe, d'une partie de leurs avoirs des Etats-Unis en ra-

Plus de 3 000 plaignants en justice

Les proches des policiers et pompiers de New York tués ou blessés le 11 septembre se sont joints à la plainte civile déposée aux Etats-Unis contre des financiers présumés du réseau terroriste Al-Qaida, portant le nombre de plaignants à plus de 3 000, a-t-on appris, mardi 10 septembre, de source proche des familles. Une version amendée de la plainte du collectif « Familles du 11 septembre unies pour ruiner le terrorisme », déposée devant le tribunal fédéral de Washington, comprend de nouvelles assignations contre des sociétés et des banques au Proche-Orient, notamment à Dubaï, accusées d'avoir permis le transit de l'or d'Al-Qaida.

Plus de 600 proches des 3 034 victimes des attentats avaient déposé à la mi-août une plainte visant le Soudan, trois princes de la famille royale saoudienne, sept banques internationales, huit organisations caritatives islamiques et plusieurs financiers, les accusant d'avoir participé au financement d'Al-Qaida. — (AFP.)

d'Orient (comme les coptes d'Egypte) ou des Chinois de Malaisie qui entendent privilégier le rendement régulier. Les partisans de placements dits éthiques s'intéressent également à la palette de services proposés, qui excluent des secteurs à leurs yeux suspects, à l'instar des brasseries, des casinos, des banques ou de l'armement.

« En évitant les compagnies endettées, ces fonds islamiques sont très rémunérateurs en période de basses eaux conjoncturelles. C'est un bon produit défensif », estime l'analyste lon-

son de la crainte d'un gel de leur patrimoine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme alimente la présente expansion de la finance islamiste. Ces actifs s'investissent notamment en Asie, en particulier en Malaisie, plaque tournante de la finance islamique aux côtés de l'Arabie saoudite, de Bahreïn et du Koweït. Symbole de cette défiance envers le dollar, sur le marché de changes de Londres, les gestionnaires islamiques ont procédé récemment à de gros achats de yens, d'euros et de francs suisses.

Marc Roche

A New York et à travers les Etats-Unis, une multitude de cérémonies du souvenir

Des commémorations sur le petit écran aux instants de recueillement individuel, les Américains cherchent à inventer un nouveau rituel de la mémoire

NEW YORK

de notre correspondant

A côté des cérémonies officielles, solennelles et patriotiques à « Ground Zero », au Pentagone, à la Maison Blanche, en Pennsylvanie et, dans la soirée, à « Battery Park », au sud de Manhattan, une multitude d'autres se dérouleront à travers tout le pays dans les lieux publics, les écoles, les entreprises, entre voisins, entre amis, parfois improvisées au dernier moment.

Des minutes de silence, des prières collectives et oecuméniques, des veillées, des hommages aux disparus, aux héros... Aucune organisation culturelle, institution religieuse, caserne de pompiers, association de New York qui ne consacre au moins quelques minutes, le 11 septembre, au souvenir. Même les grands magasins comme Saks Fifth Avenue's ou Bloomingdale ont orné leurs vitrines de dessins d'enfants, de slogans et de drapeaux pour « ne pas oublier ». « Il est impossible de recenser à New York ces manifestations tant elles sont nombreuses et spontanées. Nous avons tous été touchés personnellement et nous en témoignons », explique le révérend Francis Geer, coauteur du livre *Where Was God on September 11?* (« Où était Dieu le 11 septembre ? »).

Si les Américains veulent se souvenir et retrouver ce moment fugitif d'unité et de fraternité après le 11 septembre 2001, ils sont aussi désorientés par ce « jour étrange ». « La plupart des anniversaires relèvent d'une tradition. Elle nous indique la voie à suivre : aller se recueillir dans les cimetières, faire un repas en famille... », explique Paul Ofman, un psychologue new-yorkais. Cette fois, il n'y a pas de tradition, il nous faut l'inventer en tant que nation. » Près de 200 000 personnes ont signé une pétition sur Internet pour faire du 11 septembre un jour férié. D'autres souhaiteraient que, tous les ans, le pays tout entier s'arrête pendant une minute.

En attendant, règne une certaine confusion. Il ne s'agit pas d'une fête religieuse, même si les offices seront nombreux dans les églises, les synagogues et les mosquées. Il ne s'agit pas d'un jour férié, et pourtant de nombreux commerces et de nombreuses entreprises resteront fermés, et les transports, notamment aériens, fonctionneront au ralenti. Les écoles seront ouvertes, mais de nombreux parents ont l'intention de garder leurs enfants à la maison. Les audiences de la télévision s'annoncent considérables et, dans le même temps, de nombreu-

ses familles ont l'intention de ne surtout pas allumer le poste.

Car les commémorations se passeront essentiellement devant le petit écran. Des grands « networks » aux plus petites chaînes du câble, « 9/11 » (le 11 septembre selon l'abréviation américaine de la date) est déjà omniprésent depuis plusieurs jours. Mercredi, les programmes réguliers sont suspendus. Les grands réseaux devaient consacrer au moins 16 heures en continu à l'événement à partir de 6 heures du matin, avec des directs à New York, Washington et Shanksville (Pennsylvanie), entrecoupés de sujets sur le terrorisme, les victimes, Al-Qaida, le FBI, George Bush... Par décence, les chaînes se sont engagées à limiter au minimum la publicité. Il faut dire que de nombreux annonceurs ne veulent pas apparaître sur les écrans ce jour-là.

Certaines voix, notamment dans les familles de victimes, s'élevaient déjà pour dénoncer le trop-plein. « Le meurtre de nos êtres chers ne doit pas devenir l'objet d'un grand spectacle national », s'indigne Sandra Lemack, dont la mère se trouvait dans le vol 11 d'American Airlines, le premier qui s'est écrasé sur le World Trade Center. Laura Bush, la femme du président, a même demandé aux parents de ne pas laisser leurs jeunes enfants « regarder ces images encore et encore ».

Selon plusieurs études médicales, regarder les émissions consacrées aux attentats serait susceptible de créer des dépressions. « Nous avons trouvé une association significative entre le niveau de stress et le nombre d'heures passées à regarder les attentats du 11 septembre », affirme William Schlenger, dont l'enquête a

été publiée dans le *Journal of the American Medical Association*.

« Faire du 11 septembre un jour particulier revient aussi à reconnaître que les terroristes ont réussi », souligne Barry Glassner, auteur du livre *The Culture of Fear* (« La Culture de la peur »). Il a tout de même accepté, le 11 septembre, de venir commenter son ouvrage devant les étudiants de l'Université de Southern California, pour leur

Les audiences de la télévision s'annoncent considérables et, dans le même temps, de nombreuses familles ont l'intention de ne surtout pas allumer le poste

rappeler « qu'ils sont nettement moins menacés par le terrorisme que par l'alcool et l'automobile ».

Lisa Beamer, dont le mari, Todd Beamer, s'est lancé avec d'autres passagers à l'assaut des terroristes du vol 93 qui s'est écrasé en Pennsylvanie, a décidé de rester chez elle : « Le 11 septembre doit être seulement pour nous un autre jour sur le calendrier ».

Kelly Grady restera aussi dans sa maison de Cranford, dans le New Jersey. Son mari, Christopher, est mort au World Trade Center. Il travaillait au 105^e étage de la tour nord

pour le courtier Cantor Fitzgerald. « Je vais amener mes deux enfants à l'école, comme je le dois, et passer la journée avec la famille et des amis. » Elle ne regardera pas la télévision et a seulement l'intention, à 8 h 46, quand le premier avion a heurté les tours, de serrer fort ses enfants dans ses bras.

Adman Jerry Della Femina a décidé de fermer pour la journée son agence de publicité. « C'est une journée très personnelle. Vous ne pouvez pas vivre à New York et ne pas penser au 11 septembre au moins une fois ou deux par jour. » Mike Woods travaillait pour Citigroup au 43^e étage du bâtiment 7 du World Trade Center, le troisième à s'être écroulé. Le 11 septembre, il a décidé de voir au moins six clients dans la région de Los Angeles. « La seule façon pour moi de me remettre est de travailler. » Jacob Schorr, le président de Spirit Airlines, devait être à 5 heures du matin à l'aéroport de LaGuardia pour serrer les mains des passagers. La compagnie a offert 13 500 vols gratuits ce jour-là.

Il y a un an, Michael Benfante est devenu un héros : lui et un de ses collègues de Network Plus, une société de télécommunications, ont descendu à pied 68 étages du World Trade Center en portant une femme handicapée sur sa chaise roulante. Il prépare aujourd'hui son mariage pour le 13 septembre. Il doit apparaître dans une émission de CBS « Early Show » et devrait prononcer quelques paroles lors d'une cérémonie religieuse à Montclair, dans le New Jersey. « Je ressens par avance une très grande émotion. »

Eric Leser



Les transactions « hawala », vieille pratique financière fondée sur la confiance et la discrétion

LONDRES

de notre correspondant

Les nombreux bureaux de change de Queensway, quartier où vit une importante communauté arabe, sentent l'argent sale à plein nez. Au vu des loyers très chers de ce coin résidentiel de la capitale, il est manifestement impossible de gagner sa vie en monnayant seulement des devises, chèques de voyage ou cartes de téléphone au rabais.

Depuis le 12 novembre, ces boutiques fiduciaires sont enregistrées auprès de la Financial Services Authority. L'autorité de tutelle de la City, toutefois, semble désarmée face à un secteur essentiellement tenu par des ressortissants du sous-continent indien. Les policiers savent que ces commerces sont un point de passage obligé d'un système de financement occulte et diffus : la *hawala*. Un mode de transfert de fonds archaïque qui s'est trouvé au cœur des flux financiers liés à des groupes terroristes islamistes.

La *hawala* (« confiance ») est une pratique multiséculaire qui s'est développée avec l'essor du commerce dans l'empire ottoman. Ce système permet de demander à un intermédiaire, le *hawaladar*, de lui fournir des fonds dans un pays qui lui seront remboursés dans un autre sans qu'aucun transfert soit effectué. Aux Etats-Unis, ce réseau compterait 160 000 établissements brassant 200 milliards de dollars chaque année. La grande majorité de ces transactions, provenant de travailleurs immigrés qui cherchent à court-circuiter les contrôles de change ou le délabrement du circuit bancaire dans leur pays d'origine, sont légales. Les avantages de la *hawala* sont légion : commissions minimales par rapport à celles des banques, taux de change plus favorable que le cours officiel et laps de temps de transfert très court.

Reste que, comme le montre la traque aux avoirs d'Al-Qaïda, il s'agit d'un terrain idéal pour le blanchiment de l'argent terroriste. Les instructions codées sont transmises par fax ou par téléphone, et leur localisation se révèle quasi impossible. Il n'existe aucune trace écrite de

ces transactions, aisément dissimulées dans la masse de mouvements de fonds du changeur. Pour brouiller les pistes, à la réception de l'argent, le récipiendaire présente un simple numéro écrit sur un morceau de papier au lieu de documents d'identité. Le versement a toujours lieu en liquide.

« *My word is my bond* » (« Ma parole vous sert de garantie ») est le mode opératoire de cette version rudimentaire des lettres de change. Les intermédiaires ne posent pas de questions sur l'origine des fonds et ne sont pas très regardants sur l'identité du bénéficiaire.

« Combattre la *hawala* est une entreprise difficile du fait que les sommes en question ne sont pas déposées dans une banque. Sa raison d'être disparaîtrait avec l'abrogation du contrôle des changes, la réduction des commissions des banques et une modernisation du système bancaire traditionnel » : Ali Al-Ghath, directeur du contrôle financier auprès de l'autorité monétaire saoudienne, reste sceptique sur les chances de succès de la traque financière lancée après le 11 septembre.

CONTACTS ÉTROITS

Les experts du FBI ont inondé les gouvernements du Proche-Orient et d'Asie des preuves du financement de la nébuleuse terroriste par la *hawala*. A commencer par les attentats perpétrés en 1998 par Oussama Ben Laden contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya. Ces deux attaques retentissantes avaient été financées par le truchement d'avoisirs provenant du Yémen, blanchis par un *hawaladar* somalien qui avait pignon sur rue à Nairobi. Lors de fouilles de domiciles de suspects en Afrique comme en Europe, les enquêteurs ont découvert des carnets d'adresses et des numéros de téléphone prouvant les contacts étroits entre ces financiers et l'argent terroriste.

« La majorité des fonds *hawala* n'ont pas de lien avec la mouvance terroriste » : comme l'a déclaré en mai Juan Zarate, responsable de la lutte antiterroriste au Trésor américain, les Etats-Unis ont récemment atténué leur opposition à la *hawala*. Washington a justifié ce revirement en affirmant qu'une interdiction pure et simple risque de créer un circuit parallèle échappant à tout contrôle. Mais la vraie raison est ailleurs. Cet aspect du financement de l'internationale terroriste est d'autant plus sensible qu'il implique des pays considérés comme étant des alliés des Etats-Unis, notamment l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis (EAU), et surtout le Pakistan.

En mai, une conférence d'experts chargés par la banque centrale des EAU d'étudier les moyens de limiter les capacités de nuisance de ce système s'est tenue à Abou Dhabi. Les spécialistes ont défini trois types de *hawala*. Le circuit le plus classique, le « blanc », correspond à des transactions légitimes d'émigrés. L'argent « gris » recouvre une transaction dont on ne connaît pas vraiment l'origine. Enfin, dernière étape, les fonds du crime directement liés au terrorisme. C'est la trace de cet argent-là que vise la déclaration finale évoquant « une réglementation efficace mais pas ouvertement restrictive ».

M. R.



Une affiche du Port Authority Police Department (PAPD) de New York a été placée aux abords de Ground Zero afin de rendre hommage aux 37 membres de cette organisation morts lors des attentats du 11 septembre 2001. Partout aux Etats-Unis, des cérémonies sont organisées tout au long de cette journée anniversaire.

Alerte « orange » contre le terrorisme à la veille du 11 septembre

NEW YORK

de notre correspondant

Le niveau d'alerte contre le terrorisme a été relevé mardi 10 septembre par le gouvernement américain. Il a été porté, selon le code de couleur en vigueur, à « orange », ce qui signifie un « risque élevé ». Le gouvernement a accru à la veille des cérémonies de commémoration des attaques du 11 septembre la sécurité autour des bâtiments officiels, des lieux stratégiques, des monuments, et a fermé certaines ambassades et représentations diplomatiques à l'étranger.

Depuis la création, en mars, de cette échelle d'alerte comportant cinq couleurs (vert, bleu, jaune, orange et rouge), les autorités américai-

nes étaient restées au niveau « jaune ». « Nous prenons chaque menace avec sérieux. Celles identifiées récemment ressemblent à celles de la veille du 11 septembre », a déclaré George Bush.

« Les Etats-Unis ont des informations suggérant que des attaques sont susceptibles de se produire le 11 septembre. Des symboles du pouvoir américain comme les ambassades, les bâtiments militaires et les monuments nationaux sont des cibles potentielles... Nous ne demandons pas aux Américains d'annuler des manifestations prévues. Mais ils doivent marquer l'anniversaire en portant la plus grande attention à ce qui se passe autour d'eux », a expliqué le ministre de la Justice John Ashcroft lors d'une conférence de presse. Selon lui, les terroristes peu-

vent chercher à porter « des coups, même limités », en utilisant des véhicules piégés ou avec des attentats-suicides. Il a déclaré que des cellules d'Al-Qaïda ont accumulé des explosifs depuis le début de l'année en Asie du Sud-Est. Avant même l'annonce de ces menaces, le vice-président Dick Cheney a quitté la Maison Blanche, comme il y a un an, pour un lieu protégé et secret, annulant un discours qu'il devait prononcer mardi soir et laissant en suspens sa participation aux cérémonies du 11 septembre. Selon le porte-parole de la Maison Blanche Ari Fleischer, le vice-président avait déjà passé la nuit de lundi à mardi dans un lieu secret.

E. L.

Paris partage l'émotion des Américains mais observe une certaine réserve

C'EST la communauté américaine en France, et notamment à Paris, qui a organisé l'ensemble des commémorations à la mémoire des victimes des attentats du 11 septembre. Et c'est dans le cadre de ces cérémonies que Jacques Chirac et son premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, ont décidé de s'exprimer.

Le président de la République devait ainsi redire son « horreur » devant la « barbarie » du terrorisme, lors d'une cérémonie organisée par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, tout en appelant à refuser le choc des civilisations, comme il l'avait déjà fait quelques jours après les attentats. L'Elysée a longuement réfléchi à plusieurs types de manifestations avant de

choisir, finalement, de se joindre à la communauté américaine plutôt que d'organiser une cérémonie spécifique. Car la France, si elle veut montrer qu'elle partage l'émotion des Américains devant l'ampleur du drame, reste réservée sur une éventuelle intervention américaine en Irak.

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a donc fait le même choix que le chef de l'Etat. Il devait assister, mercredi à 19 h 30, à l'office en mémoire des victimes des attentats du 11 septembre organisé à la cathédrale américaine à Paris. Interrogé, la veille sur RFI, sur l'attentat contre le World Trade Center, le chef du gouvernement a résumé le sentiment du gouvernement en une formule :

« Avec le 11 septembre, nous avons atteint un Himalaya de la cruauté. » « Nous sommes frères des Américains dans cette terrible situation qui a été la leur et reste la leur », a-t-il ajouté, expliquant que, « face à ce drame, il n'y a aucun retrait, aucune distance » un an après. Mais il s'est montré en revanche plus réservé sur la politique internationale des Etats-Unis.

Le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a proposé aux ambassadeurs de France à l'étranger de se rendre dans les ambassades américaines, où sont organisées, un peu partout dans le monde, diverses cérémonies.

De leur côté, enfin, les partis politiques français laissent leurs responsables se joindre, s'ils le sou-

haitent, aux manifestations de la communauté américaine. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a accordé la participation de la municipalité à l'érection d'un mur, près de « Ground Zero », à New York, où seront inscrits les noms de l'ensemble des victimes de l'attentat.

Enfin, l'archevêché de Paris a décidé de faire dire deux messes catholiques en hommage aux victimes, mercredi dans la capitale. La première, en anglais, devait avoir lieu à 12 h 30 à l'église de la Madeleine, destinée plus particulièrement à la communauté américaine de Paris. La deuxième, en français, à 18 h 15, à la cathédrale Notre-Dame.

Raphaëlle Bacqué

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourmas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

L'Irak appelle « les masses arabes » à frapper ses éventuels « agresseurs »

Tandis que Washington intensifie ses manœuvres diplomatiques en vue d'une intervention militaire contre Bagdad, le président Saddam Hussein poursuit sa politique du tout ou rien, conditionnant sa coopération avec l'ONU à la levée des sanctions imposées à son pays

L'IRAK a adopté un ton ouvertement belliqueux mardi 10 septembre et prôné des attaques contre des intérêts et des personnels américains et britanniques, si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne lui faisaient la guerre. « Nous sommes pour une mobilisation des moyens irakiens contre l'agression et les agresseurs, mais nous appelons aussi les masses arabes à (...) viser les intérêts matériels et humains des agresseurs, partout où ils sont implantés », a déclaré le vice-président Taha Yassine Ramadan lors d'une conférence de presse à Amman, après un entretien avec le roi Abdallah II de Jordanie. « La religion confère à l'Irak le droit de se défendre et, si c'est le cas, tous les citoyens arabes, où qu'ils soient, ont le droit de lutter par tous les moyens à leur disposition contre l'agresseur en visant ses représentants sur leur territoire, a-t-il ajouté. C'est légitime. »

A ce jour, les critiques adressées par Bagdad aux Etats-Unis, si virulentes fussent-elles, n'avaient pas dépassé le stade de l'invective. Depuis douze ans qu'il est placé sous embargo international pour avoir envahi le Koweït en août 1990, et malgré l'acuité de la crise qui l'oppose aux Etats-Unis en particulier, Bagdad, à ce jour, ne s'est par ailleurs rendu coupable d'aucun attentat anti-américain.

A l'heure où Washington intensifie ses grandes manœuvres – pour l'heure diplomatiques – en vue d'une intervention annoncée contre Bagdad, la position de l'Irak



AP/AMR NABEL

Mardi 10 septembre, à Bagdad, une affiche du président Saddam Hussein. Les Irakiens craignent que leurs villes ne soient la cible des bombes américaines, comme en 1991, pendant la guerre du Golfe. En réponse, leur gouvernement déclare qu'il peut résister à une attaque des Etats-Unis et continue de refuser le retour des inspecteurs de l'ONU, missionnés pour contrôler le désarmement du pays.

demeure invariablement la même, quelles que soient ses formulations. Elle pourrait tenir en la formule : tout ou rien. Bagdad estime, en effet, avoir été totalement dépourvu de ses armes de destruction massive par les experts qui ont opéré sur son territoire pendant sept ans ; en conséquence de quoi, l'Irak juge que le Conseil de sécurité de l'ONU doit lever les sanctions économiques qui lui ont été imposées, conformément à cette même

résolution 687 d'avril 1991 qui exige son désarmement.

La résolution 687 prévoyait entre autres que « l'Irak doit accepter inconditionnellement que soient détruits, enlevés ou neutralisés, sous supervision internationale, toutes les armes chimiques et biologiques et tous les stocks d'agents (...) et toutes les installations de recherche et développement, d'appui et de production dans ces domaines (...), tous les missiles balistiques d'une portée

supérieure à 150 kilomètres », Bagdad devant s'engager à ne fabriquer aucun de ces éléments. Mais à son paragraphe 22 ladite résolution prévoit que les sanctions économiques seront levées lorsque le désarmement aura été achevé.

L'Irak n'a cessé de répéter – avant et après le départ de son territoire, en décembre 1998, à l'initiative de son chef, Richard Butler, de l'ancienne commission d'inspecteurs internationaux, l'Unscorm – que ces derniers avaient achevé leur travail.

LA QUESTION DU DÉSARMEMENT

En conséquence de quoi, Bagdad n'a jamais reconnu la résolution 1284 adoptée par le Conseil de sécurité en novembre 1999, qui vise précisément à combler ce vide, lourd de menaces de reconstitution de l'arsenal irakien d'armes de destruction massive, tout en faisant miroiter à Bagdad l'espoir de voir les sanctions levées à terme. Ladite résolution dispose en effet que la nouvelle commission de spécialistes du désarmement, l'Unmovic, doit pouvoir « accéder immédiatement, inconditionnellement et sans restriction à la totalité des zones, installations, équipements, relevés et moyens de transport qu'elle souhaite inspecter (...), ainsi qu'à tous les fonctionnaires et autres personnes relevant de son autorité ». C'est à cette condition et une fois que l'Unmovic et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se seront déclarées satisfaites de la coopération irakienne que les sanctions économiques

seront « suspendues » pour une période de cent vingt jours renouvelable, étant entendu que toute nouvelle infraction irakienne entraînerait le rétablissement des sanctions. La résolution 1284 ne fait aucune allusion à une possible

des sanctions une fois que l'Unmovic et l'AIEA auront éventuellement fait leur travail, et refuse une simple suspension de l'embargo. C'est ce que veut dire par exemple l'expression « règlement global » du problème récemment évoquée

Mise en garde de deux sénateurs américains

Dans une lettre rendue publique mardi 10 septembre, le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le démocrate Joseph Biden, et le chef de file des républicains au sein de cette même commission, Richard Lugar, exigent de M. Bush qu'il recherche un « large soutien international », qu'il demande « un nouveau mandat de l'ONU » et qu'il dise franchement aux Américains qu'agir en Irak « est un engagement à long terme ». MM. Biden et Lugar insistent aussi sur le fait que le mandat demandé aux Nations unies doit avoir pour objet de régler le problème des programmes d'armement « dangereux et illégaux » de l'Irak. En d'autres termes, l'objectif ne doit pas être de changer le régime de Bagdad, mais d'éliminer les armes de destruction massive qu'il est soupçonné de détenir.

La Maison Blanche s'en tient, elle, à la politique de « changement de régime ». Un collaborateur du président a répété, mardi, que c'est « le moyen le plus efficace et le plus sûr de garantir que [Saddam Hussein] ne soit plus une menace pour la région, pour son peuple ni pour [les Etats-Unis] ». (Corresp.)

intervention militaire pour obliger Bagdad à accepter le retour des experts du désarmement.

Après avoir, pendant des mois, assuré qu'il était hors de question d'autoriser le retour d'inspecteurs, l'Irak a fini par laisser entendre qu'il pourrait les laisser revenir sous conditions. Les discussions que le ministre irakien des affaires étrangères a eues à ce sujet au printemps avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, n'ont visiblement rien donné. Bien qu'il ne le répète plus indéfiniment, Bagdad continue par ailleurs de réclamer la levée totale

par le vice-premier ministre, Tarek Aziz.

Aujourd'hui, tous les pays qui se disent hostiles à une intervention américaine contre l'Irak, en particulier trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Russie, la France et la Chine, rappellent, dans un même souffle, que Bagdad doit impérativement se plier à l'exigence du Conseil de sécurité, accueillir les experts du désarmement et leur octroyer une totale liberté d'action, en application de la résolution 1284.

Mouna Naïm

Hans Blix ne dispose pas de « preuves » du réarmement de Bagdad

NEW YORK

de notre correspondant

A deux jours du grand discours de George Bush devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni mardi 10 septembre à New York, pour entendre le rapport d'activité trimestriel du chef des inspecteurs du désarmement de l'Irak, le Suédois Hans Blix, qui préside l'Unmovic, la mission qui attend depuis sa création en décembre 1999 de pouvoir se rendre en Irak. Ce qui devait être une réunion de routine a été animée d'une petite passe d'armes, préfigurant, selon les experts, les débats qui risquent d'avoir lieu lorsque le Conseil sera saisi d'un éventuel projet d'action contre l'Irak.

Inopinément, l'ambassadeur bulgare Stefan Taffrov, qui préside le Conseil pour le mois de septembre, a proposé d'émettre une forte déclaration rappelant l'Irak à ses obligations, en ver-

tu des devoirs découlant de la résolution 687 de 1991 (organisant le cessez-le-feu et les conditions du désarmement). L'ambassadeur russe, Sergueï Lavrov, a acquiescé, mais à condition que soit aussi mentionnées un certain nombre de nuances, et notamment le fait qu'aucune preuve de ce que l'Irak possède des armes de destruction massive n'a encore été apportée.

« CAMPAGNE DE PRESSE »

Le Royaume uni a préféré inviter le Conseil à revenir à l'ordre du jour et la France, de son côté, a proposé d'apporter un soutien public aux efforts entrepris par M. Blix et par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour obtenir que les Irakiens acceptent le retour des inspecteurs. La Chine et la Russie se sont aussi élevées contre la « campagne de presse » développée par les médias américains sur l'armement nucléaire que seraient en train de reconstruire

les Irakiens. A l'issue d'une réunion de plus de deux heures, l'ambassadeur bulgare s'est borné à lire une déclaration de moins d'une minute, renouvelant la confiance du Conseil à MM. Annan et Blix. M. Lavrov, l'ambassadeur russe, est sorti le premier de la réunion. « Par principe, a-t-il dit, la Russie est contre les ultimatums ».

Devant la presse, M. Blix, le chef des inspecteurs, n'a pu que confirmer qu'il ne disposait d'aucune preuve attestant de la reconstitution par l'Irak d'un arsenal d'armes de destruction massive, même si la réalité de la menace ne peut pas non plus être exclue. « Si j'avais une preuve solide de ce que l'Irak a conservé des armes de destruction massive ou est en train d'en construire, j'en ferais rapport au Conseil de sécurité », a déclaré Hans Blix.

Corine Lesnes

Tony Blair pour une attaque, avec ou sans l'aval des Nations unies

LONDRES

de notre correspondant

Il faut désarmer, coûte que coûte, le régime de Saddam Hussein, avec ou sans l'aval des Nations unies : tel est le cœur du message que Tony Blair a exprimé mardi 10 septembre devant le Congrès des syndicats (TUC), à Blackpool, au nord-ouest de l'Angleterre. Dans un discours d'une grande fer-



« La diplomatie doit être accompagnée de la certitude, chez le dictateur, du possible recours à la force »
TONY BLAIR

qu'il ne doit pas y avoir d'autres conditions, pas d'autres jeux, pas d'autres manœuvres dilatoires, pas d'autres atteintes à l'autorité de l'ONU. Et qu'il soit clair que si la volonté de l'ONU est ignorée, l'action suivra. La diplomatie est vitale. Mais, lorsque vous avez affaire à des dictateurs – et aucun dans le monde n'est pire que Saddam –, la diplomatie doit être accompagnée de la certitude, chez le dictateur, du possible recours à la force. »

CONSULTATION DU PARLEMENT

Depuis plusieurs jours, un nombre accru d'élus, notamment travaillistes, demandent que le Parlement, en vacances jusqu'au 15 octobre, soit rappelé pour débattre de l'Irak. Cent soixante des 659 députés ont signé un texte où ils expriment leur « profond malaise » devant la perspective d'une guerre à laquelle, selon tous les sondages, la majorité des Britanniques ne veulent pas voir participer les soldats de leur pays. Tony Blair a promis que les Communes auront tout loisir de discuter de cette crise.

« Avant qu'il soit question d'une quelconque action militaire, je peux vous assurer catégoriquement que le Parlement sera consulté et aura l'entière possibilité de débattre de la question et d'exprimer son point de vue. Au Kosovo, en Afghanistan, nous ne nous sommes pas précipités. Nous avons agi de façon raisonnable et mesurée, en épuisant toutes les autres voies, avec le plus large débat possible. Nous référons de même. » Selon la BBC, le gouvernement envisagerait sérieusement de rappeler le Parlement pour un débat sur l'Irak qui pourrait avoir lieu le 27 septembre.

Ce discours de Tony Blair était le plus difficile qu'il ait eu à prononcer devant les syndicats depuis cinq ans. Il s'attendait à ce qu'une partie de l'auditoire, profondément rétif à toute guerre en Irak, le chahute ou interrompe son allocution. Celle-ci a été écoutée dans un silence absolu. La priorité accordée par l'orateur à la diplomatie et la promesse d'un débat parlementaire ont en partie désarmé la colère des plus hostiles. Mais le premier ministre est loin d'avoir retourné la salle en sa faveur. Un tiers des délégués ne l'ont pas applaudi et ne se sont pas levés à la fin du discours.

Jean-Pierre Langellier

Le plan de Jacques Chirac marque une nette évolution de la France

LES DÉCLARATIONS de Jacques Chirac au *New York Times* du 9 septembre marquent une nette évolution de la position française à propos de l'Irak. La plupart des commentaires soulignent que le président français « ne ferme pas la porte » à une intervention militaire contre l'Irak, qu'il « n'exclut pas » une participation française, voire pour certains qu'il a « mis le doigt dans l'engrenage ». Les conseillers de la Maison Blanche les premiers se sont dit heureusement surpris par la proposition d'imposer prochainement à Saddam Hussein, par une résolution de l'ONU, une date-butoir pour le retour en Irak des inspecteurs du désarmement. George Bush se serait félicité de l'imminence de la date-limite suggérée par Jacques Chirac, qui a parlé d'« une, deux ou trois semaines ».

M. Chirac n'a donné aucune précision sur ce que serait la position de la France si Bagdad s'obstinait au-delà d'une telle date, mais fixer une date-butoir suppose que l'on soit prêt à suivre par des mesures coercitives, dont on ne voit pas bien quelle pourrait en être la nature sinon le recours à la force. C'est la première fois qu'une intervention militaire en Irak est envisagée par les autorités françaises.

Les dirigeants français n'ont pas cessé, depuis longtemps déjà, de rappeler l'Irak à ses obligations internationales. Depuis un an environ, ils avaient adopté une formule qui revenait dans tous les discours officiels : Saddam Hussein, répétaient-ils, « serait bien inspiré » de se plier aux inspections de l'ONU.

Cette formule laissait entendre que l'obsession irakienne de l'administration américaine n'était pas tenue pour purement déclaratoire à Paris, où l'on estimait qu'un jour ou l'autre les Etats-Unis voudraient mettre leur menace à exécution. Nous y voilà.

Pendant toute cette période, les Français, y compris dans le précédent gouvernement, ont tenu en substance le même discours : la prolifération des armes de destruction massive est un risque grave et de ce point de vue l'Irak pose un problème ; dès lors qu'il se refuse aux contrôles, il viole la loi internationale et c'est inadmissible ; mais de nombreux autres éléments doivent aussi être pris en compte, parmi lesquels l'unité de l'Irak et la stabilité de toute la région du Moyen-Orient.

Les Français ont fait valoir avec constance depuis des mois leur conviction selon laquelle une politique exclusivement sécuritaire, reposant sur l'usage de la force, ne peut garantir ni la sécurité pour les Etats-Unis ni la paix pour le monde. « Plus nous faisons pression sur l'Irak, plus nous avons le devoir d'avancer parallèlement sur la recherche de la paix au Proche-Orient », déclarait le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, dans ces colonnes, le 30 juillet. La France aurait souhaité que les Etats-Unis sortent de leur immobilisme sur le conflit israélo-palestinien et qu'un processus de paix soit au moins réamorcé, avant qu'ils ne se lancent dans le traitement musclé du problème irakien.

Tel n'a pas été le calendrier opposé.

Les dirigeants français continuent d'insister sur la nécessité de sortir de l'impasse proche-orientale, comme l'a fait aussi Tony Blair dans son discours de mardi. Mais ils ne peuvent plus présenter ce mouvement sur le Proche-Orient comme un préalable à défaut duquel partir en guerre contre Saddam Hussein risquerait d'être beaucoup plus que ne peuvent supporter les opinions du monde arabe, voire l'opinion française.

« Depuis quatre ans, il n'y a plus de contrôles en Irak ; ça ne peut pas continuer des années »

« Nous le déplorons grandement, dit aujourd'hui l'un d'eux, mais c'est la vision rationnelle des choses ne correspond malheureusement plus aux réalités : sur le Proche-Orient l'impasse est quasi totale et nous sommes confrontés à la menace d'une action unilatérale américaine en Irak ; tous les indicateurs sont au rouge. Pouvons-nous ne rien faire et nous contenter d'assister à la catastrophe ? »

Le souci est aujourd'hui de sauver le système des Nations unies, de faire en sorte que le dossier irakien n'échappe pas totalement à la communauté internationale. Paris réclame que toutes les concertations nécessaires aient lieu, comme

si de ces concertations pouvait naître, sinon un consensus sur l'intervention en Irak, du moins une sorte de pédagogie collective qui éviterait d'irréversibles fractures.

« Le passage par l'ONU, c'est très important, y compris pour les opinions arabes ! Ce n'est pas seulement une question de légalisme mais aussi d'efficacité », affirme un autre responsable français, en expliquant lui aussi qu'une attaque américaine que rien n'autoriserait n'aurait pas les mêmes conséquences qu'une décision du Conseil de sécurité prise après un débat, ce dernier ne devant s'engager qu'après avoir donné encore une vraie chance à Bagdad d'éviter le pire.

Mais pourquoi Jacques Chirac a-t-il proposé qu'on fixe à Saddam Hussein un délai aussi court qu'« une, deux ou trois semaines » ? D'abord, répond-on, parce que le temps n'est pas un élément négligeable du point de vue du réarmement irakien : « depuis quatre ans il n'y a plus de contrôles en Irak ; ça ne peut pas continuer des années, ni des mois, même si on n'est pas à quinze jours près ». Ensuite, parce que pour avoir une chance d'amener les Américains au passage par l'ONU, il fallait se montrer résolu à aller vite : « si nous leur avions dit six mois, ils ne nous auraient pas même écoutés ». A quoi l'on peut ajouter que s'ils se sentaient menacés par un veto de l'un ou l'autre des membres permanents, ils ne s'embarrasseraient pas non plus de l'ONU.

Claire Tréan

En Afghanistan, la reconstruction patine et la bataille pour la paix n'est pas gagnée

La chute des talibans a rendu aux seigneurs de la guerre leur puissance perdue

SITI KANDAO

de notre envoyée spéciale

Planté sur un pignon battu par les vents, le drapeau de l'Afghanistan nouveau, noir, rouge et vert, flotte sur le col stratégique de Siti Kandao qui sépare Gardez de Khost (dans l'Est du pays). Pourtant les vingt-cinq hommes de faction, dont les mitrailleuses pointent vers la pente vertigineuse et boisée qui pourrait cacher un éventuel ennemi, sont en lutte contre Kaboul. Ils « appartiennent » au chef de guerre Bacha Khan Zadran, rebelle au gouvernement central depuis que Kaboul lui a retiré ses pouvoirs.

Partout en Afghanistan, la chute des talibans a ramené les seigneurs de la guerre qui ont tous plus ou moins retrouvé leur puissance perdue : Abdul Rachid Dostom au Nord ; Ismail Khan à l'Ouest ; Khalil Khalili au Centre ; Gul Agha Sherzai au Sud ; Hazrat Ali (depuis l'assassinat d'Haji Qadir) à l'Est. « *Bacha Khan Zadran était le chef du sud-est [provinces de Paktia, Paktika, Khost], pourquoi Karzai ne lui donne-t-il pas ses droits ?* », demande Taj Mohammad, qui commande le poste de Siti Kandao.

LES CAMPAGNES OUBLIÉES

« *Les seigneurs de la guerre sont encore dans la tête des combattants et croient toujours que les gens ont besoin d'eux* », explique un officier afghan qui veut garder l'anonymat. Ce sentiment est conforté par le fait que la guerre n'est pas finie. Près de Gardez, mardi 10 septembre, un hélicoptère Apache tournait au-dessus d'un long convoi de véhi-

A Kaboul, un vestige des Twin Towers

« *Ici reposent des restes du World Trade Center et de ceux qui ont péri*. » La plaque de marbre noir recouvre une pierre dans laquelle a été enterré, à l'intérieur d'un petit conteneur, un morceau du World Trade Center de New York. Au pied du drapeau américain en berne, ce mercredi 11 septembre au matin, dans l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul, un détachement de marines a levé le voile sur un vestige de la tragédie qui a frappé l'Amérique il y a un an.

Après avoir lu le message du président George Bush, déclarant à jamais le 11 septembre « *Jour des patriotes* », le chargé d'affaires américain, Brad Hanson, a rappelé la mission des Etats-Unis en Afghanistan : combattre le terrorisme et assister les autorités du pays pour la sécurité et la reconstruction.

« *La sécurité est nécessaire pour la reconstruction, mais il n'y aura pas de sécurité durable sans reconstruction* », a ajouté le diplomate américain. De leur côté, les autorités afghanes devaient organiser une cérémonie du souvenir, plus tard dans la journée. — (Corresp.)

cules militaires américains en route vers la ville. Des hélicoptères Chinook se croisaient dans le ciel. Les Etats-Unis utilisent et paient beaucoup de commandants locaux pour leur campagne antiterroriste, renforçant le sentiment d'impunité des guerriers afghans. « *Il faut lutter contre les terroristes mais en même temps gagner la bataille de la paix. Maintenant nous devons nous demander quelle est la priorité* », prolonge le même officier. « *On ne pourra se séparer des seigneurs de guerre que graduellement. Mais on devrait commencer à leur dire que, si nous avons besoin de leurs fusils pour l'instant, ils devraient accepter de penser à la reconstruction*. »

Malgré les 4,5 milliards de dollars promis sur cinq ans par la communauté internationale, cette reconstruction n'a pas véritablement commencé. Dans leur immense majorité, les Afghans n'ont encore rien vu des bénéfices de la paix. Mise à part la route que construit l'Iran entre sa frontière et Hérat, aucun grand travail d'infrastructure n'a débuté.

La rentrée des classes – pour les filles comme pour les garçons – a certes bien eu lieu. Mais beaucoup d'enfants ont été oubliés, en particulier dans les campagnes, et nombre de professeurs attendent leurs salaires depuis des mois. Les femmes



ROMEO RANCO/REUTERS

Au centre de Kaboul, mardi 10 septembre, ces deux jeunes Afghanes vont chercher de l'eau au puits le plus proche. Un an après les événements du 11 septembre, les Afghanes ont recouvré certaines libertés mais affrontent toujours la misère.

peuvent certes retourner travailler, mais les emplois manquent. Quelques milliers de postes ont été créés par les agences de l'ONU et les organisations non gouvernementales : une goutte d'eau qui ne concerne que les centres urbains. L'esérance de vie d'une femme afghane ne dépasse pas 44 ans et beaucoup meurent en accouchant en raison du manque de structures médicales. La pauvreté n'a pas reculé et, affirme Jérôme Combès, d'Action contre la faim, « *l'Afghanistan est toujours en situation de crise humanitaire* ».

S'il représente un succès, le retour en très grand nombre des réfugiés et des personnes déplacées pose des problèmes nouveaux qui n'ont pas toujours été anticipés. « *Dans le Nord, les camps de déplacés ont été fermés mais l'hiver arrive et l'on n'est pas sûr que les gens vont recevoir la nourriture à temps* », s'inquiète M. Combès. Par manque de travail ou de logements, d'anciens réfugiés afghans reprennent aujourd'hui le chemin du Pakistan.

« *Pour se concrétiser, l'aide a besoin de temps. Cela n'a rien d'exceptionnel* », souligne Didier Fau, du bureau du représentant spécial de l'Union européenne. « *Il y a toujours un décalage entre l'annonce des chiffres et le versement de l'argent. Il faut identifier les projets, les étudier, lancer des appels d'offres. Un minimum de six mois est indispensable* ». Une partie de cette tâche a été entreprise et les ministères techniques, avec leurs faibles moyens, se sont mis au travail. La mise en circulation monétaire du nouvel afghani devrait s'opérer le 7 octobre et faciliter l'emprise de la Banque centrale sur l'économie. Mais, pour les Afghans, le processus est très lent et la déception est à la hauteur des attentes placées dans l'arrivée massive des étrangers qui étalent sans beaucoup de retenue leur richesse dans Kaboul.

La déception est d'autant plus grande que les choses patinent aussi sur le plan politique. Privées de leurs droits les plus élémentaires durant les cinq ans de régime taliban, les Afghanes ont certes fait leur retour dans la vie publique, en juin, à l'occasion de la première grande assemblée du pays depuis 1989. Mais cette Loya Jirga d'urgence, qui aurait dû donner le coup d'envoi à un gouvernement transitoire nouveau, a échoué à changer les têtes et à promouvoir des structures pour préparer l'avenir. « *Rien ne bouge. Chaque ministre travaille sans aucune notion de l'intérêt national* », commente un observateur. Les divergences au sein du gouvernement s'accroissent et la méfiance règne. Aux yeux des Afghans, le cabinet apparaît de plus en plus comme une marionnette des Etats-Unis.

Les pouvoirs de l'autorité centrale ne dépassent guère les limites de Kaboul et, dans les provinces, la population reste soumise au bon vouloir de potentats locaux. La mise en place d'une armée nationale, qui devrait être la colonne vertébrale de l'Etat, traîne en longueur, tant les chefs de guerre sont réticents à donner leurs hommes et leurs armes.

La frustration grandissante des Pachtones (ethnie majoritaire), porte en elle le germe de troubles. Les opposants au gouvernement, qu'ils soient d'anciens talibans ou d'ex-moudjahidines ayant combattu les Soviétiques et aujourd'hui lais-

sés pour compte, comme Gulbudin Hekmatyar, sont pachtones. Les deux récents attentats – une tentative d'assassinat contre le président Karzai à Kandahar et une voiture piégée à Kaboul – ont rappelé la fragilité de la situation. « *Nous ne pouvons nous permettre de perdre ce gouvernement, aussi stupide, inefficace*

et protégé par les Américains qu'il soit, car ce serait la rupture du cessez-le-feu actuel, estime notre officier afghan. Mais il serait temps que les responsables s'assoient tous autour d'une table pour repenser la situation. »

Françoise Chipaux

Sévères condamnations pour 51 islamistes égyptiens

Ils ont été reconnus coupables d'avoir constitué une cellule dormante d'Al-Qaida

LE CAIRE

de notre correspondant

La haute cour militaire a condamné, lundi 9 septembre, 51 personnes à des peines allant de deux à quinze ans de travaux forcés pour constitution d'une organisation extrémiste musulmane, Al-Waad (la promesse), dont l'objectif était de renverser le régime. Les membres présumés d'Al-Waad, dont 43 ont été acquittés, projetaient entre autres, selon l'accusation, d'assassiner le président Hosni Moubarak, ainsi que de perpétrer des attentats contre des bâtiments officiels.

Les 94 accusés avaient été arrêtés en mai 2001, mais l'affaire n'avait été rendue publique que près d'un mois après les attentats du 11 septembre. La presse officielle avait alors indiqué qu'ils faisaient partie d'une « *cellule dormante* » de l'organisation terroriste Al-Qaida. Des sources des services de sécurité avaient affirmé que deux des accusés avaient été en contact avec Ayman Al-Zawahri, le bras droit égyptien d'Oussama Ben Laden. On ajoutait au ministère de l'intérieur que deux des accusés avaient suivi des cours d'aviation civile et que le groupuscule projetait une « *serie*

d'attentats simultanés et spectaculaires ». La presse précisait qu'ils avaient suivi des cours de pilotage dans la même école américaine que Mohammad Atta, l'Egyptien accusé d'être le pilote du premier Boeing qui s'est écrasé contre le World Trade Center. C'est notamment le cas de Hicham Youssef, condamné à sept ans de travaux forcés. L'accusation a aussi souligné les contacts du groupuscule avec l'étranger, notamment des extrémistes musulmans du Daghestan, en Russie, dont un ressortissant, Omar Hajaiev, a écopé de quinze ans de travaux forcés.

Le verdict de la cour, créée il y a dix ans pour combattre le terrorisme islamiste, et dont les jugements sont sans appel, a été qualifié de « *sévère* » par la défense. D'après un avocat, les accusés ont simplement récolté des fonds pour la Palestine dans les mosquées et à l'université. Selon lui, « *les accusations ont été montées de toutes pièces* ». Le verdict illustre le durcissement des autorités contre le mouvement islamiste, dont beaucoup de militants sont actuellement emprisonnés et jugés.

Alexandre Bucciantti



PREMIER SEMESTRE 2002 : RÉSULTAT NET : + 50 %

Le conseil d'administration de Provimi, (coté au Premier Marché d'Euronext à Paris, membre de l'indice SBF 120 and MidCAC), un des leaders mondiaux de l'alimentation animale, s'est réuni le 9 septembre 2002 sous la présidence de Wim Troost pour examiner les comptes consolidés du semestre clos le 30 juin 2002. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 710,4 millions d'euros, en recul de 5,6 % par rapport au premier semestre 2001. Le résultat d'exploitation a progressé de 8,7 %, passant de 43,9 millions d'euros au premier semestre 2001 à 47,7 millions d'euros en 2002. Le résultat net a, pour sa part, progressé de 50 %, à 8,4 millions d'euros contre 5,6 millions au cours de la même période de l'année dernière.

Chiffres clefs (millions d'euros)	30/06/2002	30/06/2001	Variation
Chiffre d'affaires	710,4	752,2	-5,6%
Résultat d'exploitation	47,7	43,9	+8,7%
Résultat financier net	20,3	22,8	-11,0%
Résultat avant impôt	27,4	21,1	+29,9%
Résultat net part du Groupe	8,4	5,6	+50,0%
Fonds propres	514,5	536,1	
Endettement net	455,3	471,9	
Dettes/fonds propres	0,89	0,88	

• Le chiffre d'affaires du premier semestre a baissé de 5,6 % pour une production totale en volume en recul de 6,4 %. Ces chiffres sont influencés par la relative faiblesse des prix des matières premières, la résiliation des contrats à faibles marges aux Etats-Unis et en Belgique et une production d'aliments complets en baisse en Pologne. En revanche, on a constaté une forte progression des ventes dans pratiquement tous les pays d'Europe centrale et orientale, notamment en République tchèque où l'activité "animaux de compagnie" a été particulièrement performante. Durant cette période, Provimi a enregistré le premier impact de ses récentes acquisitions en Chine, au Vietnam, en Belgique et en Allemagne.

• Le résultat opérationnel a progressé de 8,7 % par rapport à la même période de 2001. La marge d'exploitation est passée de 5,8 % à 6,7 %, avec notamment une progression de 22 % aux Etats-Unis. Grâce à une très forte activité au Benelux, le résultat opérationnel a plus que doublé dans l'Union européenne, hors France. A souligner enfin que le premier semestre 2001 avait été pénalisé par la maladie de la vache folle et la fièvre aphteuse, du fait des restrictions à l'exportation et de la progression des coûts d'exploitation qui s'en sont suivis. L'activité aliment pour poisson continue à être inférieure à celle de 2001.

• Le résultat net part du groupe s'est élevé à 8,4 millions d'euros, en hausse de 50 % à comparer avec les résultats du Premier Semestre 2001. Cette remarquable progression est partiellement due à la hausse du résultat opérationnel, à des coûts financiers en baisse grâce à un endettement moyen plus faible, à des taux d'intérêt plus bas et à une évolution à la baisse des intérêts minoritaires du fait du rachat de participations minoritaires au cours du second trimestre chez Nutron au Brésil et Alitec au Chili. Le taux d'imposition moyen s'est établi au niveau plus normal de 31 %, légèrement en deçà du niveau moyen en 2001.

• Le ratio endettement sur fonds propres était de 0,89 au 30 juin 2002 contre 0,93 un an plus tôt et 0,88 au 31 décembre 2001.

• L'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain et aux monnaies d'Amérique latine a entraîné une baisse des fonds propres d'environ 15 millions d'euros. Cependant, l'impact de cette évolution des taux de change a eu un effet favorable sur le niveau du besoin en fonds de roulement et sur celui de l'endettement.

• Le conseil d'administration a approuvé le bilan consolidé du groupe au 30 juin 2002, qui a également été examiné par les commissaires aux comptes, comprenant l'évaluation des écarts d'acquisition, et a conclu à la validité des valorisations. Aucun ajustement, autre que ceux nécessités par l'activité habituelle, n'a donc été effectué.

Fait marquants

- Acquisitions en Belgique, en Allemagne, en Chine/Vietnam durant la période considérée. Toutes ont été consolidées.
- Acquisition de Sunglo Feeds aux Etats-Unis et de Volosovsky et Hercules en Russie après le 30 juin 2002.

• Les ventes de pré-mélanges vitaminés (27,1 % du chiffre d'affaires total) ont progressé d'environ 2 % du fait de la progression en volume et en chiffre d'affaires en Europe centrale et orientale, notamment en Hongrie et en Russie.

• Les ventes d'aliments complets (21,7 % du chiffre d'affaires total) ont baissé d'environ 19 %, essentiellement du fait du recul en Pologne. Comme indiqué plus haut, c'est la conséquence de la baisse des prix des matières premières et du prix final du porc et de la volaille.

• Les ventes d'aliments de spécialités (25,1 % du total) ont crû d'environ 6 %, grâce aux bonnes performances aux Etats-Unis, en Espagne, en Russie, ainsi qu'à l'apport des récentes acquisitions en Allemagne et en Belgique.

• Les ventes d'alimentations pour poisson (7,7 % du total) ont progressé d'environ 13 %. L'augmentation des prix des matières premières n'a été répercutée que partiellement, ce qui a dégradé les marges. Provimi continue à considérer ce secteur comme facteur de bonnes perspectives de croissance.

• Les ventes d'aliments pour animaux de compagnie (5,6 % du total) affichent la plus forte hausse, 32 %, en partie grâce à l'acquisition de Mika-a-Spol l'année dernière, mais aussi du fait de l'entrée en activité d'une seconde ligne de production chez Bohemia Safari en République tchèque.

• Des capacités de production nouvelles d'aliments pour poisson sont en construction au Chili.

• Des nouvelles installations ont été terminées sur le site R&D de Vetcare en Inde de même la première phase de Nutron au Brésil pour les porcins, la volaille et les animaux de compagnie.

• Danafeed au Danemark a ouvert sa deuxième ligne d'extrusion en avril, doublant ainsi sa capacité de production d'aliment pour poisson.

• Développement des installations R&D aux Pays-Bas.

Nouvel actionariat

Le conseil d'administration, réuni pour la première fois depuis l'annonce par Edison de la cession de sa participation majoritaire dans la société, a salué la prochaine arrivée des nouveaux actionnaires, les fonds d'investissement conseillés ou gérés par CVC et PAI, principaux actionnaires de Provimlux. Les deux investisseurs ont manifesté leur intention de soutenir la croissance de l'entreprise et sa stratégie de développement, ainsi que de maintenir sa cotation en bourse. Leur expérience conjointe ne peut être que profitable pour tous les actionnaires. La vente de la participation d'Edison à Provimlux reste encore soumise aux conditions déjà énoncées dans le communiqué de presse d'Edison du 10 août 2002.

Refinancement

• L'actuel financement doit être remplacé du fait d'une clause de changement de contrôle. Un nouveau programme a été conclu avec CIBC World Markets. Il entrera en vigueur au moment où l'accord de cession entre Edison et Provimlux deviendra effectif. Contrairement aux facilités actuelles qui devaient expirer l'année prochaine, le nouvel accord est conclu pour sept à neuf ans, et a été négocié aux conditions actuelles du marché. Les frais financiers annuels devraient augmenter de six à sept millions d'euros en année pleine. La société a pour objectif de poursuivre la réduction de son endettement, d'améliorer sa notation financière pour aboutir à une baisse du service de sa dette.

Prévision pour l'ensemble de l'exercice 2002

• Le bénéfice par action au premier semestre a dépassé nos objectifs (minimum +10 %). Le second semestre est traditionnellement meilleur que le premier, pas seulement du fait d'acquisitions, mais également grâce à des facteurs saisonniers.

• Provimi s'attend à une progression à deux chiffres de son résultat d'exploitation et de son bénéfice net sur l'ensemble de l'année.

• Une augmentation des marges constatée au premier semestre est attendue pour le reste de l'année.

Le groupe Provimi est présent dans le monde entier sur le marché de l'alimentation pour toutes les espèces d'animaux et occupe des positions de leader sur les marchés où il est présent. Il emploie actuellement 7 000 personnes et a réalisé en 2001, un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros. Provimi dispose de 79 sites de production dans 28 pays et exporte dans plus de 100. Provimi produit et fournit une assistance technique pour toutes les espèces : ruminants, volaille, porcins, poissons et animaux de compagnie.

La décision sans précédent de déchoir de sa nationalité un Arabe israélien suscite peu de réactions

Deux autres personnes sont menacées d'une mesure similaire. Progressivement, la suspicion s'étend à l'ensemble de la population arabe du pays

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Pour la première fois dans l'histoire du pays, un Israélien a été déchu de sa nationalité. Le ministre de l'intérieur, l'ultra-orthodoxe Eli Yishai, a signé, lundi 9 septembre, le décret permettant de retirer sa citoyenneté à Nahad Abou Kishak, un Arabe israélien de 24 ans, accusé d'activisme au sein de l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Selon les services secrets israéliens, le jeune homme serait responsable de la préparation d'attentats-suicides ayant provoqué la mort de plusieurs Israéliens. Installé à Tulkarem, en Cisjordanie, l'homme, détenu dans une prison israélienne, aurait, selon l'accusation, utilisé sa carte d'identité israélienne pour circuler entre les deux côtés de la Ligne verte et faire entrer des explosifs en Israël.

Deux autres Arabes israéliens soupçonnés d'activités terroristes sont également sous le coup d'une telle sanction. Contrairement à M. Abou Kishak, ces derniers (l'un est membre du Hezbollah et vit au Liban, le second est soupçonné

d'appartenir à la branche militaire du Front populaire de libération de la Palestine - FPLP) ont fait appel de cette décision. Selon le quotidien israélien *Haaretz*, M. Abou Kishak, détenteur d'une carte d'identité émise par l'Autorité palestinienne, aurait, quant à lui, préféré renoncer à sa citoyenneté israélienne ; il parierait sur une libération dans le cadre de futures négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne.

DÉCISION ATTENDUE

La démarche du ministre de l'intérieur s'appuie sur un article de la loi sur la citoyenneté, qui lui donne tout pouvoir pour déchoir de sa nationalité une personne dont les actions violeraient son devoir de loyauté envers l'Etat. Selon le quotidien *Maariv*, l'un des deux autres Arabes israéliens menacés par la sanction s'est élevé contre cette décision, arguant du fait que l'assassin d'Itzhak Rabin - alors premier ministre -, en 1995, Yigal Amir, juif israélien, n'avait pas subi le même sort.

Au-delà du cercle des organisa-

tions de défense des droits de l'homme, cette mesure sans précédent n'a guère soulevé de réactions au sein de la société israélienne. Seul le député arabe israélien Abdelmalik Dahamshé a estimé qu'elle resterait comme « une marque de Cain sur le front de l'Etat d'Israël ».

Soutenue par le premier ministre Ariel Sharon, la décision était attendue. Elle intervient alors que la révélation de quelques cas de complicité entre des Arabes israéliens et des Palestiniens dans l'organisation d'attentats a récemment jeté la suspicion sur l'ensemble de la population arabe israélienne du pays (20 % des habitants). Elle dénote aussi une évolution du gouvernement envers cette minorité au cours des deux dernières années. Dès octobre 2000, quelques jours après le déclenchement de l'intifada, la police israélienne avait tué 13 manifestants arabes israéliens. En 2001, le député arabe israélien Azmi Bishara avait été déchu de son immunité parlementaire pour avoir notamment célébré la résistance palestinienne à l'occupation israélienne. Jusque-là épargnée, la popula-

tion palestinienne de Jérusalem-Est, dont certains membres ont été mêlés à des attentats, se retrouve depuis quelques semaines dans le collimateur de l'armée et de la justice israéliennes. Mardi, l'ensemble de la presse annonçait, en gros titres, que trois Palestiniens de Jérusalem-Est avaient été arrêtés alors qu'ils projetaient d'empoisonner les boissons servies dans un café populaire de la partie ouest de la ville. L'un d'eux y travaillait depuis trois ans. La plupart des cafés et des restaurants de la ville emploient des salariés palestiniens.

Par ailleurs, quatre membres présumés du Hamas, habitant Jérusalem-Est et soupçonnés d'avoir participé à l'attentat perpétré à l'université hébraïque, risquent de voir leurs maisons détruites ou mises sous scellés par l'armée. Leurs avocats israéliens se sont élevés contre cette sanction, faisant valoir qu'elle n'avait pas été évoquée dans le cas de juifs soupçonnés de terrorisme antiarabe ou de trafic d'armes avec les Palestiniens.

Stéphanie Le Bars

L'ambassade américaine, objectif des FARC en Colombie

BOGOTA. Selon le ministère de la défense colombien, l'ambassade américaine figurait parmi les objectifs du plan d'attaque de Bogota par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). 1 300 roquettes de 120 mm, ainsi que leurs tubes de lancement, ont en effet été saisis par l'armée de terre, samedi 7 septembre, dans un dépôt de la ville. Deux jours plus tard, lundi 9 septembre, les forces de sécurité ont également découvert une tonne d'explosifs destinés à ces lance-roquettes. Le ministère de la défense a ajouté, mardi 10 septembre, que des photos et des plans de l'ambassade des Etats-Unis à Bogota ont été trouvés lors des perquisitions à l'origine des saisies de roquettes et d'explosifs. Deux miliciens des FARC ont été arrêtés. Selon le colonel Gustavo Becerra, commandant adjoint de la 13e brigade militaire, « les FARC avaient pour objectif une série d'édifices publics, ainsi que des centres commerciaux et les lieux de grande affluence ». - (AFP.)

Deux nouvelles expulsions de prêtres de Russie

MOSCOU. Un prêtre de nationalité polonaise a été expulsé de Russie, mardi 10 septembre, ce qui porte à cinq le nombre d'ecclésiastiques frappés par la même mesure depuis avril. Le salésien Edward Mackiewicz, curé de la paroisse de Rostov, a été interpellé à la frontière du Bélarus et arrêté. Un commandant des gardes-frontières lui a déclaré que « son église était fermée, sa paroisse supprimée ». Son visa de séjour a été annulé. Mardi 10, un autre prêtre de nationalité polonaise, Jaroslav Wisniewski, a été expulsé vers le Japon, d'où il était arrivé par avion, avant d'être interpellé à l'aéroport de Khabarovsk. Le Vatican a protesté contre ces mesures, dénonçant une « véritable persécution ». En avril, les visas d'un prêtre italien de Vladimir, puis de Mgr Jerzy Mazur, évêque polonais du diocèse de Sibérie, avaient été annulés, ce qui équivalait à les expulser. Les relations entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe en Russie se sont considérablement dégradées après la décision de Jean Paul II, en février, de créer quatre nouveaux diocèses en Russie.

DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE :** le gouvernement a décidé de lever, à compter du 1^{er} octobre, les restrictions bancaires sur les dépôts n'excédant pas 7 000 pesos (1 949 dollars), a annoncé, mardi 10 septembre, le ministre de l'économie, Roberto Lavagna. Le ministre a par ailleurs indiqué, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement allait proposer un échange des fonds gelés par les banques contre des bons garantis par l'Etat afin de normaliser le système financier. Ces mesures font partie des exigences posées par le Fonds monétaire international (FMI) pour une reprise éventuelle de son aide, suspendue depuis le mois de décembre 2001. - (AFP.)

■ **NÉPAL :** le bilan des deux dernières attaques rebelles s'élèverait à 286 morts, dont 172 guérilleros maoïstes présumés, a annoncé, mardi 10 septembre, le ministère de la défense. Ces attaques, qui ont fait au moins 114 morts parmi les membres des forces de sécurité, sont les plus meurtrières depuis la levée de l'état d'urgence, décidée le 28 août par le gouvernement. - (AFP.)

■ **PAKISTAN :** le président Pervez Musharraf a accusé, mardi 10 septembre, l'Inde d'accroître ses stocks d'armes conventionnelles. Les Indiens « seront bientôt les plus gros acheteurs d'armes dans le monde », a-t-il dit dans un discours à Chicago (Illinois) devant des hommes d'affaires, affirmant que le budget indien de la défense avait été augmenté de 50 % en trois ans. « Le changement visible dans l'équilibre des armes conventionnelles entre l'Inde et le Pakistan a des conséquences dangereuses et doit être enrayer », a-t-il dit. - (AFP.)

L'autre 11 septembre, il y a vingt-neuf ans, au Chili

UN RESTAURANT de la chaîne américaine McDonald's et divers établissements bancaires attaqués et partiellement détruits ; une bannière étoilée incendiée ; des groupes masqués armés de centaines de cocktails Molotov contre des policiers qui ont riposté à coups de grenades lacrymogènes et de canons à eau : les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre se sont soldés, selon les autorités chiliennes, par plusieurs dizaines de blessés et autant d'arrestations.

Pourtant, les 3 000 personnes qui ont défilé, dimanche 8 septembre, du centre de la capitale du pays, Santiago, jusqu'au cimetière général, où se dresse le monument aux victimes de la dictature chilienne, avaient, comme chaque année, appelé à manifester dans le calme. Avant que la protestation dégénère, ils avaient simplement crié leur colère en évoquant le souvenir de ceux qui, il y a maintenant vingt-neuf ans, ont été tués ou portés disparus après le coup d'Etat conduit par le gé-

ral Augusto Pinochet, dont l'aviation a bombardé, le 11 septembre 1973, le palais de la Moneda, où était réfugié le président socialiste chilien, Salvador Allende, élu trois ans plus tôt, qui devait trouver la mort le jour même.

La commémoration du 11 septembre 1973, organisée chaque année par l'Assemblée nationale des droits de l'homme et diverses organisations politiques et sociales, avait été avancée pour éviter le télescopage avec les manifestations organisées dans le monde à l'occasion de l'anniversaire des attentats terroristes qui ont frappé les Etats-Unis il y a un an.

La secrétaire générale du Parti communiste chilien, Gladys Marin, a critiqué « ceux qui utilisent les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis pour minimiser l'importance de cette date pour les Chiliens ». Devant une foule recueillie et émue, elle a lancé que « le premier 11 septembre qui a existé est celui qui, ici, au Chili, a ébranlé l'humanité entière. Et, aujourd'hui, c'est le 11 septembre des attentats

de New York que certains essaient d'utiliser pour occulter toute autre violation des droits de l'homme dans le monde ».

La dirigeante communiste entendait faire écho au souvenir encore vif, pour de nombreux Chiliens, de l'aide et de la bienveillance apportées par l'administration américaine de l'époque aux putschistes. Ce même ressentiment avait conduit la présidente de l'Association des mères de la place de Mai - une association de soutien aux victimes de la dictature argentine (1976-1983) -, Hebe Bonafini, à se déclarer « contente » des attentats contre New York et Washington parce que, « pour la première fois, les Etats-Unis [avaient] à régler la facture pour ce qu'ils ont fait ».

Les attentats du 11 septembre 2001 ont provoqué la mort d'environ 3 000 personnes, soit autant de victimes que les dix-sept années de la dictature d'Augusto Pinochet.

Alain Abellard

Amani Toumani Touré, président de la République du Mali

« Plus que de l'aide, nous demandons de la justice »

ÉLU EN MAI, successeur d'Alpha Oumar Konaré - auquel il avait cédé le pouvoir, en 1992, devenant ainsi l'un des rares militaires africains à s'éclipser après une brève « transition démocratique » pour organiser des élections -, le général à la retraite Amani Toumani Touré - « ATT » pour ses compatriotes - est reçu pendant quatre jours, jusqu'au jeudi 12 septembre, en visite officielle en France. Cette « marque d'amitié et de considération », cent jours après sa prise de fonctions, est perçue par le président comme « une source de fierté pour qui connaît l'orgueil des Maliens ». Le général Toumani Touré, 53 ans, sait cependant que ses compatriotes en France - plus de 100 000, dont une bonne moitié de sans-papiers - espèrent de sa visite une amélioration de leur situation souvent difficile.

Vous venez en France, où manifestent les sans-papiers, et le ministre de l'intérieur français doit se rendre au Mali, en octobre, pour négocier « une filière positive d'immigration ». Comment régler le problème des clandestins ?

Il ne faut pas faire comme si la responsabilité en incombait à nous seuls. Au départ, la France était demandeuse de notre main-d'œuvre. Si, à l'intérieur du Mali, on vous parle de Renault, Peugeot et Citroën, c'est que nombre de mes compatriotes ont passé de longues années ici. A la limite, il s'agit d'une rente de situation : dans certaines régions, notamment dans l'ouest du Mali, venir travailler en France est une tradition, transmise de père en fils. On part pour permettre - grâce à l'épargne renvoyée au pays - la construction d'un château d'eau, d'une route, d'un dispensaire...

Et puis, il ne faut pas se focaliser sur les Maliens en situation irrégulière. Il y en a qui sont non seule-



Le président malien Amani Toumani Touré, actuellement en visite officielle en France, est allé à la rencontre de ses compatriotes, lundi 9 septembre, à Montreuil, dans la banlieue parisienne.

ment en règle mais très bien intégrés. Par exemple, dans notre équipe nationale de football, nous comptons plusieurs joueurs qui sont nés en France et qui sont venus pour la première fois à Bamako pour la Coupe d'Afrique des nations...

Donc, nous sommes ouverts pour discuter avec les autorités françaises des sans-papiers, de l'immigration et de l'intégration. Mais je pense que c'est d'abord un problème individuel qu'il est difficile de régler au niveau gouvernemental. La France a ses contraintes intérieures, mais nous aussi ! La présence de nos compatriotes ici contribue d'une façon prépondérante, bien au-delà de l'aide au développement, à l'amélioration des conditions de vie chez nous, à la sécurité alimentaire et à la mise en place d'infrastructures sociales. Notre préoccupation, naturellement, c'est la défense et la protection de nos populations.

L'épargne que rapatrient les immigrés maliens de France se chiffre à 90 millions d'euros par an, alors que l'aide publique au développement (APD) s'élève à 55 millions d'euros. Le retour de vos compatriotes est-il lié à une augmentation de l'APD ?

Les deux sont complémentaires. Il faut se féliciter que nos ressortis-

sants investissent dans leur pays. En même temps, il ne faut pas être ingrat, alors que certains pays africains dépendent pour 60 % de leur budget de l'APD. Celle-ci nous aide, mais moins à nous développer qu'à maintenir la tête hors de l'eau. Nous avons besoin d'un partenariat nouveau, plus franc, fondé sur des investissements, et qui nous permette de sortir de notre situation d'éternels assistés.

Pour cela, par exemple, les Etats-Unis ne doivent-ils pas cesser de subventionner leur coton, pour laisser une chance au vôtre ?

On l'a répété au Sommet de la Terre, à Johannesburg : le Nord ne peut pas massivement subventionner ses exportations agricoles et, en même temps, vouloir donner des leçons de compétitivité au Sud, qu'il affame. Pour le Mali, qui en est le plus grand producteur d'Afrique subsaharienne, le coton représente 40 % des recettes fiscales et fait vivre 3 millions de ses habitants. Or, aujourd'hui, il faut vendre 3 kilos de coton-graine pour acheter 1 T-shirt ! Seulement 1,5 % des 570 000 tonnes de coton que nous avons produit [en 2001] est utilisé dans le pays, et y reçoit une valeur ajoutée. Tant que cette situation perdure, nous n'aurons aucune chance de nous en sortir. Plus

que de l'aide au développement, nous demandons donc de la justice sociale, et qu'il n'y ait plus « deux poids deux mesures » dans les relations internationales.

Le « nouveau partenariat » ne devient pas non plus crédible tant que des chefs d'Etat africains ovationnent un homme comme Robert Mugabe, le président zimbabwéen, qui chasse de leurs terres des fermiers blancs...

C'est vrai. Comme il est vrai que la réforme agraire est un problème dans plusieurs pays africains. Au Zimbabwe, après l'indépendance, l'aide promise pour le résoudre a-t-elle été versée par ceux qui s'y étaient engagés ? Les responsabilités sont partagées, même s'il est vrai que la manière brutale dont le Zimbabwe conduit sa réforme agraire est gênante. Les Blancs qu'on expulse de leurs fermes sont aussi des Zimbabwéens ! Il ne faut pas se laisser envahir par l'émotion, les passions, mais se concentrer. Car la façon dont la question agraire sera réglée au Zimbabwe va, en bien ou en mal, faire école dans d'autres pays qui auront à résoudre le même problème.

En cette semaine de commémoration des attentats du 11 septembre 2001, qu'est le terrorisme vu d'Afrique ?

Pour nous aussi, c'est une menace, d'autant que la faible capacité institutionnelle de nos Etats nous rend très vulnérables. Mais, surtout, parce que la pauvreté est un terrain fertile pour le terrorisme. Quand vous n'avez plus rien à perdre, vous êtes prêts pour toutes les aventures. Chez nous, on dit : « Le village appartient au chef du village, mais celui qui est prêt à mourir, sa vie lui appartient. » Contre la menace du désespoir, on ne pourra rien.

Propos recueillis par Stephen Smith et Jean-Pierre Tuquoi

Le Congo refuse la comparaison d'un officier supérieur en France

LES « DISPARUS DU BEACH »

- 353 personnes enlevées, en 1999, au port fluvial de Brazzaville - reviennent hanter les relations franco-congolaises. Alors que le président Denis Sassou Nguesso est attendu, la semaine prochaine, pour sa première visite à Paris depuis le sommet franco-africain de 1998, un haut responsable militaire congolais devait se présenter, mercredi 11 septembre, devant la justice française. Ayant installé sa famille à Villeparisis (Seine-et-Marne), titulaire d'un permis de séjour en France, le général Norbert Dabira, inspecteur général des forces armées congolaises, devait être entendu et, selon des sources proches du dossier, mis en examen pour sa complicité présumée dans les « tortures, disparitions forcées et crimes contre l'humanité » qu'instruit, depuis le début de l'année, le tribunal de grande instance de Meaux. Or, mardi soir, les autorités de Brazzaville ont annoncé qu'elles n'autoriseraient pas la comparaison de l'officier supérieur.

Entendu comme témoin assisté, le 8 juillet, le général Dabira avait passé cinq heures pénibles, en présence de son avocat, M^r Jacques Vergès, à expliquer aux deux juges d'instruction de Meaux comment, en mai 1999, des centaines de civils congolais, rapatriés de l'ex-Zaïre par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à la suite d'un appel à la réconciliation nationale lancé par le chef de l'Etat, avaient pu « disparaître », sans qu'il en fût informé. Selon plusieurs rescapés, qui se sont constitués parties civiles avec le parrainage de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), la garde présidentielle a fait le tri des hommes soupçonnés en raison de leur seule appartenance ethnique d'être des miliciens « Ninjas », partisans d'un rival du général Sassou Nguesso, revenu au

pouvoir, en octobre 1997, à l'issue d'une guerre civile. Selon ces témoignages circonstanciés, les hommes enlevés au Beach ont été exécutés sur la berge du fleuve Congo, en contrebas de la présidence.

« La citation du général Dabira n'est qu'un prétexte pour justifier la saisine de votre tribunal », avait lancé, le 8 juillet, M^r Vergès aux magistrats instructeurs à Meaux. Sont, en effet, visés par la plainte de la FIDH, outre l'inspecteur des forces armées congolaises, le commandant de la garde présidentielle, le général Blaise Adoua, le ministre congolais de l'intérieur, Pierre Oba, et le président Sassou Nguesso en personne. En affirmant que la justice congolaise est déjà saisie de toutes les disparitions pendant la guerre civile, les autorités de Brazzaville, qui veulent obtenir de la Cour internationale de La Haye le « dessaisissement » du tribunal de Meaux, cherchent à mettre à l'abri de l'instruction en France le chef de l'Etat et les piliers sécuritaires de son régime.

Si la récente jurisprudence internationale rendait peu vraisemblables des poursuites contre le président congolais et son ministre de l'intérieur, les dégâts politiques de leur mise en cause seront importants. Alors que le chef de l'Etat congolais a insisté pour être reçu à Paris, un mois seulement après son investiture comme vainqueur d'un scrutin présidentiel, ses proches critient un « complot » de l'opposition en exil et dramatisent la rivalité franco-américaine pour le pétrole en Afrique centrale. Ils n'expliquent cependant pas pourquoi le général Dabira, domicilié en France et cité à comparaître au nom de la « compétence universelle » que confère la Convention de New York contre la torture, se dérobe à la justice française.

S. Sm.

Bruxelles s'inquiète des retombées de la crise autrichienne

La chute du gouvernement Schüssel et les risques de surenchère électorale pourraient compliquer les négociations européennes

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les partenaires européens de l'Autriche sont soulagés de la démission du gouvernement Schüssel. Mais, outre qu'ils ne peuvent le dire publiquement, ils préfèrent attendre le résultat des élections de novembre. Alors, espèrent-ils, ils pourront tirer définitivement un trait sur une expérience gouvernementale, avec un parti populiste et d'extrême droite, jugée honteuse pour l'Union européenne.

Une certaine inquiétude se manifeste cependant s'agissant du calendrier. La campagne électorale autrichienne, qui risque d'exacerber les préventions d'une partie de l'électorat contre l'élargissement de l'Union, pourrait peser sur les préparatifs du sommet européen de Bruxelles des 24 et 25 octobre.

Lorsque le parti FPÖ de Jörg Haider était entré au gouvernement autrichien, en février 2000, l'Autriche avait été traitée en paria par ses quatorze partenaires de l'Union. Des sanctions (essentiellement des mesures d'isolement diplomatique) avaient été mises en place. Les ministres FPÖ avaient fait l'objet de diverses manifestations d'ostracisme de la part de certains de leurs collègues.

SILENCE PRUDENT

Ces sanctions avaient été levées le 12 septembre 2000, à la suite d'une recommandation en ce sens du rapport demandé à trois « sages » européens. L'Union avait alors estimé qu'une « vigilance particulière » devait être exercée à l'égard du FPÖ, qualifié de « parti populiste de droite aux caractéristiques extrémistes ».

Tirant la leçon de la situation autrichienne, l'Union avait modifié l'article 7 de son traité, afin de prévoir l'imposition de sanctions contre un Etat membre ne respectant pas les principes fondateurs de l'Union sur la démocratie, les droits de l'homme et la liberté. Compte tenu de l'importance prise à l'époque par la question autrichienne, le silence avec lequel les partenaires de Vienne ont accueilli l'annonce de la démission du gouvernement Schüssel peut surprendre. En réalité, tant à la Commission de Bruxelles que dans diverses capitales européennes, le mot d'ordre est d'attendre la suite des événements, avant de se féliciter du retour d'un gouvernement moins contestable à Vienne.

« Nous souhaitons un gouvernement autrichien stable et pro-européen, mais il n'est pas question d'in-

tervenir publiquement dans le processus démocratique d'un Etat membre », souligne un porte-parole de la Commission. « Nous constatons que l'extrême droite autrichienne, depuis deux ans, a été contenue, et que l'Autriche ne s'est pas comportée d'une manière inacceptable. Nous espérons que les Autrichiens retiendront la leçon », ajoute-t-il.

Ce jugement relativement positif sur les ministres autrichiens membres du FPÖ, en particulier le ministre des finances, Karl-Heinz Grasser, et la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, trouve un écho dans plusieurs capitales européennes.

Jörg Haider et les néofascistes belges

Jörg Haider pense aux alliances que le FPÖ pourrait nouer en Europe, notamment avec le parti belge Vlaams Blok. Au mois de juillet, il a rencontré, en Carinthie, Filip Dewinter, l'un des leaders du parti néofasciste flamand, estimant que les programmes des deux formations présenteraient des convergences. M. Dewinter veut présenter, pour les élections européennes de 2004, un programme commun au FPÖ, au Blok, à la Ligue du Nord italienne et au Parti populaire danois. Immigration, lutte contre la criminalité, promotion de la famille et défense de l'identité européenne contre le « Moloch » communautaire devraient former la colonne vertébrale de ce projet. Autrichiens, Flamands et Italiens ont prévu de poursuivre leur dialogue à Anvers dans les semaines qui viennent. Dans cette ville, les néofascistes rassemblent un tiers des électeurs. Le Vlaams Blok espère étendre ce succès à toute la Flandre et devenir le deuxième parti de la région à l'occasion des prochaines élections. — (Corresp.)

« Les dérapages de la part de membres du gouvernement ont été rares, et, globalement, l'Autriche a tenu son rang au sein de l'Union », reconnaît ce diplomate français. La présidence danoise de l'Union européenne s'est, elle aussi, gardée du moindre commentaire, d'autant que l'actuel gouvernement conservateur du premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, alors dans l'opposition, avait qualifié la position des Quatorze de « ingérence inadmissible dans une élection démocratique ». Pas question donc, pour Copenhague, de faire mine de prendre parti dans le processus électoral autrichien.

Vienne diffère le contrat d'avions de combat Eurofighter

VIENNE

de notre correspondante

Les élections autrichiennes ayant été fixées au 24 novembre, la date du congrès extraordinaire du FPÖ a été avancée au 21 septembre. Ce congrès sera sans doute le plus houleux depuis celui d'Innsbruck, en 1986, où le jeune Jörg Haider avait pris le pouvoir, porté en triomphe par des militants d'extrême droite qui traitaient de « juif » son rival, Norbert Steger.

L'expérience de la participation gouvernementale a changé la donne : le camp des modérés ne se résigne pas si facilement à la défaite. La députée européenne Daniela Raschhofer a pris la tête de la révolte en Haute-Autriche. Dans la région de Salzbourg, le Cercle des petits entrepreneurs du FPÖ déplore « les dommages irréparables causés au pays et au parti » par Jörg Haider et ses amis. « Je ne le comprends plus », déclare le porte-parole du parti sur la santé.

La ligne du FPÖ devrait s'infléchir vers un cours anti-européen beaucoup plus marqué que lorsque ce parti se sentait encore lié par l'accord de coalition avec les conservateurs. Les eurosceptiques peuvent puiser dans un large réservoir de thèmes, auxquels ils n'avaient d'ailleurs pas renoncé depuis deux ans et demi. La montée du chômage, le plus élevé depuis 1945, donne des arguments à ceux qui veulent freiner l'élargissement de

l'Union. Pour plaire à sa base « national-allemande », une composante stable du FPÖ, Jörg Haider peut attiser le ressentiment antislave en réclamant à Prague des réparations pour la minorité allemande expulsée de la région des Sudètes, après la guerre. L'arme d'un veto contre l'adhésion de la République tchèque sera à nouveau brandie pour obtenir la fermeture de la centrale nucléaire de Temelin, sujet d'inquiétude pour de nombreux Autrichiens.

Le refus de l'Union européenne de prolonger l'accord sur les « éco-points » – un système de compensation pour l'accroissement du transit routier – va également alimenter la grogne contre Bruxelles. Le premier cheval de bataille est l'achat controversé d'avions de combat Eurofighter. Après en avoir accepté le principe (sa province, la Carinthie, devait bénéficier de contrats avec les firmes du consortium européen EADS), Jörg Haider a fait volte-face, mais a été précédé sur ce terrain par le Parti socialiste SPÖ.

Elu, mardi, comme tête de liste des conservateurs, M. Schüssel a coupé leur élan en annonçant que le contrat Eurofighter ne pourrait être signé avant la fin de cette législature, et que l'on allait chercher une formule de financement avec le secteur privé.

Joëlle Stolz

D'autant, remarque-t-on de différentes sources, que Wolfgang Schüssel n'a pas exclu formellement un nouvel accord de gouvernement avec le FPÖ.

« Les faits confirment le jugement négatif que nous avons tous de Jörg Haider. Nous n'avons jamais aimé cette coalition et pensions qu'elle ne durerait pas. Nous allons maintenant voir ce que les Autrichiens, dans leur sagesse, vont décider. Heureusement, les sondages semblent être défavorables à son parti », se borne-t-on à constater, à Paris, de source diplomatique. Une certaine inquiétude se manifeste malgré tout dans plusieurs pays s'agissant du « télescopage » de la campagne autrichienne avec le sommet européen de Bruxelles.

Plusieurs diplomates européens craignent, comme le souligne l'un d'eux, « le danger d'une surenchère de M. Haider et de ses amis sur le thème de l'immigration sauvage venue des nouveaux Etats membres, qui perturberait sérieusement des négociations sur l'élargissement déjà passablement compliquées et incertaines ».

Laurent Zecchini

L'affrontement sur la PAC menace l'élargissement de l'Union

Désaccords en série sur les aides futures aux agriculteurs de l'Est

NYBORG (Danemark)

de notre envoyé spécial

Ne pas parler des dossiers qui fâchent. Tel était le mot d'ordre, lors de la rencontre des ministres de l'agriculture, à Nyborg, au Danemark, qui s'est terminée mardi 10 septembre. A deux semaines des élections allemandes, rien ne peut avancer. Les ministres ont donc parlé innovation et recherche.

Toutefois, une ambiance de veillée d'armes règne chez les spécialistes de la politique agricole commune (PAC). Trois dossiers doivent être bouclés : les négociations avec les candidats à l'élargissement – les Quinze doivent s'entendre pour leur faire une offre financière pour la période 2004-2006 ; la réforme de la PAC, présentée en juillet par la Commission, mais dont Paris ne veut pas entendre parler avant 2006 ; enfin, le budget de l'Union entre 2007 et 2013, qui ne sera abordé que vers 2004 mais qui hante déjà les esprits.

Ces sujets, que la Commission voudrait maintenir séparés, menacent de se télescoper. L'affaire risque de tourner à l'affrontement entre Paris et Berlin, même si Jac-

ques Chirac et Gerhard Schröder ont signé à Hanovre, samedi 7 septembre, un armistice sur le sujet.

Premier contributeur net au budget européen, l'Allemagne veut avant tout voir sa facture réduite avec l'élargissement. « Même les Français savent compter. Ils savent que leur situation financière va changer en quelques années », a déclaré la ministre allemande de l'agricul-



« Même les Français savent compter. Ils savent que leur situation financière va changer »
RENATE KÜNAST

ture, Renate Künast. Côté français, on accuse Berlin de vouloir faire l'élargissement sans dépenser un sou de plus. Ce n'est pas la PAC qui coûterait cher dans l'élargissement, indique-t-on au ministère de l'agriculture, mais les fonds structurels qui pourraient exploser pour aider ces pays à rattraper leur énorme retard économique.

Comme ce sujet n'est pas à l'ordre du jour, on l'aborde de biais, en prenant en otage les négocia-

tions sur l'élargissement. Avec les Britanniques, les Suédois et les Néerlandais, les Allemands refusent d'octroyer aux agriculteurs de l'Est les mêmes droits qu'à ceux de l'Ouest. Le débat se cristallise sur les aides directes qui ont été accordées aux paysans de l'Union après 1992 pour compenser la baisse des prix de soutien agricole. Ces pays bloquent pour l'instant les négociations d'élargissement. Un accord doit être trouvé pour faire une proposition aux pays candidats début novembre.

Le commissaire à l'agriculture, Franz Fischler, a eu beau jeu de rappeler, à Nyborg, que les populations des pays candidats diront « non » à leur adhésion, lorsque les référendums annoncés seront organisés, s'ils n'ont pas de paiements directs. Sur le fond, l'Allemagne et ses alliés veulent être certains, si l'on commence à donner aux paysans de l'Est des paiements directs, que ceux-ci seront réduits pour tout le monde après 2006. Bref, ils veulent une PAC réformée, plus économique, et défendent la réforme de Franz Fischler.

Arnaud Leparmentier

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2002

ALTADIS : HAUSSE DE 7,2 % DE L'EBE* SUR LE SEMESTRE

En millions d'euros	15 2001	15 2002	Variation
Chiffre d'affaires économique	1 465	1 539	+ 5,0 %
EBE*	426	457	+ 7,2 %
Résultat d'exploitation	349	378	+ 8,5 %
Résultat net	176	204	+ 15,4 %
Bénéfice net par action (en centimes d'euro)	57,8	67,4	+ 16,6 %

Au cours du premier semestre, le C.A. économique du Groupe Altadis a augmenté de 5 %, la croissance s'étant établie à 6,8 % au deuxième trimestre. Chacune des trois branches d'activités a contribué à cette progression.

L'EBE* a progressé de 7,2 % sur le semestre, enregistrant une nette accélération au second trimestre. L'EBE* de la branche cigarettes a retrouvé le chemin de la croissance, les branches cigares et distribution ayant respectivement bénéficié de l'optimisation des coûts et du rachat du Groupe Burgal en Espagne. Sur la période, le résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 8,5 %.

Le résultat financier enregistré au premier semestre reflète une légère diminution de l'endettement net moyen (848 M€) et la baisse des taux d'intérêt.

En conséquence, le résultat net pour les six premiers mois de l'année s'est accru de 15,4 %.

Au cours du semestre, Altadis a régulièrement opéré à des rachats d'actions. L'A.G. a déjà décidé d'annuler 1 % du capital, ce qui a eu un effet positif sur le bénéfice net par action qui enregistre une hausse de 16,6 %, et a autorisé le rachat de 5 % du capital supplémentaires.

Les restructurations en cours devraient être achevées d'ici la fin de l'année. Le très important plan mis en œuvre depuis plus d'un an et demi en Espagne conduira au départ d'environ 2 000 salariés d'ici à la fin 2002. Les fermetures et ouvertures d'usines prévues par le plan sont, soit déjà réalisées, soit programmées.

*EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Le Groupe Altadis est l'un des leaders de l'industrie européenne du tabac et de la distribution, avec des positions clés dans chacun de ses trois domaines d'activité. N°3 en Europe de l'Ouest sur le marché des cigarettes, n°1 mondial dans le domaine des cigares, Altadis est également l'un des principaux acteurs d'Europe du Sud dans la distribution de proximité. Coté à Paris et à Madrid, Altadis est désormais éligible au PEA.

SERVICE ACTIONNAIRES

Numéro Vert : 0800 196 787
E-mail : relations.actionnaires@altadis.com

www.altadis.com

RELATIONS INVESTISSEURS

Tél. : 01 44 97 62 21
E-mail : relations.investisseurs@altadis.com

CIGARETTES : CROISSANCE DES VENTES GRÂCE À UN MEILLEUR 2^{ÈME} TRIMESTRE

Les ventes de cigarettes ont augmenté de 2,2 %, les cigarettes blondes, qui représentent 62 % du total, étant en hausse de 4,7 %. En Espagne, où le Groupe occupe la position de leader, les ventes de cigarettes blondes d'Altadis ont progressé de 3 % en valeur, malgré une certaine érosion de la part de marché. Sur le marché français des cigarettes blondes, où le Groupe est n°2, les résultats ont été très bons (+ 7,4 %) grâce à l'effet conjugué de la forte augmentation des prix de janvier et de la progression de la part de marché. A l'international, les ventes de cigarettes blondes sont en hausse de 4,6 %. Le Groupe enregistre des gains notables de parts de marché en Allemagne et en Autriche, grâce à Gauloises Blondes, ainsi qu'en Pologne.

CIGARES : RENFORCEMENT DU LEADERSHIP MONDIAL

Les ventes totales ont progressé de 2,1 %, essentiellement grâce aux Etats-Unis, premier marché mondial, où Altadis, déjà leader, a progressé de 7,6 %. Les ventes de cigares cubains souffrent toujours d'une conjoncture moins favorable au tourisme international et aux produits de luxe. Les ventes de mini cigares cubains, qui sont moins sensibles à la conjoncture, enregistrent une très forte croissance en volume. En France, les ventes de cigares s'inscrivent en hausse de 1,6 %, alors que l'évolution des ventes en Espagne a été freinée par les effets de stocks constitués fin 2001.

DISTRIBUTION : INTÉGRATION DU GROUPE BURGAL ET CROISSANCE INTERNE

Les ventes de cette branche ont connu une forte hausse de + 23 %. En effet, les activités hors tabac, qui représentent désormais 53 % du C.A. économique de la branche, ont enregistré une croissance de 42,5 % notamment grâce au rachat stratégique du groupe Burgal, qui permet à Altadis de développer ses activités de transport et de messagerie en Espagne. Les activités tabac ont, pour leur part, enregistré une croissance interne de 7,5 %, les effets de prix et de volumes en étant les principaux moteurs.

PERSPECTIVES

Les résultats satisfaisants du premier semestre 2002, en amélioration depuis le début de l'année, confortent le Groupe dans son objectif de croissance de 8 à 10 % de son EBE* pour l'exercice.

Altadis

FRANCE
SOCIAL

Le premier ministre ne redoute pas une rentrée sociale agitée, en dépit des critiques formulées par l'ensemble des syndicats sur l'assouplissement des 35 heures. « Il n'y a pas de **FOYER MAJEUR D'INQUIÉ-**

TUDE », déclare au *Monde* le conseiller social de Jean-Pierre Raffarin. Au cours de son meeting de rentrée, mardi 10 septembre, à Paris, le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a dénoncé le « **CYNISME**

ÉTINCELANT » du Medef et lancé une mise en garde au gouvernement et au patronat : « *Le temps d'une **FRANCHE CONFRONTATION** est venu.* » Les syndicats, occupés par la préparation des prud'homales,

peinent à présenter un **FRONT COMMUN**. En Europe, les mouvements sociaux se sont multipliés depuis le printemps. Les grandes confédérations se rapprochent désormais du mouvement antimondialisation.

Les syndicats s'activent, le gouvernement affiche sa sérénité

Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a donné le coup d'envoi des meetings de la rentrée sociale, dominée par la dégradation de l'emploi et la préparation des élections prud'homales du 11 décembre. A Matignon, on ne relève pas, pour l'heure, de « foyer majeur d'inquiétude »

« **LE CLIMAT** général n'est pas mauvais. Mais la multiplication des plans sociaux, la remise en cause des 35 heures, les incertitudes sur la réforme des retraites et sur l'évolution de la fonction publique peuvent, à tout moment, constituer un mélange détonnant. » Jean-Luc Cazettes, président de la CGC, ne s'attend pas à une rentrée sociale agitée, contrairement à une majorité de Français (74%) qui prévoient « des mouvements sociaux, des grèves ou des manifestations plus importantes que les années précédentes », selon un sondage BVA à paraître, jeudi 12 septembre, dans *Paris-Match*. Mais il a la conviction, partagée par l'ensemble des syndicats, que la situation s'est beaucoup tendue et qu'il suffit de peu de choses, dans un tel environnement, pour mettre le feu aux poudres.

C'est plutôt du côté des fonctionnaires ou des salariés d'entreprises publiques, interpellés sur la question des effectifs, de l'avenir du service public ou de leurs pensions, que pourrait venir la mobilisation. « Il n'est pas besoin d'être devin pour pronostiquer une sérieuse confrontation » sur les retraites, averti Bernard Thibault en prévoyant une fermeté « sans faille » de la CGT sur ce dossier. Pour l'heure, toutefois, la ren-

trée est surtout marquée par l'emploi. « La situation n'est pas terrible dans les entreprises », note Michel Huc, le patron de la fédération FO des métaux. Les embauches sont limitées au strict minimum. Et quand les gens ont du boulot, ils s'y accrochent. Cela devrait peser durablement sur le climat général. »

Cinq mois après la réélection de Jacques Chirac et la formation du gouvernement Raffarin, qui a fait du social une de ses priorités, la détérioration de la situation économique et la hausse du chômage nourrissent les inquiétudes syndicales à l'approche des élections prud'homales du 11 décembre.

► **L'enjeu des prud'homales.** Ces élections seront au centre des nombreuses réunions publiques

que vont tenir les leaders des cinq centrales dans les mois prochains. La CFCTC et la CFDT ont, comme la CGT, fait le choix de lancer leur campagne électorale à Paris : la centrale chrétienne attend un millier de délégués syndicaux à la Villette, vendredi 13 septembre, et le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, espère réunir plus de 15 000 militants, le 15 octobre, au palais omnisports de Bercy, pour un meeting sur le syndicalisme de proximité. En revanche, M. Cazettes fera une tournée en province, en octobre, à la rencontre des militants d'entreprise.

Le pire, pour un syndicalisme français très affaibli, serait de voir l'absentéisme progresser aux élections du 11 décembre. D'où la nécessité, res-

sentie par tous les leaders, d'aller à la pêche aux voix... Les syndicats sont confrontés à une situation délicate : faire entendre leurs différences, sans exacerber des divisions qui éloignent d'eux les salariés. Cette mission quasi impossible est d'autant plus difficile à mener que certaines confédérations (CFCTC, CGT, FO) voient s'approcher leur congrès confédéral. De plus, globalement satisfaites – CGT exceptée – sur l'harmonisation des smic et généralement hostiles aux modalités d'assouplissement des 35 heures, dans lesquelles elles voient une régression, les centrales syndicales commencent à peine à ajuster leurs stratégies à l'égard du gouvernement.

► **La CGT en panne d'idées.** Bien que son secrétaire général ait fait une rentrée offensive, elle cherche toujours une synthèse entre la contestation et la réforme. Le prochain congrès, qui se tiendra du 24 au 28 mars 2003 à Montpellier, promet d'être redoutable pour Bernard Thibault qui, plus de quatre ans après son élection, ne semble pas avoir trouvé ses marques. En l'absence de réformes internes, les partisans d'un syndicalisme protestataire ont repris confiance. Et devraient contraindre le secrétaire général à durcir ses positions.

► **La CFDT concentrée sur le syndicalisme de proximité.** Le successeur de Nicole Notat n'a rien renié de son héritage, mais François Chérèque peine à se positionner sur le terrain politique, donnant ainsi une impression de flottement. Satisfait sur le smic, il s'est montré critique sur la méthode du premier ministre. « Il ne faudrait pas qu'il y ait un problème de confiance entre le gouvernement et nous », insiste-t-il. La centrale a adopté un profil bas qui ne convient pas à son opposition. Ainsi, la fédération CFDT des transports appelle à une journée nationale d'action, le 28 octobre. La confédération, qui entend obtenir des avancées sur le renouveau des règles sociales (représentativité, etc), s'en tient à la défense d'un syndicalisme de proximité. Et plaide sans succès auprès du Medef pour une négociation sur l'emploi.

► **FO face à la succession de Marc Blondel.** Les partisans et les adversaires de Jean-Claude Mailly, le dauphin – non officiel – de M. Blondel, devraient relancer la guerre de succession après les prud'homales, dans la perspective du congrès de février 2004. Après plusieurs années de syndicalisme de contestation, FO vient de renouer, au niveau confédéral, avec la politi-

que contractuelle et son secrétaire général est très conciliant à l'égard du gouvernement.

► **La CFCTC et la CGC gauchissent leurs discours.** La centrale chrétienne, qui tient son congrès du 12 au 15 novembre à Toulouse, portera à sa tête un nouveau tandem, celui formé par Jacques Voisin et Jacky Dintinger. Les deux hommes ont en commun de savoir durcir le ton face au patronat et au gouvernement. La CGC est dans le même état d'esprit. Les deux « petites » confédérations, en perte de vitesse, jouent gros aux prud'homales.

Du côté des organisations syndicales non confédérées – Union syndicale G10 Solidaires, qui regroupe notamment les syndicats SUD et défend un syndicalisme de transformation sociale, ou l'UNSA, très présente dans le secteur public, et plutôt réformiste –, les prud'homales ne sont pas un véritable enjeu. Mais toute deux sont sur le pied de guerre dans la fonction publique. « Pour éviter 1995, le gouvernement pourrait être tenté de saucissonner certains dossiers. Il a commencé à le faire. Ce qui complique notre tâche », relève, lucide, Gérard Gourguechon (G10 Solidaires).

Claire Guélaud

Les caisses de « Sécu » contre les allègements

Les quatre caisses de Sécurité sociale gérées par les partenaires sociaux, (l'Acoss, la banque de la « Sécu », les branches vieillesse, famille et maladie) ont exprimé leur défiance à l'égard des projets d'allègement de charges en faveur des entreprises prévus par François Fillon, ministre des affaires sociales et du travail, en émettant un avis défavorable. Les représentants de la CGT et de FO ont voté systématiquement contre, la CFDT, la CFCTC et la CGC se sont abstenues. Seule, l'UPA, unique représentant des employeurs depuis le départ du Medef et de la CGPME, a approuvé le projet. La majorité des partenaires sociaux se disent en effet sceptiques sur l'efficacité de cet allègement sur l'emploi et sur son financement, bien que le gouvernement se soit engagé à compenser les pertes de recettes induites pour la Sécurité sociale.

A Matignon : « Pas de foyer majeur d'inquiétude »

A MATIGNON, on ne s'attend pas, a priori, à une rentrée sociale particulièrement chaude. Fin connaisseur du monde syndical, le conseiller social du premier ministre, Dominique Chertier, interrogé mardi par *Le Monde*, prévient toutefois qu'en la matière, « la météorologie est un art difficile ». L'approche des élections prud'homales, souligne-t-il également, pourrait « radicaliser certaines prises de position ». Des « événements extérieurs », tel « un conflit qui amènerait la récession, comme au lendemain de la guerre du Golfe », pourraient aussi modifier la donne. Parmi d'autres paramètres, le comportement de la Bourse est également suivi de près, puisqu'il influera directement sur

la façon dont seront conduites – et perçues – les ouvertures de capital dans les entreprises publiques. Sur ce sujet, M. Chertier mise sur les « garanties » qui seront offertes en matière de retraites pour apaiser la situation à EDF et GDF.

Tout compte fait, le conseiller social note que s'il peut y avoir des « abcès de fixation » en raison d'« une situation économique qu'on pourrait souhaiter meilleure », il n'y a pas, selon lui, de « foyer majeur d'inquiétude ». Concernant les fonctionnaires, M. Chertier note que la rentrée scolaire « s'est bien passée », invoquant la faible proportion des suppressions de postes prévues par le gouvernement. Evoquant le projet de loi

préparé par le ministre des affaires sociales, François Fillon, M. Chertier reconnaît qu'il s'agit d'un « sujet compliqué ». Compte tenu du fait que le gouvernement « ne s'attendait pas à des cris d'allégresse », il estime que « les réactions sont plutôt positives ». Concédaient toutefois que le gouvernement n'a « pas été bon sur la communication » pour valoriser l'augmentation de pouvoir d'achat qui doit résulter de l'harmonisation du smic, le conseiller social de Matignon escompte, là encore, un apaisement, « lorsque chacun aura compris qu'il y a une grosse action en faveur des bas salaires ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Les grandes confédérations européennes se rapprochent du front antimondialisation

IL SEMBLE bien que l'on assiste, depuis quelques mois, à un léger raidissement du paysage syndical européen. Et s'il reste aujourd'hui difficile de mesurer quelle pourrait être son influence sur la situation française, les signes sont là. Il y a d'abord ces trois grèves générales se sont succédées sur le Vieux continent au printemps et à l'été avec, à chaque fois, des centaines de milliers de personnes dans la rue.

L'Italie a commencé en avril avec une gigantesque mobilisation contre la réforme du licenciement. L'Espagne a suivi, mi-juin, pour protester contre une modification du système d'allocation chômage, dont les principes ne sont pas sans rappeler le PARE – plan d'aide au retour à l'emploi – institué en France. Fin juin, c'était au tour de la Grèce, avec, au passage, la mise en minorité du président de la centrale unique CGT, proche du PASOK, sur la réforme des retraites. En Italie, la CGIL a pris la tête de l'opposition contre le gouvernement Berlusconi, tandis qu'outre-manche, la crise couve entre la confédération des syndicats britanniques Trade Union Congress (TUC) et le gouvernement de Tony Blair.

A tout ceci s'ajoute désormais une entrée plus massive de secteurs syndicaux dans le mouvement antimondialisation. En Europe, à la différence de l'Amérique du Nord ou de l'Asie, les centrales traditionnelles étaient jusqu'à présent sur une position de réserve, l'engagement dans le mouvement antimondialisation étant surtout l'apanage des syndicats dits alternatifs, non membres de la CES, tels les COBAS italiens, la CGT espagnole ou les SUD en France. Or un petit tourmant est en train de s'opérer.

La Confédération européenne des syndicats (CES) vient d'en prendre acte en décidant de sa participation active au premier Forum social européen (FSE), déclinaison sur le Vieux continent du fameux forum de Porto Alegre qui se déroulera du 6 au 11 novembre prochain à Florence, en Italie. Cette implication de la CES en tant que telle est inédite : elle s'était contentée jusqu'à présent d'un statut d'observateur à Porto Alegre, manifestant ainsi certaines réticences. Or, lors d'une réunion de préparation qui s'est tenue samedi 7 septembre à Bruxelles, le secrétaire

général de la CES, Emilio Gabaglio, a inscrit sept orateurs auprès du comité organisateur italien et manifesté ainsi un engagement réel. Le Forum social européen de Florence doit tenir conférences et séminaires autour de trois grands thèmes : « globalisation et néolibéralisme », « guerre et paix », « droits des citoyens ».

Autre signe des temps : Verdi, le géant syndical allemand né de la fusion des syndicats des transports, de la banque, de l'assurance, du commerce, de la poste, des

Le Forum social européen veut établir un calendrier précis des actions communes

employés, des médias et de la culture – mastodonte, qui rassemble 3,2 millions de membres outre-Rhin – a prévu de s'investir sur l'initiative de Florence, dans la foulée de son adhésion à Attac-Allemagne. Son secrétaire général fera d'ailleurs le déplacement. Verdi rejoint ainsi IG Metall, le puissant syndicat de la métallurgie allemande, lui aussi à Attac-Allemagne et impliqué de plus longue date dans le mouvement anti-mondialisation. La CGIL italienne devrait également être très présente.

L'un des objectifs principaux du Forum social européen, au-delà des débats, est cette fois d'établir un calendrier précis de campagnes d'action communes sur de grands sujets transversaux comme par exemple la « marchandisation » des services publics. En France, la CGT a finalement décidé de s'impliquer, lundi 9 septembre, en signant l'appel français à la convocation du forum social européen, déjà ratifié par le Groupe des Dix et la FSU. La CFDT, en revanche, bien qu'elle ait assisté aux réunions préparatoires, s'est refusée à le faire. Si elle se rend en délégation à Florence, elle ne pourra donc y être qu'en qualité d'observatrice. Et la centrale de François Chérèque se retrouve de fait en net retrait par rapport à la position de la CES.

Caroline Monnot

Bernard Thibault (CGT) : « Le temps d'une franche confrontation est venu »

RIEN ne manquait. Ni les tracts de soutien aux personnels d'Air France, en lutte contre la privatisation, ni les banderoles « pour la régularisation des sans-papiers » ou « contre la précarité », ni le témoignage de salariées (cadre de PME, emploi-jeune, employée de Disneyland-Paris, ingénieur à EDF, etc.), venues expliquer, à la tribune, les raisons de leur attachement à l'institution prud'homale et de leur engagement syndical. Mardi 10 septembre, par une belle après-midi ensoleillée, plus de 6 000 militants, stoïques et disciplinés, ont participé, au Zénith, au meeting de rentrée de la CGT à Paris. Le secrétaire général de la confédération, Bernard Thibault, a profité de l'occasion pour sortir du silence qu'il avait gardé même au plus fort du débat sur l'augmentation du salaire des ministres.

A l'approche des élections prud'homales, qui se tiendront le 11 décembre, et du 47^e congrès confédéral, fixé en mars 2003, deux échéances décisives pour le syndicalisme, pour la CGT et pour lui-même, M. Thibault ne pouvait qu'adopter un ton offensif. Il l'a fait en prenant pour cible le patronat, qu'il accuse de « cynisme étincelant », et le gouvernement. « Le temps d'une franche confrontation est venu, a-t-il lancé, pour faire les choix politiques et sociaux qui vont marquer notre société pendant les décennies à venir. Tout ne relève pas de la compétence syndicale. Il y a place pour un vrai débat politique. Mais nous avons tous notre mot à dire et nous le dirons. » M. Thibault a ajouté que « le scrutin présidentiel du 21 avril [avait] d'abord fonctionné comme un révélateur puissant et dramatique de la dégradation dangereuse du vécu social d'une grande partie de la société française ».

« La CGT a affirmé et continuera à



Bernard Thibault tenait tribune au Zénith, à Paris, mardi 10 septembre, à l'occasion du meeting de la CGT. A quelques mois des élections prud'homales et du congrès confédéral, le secrétaire général de la centrale syndicale a adopté un ton résolument offensif.

affirmer que l'extrême droite incarne un système de pensée totalement opposé aux valeurs sociales et humaines qui sont au cœur du combat syndical, a solennellement assuré le secrétaire général. Il n'y a aucune place, ni dans notre point de vue ni dans notre pratique, pour le racisme, la xénophobie, l'autoritarisme, la morgue ou l'étroitesse chauvines, l'exacerbation des peurs collectives et la manipulation démagogique des désarrois sociaux. »

MISE EN GARDE SUR LE FN

Il avait auparavant mis en garde contre les risques que font peser, selon lui, sur le monde du travail « l'enracinement géographique du Front national et la diversification de son assise sociale ». « Prenons-y bien garde, a-t-il lancé ; ce mouvement peut évoluer comme il l'a fait en Italie et en Autriche et capter durablement et sans complexe l'adhésion importante des salariés les plus exposés. »

Fort de cette analyse, M. Thibault a indiqué que la CGT n'avait « pas l'intention de rester les deux pieds dans le même sabot ». Défilé de protestation des intermittents du spectacle, le 16 septembre ; journées d'action nationale sur les retraites, les 25 et 26 septembre ; manifestation des électriciens et des gaziers le 3 octobre : le calendrier revendicatif de l'automne est chargé. Le secrétaire général, qui doit animer huit réunions publiques entre le 19 septembre et le 3 décembre, s'est « félicité » de ces mobilisations à venir. Il y voit la preuve que les Français et les salariés « attendent du changement », mais évidemment pas n'importe lequel. « Ce qui est en cause, ce ne sont pas les réformes en soi, mais bien le sens et la portée de ces réformes », a-t-il estimé, ironisant sur le gouvernement qui, « en quelques semaines, a visité beaucoup plus de commissariats, de casernes et de prisons que d'entreprises ». Et d'ajouter ce conseil : « Il ferait bien d'y

C. Gu.

Divisés par les querelles de courants, les députés socialistes tentent de définir une ligne d'opposition

Réunis mercredi 11 septembre pour la première fois depuis leur défaite, les élus PS recherchent une position commune sur les sans-papiers, les 35 heures et les menaces de guerre en Irak

VITE, de l'ordre. Pour la première fois depuis leur défaite électorale, les députés socialistes devaient se réunir à l'Assemblée nationale, mercredi 11 septembre, avant leurs journées parlementaires qui auront lieu à l'Institut du monde arabe, à Paris, les 18 et 19 septembre. Le président du groupe PS, Jean-Marc Ayrault, entend recadrer ses troupes, comme il sait le faire depuis cinq ans.

Les 141 « rescapés » du 16 juin, comme ils s'appellent entre eux, peinent à donner de la voix face à la droite, qu'il s'agisse des 35 heures – sujet tabou depuis que certains ont affirmé que cette réforme-phare du gouvernement Jospin avait « causé l'échec de la gauche » –, de la baisse des impôts, qui ravit les fabusiens mais désole l'aile gauche proche d'Henri Emmanuelli...

Quant aux sans-papiers, l'ancien ministre Jack Lang plaide en faveur d'une « régularisation générale », le député d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), Bruno Le Roux, prône l'arbitrage « au cas par cas », tandis que le porte-parole du PS, Vincent Peillon, a proposé, lundi, la création d'une « commission nationale » qui redéfinirait les critères de régularisation des sans-papiers, en excluant « une régularisation massive ». M. Ayrault espère convaincre ses collègues, mercredi, que cette dernière suggestion est « la bonne »...

A huit mois du congrès du Parti socialiste, le patron des députés

PS préfère « chercher la concorde plutôt que les fractures ». Sur tous les dossiers d'actualité, il ne souhaite « ni fuite en avant, ni tête dans le sable ». Ainsi, mercredi, les élus du PS devaient débattre des sans-papiers, de la rentrée économique et sociale et de la situation en Irak.

« DANS LE FLOU »

Dans un parti déboussolé par l'échec, les débats et les initiatives partent dans tous les sens : le député de la Drôme, Eric Besson, réunira son club Ancrage – auquel viennent de se rallier Martine Lignières-Cassou (Pyrénées-Orientales) et Maxime Bono, député et maire de La Rochelle – à Avignon, les 20 et 21 septembre, avec, comme invités, Martine Aubry, Jean Glavany, et Dominique Strauss-Kahn.

Christian Paul (Nièvre), proche d'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), organise, le 21 septembre

aussi, dans le parc régional du Morvan, la première rencontre du cercle Galilée sur la mondialisation, en présence du porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové, de Christiane Taubira, l'ancienne candidate (PRG) à la présidentielle, des Verts Yves Cochet et Marie-Hélène Aubert, et du porte-parole du PS, Vincent Peillon. « D'ici le congrès, ce sera un coup à gauche, un coup à droite, jusqu'à ce qu'un courant nous permette de naviguer », observe Bernard Rubier, ancien directeur de cabinet de Jean-Jack Queyranne.

Vite, la rentrée parlementaire ! « On est un peu dans le flou, mais c'est parce que le gouvernement n'a fait aucune annonce. Ça ne nous rend pas la tâche facile », râlent Bruno Le Roux. « Le trouble ne va pas durer longtemps. Comme la droite se durcit, le clivage droite-gauche va vite réapparaître », espère Jean-Marc Ayrault. « Ça va

Un agenda parlementaire chargé

Les premiers mois de la session parlementaire, qui s'ouvrira le 2 octobre, s'annoncent chargés. Outre les traditionnels projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement va inscrire à l'ordre du jour du Parlement, d'ici à la fin 2002, le texte du ministre des affaires sociales, François Fillon, visant à réviser les « 35 heures » ; le projet de loi organique sur les juges de proximité, la loi de programmation militaire – qui devait être adoptée en conseil des ministres le 11 septembre – ; le texte de Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, relatif à la sécurité et qui modifiera notamment le régime juridique de la prostitution.

Les parlementaires examineront également la réforme de la Constitution nécessaire à une nouvelle étape de la décentralisation et, dans la foulée, la modification des modes de scrutin. Enfin, la droite entend réviser la loi de « modernisation sociale » de l'ancienne majorité.

Clarisse Fabre

Les parlementaires UDF misent sur leur patience et sur l'usure du gouvernement

Ils font leur rentrée politique dans le Rhône

SAINT-CLÉMENT-LES-PLACES (Rhône)

de notre envoyé spécial

L'UDF attend son heure. Persuadé que le gouvernement fait fausse route à vouloir trop communiquer, le parti de François Bayrou veut apparaître, le temps venu, comme le parti qui aura dit la vérité aux Français. Privés d'action, les centristes se concentrent donc sur leur dernière mission : « Rester en avance sur le domaine des idées », selon le mot de leur seul représentant au sein du gouvernement, le ministre des transports, Gilles de Robien. Réunis du mardi 10 au jeudi 12 septembre à Saint-Clément-les-Places (Rhône) pour préparer la rentrée parlementaire, les élus centristes ont arrêté leur stratégie : parler, sans aller jusqu'à l'espérer, sur la faille du gouvernement.

Reste à savoir comment la mettre en œuvre. Car si « dire la vérité, c'est bien », concède Hervé Morin, président du groupe à l'Assemblée nationale, « encore faut-il se faire entendre ». Et pour se faire entendre, l'UDF ne dispose plus guère que de son temps de parole au Parlement, où sa liberté de ton est totale. Avec 29 députés, et environ autant de sénateurs restés fidèles au parti, les élus centristes ne sont pas utiles au gouvernement pour faire voter ses textes. « Nous n'hésiterons pas à taper du poing sur la table », assure ainsi Maurice Leroy, député de Loir-et-Cher, avant de poursuivre, dans une allusion appuyée à la présence de M. de

Robien au gouvernement : « Nous ne sommes pas tenus dans nos votes par la présence d'une alouette UDF dans le pâté UMP. » Le budget 2003, jugé « fantaisiste » par M. Morin et « peu sincère » par le président de la commission des finances du Sénat, Jean Arthuis, pourrait être une première occasion de « dire la vérité aux Français ».

La décentralisation, aussi. M. Bayrou redoute que la réforme du gouvernement n'aille pas dans le sens de la « simplicité ». Afin de se réapproprier un thème qui lui est cher, l'UDF envisage de défendre une proposition de loi qui pourra éventuellement « inspirer le gouvernement », espère M. de Robien. M. Bayrou donne un an à ses troupes pour retrouver de la voix, avec pour échéance les élections cantonales et régionales du printemps 2004. D'ici là, l'UDF compte sur l'usure de la majorité présidentielle, « qui est en train de rater une chance historique d'entreprendre les réformes qu'attendent les Français », regrette M. Morin. Mais les centristes savent qu'il leur faudra compter sur leur patience. « Nous devons faire des propositions, mais prendre garde à ne pas passer pour les fossyeurs du gouvernement », analyse le député de l'Eure, s'inquiétant par avance des conséquences d'un éventuel échec de l'équipe en place. Les centristes devront donc taper du poing sur la table, mais veiller à ne rien renverser.

Soren Seelow

Matignon veut accroître l'autonomie fiscale des collectivités locales

EN ATTENDANT les nouvelles lois de décentralisation, le gouvernement souhaite faire un geste en faveur des collectivités locales. Dans le cadre de la loi de finances 2003, il pourrait décider de supprimer la règle de liaison qui prévaut dans l'établissement des taux des quatre impôts locaux (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties). Les collectivités sont en effet contraintes de faire évoluer de façon identique le taux de ces quatre taxes.

Matignon pourrait ainsi décider de supprimer, à titre expérimental, cette contrainte, avant que n'intervienne une réforme de l'ensemble de la fiscalité locale. La règle qui impose un taux plafond pour éviter une trop grande disparité de la pression fiscale entre collectivités serait, elle, maintenue. Autoriser les collectivités à fixer librement le taux des quatre taxes

locales favoriserait « une plus grande responsabilité » des acteurs locaux, défend-on au cabinet de Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales. Ce serait « un premier pas symbolique significatif vers une plus grande autonomie fiscale des collectivités », appuie Michel Bouvier, professeur de droit public à Paris-I, spécialiste des finances publiques et auteur d'un rapport sur la fiscalité locale remis au gouvernement Jospin. « Les taux des taxes locales font aujourd'hui preuve d'une grande stabilité. Les collectivités ont désormais acquis une maturité en matière de gestion. Il y a peu à craindre qu'elles n'abusent de la suppression de cette règle de liaison entre les taux », relève-t-il.

Cette règle avait été instaurée en 1980 pour éviter de faire porter l'essentiel du poids de l'impôt sur une catégorie de contribuables, et ainsi empêcher une collectivité ayant un tissu industriel riche d'augmenter de façon inconsidérée

son taux de taxe professionnelle afin de réduire celui de sa taxe d'habitation.

« Si l'on veut que les collectivités puissent développer une vraie stratégie fiscale, encore faut-il qu'elles aient des ressources fiscales significatives à gérer », relève néanmoins ce spécialiste des finances publiques qui défend l'attribution d'un vrai pouvoir fiscal aux élus, allant jusqu'à leur permettre de « créer, supprimer ou modifier un ou plusieurs impôts ». Depuis plusieurs années, on assiste en effet à un renforcement du contrôle de l'Etat sur les finances locales à travers un accroissement de ses dotations, au détriment des ressources fiscales dans le budget des collectivités. L'inversion d'une telle tendance appelle cependant une réforme en profondeur de la fiscalité locale, réforme dont l'ampleur dépendra de la teneur des futures lois de décentralisation.

Laetitia Van Eeckhout

Bataille pour un fauteuil à l'Association des régions de France

Les présidents de gauche contestent l'élection de Gérard Longuet (UDF)

CLOCHEMERLE à l'Association des régions de France (ARF). Cette instance, constituée au lendemain des élections régionales de 1998 et réunissant l'ensemble des régions dites « républicaines » – à l'exception de celles où un accord avait été passé avec le FN (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie, Rhône-Alpes) –, se dirige vers une scission. Les présidents des régions de gauche, après avoir exprimé leur volonté de porter l'affaire en justice, menacent de faire sécession. Dans une lettre adressée, vendredi 6 septembre, au président de l'ARF, Gérard Longuet (UMP-UDF), président du conseil régional de Lorraine, ils annoncent leur refus de « siéger dans les instances » et précisent avoir « suspendu le versement de [leurs] cotisations et avoir donné instruction à [leurs] services de ne plus participer aux travaux de l'ARF ».

A sa création, l'ARF regroupe vingt-deux régions, dont les présidences se répartissent à égalité entre la droite et la gauche. Un accord écrit est alors passé : Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes, obtient la présidence de l'association, moyennant une alternance à mi-mandat en faveur du vice-président, Alain Le Vern (PS, Haute-Normandie). M. Raffarin démissionne de ses fonctions le 23 janvier 2001 et, dès lors, M. Le Vern assure la présidence par intérim.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Entre-temps, la région Rhône-Alpes, après qu'Anne-Marie Comparini (UDF) eut succédé à Charles Millon, a réintégré l'ARF, faisant passer à douze le nombre de régions membres présidées par la droite. Les dernières échéances électorales passées, le bureau de

l'ARF convoque une assemblée générale, le 10 juillet, afin de procéder au renouvellement de ses instances (Le Monde du 12 juillet). L'accord écrit est confirmé devant le bureau, qui réunit, outre M. Longuet, Josselin de Rohan (RPR, Bretagne) et Adrien Zeller (UDF, Alsace), d'un côté, et Jean-Paul Huchon (PS, Ile-de-France), M. Le Vern et Robert Savy (PS, Limousin). Mais, en séance, coup de théâtre : René Garrec (DL, Basse-Normandie) propose la candidature de M. Longuet. M. Le Vern lève la séance ; la gauche, furieuse, quitte la salle, et M. Longuet est élu.

A l'issue de cet épisode, l'ensemble des présidents de gauche dénoncent, dans un communiqué, le « reniement de la parole de Jean-Pierre Raffarin par les présidents de région de droite ». Le lendemain, ils constatent que les serrures du siège de l'ARF ont été changées ! C'est

donc vers la justice qu'ils décident d'engager un recours en contentieux. Pour M. Huchon, « il n'est pas question de céder à la politique du putsch et du fait accompli ». M. Longuet, quant à lui, dit attendre « sereinement qu'une autorité judiciaire dise si la procédure des associations a bien été respectée ». Surtout, il estime plus « cohérent » que le président parle au nom d'une majorité « qui partage l'envie de travailler avec le gouvernement ».

Et c'est bien de cela qu'il s'agit. La gauche n'entend pas « servir de faire-valoir » à l'approbation de projets sur lesquels elle n'aurait aucun moyen de peser. L'éclatement de l'ARF apparaît dès lors inéluctable, privant ainsi le premier ministre d'un partenaire sur lequel il comptait s'appuyer pour relayer ses projets de décentralisation.

Patrick Roger

M. Raffarin élève l'agriculture au rang de « cause d'intérêt national »

RENNES

de notre envoyée spéciale

Les agriculteurs devront, pour l'instant, se contenter d'une vibrante déclaration d'amour. Jean-Pierre Raffarin, lors de la visite au Salon de l'élevage (Space) de Rennes, mardi 10 septembre, a condamné les « accusations injustes » dont les agriculteurs sont victimes et encouragé la réconciliation avec la société française. L'agriculture, « cause d'intérêt national », reste « indispensable à la réussite nationale », selon le premier ministre.

M. Raffarin a donné peu de détails sur les grandes orientations de sa politique agricole, et aucun chiffre. Il a évoqué tous les sujets d'inquiétude des agriculteurs, exprimés par le président du Space et de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer. Il a réaffirmé l'opposition de la France à une révision de la PAC. « Nous sommes d'accord pour une nouvelle PAC en 2006, mais pas pour que la PAC serve de variable d'ajustement de l'élargissement de l'Europe », a-t-il déclaré. Le premier ministre a également rassuré son

auditoire en annonçant des contrats territoriaux d'exploitation (CTE), « plus simples, plus efficaces », et le « renforcement de la prime à l'herbe », par le biais d'un projet de loi sur le développement rural. L'examen des CTE est suspendu depuis début août, pour des raisons budgétaires.

Les agriculteurs devraient pouvoir compter sur le soutien du gouvernement dans leurs relations conflictuelles avec la grande distribution. Ce secteur doit reconnaître « que ceux qui font les produits ont le droit à la dignité de vivre de leur métier ». Enfin, sur le dossier des retraites agricoles, « nous ferons en sorte de tenir dans le temps les décisions qui ont été engagées », a déclaré M. Raffarin. Selon la FNSEA, il manque au moins 106 millions d'euros pour honorer ces retraites.

Ce discours a été apprécié. Pour M. Lemétayer des « choses importantes » ont été dites. Il attend désormais « le budget et les priorités » du gouvernement.

Ga. D.

DÉPÊCHES

- **OUTRE-MER : le projet de loi-programme sur l'outre-mer** sera transmis pour avis aux assemblées locales fin octobre, présenté au conseil des ministres en décembre, puis déposé au Parlement avant la fin de l'année. Ce texte prévoira notamment des exonérations de charges sociales, ainsi qu'un système de défisicalisation. A l'issue d'une réunion avec une quarantaine d'élus des DOM-TOM, mardi 10 septembre, qui portait également sur la réforme de la décentralisation, la ministre de l'outre-mer, Brigitte Girardin, a accepté le principe de l'assemblée unique « à condition que la population consultée donne son accord ».
- **SANS-PAPIERS : François Hollande, premier secrétaire du PS, a demandé, mardi, la mise en place d'une « commission nationale »** pour étudier les situations individuelles des sans-papiers « dans un esprit de responsabilité et d'humanité ».
- **HOMMAGE : Jacques Chirac présidera, jeudi aux Invalides, la cérémonie militaire organisée en hommage au colonel Henri Rol-Tanguy, décédé lundi 9 septembre (Le Monde du 11 septembre).**

Le marais n'est pas un quartier parisien !

Le site officiel du tourisme

www.En Pays de la Loire.com

Vous êtes déjà partis

SOCIÉTÉ

TERRORISME

La France « ne paraît pas être la priorité d'Al-Qaïda », selon Pierre de Bousquet de Florian, **LE NOUVEAU PATRON DE LA DST** (direction de la surveillance du territoire), le contre-espionnage français. Mais il res-

te sans doute « **DE PETITES ÉQUIPES SUSCEPTIBLES DE SE MOBILISER et de frapper le moment voulu** » qui n'ont « pas toutes été repérées ». M. de Bousquet de Florian, 48 ans, qui s'explique au *Monde*

pour la première fois, est un proche de Jacques Chirac, nommé en juillet. Il souligne que la France **S'EST INTÉRESSÉE DÈS 1995** aux filières afghanes, et cette solide connaissance du milieu a contribué aux bon-

nes relations avec les Américains, qui ont autorisé la DST à **ENTENDRE LES SIX FRANÇAIS** à Guantanamo. Pour lui, le financement d'Al-Qaïda passe par des associations caritatives islamiques.

Al-Qaïda peut frapper « le moment voulu », selon le patron de la DST

Pierre de Bousquet de Florian, nommé en juillet à la tête de la direction de la surveillance du territoire (DST), le contre-espionnage français, explique que si la France n'est pas « la priorité » des réseaux Ben Laden, il redoute leur rapprochement avec des intégristes salafistes algériens

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par le directeur de la DST. **Un an après le 11 septembre, la DST est-elle parvenue à cerner les contours du terrorisme islamiste ?**

Plutôt qu'évoquer l'année écoulée, je crois judicieux de se reporter une dizaine d'années en arrière, depuis que les services de sécurité français s'intéressent de près aux mouvances islamistes. Le fait est méconnu, mais dès 1995, nous avions pris le soin de suggérer l'ouverture d'une information judiciaire portant sur les filières du terrorisme en liaison avec l'Afghanistan. Cela nous a offert un cadre juridique, toujours opérationnel aujourd'hui, qui nous a permis d'emmagasiner de précieuses informations.

Comment êtes-vous tombé sur cette filière afghane ?

C'est à la suite de l'attentat commis à Marrakech en 1994, lorsqu'il s'est avéré que les jeunes gens, issus de La Courneuve, qui avaient tué deux touristes espagnols et qui avaient l'intention de commettre plusieurs actions terroristes au Maroc, avaient séjourné, pour nombre d'entre eux en Afghanistan. Puis, en 1995, pendant la campagne d'attentats en France, il est apparu que l'un des cadres du GIA, Aït Ali Belkacem, avait été stagiaire en Afghanistan.

On a eu à cette époque-là plus qu'une intuition. Le voyage en Afghanistan faisait partie des grands fondamentaux du terrorisme islamiste. Cela ressort des éléments de parcours type que l'on a pu établir.

A quoi ressemble ce cursus type du point de vue français ?

Il s'agit la plupart du temps de jeunes hommes algériens, tunisiens, marocains ou français d'origine maghrébine. Ils peuvent appartenir à des familles bien intégrées et avoir un bon niveau de formation ou d'études. A un moment, il y a une rupture avec la famille, un passage par Londres, puis ils gagnent l'Afghanistan via le Pakistan. En Afghanistan, ces garçons séjournent plusieurs mois pour subir à la fois un conditionnement intellectuel, religieux, un entraînement physique puis un apprentissage de techniques militaires, le maniement d'armes, la gestion des explosifs et des moyens de communication. Quelques mois après, ils reviennent en Occident, en Europe bien souvent,



Pierre de Bousquet de Florian, en septembre 2001, lorsqu'il était encore préfet de la Mayenne. Pour le nouveau responsable du contre-espionnage, la France ne semble pas la priorité d'Al-Qaïda, mais les liens de l'organisation avec les radicaux salafistes algériens lui semblent lourds de menaces.

auréolés de la gloire du combattant. Ils se retrouvent alors bien souvent dans de petits groupes avec ceux qui ont fait la même expérience qu'eux.

« Les Américains nous ont permis d'aller « débriefier » nous-mêmes les six Français détenus à Guantanamo »

Comment fonctionnent-ils ?

De manière très professionnelle. Ils sont en large partie autonomes sur le plan financier : ils subsistent grâce à la délinquance, les braquages, la reproduction des cartes de crédit, voire, on a un exemple assez récent, la contrefaçon de vêtements de marque. Les membres de ces groupes sont chargés du repérage des objectifs.

Par ailleurs, on trouve toujours le même recours à des référents religieux qui sont leur guide spirituel, soit Oussama Ben Laden lui-même, soit Abou Qutada à Londres, ou Abou Hamza. Ils sont enfin très au fait des technologies modernes : informatique, Internet, téléphone satellitaire.

Quelle est leur marge de manœuvre ?

A part les grandes actions spectaculaires et coordonnées par l'en-

tourage direct de Ben Laden, elle est très grande. Autant les ordres de passer à l'action sont donnés par des référents en Afghanistan autant le choix des cibles, le *timing* ou les moyens semblent toujours décidés sur le plan local. Il faut aussi insister sur la mobilité de ces groupes, dont les membres voyagent en Europe – avec des faux papiers –, se contactent...

Comment avez-vous établi ce cursus type ?

D'abord, c'est le fruit de dix ans d'enquête. Et puis, plus récemment, grâce aux auditions des six Français détenus à Guantanamo et que nous avons pu interroger, en présence d'enquêteurs américains.

Ont-ils collaboré ?

Ils nous ont dit un certain nombre de choses. On a toutefois toujours un petit doute quand on sait que dans la formation qu'ils ont reçue en Afghanistan, ils ont aussi appris des techniques de désinformation, de résistance à l'interrogatoire.

Quel est leur profil ?

Ce ne sont pas des dirigeants d'Al-Qaïda, plutôt des fantassins, des exécutants.

Les Etats-Unis constituent la première cible d'Al-Qaïda, la France n'arrive-t-elle pas loin derrière ?

La France ne paraît pas être la priorité d'Al-Qaïda, ce sont les Américains, et ensuite Israël. Mais il faut rappeler que lorsque les islamistes ont commis des attentats anti-américains en Afrique, à Dar es-Salam et à Nairobi, ils avaient

fait auparavant des reconnaissances dans toute la région sur les intérêts français, anglais et américains. Au niveau de la préparation, ils se donnent toujours la possibilité de choisir une autre cible.

Pour la France n'y a-t-il pas toujours un risque spécifique lié à la situation en Algérie ?

Le danger, c'est qu'il y a aujourd'hui un vrai rapprochement entre le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), qui agit sur le territoire algérien, et les gens d'Al-Qaïda. Ces derniers sont en relation avec l'émir de la 9^e région algérienne (le Sud) Ben Mokhtar, surnommé « l'insaisissable ». Ce rapprochement peut constituer une menace : l'amalgame mêlant la vieille idée de la France coloniale, la mauvaise opinion qu'ont un certain nombre de jeunes Français d'origine maghrébine de la situation au Proche-Orient, une éventuelle guerre contre l'Irak, sont potentiellement explosifs.

Que sait-on des Français revenus d'Afghanistan ?

Il y a eu plusieurs dizaines de jeunes gens qui sont allés en Afghanistan et qui sont revenus en Europe et en France. Quand la coalition a frappé sur l'Afghanistan, elle a atteint l'épicentre d'Al-Qaïda et en a dispersés les équipes, dont certaines sont revenues en Europe. Donc, il n'y a aucune raison pour que nous n'ayons pas sur le territoire national des petites équipes susceptibles de se mobiliser et de frapper le moment

voulu. Nous ne les avons pas toutes repérées.

Y a-t-il toujours des camps d'entraînement d'Al-Qaïda en Afghanistan ?

Non, je pense que les bases ont été démantelées. Toutefois, si l'on a détruit Al-Qaïda en Afghanistan, cela ne veut pas dire que l'on a détruit l'organisation elle-même.

Comment s'organise la coopération avec l'étranger, notamment les services secrets pakistanais, réputés proches des talibans ?

Au Pakistan, comme ailleurs, il y a plusieurs services de renseignement. Certains ont effectivement travaillé pendant des années avec les talibans, il y en a qui ont moins travaillé, d'autres qui n'ont pas travaillé du tout. Le principal, l'ISI, était effectivement très lié au régime précédent.

Depuis le 11 septembre, ces services ont reçu l'instruction de travailler contre les organisations terroristes islamistes. C'est notamment l'ISI qui a la maîtrise de l'enquête sur l'attentat de Karachi. Même si on a vu d'autres services arriver dans le dossier, ce n'est pas toujours évident. Il est vrai qu'on peut encore avoir quelques doutes sur la volonté d'aboutir de certains agents.

Comment s'organise la coopération avec les autorités américaines ?

Elle est excellente. Nous sommes en relation quotidienne, pour ne pas dire bi-quotidienne, à la fois avec la CIA et le FBI. Outre l'aide décisive que nous avons apportée pour arrêter Zacharias Moussaoui, je crois savoir qu'ils ont attaché une certaine qualité aux renseignements qu'on a pu leur fournir. Nous leur donnons beaucoup d'informations, mais je peux vous assurer qu'en retour ils font de même. Les Américains ont renvoyé l'ascenseur !

Je crois que le 11 septembre les a rendus plus modestes. Ils nous ont même permis d'aller « débriefier » nous-mêmes les six Français détenus à Guantanamo ce que, soit dit en passant, les Russes n'ont toujours pas pu faire.

Et la coopération avec les pays européens ?

A la suite des attentats du 11 septembre, on a vu se multiplier les réunions multilatérales dans le cadre des structures internationales. Mais nous privilégions, depuis une dizaine d'an-

nées, les relations bilatérales, avec des services homologues, qui sont beaucoup plus efficaces au niveau opérationnel.

Que sait-on du financement d'Al-Qaïda ?

Il faut distinguer le financement des groupes eux-mêmes, qui ont des ressources autonomes, de l'organisation d'Oussama Ben Laden. Cette dernière dispose toujours de sommes considérables. Elles proviennent dans leur immense majorité de donateurs privés par le truchement des associations humanitaires. Il s'agit de riches musulmans de la zone arabo-persique, notamment d'Arabie saoudite. Il s'agit de personnalités, parfois haut placées dans la hiérarchie étatique et ministérielle. Pensent-ils financer du caritatif ou savent-ils qu'ils aident un mouvement terroriste ? Ce qui est sûr, c'est que cela représente des sommes très importantes.

« Malgré la destruction d'Al-Qaïda, la menace terroriste est à la fois persistante et planétaire »

Vous reprenez à votre compte les critiques de Laurent Murawiec, l'analyste français, conseiller privé du gouvernement américain, qui a présenté en juillet l'Arabie saoudite comme un ennemi des Etats-Unis ?

Non, lui a clairement mis en cause l'Arabie saoudite, ce que je ne fais pas. A aucun moment on n'a pu établir un financement volontaire d'Al-Qaïda par l'Arabie saoudite ni un Etat de la région. Je crois que la plupart des donateurs sont de bonne foi. Lorsqu'ils versent de l'argent, ils n'imaginent pas forcément financer des réseaux terroristes mais pensent aider à la propagation de l'islam dans le monde. C'est tout le problème de ces nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) qui, sous couvert d'actions caritatives, financent, et parfois fournissent la logistique, aux terroristes.

Si l'on parvient à casser ce système, on aura gagné beaucoup. Pour cela, il faut absolument continuer à agir sur ces Etats arabo-persiques. Le problème, c'est que des ONG qui financent Al-Qaïda font aussi parfois de véritables actions caritatives.

Comment évaluez-vous l'état de la menace terroriste ?

Je dirais que, malgré la destruction de l'épicentre d'Al-Qaïda, elle est à la fois persistante et planétaire. On voit notamment qu'elle se déplace vers d'autres zones géographiques : le Caucase, l'Asie (Philippines, Indonésie, Malaisie...), la corne de l'Afrique, l'Afrique du Nord et, bien sûr, l'Europe, où se sont réfugiés des islamistes contraints de fuir l'Afghanistan, et qui s'ajoutent à ceux qui étaient déjà en place. On a là des groupes d'individus, y compris en France, susceptibles de passer à l'action.

Avez-vous suffisamment de moyens ?

Oui, la DST n'a pas à se plaindre. Outre un redéploiement de personnel, le service a bénéficié du renfort de plusieurs dizaines de fonctionnaires plus quelques « contrats particuliers » (linguistes, ingénieurs, informaticiens...). De plus, le gouvernement prévoit l'affectation de 200 fonctionnaires supplémentaires pour le renseignement, comme l'a annoncé le ministre de l'intérieur.

Propos recueillis par Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

PROFIL UN PROCHE DE JACQUES CHIRAC

Selon son propre aveu, Pierre de Bousquet de Florian a découvert le monde du renseignement au mois de juillet, après sa nomination par le conseil des ministres à la tête de la direction de la surveillance du territoire (DST) en remplacement du préfet Jean-Jacques Pascal (*Le Monde* du 4 juillet). Né le 12 juin 1954 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. de Bousquet de Florian avait jusque-là connu un parcours classique de haut fonctionnaire auquel la confiance du président de la République Jacques Chirac a donné un nouvel élan.

A sa sortie de l'Ecole nationale d'administration (promotion Henri-François d'Aguessau 1980-1982), il devient le directeur de cabinet du préfet de l'Indre (1982-1983), puis chef de cabinet du préfet de la région Ile-de-France jusqu'en mai 1985. Après un passage de treize mois à la sous-préfecture d'Yssingaux (Haute-Loire), il rejoint en juin 1986 le cabinet de garde des sceaux du gouvernement de cohabitation dirigé par Jacques Chirac, Alain Chalandon.

La victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1988 provoque son départ momentané pour le secteur privé. Il occupe au sein du groupe Elf-Aquitaine le poste d'adjoint au directeur des relations publiques. En mars 1994, il est nommé sous-préfet d'Aix-en-Provence (Bouches-

du-Rhône). Aux lendemains de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République en mai 1995, il rejoint l'Élysée, où il conseille, pendant près de quatre ans, le chef de l'Etat, sur les questions de décentralisation, d'aménagement du territoire et les départements d'outre-mer. En avril 1999, il devient préfet de la Mayenne.

Le nouveau responsable de la DST indique avoir passé l'été à étudier les dossiers de son nouveau service. La lutte antiterroriste y occupait une place privilégiée. Un an après le 11 septembre, la menace reste réelle, aux yeux du contre-espionnage français, qui concentre la plupart des instructions judiciaires visant des groupes islamistes. Selon M. de Bousquet de Florian, qui a renforcé les effectifs affectés à l'antiterrorisme, les autres missions traditionnelles de la DST ne doivent pas pour autant être négligées. Il cite pêle-mêle la protection des sites sensibles, telles les centrales nucléaires, et celle du patrimoine économique, menacé par l'espionnage industriel dans lequel les ennemis d'aujourd'hui n'ont plus forcément à voir avec ceux d'hier. « J'avais encore en tête l'image d'un service spécialisé dans la lutte contre l'URSS et les pays satellites. La DST n'a aujourd'hui plus rien de commun avec ce passé récent. »

P. Ce. et F. Lh.

Près de 300 enquêtes préliminaires et 30 informations judiciaires

Depuis un an, les services antiterroristes ont multiplié les arrestations dans la mouvance islamiste. Le parquet de Paris a ouvert près de 300 enquêtes préliminaires et une trentaine d'informations judiciaires.

● **Le réseau Beghal.**

Ouverte le 10 septembre 2001, soit la veille des attentats aux Etats-Unis, une information judiciaire a permis de démanteler un réseau islamiste animé par un Franco-Algérien de 35 ans, Djamel Beghal. Arrêté en juillet 2001 à Dubaï, aux Emirats arabes unis, et extradé en France le 30 septembre 2001, Djamel Beghal est soupçonné d'avoir projeté, avec une demi-douzaine de complices, un attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Il devait être perpétré par Nizar Trabelsi, un Tunisien, ancien footballeur professionnel en Allemagne, lui-même arrêté en Belgique. Djamel Beghal a séjourné en Afghanistan, où il aurait pris ses ordres début 2001 directement auprès d'Abou Zoubeida, un adjoint d'Oussama Ben Laden.

● **L'homme aux chaussures piégées.**

Le 22 décembre 2001, Richard Reid, un citoyen britannique avait été maîtrisé à bord du vol Paris-Miami d'American Airlines

alors qu'il tentait d'activer des explosifs dissimulés dans ses chaussures, qui n'avaient pas été détectés à l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle où il avait embarqué.

Dans cette enquête, plusieurs complices de Richard Reid ont été arrêtés, notamment deux Français de Mantes-la-Jolie (Yvelines) qui auraient séjourné dans un camp d'entraînement de l'organisation intégriste Lashkar, située au Cachemire pakistanais. Selon les enquêteurs américains, Richard Reid aurait été en contact en Afghanistan avec Djamel Beghal et Zacarias Moussaoui, le Français – détenu aux Etats-Unis – soupçonné d'avoir été le vingtième pirate de l'air. Sa participation aux attentats avait été empêchée par son interpellation quelques semaines auparavant en raison de sa situation irrégulière sur le territoire américain.

● **L'attentat de Karachi.**

Le Lashkar est aussi soupçonné d'avoir organisé l'attentat à la voiture piégée qui a tué onze ingénieurs et techniciens français de la Direction des constructions navales de Cherbourg, le 8 mai à Karachi, au Pakistan. Des enquêteurs français se sont rendus sur place, sans résultats probants pour le moment.

● **Les tueurs de Massoud.**

En novembre 2001 puis au mois de janvier, un Algérien et trois Franco-Tunisiens ont été arrêtés à Paris dans le cadre de l'enquête sur les préparatifs en Europe de l'assassinat en Afghanistan du commandant Ahmad Shah Massoud, qui avait précédé les attentats de New York et Washington, le 9 septembre 2001.

Les trois suspects auraient fourni de faux passeports belges aux tueurs du commandant Massoud, deux faux journalistes partis de Londres.

● **Le projet d'attentat à Strasbourg.**

Les policiers français enquêtent sur un groupe d'islamistes suspects d'avoir préparé un attentat à Strasbourg, qui devait avoir lieu à la fin de l'année 2000, contre la cathédrale ou le marché de la ville. Parmi les personnes interpellées, deux ont affirmé avoir rencontré Zacarias Moussaoui en Afghanistan, et l'un d'eux a dit avoir été en rapport avec Richard Reid. Dans ce dossier, les juges français pensent aussi détenir un proche d'Oussama Ben Laden en la personne de Mohamed Bensakhria, Algérien de 34 ans arrêté en juin 2001 à Alicante, extradé et écroué le 12 juillet en France et qui aurait été le cerveau du projet.

La directrice de la prison de Ploemeur limogée après une deuxième évasion en moins d'une semaine

Un détenu s'est échappé mardi du centre de détention en se dissimulant dans un carton. Le garde des sceaux, Dominique Perben, a annoncé la création d'un « état-major de sécurité »

L'INCIDENT tient presque du camouflet pour le ministère de la justice. En moins d'une semaine, le centre pénitentiaire de Ploemeur (Morbihan) a été le théâtre de deux évasions, commises vendredi 6 et mardi 10 septembre. Après la première double évasion réussie grâce à des complicités extérieures, c'est tout simplement par la grande porte, dissimulé dans un carton embarqué sur un camion, qu'un troisième détenu s'est fait la belle, mardi dans la matinée. Le garde des sceaux, Dominique Perben qui s'était rendu sur place après les événements de vendredi, a très vivement réagi à l'annonce de ces nouveaux « dysfonctionnements » : il a immédiatement décidé le limogeage de la directrice de l'établissement et annoncé la création d'un « état-major de sécurité » interne à la direction de l'administration pénitentiaire.

C'est lors de la distribution du repas de midi, mardi 10 septembre, que les surveillants du centre pénitentiaire ont constaté l'absence d'Adelrazack Romdhane, 38 ans, qui travaillait le matin aux ateliers.

L'enquête a démontré que le détenu, en détention provisoire pour viol depuis août 2001, a facilement trompé la vigilance du personnel : profitant du va-et-vient des entreprises pourvoyeuses de travail en prison, il s'est glissé dans un carton d'assez grande taille (1,1 m sur 80 cm), a demandé à un complice de le fermer avec un fil plastique, s'est fait hisser sur une palette puis embarqué dans un camion d'une société qui sortait de l'établissement. Il n'a plus eu qu'à percer l'emballage et à sauter du véhicule dès que les portes de la prison ont été passées. Ironie du sort, il a ensuite été aperçu par un surveillant de la prison, vers 13 h 30, dans les rues de Quimperlé, mais celui-ci ne s'est pas méfié, pensant qu'une permission de sortie avait dû lui être accordée.

« COMMUNICATION MALHONNÊTE »

Cette dernière évasion intervient après la rocambolesque escapade de deux détenus, qui ont réussi à escalader le mur d'enceinte avec l'aide de complicités extérieures, vendredi 6 septembre. L'opération s'est déroulée en quelques minutes

en début de matinée : armés et encagoulés, trois individus ont réussi à neutraliser un surveillant posté dans un mirador, puis ont lancé une échelle de corde à Ahmed Youssif Saïd, 26 ans, et Salah Ghemit, 27 ans, qui avaient déjà réussi à franchir deux murs de barbelés, à l'aide de draps noués. Les cinq hommes se sont ensuite enfuis à bord de deux véhicules qui les attendaient dehors.

Qualifiant cette évasion d'« événement grave », le garde des sceaux, Dominique Perben, s'était immédiatement rendu sur place, en signe de fermeté. La nouvelle belle de mardi l'a décidé à employer la manière forte : il a ainsi limogé la directrice de l'établissement, Véronique Bouchard, qui assurait seule, depuis un an, la direction du centre pénitentiaire, qui compte 230 détenus pour 180 places. Dans la foulée, le ministère de la justice a créé un « état-major de sécurité », interne à la direction de l'administration pénitentiaire, réorganisant ainsi les bureaux chargés de prévenir et de gérer toute évasion.

Devant l'accumulation des inci-

dents, le dossier des prisons commence à susciter une certaine nervosité à la chancellerie. Le limogeage de la directrice de Ploemeur intervient ainsi après le vrai-faux débarquement de l'ancien directeur de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, Alain Jégo. Dominique Perben avait en effet annoncé qu'il se séparait du directeur de la Santé, après l'évasion par ruse, mi-août, d'un détenu basque puis la découverte d'explosifs sous la cuvette des toilettes d'une cellule d'isolement, jeudi 5 septembre (*Le Monde* du 7 septembre). Or la mutation de M. Jégo pour la direction régionale de l'administration pénitentiaire de Dijon, annoncée au *Journal officiel* du 6 août, est intervenue bien avant les graves incidents de la fin de l'été... Le syndicat pénitentiaire FO-direction a immédiatement dénoncé « la communication médiatique approximative et malhonnête » du garde des sceaux, obligeant la chancellerie à plaider le « malentendu » et à avouer que le départ de M. Jégo ne constituait en rien une sanction.

Cécile Prieur

Nicolas Sarkozy revient sur sa décision de ne pas expulser un père de famille algérien

Cherif Bouchelaleg est rattrapé par la double peine

LE RÉPIT de Cherif Bouchelaleg, victime de la double peine et sauvé in extremis d'une expulsion au début du mois de juillet, aura été de courte durée. Ce père algérien de six enfants français, qui vit en France depuis vingt ans, avait vu son arrêté d'expulsion abrogé par Nicolas Sarkozy le 16 juillet. Depuis, il attendait la délivrance d'un titre de séjour. Mais le ministère de l'intérieur vient de faire volte-face en demandant à nouveau la réunion d'une commission d'expulsion.

Arrivé en France à l'âge de 11 ans, marié à une Française et père de six enfants âgés de 3 mois à 9 ans, le menuisier algérien avait été condamné plusieurs fois pour des faits mineurs à de courtes peines. Les magistrats n'avaient pas ordonné son éloignement, mais, au vu des troubles psychiques dont souffrait cet homme de 32 ans, le soumettaient à une obligation de soins psychiatriques. Le 11 juin, M. Bouchelaleg sortait de prison grâce à une libération conditionnelle. Une semaine plus tard, le ministère prenait un arrêté d'expulsion malgré un avis défavorable de la commission ad hoc. Le 2 juillet, la police l'interpellait sur son lieu de travail et le plaçait en centre de rétention à Lyon.

Neuf jours plus tard, la cour d'appel de Lyon remettait en liberté le menuisier algérien. Il devait embarquer le 13 juillet pour Alger. La Place Beauvau faisait alors machine arrière et abrogeait l'arrêté. Entretemps, un mouvement de solidarité avait été lancé par la Campagne nationale contre la double peine. Elus locaux, députés et sénateurs de gauche comme de droite étaient intervenus auprès de Nicolas Sarkozy et de Jean-Pierre Raffarin afin que l'expulsion ne soit pas exécutée.

Des personnalités comme François Bayrou (UDF) et Etienne Pinte (UMP) se prononçaient contre la

double peine et proposaient une réforme de la législation (*Le Monde* du 13 juillet). Cette condamnation complémentaire, qui impose aux étrangers ayant purgé une peine de prison d'être punis une seconde fois par une expulsion du territoire français, frappe des dizaines de milliers de familles. Le sort de M. Bouchelaleg semblait réglé.

« COMPORTEMENT DÉLINQUANT »

Coup de théâtre le 31 juillet : en réponse à un précédent courrier, Etienne Pinte recevait une lettre de Nicolas Sarkozy l'informant avoir mis en œuvre une nouvelle procédure d'expulsion. Le ministre y fait état d'une nouvelle condamnation qui traduit la « réitération d'un comportement délinquant » et constitue « un motif déterminant » pour revenir sur sa décision. Pourtant, le 5 août, à la suite d'une intervention de Jack Lang, le ministre confirmait que l'arrêté d'expulsion était abrogé et que l'Algérien se verrait « prochainement remettre son titre de séjour valable jusqu'au 21 septembre 2006 ». Le parapheur de M. Sarkozy semble avoir commis quelques incohérences.

« C'est une fois de plus la preuve que la machine du ministère de l'intérieur fait toujours son travail de déportation organisée », s'emporte Jean Costil, de la Cimade. Il en veut pour preuve que la « nouvelle » condamnation invoquée dans le courrier du ministre a été prononcée en juin « pour des faits antérieurs et toujours sans gravité qui sont une bagarre familiale ». Au cabinet du ministre, on justifie la première abrogation par une « erreur de procédure » contenue dans l'arrêté. M. Bouchelaleg, sonné, avoue ne pas « oser dire à ses enfants que c'est reparti et foule en l'air leur rentrée scolaire ».

Sylvia Zappi

Un médecin comparait pour l'empoisonnement de la fille de son épouse



LE DOCTEUR Haitham Kazkaz est un personnage plutôt falot. Comparé libre devant la cour d'assises de Paris ce mardi 10 septembre, il paraît mal à l'aise, un brin timide, dans son costume couleur bronze, visiblement trop large pour lui. A le voir, on imagine mal comment ce Syrien de 43 ans, venu en France pour perfectionner sa médecine et qui exerce toujours à Riom (Puy-de-Dôme), a pu se rendre coupable du crime d'« empoisonnement » et de divers autres délits connexes qui lui sont reprochés.

Les faits remontent à l'année 1990. Haitham Kazkaz, qui s'est marié quelques mois plus tôt avec une aide-soignante prénommée Liliane, exerce son activité de chirurgien à l'hôpital de Wissembourg (Bas-Rhin). Les jeunes mariés vivent une histoire sans problème, si ce n'est les crises d'hypoglycémie dont souffre régulièrement Caroline, 9 ans, fille de Liliane, née d'un premier mariage, qui perturbent la vie quotidienne. La gamine voit plusieurs spécialistes en diabétologie et est même opérée du pancréas, avant qu'un médecin de l'hôpital Necker de Paris attribue la survenue de ces crises, qui auraient pu être mortelles, à des injections d'insuline et alerte le parquet. Rapidement, l'enquête met en cause la mère de l'enfant, soupçonnée d'être atteinte du syndrome de Münchhausen par procuration (SMPP), une affection

psychiatrique qui conduit des parents à provoquer une maladie chez leur enfant afin de le maintenir sous dépendance psychologique. Le portrait de Liliane Kazkaz, esquissé devant la cour d'assises par des témoins et par la lecture de plusieurs procès-verbaux, s'il n'évoque rien de cette pathologie, montre, en tout cas, une femme atteinte de troubles sérieux. Au cours de l'instruction, Haitham Kazkaz sera lui-même accusé d'avoir aidé sa femme à se procurer les drogues. Le couple devait comparaître en décembre 1995 pour répondre du crime d'« empoisonnement », mais Liliane Kazkaz meurt quelques semaines plus tôt, dans des conditions troublantes. Un décès qui vaudra à son mari d'être une nouvelle fois mis en examen, en 1998, à Châlons-en-Champagne (Marne) pour « empoisonnement », de sa femme cette fois.

SYNDROME DE MÜNCHHAUSEN

Dès l'ouverture des débats, l'avocat général, Philippe Bilger, a indiqué, comme pour évacuer définitivement une question qui risquait de polluer le dossier examiné à Paris, que l'affaire de Châlons-en-Champagne allait, « de manière imminente, vraisemblablement », être clôturée par un non-lieu au bénéfice de Haitham Kazkaz. Une intervention immédiatement saluée par M^e Jean-Alex Buchinger, l'un des avocats de l'accusé. La cour allait donc, pensait-on, enfin s'intéresser aux faits pour lesquels elle avait été saisie. Le docteur Serge Bornstein, spécialiste du SMPP, est venu expliquer que, « dans l'immense majorité des cas », cette pathologie touche les mères plutôt que les pères. Haitham Kazkaz, désespérément

terne et effacé, se contente pour sa part d'indiquer que jamais il n'avait vu de « choses troublantes » dans le comportement de son épouse. « A part qu'elle était autoritaire, je n'ai jamais rien remarqué de pathologique dans sa personnalité », soutient-il. Et d'ajouter, un peu rapidement : « Dans cette affaire, je ne me suis jamais considéré comme un accusé ; dans ma tête, je ne suis qu'un témoin. »

Partisan d'une défense offensive, M^e Buchinger n'a pas hésité à faire citer comme témoins des professeurs en médecine qu'il qualifie de « sommités », de « spécialistes mondialement réputés » ou de « personnalités incontestées », avec l'objectif affiché de démontrer que son client n'est décidément pour rien dans ce qu'on lui reproche. Lui qui connaît la moindre cote du dossier pense bien faire. Mais, à force de monopoliser la parole, d'insister lourdement sur un détail technique, de répondre maladroitement à ses contradicteurs, il finit par brouiller le débat.

L'avocat général, qui s'indigne de voir évoquer le dossier de Châlons-en-Champagne, le rappelle à l'ordre. Le président de la cour, Dominique Coujard, l'interrompt à plusieurs reprises pour lui reprocher sa manière d'interroger les témoins. M^e Jean-Marc Varaut et Nathalie Carrère, les autres avocats de la défense, ne bronchent pas, mais ont du mal à cacher leur exaspération. Même l'accusé semble se demander si cet acharnement démesuré ne va pas finir, au bout du compte, par être contre-productif.

Acacio Pereira

Le mobile des meurtres commis dans un sauna par le CRS reste obscur

L'ex-policier a affirmé avoir voulu se « faire de l'argent facile », sans parvenir à expliquer la tuerie

EN LARMES, la tête rentrée dans les épaules, l'ancien policier Marcel Nagy a fait, mardi 10 septembre, un premier pas pour soulager sa conscience. Devant la cour d'assises de Paris, il a essayé d'expliquer pourquoi, le 1^{er} novembre 1999, il a tué deux employés du sauna homosexuel qu'il fréquentait et tenté d'en éliminer un troisième avec son arme de service après avoir volé la recette. Au deuxième jour de sa comparution, l'accusé est revenu sur la version des faits peu convaincante qu'il avait présentée la veille. Acculé par le témoignage d'un enquêteur et l'exposé de l'avocat général qui a recensé les incohérences de son récit, l'ex-gardien de la paix a affirmé avoir agi pour des motifs crapuleux.

« Je me suis dit que c'était l'occasion de faire de l'argent facile », a

expliqué Marcel Nagy, qui avait emporté les 3 658 euros contenus dans le coffre de l'établissement. « Je n'avais aucune idée de ce que je voulais en faire », a ajouté l'accusé, admettant ne pas avoir « réellement besoin » de cet argent. Ses aveux sont d'autant moins satisfaisants qu'ils laissent en suspens la question centrale du procès, celle de la disproportion entre l'acte crapuleux et la tuerie qui l'a accompagné. Interpellé sur ce point, Marcel Nagy a réaffirmé qu'il avait « toujours du mal à trouver une raison » à son comportement meurtrier, malgré un suivi psychiatrique en prison. Pour l'accusation, les meurtres résultent de la volonté d'éliminer des témoins gênants ; le gardien de la paix fréquentait le sauna en secret et il souhaitait préserver son image de poli-

cier bien noté et de père de famille sans histoires. « Est-ce que vous ne voulez pas conserver votre honorabilité à tout prix et effacer les traces ? », a insisté l'avocat général, Pierre Kramer, sans obtenir de réponse.

Selon Michel Dubec, expert psychiatrique, Marcel Nagy est « quelqu'un qui ne comprend pas ce qui lui est arrivé » et « qui se heurte à un système de pensée extrêmement conventionnel où cela ne se fait pas et cela ne se dit pas d'être homosexuel ». M. Dubec a exclu la moindre « confusion mentale », mais il a relevé des sources de « rupture de trajectoire », comme une vie conjugale inexistante. Il reconnaît néanmoins qu'il y a « un hiatus entre ces éléments de déséquilibre et la gravité exceptionnelle du passage à l'acte ». Les meurtres commis par le policier

laissent le psychiatre perplexe : « Cela ne peut pas être que véral, mais qu'est-ce que ça peut être d'autre, je n'ai pas la réponse », a reconnu l'expert, en avouant qu'il n'avait « toujours pas compris » les motivations profondes de l'accusé.

Sa femme, elle, est venue raconter qu'il y avait « quelque chose de cassé » dans leur vie de couple, mais qu'elle n'avait « rien remarqué de spécial » chez son mari le week-end où il a commis les faits. Marcel Nagy avait même commandé un gâteau pour fêter leurs dix ans de mariage. A propos des meurtres, elle a fait ce constat désabusé : « Je ne comprends pas pourquoi il a fait ça, il n'a pas su me le dire. »

Verdict mercredi 11 septembre.

Frédéric Chambon

Si on allait prendre un verre au café du port ?

Le site officiel du tourisme www.EnPaysdeLaLoire.com

Vous êtes déjà partis

Les inondations ont semé la désolation dans le Gard

Le bilan provisoire de la catastrophe s'élève à 20 morts et 9 portés disparus. Totalement dévasté, le village d'Aramon a payé un lourd tribut humain et matériel. Prévenus tardivement, les habitants n'ont pas pu se protéger de la gigantesque houle qui a déferlé

ARAMON (Gard)

de notre envoyé spécial

Une marée d'équinoxe déferlant en pleine terre. C'est la première image qui vient à l'esprit pour

REPORTAGE

En quelques heures, la bourgade d'Aramon n'a plus été qu'une île coupée du monde

décrire le paysage d'Aramon submergé par les flots. En quelques heures, dans la soirée de lundi 9 septembre, cette bourgade de 3 600 habitants à mi-chemin – environ 15 kilomètres – d'Avignon et de Beaucaire n'a plus été qu'une île coupée du monde par une gigantesque étendue d'eau, d'où n'émergeraient plus, ici ou là, que la cime des arbres et les toits des maisons.

Dix ans quasiment jour pour jour après Vaison-la-Romaine (dévastée le 12 septembre 1992), c'est une catastrophe d'une ampleur comparable, même si le bilan humain est heureusement localement moins lourd : on comptait, mardi soir, quatre morts et plusieurs disparus.

Le Gard paie le plus lourd tribut à cette catastrophe, qui a fait 20 morts et 9 disparus. Si la cause de ces inondations semble identique à celle des diluviennes pluies cévenoles de fin d'été, la comparaison s'arrête là. Ici, c'est moins une vague qu'une houle, obstinée et dévastatrice, mais moins brutale, qui, prenant à revers les digues centenaires cernant le cœur du village, a noyé des centaines de maisons, prenant au piège leurs occupants et semant la mort et la désolation. L'effet de surprise lié à une aler-

te très tardive aurait également joué un grand rôle. « Dans l'après-midi, des services officiels de la préfecture du Gard nous ont affirmé que le Gardon amorçait une décrue, s'indigne Alain Coulet, secrétaire général de la mairie d'Aramon, et ce n'est qu'à 20 heures que nous avons pris conscience du réel danger. Il était trop tard pour organiser une évacuation rationnelle. »

Le maire, Jean Mahieu, a alors demandé au curé de sonner le tocsin et a battu le rappel des élus, qui se sont efforcés d'avertir la population, lui recommandant de monter vers les collines rocaillieuses.

Mais le ciel étant clair, la température douce et le terrain parfaitement sec, beaucoup de villageois sont restés incrédules, les plus prévoyants se contentant tout juste de mettre leurs voitures à l'abri. Lorsque, la nuit tombée, vers 22 heures, l'eau redoutée est arrivée et a rapidement atteint 1 mètre, puis 2, avant d'atteindre 3,50 m dans certains secteurs, les habitants des 600 à 700 maisons, regroupées en lotissements ou isolées, n'ont eu d'autres ressources que de se réfugier à l'étage supérieur, dans le meilleur des cas, ou, le plus souvent, de se hisser sur leur toit.

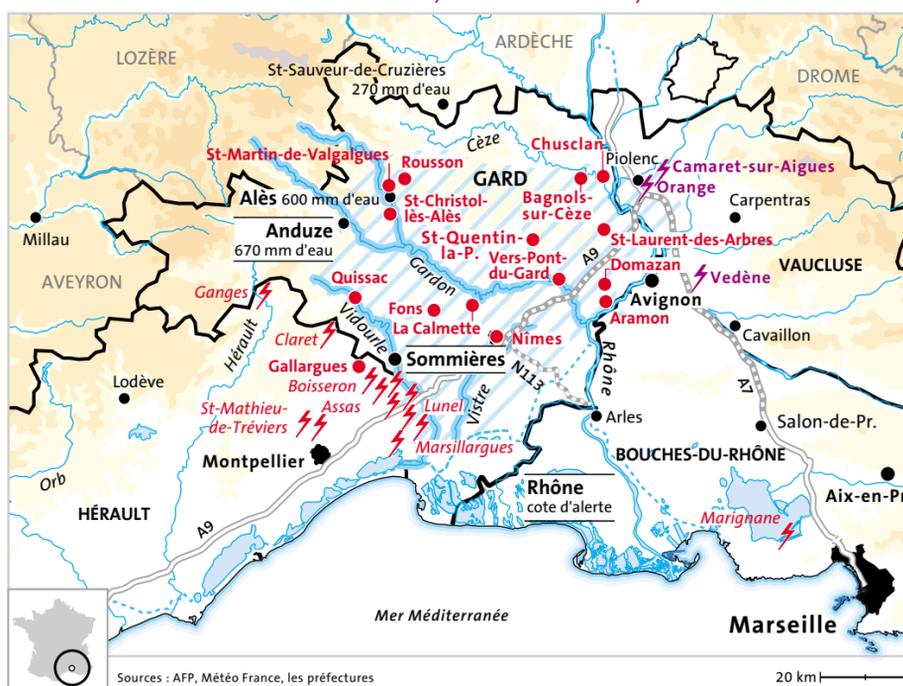
« DÉBOREMENT NATUREL »

Alors que la commune d'Aramon est riveraine du Rhône, qui coule parfois en surplomb et qui est bordé de contre-canaux chargés d'endiguer les inondations en cas de débordement, c'est du Gardon, qui se jette dans le fleuve plusieurs kilomètres en amont, à Comps, qu'est sournoisement venue l'inondation, dévorant les champs et les vignes avant de s'attaquer à la ville.

La rivière en furie ne pouvant normalement confluer dans le fleuve, lui-même bouillonnant, le

UN DÉPARTEMENT SINISTRÉ

Principales zones inondées Cours d'eau ayant débordé Principales routes coupées Villes et villages comptants des morts et/ou des disparus Personnes foudroyées Impacts de foudre



débit du Rhône atteignait 11 000 mètres cubes par seconde à Tarascon, submergeait ses digues faites de talus, de terre et d'enrochement, avant, peut-être, d'y provoquer quelques brèches. « C'est sans doute à tort qu'on évoque une rupture de digue, observe M. Coulet. On a plus simplement affaire à un débordement naturel. »

Si le dispositif d'alerte connu quelques failles, les secours furent, de l'avis général, d'une exemplarité efficace. Les sapeurs-pompiers

du Gard, qui avaient anticipé la catastrophe, furent immédiatement sur place et, avec les renforts venus du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et même du Var, ce sont 150 à 200 hommes, relayés bientôt par la Légion étrangère et la sécurité civile, qui participèrent à une opération de sauvetage nocturne à la hauteur du cataclysme.

A l'aide d'une douzaine de bateaux, barques ou Zodiac et de deux hélicoptères effectuant dans l'obscurité des rotations aventureu-

ses, un millier de personnes furent littéralement sauvées des eaux dans un très large périmètre, puisque la mer intérieure atteignait plus d'un millier d'hectares. Les hélicoptères et les transbordements mirent ainsi à l'abri une population dont on imagine l'angoisse et le traumatisme. Elle fut dirigée vers des centres d'hébergement d'urgence à Villeneuve-lès-Avignon, Garon ou Barbantane.

Le Paradis, la maison de retraite située au cœur du village, portait

bien mal son nom : ses 78 pensionnaires, parmi lesquels de très nombreux invalides ou grabataires, furent, avec mille précautions, un à un évacués des étages, où ils s'étaient repliés en état de choc.

Comme pour une marée, le reflux s'opéra presque aussi vite que le flux, et, dès mardi midi, le niveau avait baissé de plus de 1 mètre. Le centre-ville n'était plus qu'un immense cloaque où chacun s'évertuait à chasser la boue et à sauver ce qui pouvait l'être chez lui ou chez des voisins plus touchés. Des grands malheurs naissent d'aussi grandes solidarités.

Autour du PC des opérations de secours, où, les yeux rougis par l'insomnie, les traits creusés par l'effort, les sauveteurs continuaient à s'activer sans relâche, l'heure était mardi soir à un premier bilan.

Très lourd. « Trois de nos quatre écoles, le restaurant scolaire, le centre de loisirs, la gendarmerie et même la caserne des pompiers sont dévastés. On peut dire que nous n'avons plus d'infrastructures, soupire le maire, mais nous sommes surtout affreusement inquiets pour la trentaine de nos concitoyens qui manquent à l'appel. »

On savait déjà que quatre femmes, dont trois résidant dans un rayon de 100 mètres du quartier des Aires, avaient trouvé la mort. « J'ai vu l'une de mes voisines, une femme de soixante-cinq ans, qui fermait ses volets. Dix minutes plus tard, on l'a retrouvée noyée », racontait, la gorge nouée, un habitant du quartier des Lauriers, qui avait tout juste eu le temps de s'enfuir avec sa femme et sa fille.

Privé d'eau, de téléphone et d'électricité, Aramon s'apprêtait à vivre une deuxième nuit de cauchemar où le désespoir prenait le pas sur la peur.

Robert Belleret

L'ampleur des précipitations a surpris les prévisionnistes

Leur caractère exceptionnel a pris en défaut les modèles numériques de prévision météorologique

LES INTEMPÉRIES qui ont touché le sud-est de la France les 8 et 9 septembre sont exceptionnelles : « La durée, l'intensité et l'étendue géographique font de cet épisode le plus important jamais enregistré depuis l'ouverture des stations météo », indique Météo France. C'est plus l'ampleur du phénomène que sa survenue à cette période de l'année qui a surpris les prévisionnistes. La région est en effet régulièrement touchée à la fin de l'été et au début de l'automne parce que les spécialistes appellent des « pluies cévenoles ».

Il s'agit de forts orages engendrés par le choc entre des masses froides accompagnant des dépressions au nord et des courants d'air

chaud et humide provenant de la Méditerranée. Les reliefs accentuent le phénomène en bloquant les nuages qui se forment – des cumulo-nimbus –, puis se vident de leur eau et « se refabrique en permanence », explique Jacques Manach, directeur adjoint à la prévision à Météo France.

Entre 1958 et 1999, on a compté 142 épisodes donnant lieu à des précipitations supérieures à 190 mm en 24 heures (190 litres d'eau par mètre carré) sur l'arc méditerranéen et 33 sur la Corse. Plus de la moitié de ces événements se sont produits entre le 15 septembre et le 15 novembre.

A 6 heures du matin, dimanche 8 septembre, les prévisionnistes

de Météo France avaient donc bien anticipé la survenue d'orages « localement violents ». Un bulletin de vigilance de niveau 3 avait d'ailleurs été émis. Dans la nuit de dimanche à lundi, Météo France lançait un avis de vigilance rouge (niveau 4) concernant le Gard, et orange (niveau 3) pour une dizaine de départements du Midi.

« FAIBLESSE DU SYSTÈME »

« Les informations fournies par nos radars avaient montré une intensité bien supérieure à ce que prévoyait nos modèles », indique Jacques Manach. Les prévisionnistes tablaient alors sur des précipitations pouvant atteindre 300 à 400 mm en 24 heures, et jugeaient

que des inondations importantes étaient possibles.

La réalité dépassera la prévision. Mardi 10 septembre, Météo France dressait un premier bilan : dans le nord du département du Gard, les valeurs relevées ont atteint un niveau exceptionnel, avec plus de 670 mm à Anduze et de 500 à 600 mm dans la région d'Alès – soit la valeur des précipitations annuelles sur Paris. L'organisme souligne également la grande étendue des zones ayant reçu plus de 200 mm d'eau.

Plusieurs précédents dramatiques relativisent cependant l'importance de ces précipitations. Le 22 septembre 1992, dans le Vaucluse, la ville de Vaison-la-Romaine

avait été submergée par 300 mm de pluie tombée en moins de six heures. Le 3 octobre 1988, 420 mm étaient tombés sur Nîmes en six heures. Les 12 et 13 novembre 1999, le Tarn, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et l'Aude étaient sévèrement touchés, avec notamment plus de 600 mm en 36 heures à Lézignan. Mais le record absolu a été enregistré le 9 octobre 1827 à Joyeuse, en Ardèche, où 792 mm d'eau étaient tombés en une journée.

Les spécialistes hésitent donc à mettre les phénomènes récents sur le compte du réchauffement climatique, pas plus qu'ils ne veulent faire un lien entre ces crues et les inondations qui ont récemment affecté l'est de l'Europe – « Il n'y a pas de lien avéré aujourd'hui », répond prudemment Jacques Manach. Reste que le caractère exceptionnel des précipitations a pris en défaut les modèles numériques de prévision météorologique. « Ils ont beaucoup de difficultés à prendre en compte les phénomènes extrêmes », reconnaît le prévisionniste.

La déconnexion entre services météorologiques et hydrologiques est une autre « faiblesse du système », pointée par Guy Delrieu, du Laboratoire d'étude des transferts hydrologie et environnement de Grenoble, qui note qu'il importe de comprendre « comment la pluie se transforme en débit ». Les bases de données reliant les précipitations, les reliefs et les niveaux relevés dans les rivières sont encore très parcellaires. « Nous avons besoin de séries longues et fiables. Or, regrette-t-il, la dispersion des intervenants est préjudiciable à la connaissance et à la prévision de ces phénomènes. »

La catastrophe de lundi n'en rend donc que plus urgente l'ouverture, prévue en 2003 à Toulouse, d'un centre hydro-météorologique national, dont le principe a été décidé lors d'un comité interministériel d'aménagement du territoire en 2001.

Le mode d'urbanisation aggrave les conséquences des intempéries

« L'URBANISME non contrôlé est un phénomène aggravant » : les spécialistes sont unanimes pour reconnaître qu'en cas d'intempéries, telles que pluies ou crues, la manière de développer les villes et d'implanter les habitations peut contribuer à rendre plus dramatiques encore les conséquences humaines et matérielles.

Sans compter les situations absurdes, comme l'installation de la caserne des pompiers de Sommières, qui s'est retrouvée les pieds dans l'eau, pour avoir été construite dans une zone aujourd'hui reconnue comme inondable. Deux raisons expliquent ces phénomènes. L'écoulement de l'eau ou sa pénétration dans le sol, qui se faisaient sans trop de difficultés sur des terrains vierges, sont désormais plus difficiles là où ont été construites des habitations ou des routes.

Par ailleurs, l'engouement des Français pour les maisons avec jardinet a provoqué, au cours des quarante dernières années, une extension des villages et des bourgs au-delà de leurs frontières d'origine. Résultat : là où auparavant seuls quelques animaux en pâture supportaient les conséquences des

catastrophes naturelles, ce sont aujourd'hui les familles qui y habitent qui perdent leurs biens et quelquefois la vie.

Confrontée à d'importants afflux de population, la région Languedoc-Roussillon est particulièrement concernée par cet étalement urbain. D'ici à 2015, le Gard devrait accueillir 100 000 habitants supplémentaires.

Peu à peu les pouvoirs publics et les élus essaient de mettre en place des mécanismes de correction, susceptibles d'éviter ces catastrophes.

En 1982, les lois de décentralisation ont donné aux maires la possibilité d'accorder les permis de construire, à condition d'avoir élaboré des Plans d'occupation des sols (POS), devenus aujourd'hui Plans locaux d'urbanisme (PLU).

Ces documents, élaborés à partir des études fournies par les services de l'Etat sur les zones à risques ou sur la base de celles commandées par les collectivités elles-mêmes, sont censés définir les périmètres dans lesquels des constructions peuvent être érigées hors de tout danger.

Ce système a été renforcé en février 1995 par la loi instituant les plans de prévention des risques

(PPR). Ces documents sur l'utilisation des sols, qui s'imposent aux PLU, sont encore en cours d'élaboration dans beaucoup de régions. Ils exigent une longue concertation avec les élus et les habitants car ils aboutissent quelquefois à une remise en cause du droit de propriété, avec des procédures d'expropriation dans des zones à risques.

REMBOURSEMENTS DIMINUÉS

Dans la région sinistrée par les inondations du week-end, plusieurs PPR ont déjà été élaborés. Dans le Gard, 80 communes parmi les plus menacées sont désormais contraintes de se conformer aux règles prescrites dans un document de ce type. C'est notamment le cas de la zone Rhône-Gardon-Briançon, qui possède un PPR depuis décembre 2001.

Sommières, confrontée depuis toujours aux inondations, dispose ainsi, depuis septembre 1998, d'un PPR. Mais son centre-ville, construit au Moyen Âge dans le lit de la rivière Vidourle, a été particulièrement touché par ces pluies exceptionnelles.

En revanche, la ville d'Alès n'a pas achevé l'élaboration de ce

document, notamment parce que les études hydrologiques n'y sont pas suffisantes.

L'absence de ce document risque de réduire le niveau d'indemnisation des habitants. Les compagnies d'assurances peuvent, en effet, diminuer les remboursements aux victimes, lorsqu'il n'y a pas de PPR.

Pour les communes qui ne disposent pas encore de PPR et pour les constructions antérieures à son élaboration, les autorités sont obligées de « gérer l'existant », c'est-à-dire d'imaginer avec les habitants concernés des systèmes de protection.

Dans une autre zone concernée par les inondations, comme la plaine du Var, les collectivités locales et l'Etat ont achevé les études qui permettent de créer un cadre susceptible d'éviter une urbanisation incontrôlée tout en préservant des surfaces de foncier disponible.

En réalité, l'urbanisation est une « longue chaîne de pédagogie à mettre en place, entre l'Etat, les collectivités locales et les administrés », selon l'expression d'un fonctionnaire du ministère de l'équipement.

Françoise Chirot

Hervé Morin

Benoît Hopquin

Abou Nidal, Carlos et Oussama Ben Laden en ont goûté les charmes.
Aujourd'hui, la capitale soudanaise veut tourner la page

LA REPENTANCE



Les rues de Khartoum, ville musulmane à forte prégnance soufie surtout à Oumdouman, berceau des grandes familles locales et nationales

DE KHARTOUM

LES avions militaires qui, il y a quelques années encore, accueilleraient le voyageur sur le tarmac ont disparu. Les consignes n'en sont pas moins strictes : tout étranger arrivant à Khartoum doit se faire enregistrer dans les deux jours auprès des autorités. Deux agents, plutôt qu'un, de la police de l'air et des frontières visent le passeport et les bagages sont systématiquement ouverts en douane. Depuis qu'il a décidé de jouer le jeu de la lutte contre le terrorisme, le Soudan veut montrer qu'il ne badine plus avec la sécurité. Fini le laxisme qui, il y a quelques années encore, au nom de la fraternité révolutionnaire, arabe, ou musulmane, laissait la porte grande ouverte à tous les extrémistes.

Khartoum est lève-tôt, dans une apparente course de vitesse avec le soleil qui, à la mi-journée, l'écrase sous une température implacable. Dès les premières heures, la ville s'anime dans un incroyable désordre, auquel assistent impuissants de rares agents postés aux carrefours. Aux non moins rares feux de signalisation, généralement en panne, voitures neuves, véhicules d'un autre âge rafistolés, minibus et camionnettes chargées de passagers sur le plateau arrière, bicyclettes et charrettes à ânes se bousculent allégrement. Le sable ayant souvent envahi ce qui tenait lieu de trottoir, ils partagent la chaussée avec les piétons, les marchandes de thé et autres vendeurs de breloques. Au milieu de ce chaos se faufile le rickshaw, trois-roues de fabrication indienne, très économique au kilomètre, indispensable palliatif de transports en commun dérisoires dans une cité de plus en plus étendue et peuplée. Sur l'arrière du capot, aux côtés de photos de Michael Jackson ou de Ronaldo, leurs propriétaires s'en remettent, qui à « la volonté de Dieu », qui à « l'émir Yaacoub », un saint homme national, voire à « Abou al Rimah », héros d'une série télévisée locale.

Note d'élégance dans cette ville à la fois arabe et africaine, les somptueuses couleurs des thobes des femmes, sortes de saris qui drapent le corps de la tête aux pieds, cèdent parfois la place à la tenue jupe longue-chemisier que lui préfèrent les jeunes filles, un voile léger sur la tête. Khartoum n'est ni Riyad, la capitale saoudienne, où les femmes sont des ombres de jais inévitablement escortées d'un homme, ni Téhéran, où elles doivent se couvrir la tête et cacher leurs formes dans un manteau, à défaut de tchador. Ici, la tenue strictement islamique – ample manteau noir, carré noir qui ne laisse deviner du visage que les yeux, gants noirs – est rarissime. Avec les hommes, longue jellabiya blanche et tête enturbannée, c'est la tradition qui affleure dans la capitale soudanaise, plutôt que la rigueur musulmane. La cité est musulmane – la construction de nouvelles mosquées à une cadence soutenue en témoigne – avec une forte prégnance soufie, à Oumdouman surtout, cette pointe du triangle qui forme le grand Khartoum, et qui se veut le berceau des grandes familles locales et nationales. Pourtant, vous préviend-on, les islamistes purs et durs, opposés à l'alignement du régime sur les Etats-Unis, existent toujours – même s'ils sont invisibles.

A la tombée du soir, lorsque la température se fait plus clémente, la population envahit les bords du Nil. Le cours tranquille du fleuve, dont la courbe, en épousant la forme d'une trompe d'éléphant (*khartoum* en arabe) à la jonction de ses deux constituants « blanc » et « bleu » a donné son nom à la ville, offre une détente gratuite. Grand perdant des luttes de pouvoir internes et désormais sous les verrous, Hassan Al Tourabi n'y organise plus les promenades en bateau qu'il réservait à ses invités du Congrès populaire arabe et musulman. Pendant près de dix ans, celui qui se considère comme le grand penseur de l'islam a été l'idéologue du régime – et son âme damnée disent certains. Sur la rive droite du fleuve, le palais des Congrès, dit « de l'amitié », est tombé dans la banalité des bâtiments du même genre, depuis qu'il n'accueille plus cette grand-messe assez hétéroclite de mouvements islamiques des quatre coins de la planète, qui se voulait le contrepoids populaire de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) au milieu des années 1990, faisant craindre en Occident l'émergence d'une internationale islamiste. Il abrite aujourd'hui une foire commerciale.

De l'autre côté de la ville, dans le quartier plus chic d'al-Riyad, la villa qu'Oussama Ben Laden a habitée pendant six ans, avant d'être prié, en 1996, de plier bagages par des autorités soudanaises soumises à forte pression internationale, est elle aussi retombée dans l'anonymat, occupée aujourd'hui par des locataires plus anodins. Le gouvernement a toujours affirmé, et répète encore aujourd'hui, que Ben Laden ne se livrait ici qu'à ses seules activités d'entrepreneur de travaux publics – divers projets de développement, une route et l'aéroport de Port-Soudan. Tourabi et lui étaient amis. « Nous savions tout de lui, assure Tijani Foudayl, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangè-



res. Dans une société ouverte comme la nôtre, il lui aurait été très difficile de mettre en place un réseau. » « Quand Ben Laden est venu ici au début des années 1990, le Soudan ne savait rien d'autre de lui que le fait qu'il appartenait à une grande famille saoudienne et qu'il était un important homme d'affaires », a affirmé de son côté à la presse l'ancien ministre de l'information, Mahdi Ibrahim. A cette époque, les Arabes n'avaient pas besoin de visa pour venir au Soudan.

Toutefois, à en croire Richard Labévière (dans *Oussama Ben Laden ou le meurtre du père*, qui vient de paraître aux éditions Favre), « le sanctuaire soudanais d'Al-Qaida était vital pour l'approvisionnement en armes des milices du Hezb-e-Islami pakistanais, mais il servait aussi de plaque tournante à un trafic d'opium » à partir de l'Afghanistan. Outre les grands chantiers lancés au Soudan, Ben Laden a également fondé la banque Al Shamal. En outre, « un va-et-vient [d'Afghans arabes] continu peut s'observer entre Peshawar et plusieurs fermes autour de Khartoum, ainsi que d'autres camps proches de la ville de Lobiod, où sont entraînés des combattants yéménites, égyptiens, jordaniens, tunisiens ». Dans un entretien au *Monde*, en octobre 2001, le ministre des affaires étrangères, Moustapha Othman Ismail, avait admis que de nombreux Afghans arabes s'étaient retrouvés au Soudan à cause, avait-il expliqué, de la généreuse politique des visas, jusqu'au milieu des années 1990, à l'égard des ressortissants de plusieurs pays, en particulier de tous les Etats arabes. Selon lui cependant, sous la pression, Khartoum avait proposé aux Etats-Unis et l'Arabie saoudite de

leur renvoyer Oussama Ben Laden, offre à laquelle Washington et Riyad n'avaient donné aucune suite.

En août 1998, en représailles après les attentats meurtriers contre leurs ambassades de Nairobi et de Dar es-Salaam, déjà attribués à l'époque à Ben Laden, les Etats-Unis ont fait bombarder une cible à Khartoum. Les ruines de l'usine de produits pharmaceutiques Al Chifa sont toujours aujourd'hui dans l'état où les missiles américains les ont laissées, au cœur de la cité industrielle, dans le nord de la ville. Jamais, à ce jour, les Etats-Unis n'ont apporté la preuve que l'on fabriquait ici des composants d'armes chimiques. Les Soudanais, eux, comme l'affirme Al Tayeb, un chauffeur de taxi qui connaît la ville comme sa poche, n'en démontent pas : Al Chifa ne fabriquait « que des médicaments ».

Pour les Soudanais, l'épisode Oussama Ben Laden relève d'un passé révolu. Un autre tient de la préhistoire, celui d'Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, qui, dans les années 1970-1980, avait précédé Ben Laden en tête du hit-parade du terrorisme. Carlos a été livré pieds et poings liés par Khartoum à

fois que quiconque aurait pu l'imaginer, Khartoum est en train de secouer cette chape de plomb. Avant même les attentats du 11 septembre, le Soudan avait décidé de mettre de l'ordre chez lui. Une coopération de terrain s'est engagée avec Washington, dont les Etats-Unis se disent plutôt satisfaits. Les diplomates américains sont revenus – il n'y a pas encore d'ambassadeur, mais rue Ali-Abdel-Latif, au centre de la ville, un chargé d'affaires règne sur l'ambassade autour de laquelle a été érigée une haute grille de fer. Rien de comparable toutefois avec les mesures de sécurité que l'on peut voir dans d'autres capitales de la région, où les chancelleries américaines sont transformées en véritables bunkers. Coca-Cola aussi est de retour, avec force battage publicitaire... on n'attend plus que McDonald.

Khartoum n'en a pas pour autant fini avec ses pourfendeurs. Tout récemment encore, le *Washington Post* affirmait qu'une partie de l'or d'Al-Qaida avait été transférée au Soudan ces dernières semaines – s'attirant un vigoureux démenti des autorités soudanaises. Et sur un autre front, le Soudan doit faire face à une menace de sanctions du Con-

cés de leurs foyers se sont retrouvés majoritairement aux périphéries de la cité, à Haj Youssef, à Soba ou à Mayo, vivant dans une grande misère, dans des habitations de terre séchée et de paille mêlées, dont les murs menacent de s'écrouler et l'environnement de se transformer en marécage pestilentiel à la première pluie.

Avec certains d'entre eux, la campagne a gagné la ville et avec elle, les mœurs et coutumes des uns et des autres. Dans cette cité aux constructions basses, l'afflux constant de nouveaux déplacés pousse chaque jour un peu plus loin les limites du grand Khartoum – 55 000 km² et près de six millions d'habitants aujourd'hui. Mais ces mouvements forcés de Soudanais démunis et le drame des populations prisonnières de la guerre ont également fait de la ville le lieu de l'une des plus grandes concentrations d'organisations non gouvernementales internationales au monde – sinon la plus importante –, du Programme alimentaire mondial à Médecins sans frontières en passant par une multitude d'autres associations, y compris musulmanes et arabes, dont on croise partout les 4 x 4 à la plaque minéralogique distinctive.

La libéralisation économique engagée depuis près de deux ans engendre une disparité des richesses criante. Les villas à l'architecture souvent bâtarde, qui mêle le chalet autrichien, à la pagode chinoise, avec un zeste d'arcades orientales ou turques poussent comme des champignons. D'énormes antennes paraboliques surplombent les toits de ceux qui ont été autorisés à en avoir par le gouvernement. Et qui peuvent se les offrir : on trouve presque tout désormais dans la capitale soudanaise, mais seule une minorité en a les moyens. Et l'intendance ne suit guère. Hormis les grands axes, toutes les rues ou presque sont de terre battue, ou n'ont gardé que des soupçons d'asphalte, là où se sont creusées des ornières redoutables. Jamais, sauf peut-être du temps de l'occupation britannique, lorsque les grandes avenues avaient été découpées selon un schéma reproduisant le drapeau de Sa Graieuse Majesté, Khartoum ne semble avoir connu le moindre plan d'urbanisme.

Mouna Naïm

PROCHAIN ARTICLE
Karachi

« Le sanctuaire soudanais d'Al-Qaida était vital pour l'approvisionnement en armes des milices du Hezb-e-Islami pakistanais, mais il servait aussi de plaque tournante à un trafic d'opium »

RICHARD LABÉVIÈRE, « OUSSAMA BEN LADEN OU LE MEURTRE DU PÈRE »

la France en 1994. Avant lui, ou peut-être simultanément, dans les années 1980, Abou Nidal et ses hommes avaient eux aussi fait un crochet par la capitale soudanaise, dans un long itinéraire qui les a conduits à travers plusieurs capitales arabes. Autant dire que le dossier de Khartoum était chargé. L'attentat manqué contre le président égyptien Hosni Moubarak, en juin 1995 à Addis Abeba, auquel le Soudan n'était pas étranger, a achevé d'aggraver les choses et Khartoum a été placée en quasi-quarantaine, frappée du sceau du terrorisme.

Mais le nouveau millénaire a amorcé un tournant. Lentement, plus rapidement toute-

grès, s'il ne met pas fin à sa guerre intestine. Cette guerre, qui depuis près de vingt ans oppose l'armée aux rebelles du sud, est bien à l'heure actuelle le souci numéro un. Khartoum en porte de plus en plus les stigmates.

Car plus que le miroir d'un islamisme militant, la capitale soudanaise est aujourd'hui le reflet des drames engendrés par le conflit. L'afflux, par millions au fil des ans, de populations fuyant les combats dans le sud, et la sécheresse de l'ouest, a fait de la cité un microcosme du pays, de sa pluralité ethnique, culturelle, religieuse, et aussi de l'immense disparité des richesses. Quelle que soit leur appartenance, les Soudanais dépla-

Vers la fin du droit international ?

par Moncef Kdhir

SELON le quotidien britannique *Daily Telegraph*, des avions américains et britanniques ont mené, le 5 septembre, la plus importante opération depuis quatre ans contre l'Irak - prélude nécessaire à une éventuelle intervention américaine contre le régime politique de Bagdad. Si la Maison Blanche décidait cette expédition punitive, juridiquement une telle opération serait illicite. En effet, la société internationale est en principe régie par des normes juridiques qui s'imposent à chacun de ses membres.

La volonté américaine de provoquer un changement de régime en Irak se heurte à l'article 2 § 4 de la Charte des Nations unies : « Les membres de l'Organisation s'abstiennent dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies. »

Selon la Cour internationale de justice, « l'adhésion d'un Etat à une doctrine particulière ne constitue pas une violation du droit international ; conclure autrement reviendrait à priver de son sens le principe fondamental de la souveraineté des Etats sur lequel repose tout le droit

international, et la liberté qu'un Etat a de choisir son système politique, social, économique et culturel ».

La Cour rejette catégoriquement l'intervention d'un Etat en faveur de l'opposition interne dans un autre Etat : « Le droit international contemporain ne prévoit aucun droit d'intervention en faveur de l'opposition existant dans un autre Etat », affirme-t-elle.

L'arme la plus efficace contre la violation du droit est précisément l'application stricte du droit

Le droit international abandonne ainsi au système juridique interne de chaque Etat le libre choix des dirigeants politiques.

En ce qui concerne la violation par l'Irak de ses obligations internationales, la Charte des Nations unies octroie au Conseil de sécurité le pouvoir en matière de main-

tien de la paix et de la sécurité internationales. Et, en vertu de l'article 34 de la Charte, le Conseil dispose du droit « d'enquêter » de sa propre initiative sur toute situation qui peut menacer la paix mondiale. A supposer donc que l'Irak n'ait pas observé les résolutions des Nations unies, un Etat n'est pas habilité juridiquement à constater seul cette violation et agir unilatéralement.

Seul le Conseil de sécurité peut constater les manquements à ses décisions obligatoires et adopter la méthode appropriée, y compris, le cas échéant, l'emploi de la force armée. Pour ce faire, il faut une décision qui ne soit pas entravée par le droit de veto de l'un des cinq membres permanents.

Or le président russe a exprimé ses « doutes sérieux » sur la justification des frappes contre l'Irak « tant du point de vue du droit international que sur le plan politique global ». La France souhaite « le retour sans condition et sans entrave des inspecteurs ». Enfin, la Chine « désapprouve l'emploi de la force contre l'Irak » ; le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, a affirmé que « la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Irak devaient être respectées. »

Les Etats, quelle que soit leur puissance, ne peuvent pas violer la

légalité internationale, foulant aux pieds les fondements mêmes de leur sûreté commune. L'arme la plus efficace contre la violation du droit est précisément l'application stricte du droit.

Même Machiavel l'affirme avec force : «... Il y a deux manières de combattre : l'une par les lois, l'autre

MONCEF KDHIR est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon, directeur du Centre de recherche et d'étude en droit international (Credi).

par la force. La première est le propre de l'homme, la seconde des bêtes. »

Que valent aujourd'hui les propos tenus le 11 septembre... 1990 par le président Bush (père) devant le Congrès américain ? Il parlait d'« une ère nouvelle, moins menacée par la terreur, plus forte dans la recherche de la justice et plus sûre dans la quête de la paix... un monde où la primauté du droit remplace la loi de la jungle » ?

Le droit est un ordre de contrainte. Un Etat a toujours tendance à s'affranchir même des obligations auxquelles il a librement souscrit. Se dirige-t-on vers la fin du droit international au profit d'une politique de puissance, c'est-à-dire de désordre recherché ?

Laquelle les alliés européens ne tiendraient qu'un rôle de magasin d'accessoires militaires.

Un an après les événements du 11 septembre, alors que les préparatifs d'action préventive contre l'Irak se précisent, il paraît donc urgent de régler les points de divergence qui se multiplient entre l'Europe et les Etats-Unis en matière d'intervention militaire.

Il s'agit d'abord de définir de concert, des deux côtés de l'Atlantique, une doctrine commune d'emploi de la force militaire, conforme à notre culture et aux règles internationales, utilisant intelligemment toutes les ressources de l'art opérationnel et des technologies modernes, susceptible de répondre avec succès aux défis posés par les nouvelles formes de violence qui menacent notre sécurité. Il paraît également nécessaire de redéfinir en commun, avec les organisations internationales existantes, de nouvelles règles pour la constitution et l'action des futures coalitions militaires, afin de redonner toute sa signification, toute sa légitimité et toute son efficacité à l'emploi de la force par nos démocraties.

Christian Delanghe

L'air rance de la censure

par Christian Bourgois, Paul Otchakovsky-Laurens et Olivier Rubinstein

IL règne en France depuis quelque temps un climat délétère que nous n'avions pas connu depuis les années 1960. Les récents dépôts de plainte contre des romanciers (Louis Skorecki et Nicolas Jones-Gorlin) et leurs éditeurs respectifs, et un prochain procès pour blasphème (Michel Houellebecq), laissent craindre qu'un retour à l'ordre moral soit, plus que jamais, d'actualité.

Quelle morale ? Des associations autoproclamées de protection de la famille ou de l'enfance, relayées par les plus rétrogrades de nos politiciens, vont-elles désormais décider de ce qui doit être ou non publié en France ? A moins, évidemment, que, comme le suggère Christian Jacob, ministre délégué à la famille, elles trouvent en de complaisants comités de lecture, pardon, d'autocensure internes aux maisons d'édition, d'efficaces relais.

Si cela devait être le cas, alors il faudrait réexaminer à l'aune de cette nouvelle morale Sade, Guillaume Apollinaire, Louis Aragon, Vladimir Nabokov, Jean Genet, William Burroughs, Tony Duvert, André Hardellet, Pierre Guyotat, Bernard Noël,

le : nous avons effectivement un certain goût pour ce qui choque. Comme le disait le grand éditeur allemand Fisher, « les éditeurs sont là pour publier les livres que les gens n'ont pas envie de lire ». Pourquoi ? En littérature, comme dans toute création, il n'y a que des sujets inabornables, ou bien ça n'est pas la

CHRISTIAN BOURGOIS est directeur littéraire de Christian Bourgois Editeur
PAUL OTCHAKOVSKY-LAURENS est PDG de P.O.L.
OLIVIER RUBINSTEIN est directeur général de Denoël.

peine. En littérature comme dans toute création, il n'y a, il ne devrait y avoir que des sujets scandaleux, et en effet ils ne manquent pas : refuser qu'on en traite ailleurs qu'au journal télévisé c'est précisément vouloir sciemment qu'il n'en soit pas traité !

Il faudrait s'interroger sur ces vieilles autruches qui voudraient tant nous mettre avec elles la tête sous le sable et nos livres sous le manteau. Que cherchent-ils vraiment ? Protéger l'enfance en attaquant les écrivains ? Quelle plaisanterie !

La littérature n'a pas vocation à apaiser mais, tout au contraire, à inquiéter, à heurter. Elle est là pour provoquer, sinon à quoi bon ? Rien de ce qui est humain n'est étranger à la littérature, rien de ce qui est inhumain non plus. Comme tout art, la littérature n'ignore rien de ce qui fonde ou agite l'humanité. C'est sa grandeur, une de ses plus belles justifications. Proclamer qu'elle n'a surtout pas vocation à fouiller les zones les plus obscures, alors qu'elle en a au contraire le devoir, c'est la rabaisser au rang d'un art d'agrément. Et ceux qui considèrent que ces livres sont passibles de sanctions judiciaires, qui estiment que le lecteur n'est pas suffisamment adulte pour forger sa propre opinion, qui confondent l'acte et la pensée de l'acte, ceux-là ne font que creuser un peu plus le tombeau de la fiction, de la littérature, de la liberté de penser.

N'est-ce pas d'ailleurs leur but ? Aujourd'hui la pédophilie, la religion, la pornographie, demain l'atteinte au président, aux ministres, aux députés, aux maires, à la raison familiale, au droit des marques et, pour finir, le dépôt préalable puis l'autodafé.

Etats-Unis : la force vaine

Suite de la première page

Cependant, malgré l'emploi des armements les plus modernes, la poursuite des actions aériennes et terrestres dans le pays et la mise en place à Kaboul de nouveaux responsables politiques, de nombreux problèmes ne sont pas réglés pour autant. La violence est-elle maîtrisée dans le pays ? Les autorités de Kaboul exercent-elles un pouvoir réel sur les chefs de guerre locaux et la structure féodale du pays ? Les responsables des attentats du 11 septembre et les chefs des principaux réseaux terroristes basés dans le pays ont-ils été mis hors d'état de nuire ? Quelles sont les responsabilités des « terroristes » capturés en Afghanistan, emprisonnés et gardés au secret depuis des mois sur une base américaine de Cuba ? Quel sort leur est-il réservé ?

La situation reste donc incertaine sur le front afghan. L'intervention militaire, faute d'une action concrète au contact direct des complexités humaines, politiques, religieuses et géographiques du pays, n'est pas parvenue à atteindre pleinement ses principaux objectifs : gagner la paix et détruire complètement les réseaux terroristes qui étaient installés dans le pays.

Au Proche-Orient, malgré l'écrasante supériorité militaire des forces israéliennes, leur longue expérience de lutte contre les terroristes, les efforts des Etats-Unis et de la communauté internationale, l'escalade de la violence continue et les actions terroristes se multiplient, sous des formes de plus en plus meurtrières. La « guerre contre le terrorisme » est loin d'être gagnée dans cette région dont la situation pourrait encore s'aggraver en cas d'action militaire contre l'Irak.

Au plan militaire, le bilan mitigé de la « guerre contre le terrorisme » pose deux questions fondamentales. La doctrine d'emploi de la force utilisée jusqu'ici dans les opérations est-elle pertinente ? L'intervention « préventive unilatérale en coalition », organisée et dirigée par les Etats-Unis, est-elle devenue la nouvelle forme d'action de la communauté internationale ?

La doctrine d'emploi de la force, appliquée en Afghanistan et au Proche-Orient, a montré ses limites face aux formes nouvelles de violence. Les systèmes les plus sophistiqués de surveillance, de renseignement, de communication, de traitement et de présentation de l'information ne peuvent mettre à l'abri de toute surprise stratégique ni permettre à temps une évaluation de situation précise et sûre, face à un adversaire

déterminé, prêt à utiliser tous les moyens pour atteindre ses objectifs.

L'action aérienne à distance, utilisant les systèmes les plus modernes de commandement, de détection, de précision et de destruction, mais sans contact avec la dure réalité du terrain, n'est pas suffisante pour maîtriser la violence, assurer la sauvegarde des populations, comprendre la complexité des situations locales et imposer sécurité et stabilité dans un pays.

La supériorité militaire, même écrasante, ne peut résoudre à elle seule toute situation de crise, ni interdire l'escalade de violences dans des régions marquées par des luttes séculaires. Les tactiques de la guerre éclair, appliquées aujourd'hui sous la forme « technologique » des frappes à distance, malgré leur grande précision et leur efficacité dite chirurgicale, ne peuvent résoudre tous les conflits du monde actuel, ni remplacer les stratégies à long terme de présence et d'action sur le terrain, seules capables d'imposer et de restaurer progressivement une situation de paix durable.

Les conditions de mise en œuvre de l'action militaire multinationale en Afghanistan soulèvent également quelques interrogations. Disposant d'une supériorité militaire globale et d'une capacité de « persuasion » politique et diplomatique considérable dans le monde, les Etats-Unis évitent désormais les contraintes des alliances traditionnelles - et donc les exigences de certains de leurs alliés - afin de privilégier l'intervention « unilatérale en coalition ».

L'activation, dans les heures qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord par les alliés européens est restée sans effet, les Américains préférant sélectionner, au cas par cas, leurs partenaires. A l'inverse, les critiques se multiplient aujourd'hui à Washington sur le manque de capacités militaires et la modération prudente manifestée par les principaux pays européens, Grande-Bretagne mise à part, sur le projet américain d'entrer de concert sur le sentier de la guerre contre l'Irak. On semble donc s'orienter à nouveau vers une intervention « unilatérale en coalition », décidée, conçue et conduite par les Etats-Unis, dans

Les porcs ou Millevaches : il faut choisir

par Françoise Meltzer

LES conséquences dramatiques des porcheries industrielles sont trop bien connues. La Bretagne, le Danemark, les Etats-Unis et les Pays-Bas peuvent en témoigner : lisier, compost, exhalaisons, donc pollution de l'air, nitrates et phosphates, donc pollution de la nappe phréatique, destruction du paysage par les routes et les camions, etc. Et cette pollution sera durable : par exemple, le lisier dégage 65 % de son azote la première année, mais en lâche 10 % chaque année suivante.

Au moins, les éleveurs y gagnent-ils leur vie ? Même pas. Le cochon, produit spéculatif, se vend plus souvent à perte qu'avec profit. A moins de 1,60 € au kilo, l'éleveur s'endette : le cours est aujourd'hui égal à 1 €. Et nombre d'exploitations doivent fermer.

Qui donc gagne, si le pays et les paysans y perdent ? Evidemment, les industriels de l'agroalimentaire et les salaisonnières, et eux seuls. Ils subventionnent d'abord l'installation (par des prêts souvent sans intérêt), apportent les animaux à engraisser, vendent les aliments ad hoc et reprennent les animaux une

fois engraisés. L'éleveur n'est qu'un salarié, sous contrat et sans marge de manœuvre : il doit rembourser son prêt, aux conditions drastiques de son contrat (à l'unité, souvent à perte).

La commune n'en retire rien non plus : pas de taxe professionnelle (l'abattage se fait ailleurs), pas d'emplois induits ; elle y perd même, parce qu'elle doit ouvrir de nouvelles routes pour le carrousel des camions.

Il a fallu sept ans pour polluer les sources en Bretagne ; on peut espérer y parvenir en quatre ans sur le plateau

Tout cela est connu, archiconnu. Question : pourquoi continue-t-on à implanter des porcheries industrielles dans le Cher, l'Indre, la Haute-Vienne, la Corrèze et la Creuse ? Ce dernier département en compte déjà 165, partout sauf au sud, jusqu'ici préservé - le plateau de Millevaches. « Millevaches », c'est-à-dire, en langue d'oc, « mille sources ». En fait, un château d'eau

qui alimente la France aux quatre points cardinaux.

Jusqu'à maintenant, ces sources restaient propres. Cela va changer : on va moderniser, rentabiliser tout cela ; on va polluer au lisier les mille sources. Et cela ira vite : les sols sont très légers, sablonneux et peu profonds, sur un sous-sol granitique. Il a fallu sept ans pour polluer les sources en Bretagne ; on peut espérer y parvenir en quatre ans sur le plateau.

Le projet de classer le site en parc régional, avec restauration du patrimoine architectural et touristique intégré va, bien entendu, perdre toute faisabilité : la pollution de l'air, celle du sol et des eaux et la nouvelle circulation des camions l'interdiront dans les faits. Et tout cela sans la moindre augmentation de l'activité économique réelle. Peut-être même sans la moindre

compensation économique. En Creuse, et particulièrement sur le plateau de Millevaches, s'est constitué un mouvement associatif, animé par une coordination, dont le siège se trouve à Aubusson.

Notre but n'est pas seulement de défendre l'environnement, mais aussi les intérêts des agriculteurs, en particulier des « petits » éleveurs. A terme, les porcheries les supprimeront, avec leur pays. Leur avenir, ce n'est pas l'industrialisation à perte, mais les produits vrais du cru, avec une AOC et une forte valeur ajoutée (par exemple les « culs noirs » qu'on fait sur le plateau ou à Bousac, qui représentent la tradition d'élevage).

J'habite plus de trois mois en Creuse, dans le village de ma mère, chaque année. Le reste du temps, j'enseigne aux Etats-Unis. Je sais assez bien ce qui a été détruit là-bas - exactement ce qu'on veut détruire bientôt ici : les paysans, les produits de la terre et finalement la terre elle-même. L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, je l'ai sous les yeux dans les plaines américaines. Comme le faisait remarquer l'*International Herald Tribune* dernièrement (31 août-1^{er} septembre), les fermes-usines sont maintenant

la méthode dominante aux USA pour élever la viande, grâce à « l'agribusiness », qui aime le profit qui en résulte.

Ces usines à viande existent dans 44 des 50 Etats. La question, se lamente le *Herald Tribune*, est : « Comment minimiser les effets nocifs sur l'environnement et empê-

FRANÇOISE MELTZER est professeur de littérature comparée et de littérature française à l'université de Chicago.

cher ces usines d'étouffer les petits fermiers, surtout ceux qui élèvent les animaux d'une manière plus traditionnelle en plein air ? »

Les Etats-Unis se réveillent tard. Restons, nous, Français, éveillés. Il est insensé de s'imaginer que l'élevage industriel (de bovins, de poulets ou de porcs) soit une avancée et un progrès économique. C'est une régression.

Le plateau de Millevaches, cette région oubliée, qui se vide, on voulait, il y a peu, le remplir de déchets radioactifs. Aujourd'hui, on veut le repeupler de porcs pollués et polluants. Deux lessivages toxiques ! Qu'on laisse le plateau en paix !

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Serge July

Un an après, l'Amérique rythme les commémorations de la tragédie du 11 septembre avec le décompte d'une nouvelle guerre. Elle mobilise l'opinion et ses troupes pour un combat douteux préfigurant le triomphe du désordre mondial. C'est encore une fois Saddam Hussein qui est la cible. Cette fois, il n'a agressé ni Israël ni les Etats-Unis, il n'a pas cherché non plus à annexer le territoire de l'un de ses riches voisins gorgé de pétrole, comme ce fut le cas avec le Koweït. La guerre de 1991 a été déclenchée justement pour faire respecter ce droit à la souveraineté, qui apparaissait comme l'une des pierres angulaires d'un nouvel ordre mondial appelé à succéder à la confrontation américano-soviétique. Saddam Hussein est évidemment dangereux. Mais rien n'autorise les Etats-Unis, seuls, à renverser un régime au pouvoir dans un pays souverain, fût-ce le régime irakien. Oui à la guerre de 1991, non à celle de 2002.

LE FIGARO

Pierre Rousselin

Avec un an de recul, le choc du 11 septembre 2001 reste tout aussi terrible. Pour l'Amérique, c'est certain, rien n'est comme avant. Le « Plus jamais ça ! » est un impératif qui prime sur tout le reste. Nous avons parfois du mal à comprendre la façon de faire des Américains. Mais, pour nous aussi, la cause est entendue. Le terrorisme peut frapper n'importe où. Il s'est doté de moyens si effarants qu'il faut réagir. L'heure est à la mobilisation de tous pour assurer la sécurité d'un monde de libertés. Cela n'autorise aucune réserve. Cela dit, une fois la menace identifiée, il est permis de discuter des méthodes pour la combattre. Avant que les Etats-Unis ne déclenchent la première guerre « préventive » de leur histoire, il n'est pas inutile de leur rappeler, dans leur propre intérêt, les règles d'un droit international conçu justement pour donner un peu de stabilité à notre planète.

La bombe qui doit mettre Saddam Hussein à genoux

La revue « Air et cosmos » révèle que le Pentagone dispose d'une munition à micro-ondes de forte puissance – la bombe E – qui détruit l'ennemi sans provoquer de radiations

AIR & COSMOS

« **MENACE** ou propagande ? » Par cette interrogation, qui n'en est pas tout à fait une au vu de la précision de ses informations, la revue spécialisée *Air et cosmos* ouvre le dossier de la nouvelle arme secrète que les Américains pourraient larguer sur l'Irak. Cette arme, c'est la bombe E (pour électromagnétique).

A chaque guerre, une arme nouvelle. En 1991, les Etats-Unis lancèrent en Irak, sur la route de Basorah, la bombe qui brûle l'oxygène et qui tua, en les asphyxiant, tous ceux qui y circulaient. En 1999, au Kosovo, les Américains ont largué des bombes au graphite, provoquant des courts-circuits et plongeant les villes dans le noir. Bernard Bombeau et Serge Brossolin estiment que, contre l'Irak « la réalité rejoint la fiction », car « l'arme à micro-ondes

de forte puissance, la fameuse bombe E, figure désormais dans le dispositif militaire américain ». Frappée du sceau « secret-défense », cette arme est adaptée à la stratégie américaine de « frappe préventive » parce que, employée d'entrée de jeu et sans crier gare, elle privilégie « la destruction massive du potentiel électronique par émission d'une puissante impulsion électromagnétique d'origine non nucléaire ».

Ce qui signifie que la bombe E se veut le chaînon manquant entre une munition classique et une arme nucléaire, dont elle a les résultats dévastateurs, sans avoir l'inconvénient de dégager

les effets de souffle et de chaleur caractéristiques. « L'Irak est dans la ligne de mire » de l'arme à micro-ondes de forte puissance ou à hyperfréquences, comme on voudra bien l'appeler. « C'est le début d'une ère nouvelle », selon la revue, avec ses applications contre les personnes et les matériels sur le champ de bataille.

AVEUGLE, SOURD ET MUET

« Ces armes invisibles sont terrifiantes par la capacité de modulation de puissance de l'effet électromagnétique demandé selon la nature de la cible à traiter. » Elles peuvent en effet brouiller et détruire l'ensemble des systèmes électroniques (ordinateurs et calculateurs d'une défense, réseaux de communication, commandes de vol des avions civils et militaires, autodirecteurs des missiles...)

et rendre ainsi l'adversaire aveugle, sourd et muet. Sauf s'il a pris soin de « durcir », c'est-à-dire de protéger, ses infrastructures.

A l'encontre des êtres vivants, la bombe E agit comme « un four à micro-ondes » qui serait superpuissant. Autrement dit, « elle entraîne l'agitation des molécules d'eau » qui composent les cellules humaines, provoquant une élévation de température, au-delà de 45 à 40 degrés, et un effet de cuisson, avec tous les risques de brûlure qui s'ensuivraient, en pénétrant sous et dans la peau. Un prototype de véhicule porteur de l'arme, le WMADS (Vehicle Mounted Active Denial System), du modèle Humvee (la nouvelle jeep de l'armée américaine) a été conçu par le groupe Raytheon, « l'inventeur du four à micro-ondes ».

Air et cosmos croit savoir que « cette arme du troisième millénaire », qui fait peser sur Bagdad « un avenir insondable », peut être acheminée par des véhicules terrestres, des avions, des missiles de croisière ou des drones (avions sans pilote). La bombe E n'est l'objet d'aucun contrôle. Aucun traité de désarmement ne la mentionne.

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à en disposer. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont signé récemment un accord invitant leurs industriels à se regrouper pour concevoir le développement, d'ici à 2004, d'une arme hyperfréquences opérationnelle.

Jacques Isnard

★ www.aerospacemedia.com

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

L'influence de la Syrie vue par la presse libanaise

La fermeture d'une chaîne de télévision satellite a provoqué des convulsions confessionnelles

« **C'EST UNE SPIRALE infernale** qui peut mener à une nouvelle confrontation majeure », prévient le quotidien anglophone *Daily Star*. Aux appels à « défendre les libertés publiques » répondent des appels à des contre-manifestations venant de « représentants de la communauté musulmane ».

Tout a débuté le 4 septembre. La chambre des référés du tribunal des imprimés de Beyrouth a décidé de fermer la chaîne de télévision satellite Murr TV (MTV) et Radio Mont-Liban, qui appartiennent au député chrétien antisyrrien Gabriel

Murr. Or, par un hasard de famille fâcheux, le ministre de l'intérieur qui a fait condamner la station se trouve être son propre neveu, Elias Murr, qui cache mal ses penchants prosyriens.

Simple affaire de famille, voire de politique intérieure libanaise ? Cependant, la tension reste à son comble à Beyrouth une semaine après cette décision. Le congrès national pour la défense de la liberté de la presse, prévu de longue date, est devenu, après la fermeture de MTV, « un véritable cirque », commente le quotidien francopho-

ne *L'Orient-Le Jour*. Cette affaire « ne serait pas qu'une simple affaire de liberté de la presse ».

En effet, l'agitation du Landerneau politique libanais tient aux implications géopolitiques de cette affaire. « Pour les prosyriens, Gabriel Murr et MTV ont dépassé la ligne rouge, notamment en couvrant en direct la visite du général Aoun [ancien chef de l'armée et antisyrrien de la première heure] aux Etats-Unis. » Si l'opposition interne est tolérée, poursuit *L'Orient-Le Jour*, le pouvoir ne peut admettre la diffusion de programmes qui touchent aux intérêts de la Syrie, puissance tutélaire du Liban.

BRAS DE FER SYRO-AMÉRICAIN

« La crise de l'information et de la liberté d'expression au Liban serait-elle une répercussion du bras de fer américano-syrien ? » *An-Nahar* constate que « la crise a éclaté à quelques jours du Syria Accountability Act [le débat du Congrès américain sur une implication de la Syrie dans le terrorisme]. Parallèlement, le débat qui a suivi la fermeture de la chaîne de télévision s'est déplacé du thème de la liberté d'expression à celui d'être pour ou contre la présence syrienne au Liban ».

Le quotidien beyrouthin relève que, « indépendamment de la question des libertés, de l'information ou de tout autre problème interne au Liban, la question de la présence syrienne est, depuis quelques années, l'axe principal autour duquel se positionnent les acteurs de la politique libanaise. D'ailleurs, il serait étonnant que la décision de fermer la chaîne ait été prise à la légère, sans préparation ni étude préalable des conséquences qu'elle pouvait entraîner. La scène libanaise reste le lieu de choix pour les règlements de comptes syro-américains ».

En attendant les conflits interconfessionnels libanais, la Syrie voudrait, selon *An-Nahar*, faire parvenir à Washington ce message : « Un conflit mineur, politico-familial, a entraîné le Liban dans des dérapages confessionnels et risque de menacer cette démocratie essentiellement fondée sur le respect des libertés et de l'information. Que se passerait-il si la Syrie ne veillait pas à la stabilité interne du Liban ? »

En écho à cette thèse, *As-Safir* annonce que le débat sur le Syria Accountability Act a été « reporté (...) à la suite d'une lettre de George Bush soulignant que des conflits sérieux avec la Syrie pourraient être coûteux ». Le journal prosyrien cite longuement la lettre du président Bush : « La gestion de la relation compliquée avec la Syrie requiert une étude minutieuse des différents choix dont on dispose pour servir les intérêts américains. Imposer de nouvelles sanctions à ce pays pourrait entraver notre capacité à gérer la situation dangereuse et difficile dans la région en ces moments délicats (...). Plusieurs initiatives sont en cours pour mettre un terme aux inacceptables agissements syriens (...). Nous faisons pression sur la Syrie afin qu'elle respecte l'application des sanctions contre l'Irak. »

Cette crise ne serait finalement qu'un prétexte permettant à la Syrie de négocier avec les Etats-Unis. Celle-ci observerait une sage retenue dans le cas de frappes américaines contre l'Irak, en échange d'une confirmation de sa prééminence au Liban et d'un ajournement du Syria Accountability Act.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Blanchiment

■ Le *New York Times* retrace les mouvements de fonds ayant précédé les attentats du 11 septembre 2001.

www.nytimes.com/library/national/nat_PLOT_01212_01.html

■ A l'occasion de la ratification de la convention pour la répression du financement du terrorisme, le Sénat a étudié plus précisément le fonctionnement d'Al-Qaïda.

www.senat.fr/rap/100-355/100-3551.pdf

■ Le département du Trésor américain a publié sa « stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent ».

www.treas.gov/offices/enforcement/ml2002.pdf

■ Le Bureau américain de contrôle des biens étrangers (OFAC) diffuse la liste (au 6 septembre) des personnes dont les avoirs sont bloqués ou à immobiliser.

www.treas.gov/offices/enforcement/ofac/sdn/trisdn.pdf

■ Le Groupe d'action financière (GAFI) de l'OCDE a émis une série de recommandations concernant le financement du terrorisme.

www.oecd.org/fatf/terfinance_fr.htm

■ Les Nations unies conduisent un programme de lutte contre le blanchiment d'argent.

www.undcp.org/money_laundering.html

■ La Commission européenne a étudié l'application de sa directive en la matière par les pays membres.

http://europa.eu.int/comm/internal_market/en/finances/general/laundfr.pdf

■ Le site d'Interpol explique le fonctionnement de l'hawala, un système de compensation développé sur la Route de la soie.

www.interpol.int/Public/FinancialCrime/MoneyLaundering/hawala/default.asp

vincent.truffy@lemonde.fr

19h15

Michel Field

Vous souhaitez nous donner votre point de vue sur l'actualité, exprimer vos réactions sur différents sujets, partager ou confronter vos idées avec d'autres auditeurs ? Michel Field vous donne la parole en direct sur l'antenne ! Du lundi au vendredi, un véritable baromètre de l'opinion sur... Europe 1.

19h15
20h00

Europe 1, fr
logardere ACCORD



A écouter sur Europe 1

AU COURRIER DES LECTEURS

11/09

Coventry... Dresde, Hambourg, Hiroshima, Nagasaki et maintenant Manhattan...

Que de chemin parcouru depuis Guernica !

Henri Mérel

Audincourt (Doubs)

Enfants sans vie

Faut-il vous rappeler (*Le Monde* du 4 septembre) que la disposition relative à l'inscription des « enfants sans vie » sur les livrets de famille à la demande des parents figurait déjà dans l'Instruction générale relative à l'état civil (IGEC) de 1955 ? Et je ne suis pas remontée plus loin dans les textes.

Les agents qui accueillent au guichet ces situations douloureuses proposent toujours aux parents cette inscription sur leur livret. A l'opposé de l'attitude de la mère citée dans l'article concernant le cas des foetus, nombreux sont les parents qui ne souhaitent pas l'inscription sur leur livret de famille. A mon sens, rien ne permet de penser que ce choix est un obstacle au nécessaire « travail de deuil ».

En fait, la nouveauté sur ce point

de l'arrêté du 26 juillet 2002 portant modification de l'arrêté du 16 mai 1974 fixant les modèles de livret de famille est que cette disposition ancienne de l'IGEC figure désormais parmi les informations qui sont obligatoirement inscrites dans tous les livrets de famille (...). Cette disposition maintenant mentionnée en bonne place dans tous les livrets de famille est plutôt malvenue. En effet, c'est une des premières informations qui sera lue par les jeunes mariés recevant leur livret de famille tout neuf, et c'est une bien étrange manière de leur présenter l'avenir.

Christine Candau

Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes)

Fiction et pédophilie

Lectrice assidue, j'ai recherché dans ma librairie le roman de Nicolas Jones-Gorlin, *Rose Bonbon* (*Le Monde* daté 5-6 septembre) afin de me faire une opinion de l'action engagée par l'association pour la défense de l'enfance maltraitée L'Enfant bleu. Je l'ai trouvé, le bandeau n'avait pas été retiré comme l'avait demandé l'éditeur. Je l'ai lu en deux heures. Bien qu'il s'agisse d'une fiction, j'ai pris pour argent comptant les impressions, les sensations, les pulsions du héros. Cela m'a permis

de renforcer mon opinion sur l'importance de la guérison de ce type de pathologie (...)

Quant au style, il est vigoureux, chantant, et vous emmène très rapidement dans un monde imaginaire. N'est-ce pas là le but ?

Maryse Devos

Orgeval (Yvelines)

Etre juge à la Cour pénale internationale

Les juges de la future Cour pénale internationale devaient, nous dit-on, jouir « d'une haute considération morale » et « être connus pour leur impartialité » (*Le Monde* du 4 septembre). Or, nous apprenez-vous, la France va proposer la candidature d'un magistrat, Jean-Claude Antonetti, certainement bon juriste et habile gestionnaire de situations sensibles, puisqu'il siège à la « cellule de crise » élyséenne qui a travaillé – avec succès – à l'immunité pénale de M. Chirac (...)

Ne pouvait-on désigner, pour siéger à la Cour de La Haye, un magistrat ayant d'autres références qu'un blanchiment présidentiel, fût-il « valide », dans les conditions qu'on sait, par le corps électoral ? (...)

Charles-François Kuhn

Lugrin (Haute-Savoie)

La France, fossoyeuse de la PAC ?

EN REFUSANT de réformer aujourd'hui la politique agricole commune (PAC), Jacques Chirac prend-il le risque de devenir le fossoyeur de la PAC, dont la France est le premier bénéficiaire ? La proposition de réforme présentée en juillet par le commissaire autrichien Franz Fischler a l'avantage de ne concerner que l'agriculture : elle se fait à budget constant et ne remet pas en cause le montant des aides agricoles. Si l'on attend 2006, la réforme fera partie d'une négociation plus vaste : la fixation du budget et des politiques européennes dans l'Union élargie de 2006 à 2013. L'Allemagne, qui se veut championne de l'élargissement mais ne veut pas payer pour cela, voudra avant tout réduire sa contribution au budget européen ; les pays méditerranéens défendront ce qui leur est le plus cher, les aides régionales plutôt que l'agriculture.

La France risque de se retrouver isolée, à la plus grande joie des Britanniques et des Suédois, qui pourraient parvenir à leurs fins : démanteler enfin la PAC. Paris a, en fait, intérêt à négocier une vraie réforme aujourd'hui : plus celle-ci sera sérieuse, plus il sera compliqué ensuite de la remettre en cause pour des raisons purement financières, estime la Commission. Cette révision se ferait à froid, car il n'y a pas de crise interne grave à l'agriculture européenne exigeant une réforme immédiate. « La pression pour une réforme est plus politique qu'objective », concède un fonctionnaire européen.

Trop coûteuse, polluante, faisant de la mauvaise qualité, productrice d'excédents, responsable de la faim dans le monde, la PAC est accusée de tous les maux. Certes, une grande partie de ces problèmes ont été résolus par la réforme de 1992, poursuivie à Berlin en 1999. Mais il convient donc de poursuivre les efforts, ne serait-ce que pour sauver la PAC qui ne peut survivre avec si peu d'amis.

Premier reproche, la surproduction. Ce problème a été largement résolu en 1992, lorsque, au lieu d'accorder des aides en fonction de la quantité produite, les Européens ont versé des aides à l'hectare cultivé ou à la bête, qui incitaient moins à la course à la production. Seules 20 % des aides sont aujourd'hui directement liées à la production contre 90 % avant 1992. Il n'y a plus de montagnes de céréales, de bœuf ou de beurre dans les congélateurs européens. M. Fischler veut aller plus loin : les agriculteurs toucheraient des aides même s'ils ne produisent pas, mais à condition d'entretenir leurs champs - ce qui devrait conduire à une réduction de la production et des surfaces cultivées. La Commission doit analyser les conséquences de ce « découplage » des aides de la production, qui révolutionnerait la PAC, mais suscite des réticences graves dans de nombreux pays.

DES AIDES EN BAISSÉ

Deuxième reproche, l'Europe inonderait les marchés mondiaux avec ses excédents subventionnés. En dix ans, les aides à l'exportation ont été plus que divisées par deux et ne représentent plus que 12 % de leur valeur. Le retrait des Européens des marchés mondiaux profiterait aux Etats-Unis, qui relancent leurs

aides à la production, ou à l'Argentine, mais ne résoudrait pas le problème de l'agriculture vivrière en Afrique. Il convient toutefois d'aller plus loin, les aides qui perturbent la concurrence étant dans le collimateur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est pourquoi M. Fischler veut, en plus du découplage, supprimer les aides à l'exportation - à l'exception d'un filet de sécurité en cas de chute des cours. Le commissaire au commerce, Pascal Lamy, espère qu'il n'aura pas à griller ses cartouches pour l'agriculture dans la négociation globale de l'OMC.

Troisième reproche, les agriculteurs polluent. C'est vrai, en Bretagne (*Le Monde* du 11 septembre), avec la production hors sol de poulet et de porc. Mais ces productions sont peu subventionnées. Plus qu'à la PAC, les dommages à l'environnement sont avant tout dus au laxisme des Etats, incapables de faire respecter les directives sur l'eau et les nitrates. A l'avenir, le projet Fischler entend conditionner l'octroi des aides au respect des normes environnementales. Sa réforme mettrait fin à certaines incitations peu respectueuses de l'environnement - le maïs est plus subventionné lorsqu'il est irrigué !

Quatrième grief, la PAC ne profite qu'aux « gros », 20 % des exploitations touchant 80 % des aides. C'est logique. L'agriculture n'est pas

une activité sociale, mais une activité économique subventionnée. Tant que l'on ne remet pas en cause le principe selon lequel l'Europe doit produire son alimentation, il est normal que les gros touchent plus que les petits. Car sans aides, même les exploitations du Bassin parisien ne survivraient pas face à la concurrence argentine. Elles peuvent, en revanche, supporter - mieux sans doute que les exploitations des autres pays européens - la réduction annuelle de 3 % de leurs subventions prônée par la Commission. Cette dernière veut réallouer ces fonds vers les exploitations peu rentables, appelées à faire du développement rural. La France y a, là aussi, un grand intérêt, ayant plus que les autres un problème d'aménagement du territoire. Dans les zones peu productives, deux types d'exploitations survivraient donc : les grands domaines extensifs ou les petites exploitations, qui créeront des gîtes ruraux ou se transformeront en jardiniers de la nature et recevront pour cela des aides.

Cinquième reproche, la PAC est technocratique. En voulant accorder à terme une aide unique à l'hectare, la Commission devrait simplifier le processus et faciliter l'intégration des pays de l'Est dans la PAC.

Enfin, la PAC coûterait cher. Si elle absorbe près de 45 % du budget communautaire, c'est parce qu'elle est la seule politique fédérale euro-

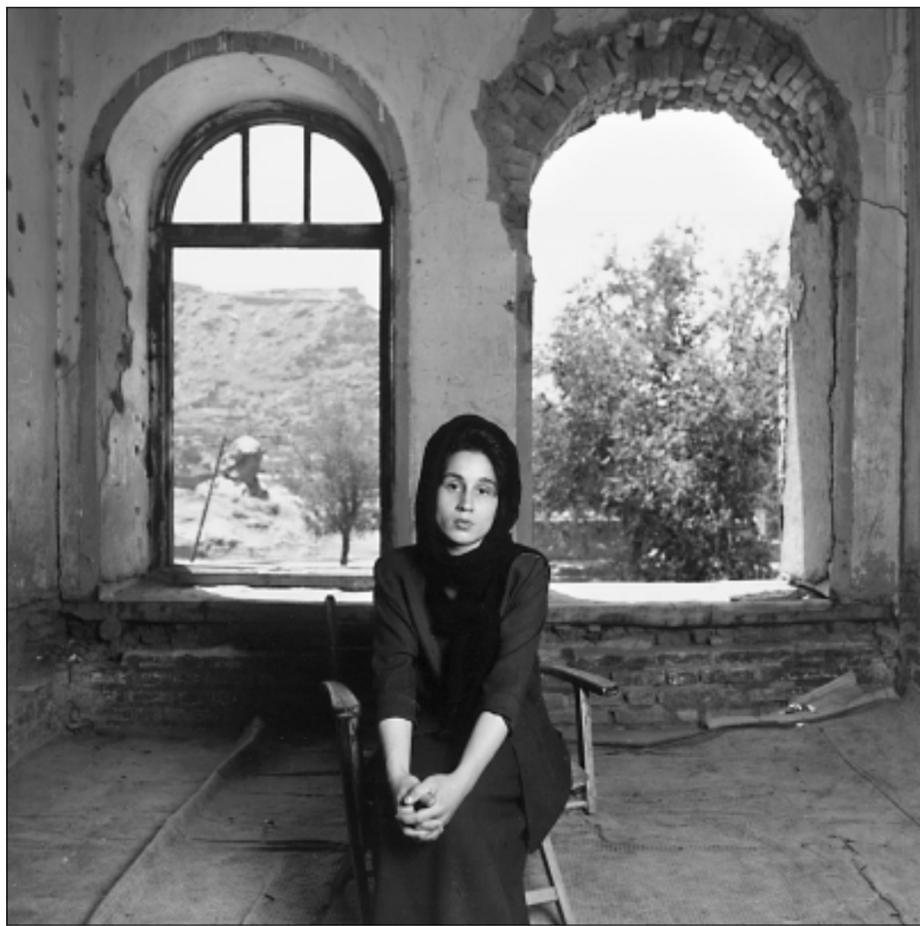
péenne. Mais son coût est inférieur à 0,5 % du produit intérieur brut européen et ne cesse de décroître, les dépenses étant gelées depuis 1999 ; en dépit de la vache folle, les dépenses réelles sont restées en deçà des plafonds ; En 2013, la PAC coûtera 0,37 % du PIB dans l'Europe élargie - les impétrants sont tellement pauvres que leur agriculture ne coûte pas très cher à financer.

SAVOIR QUI PAIE

Le vrai problème est de savoir qui paie. Il n'est pas équitable que le contribuable allemand finance jusqu'à la fin des temps l'agriculture française. Pour réduire la facture, les Allemands pourraient demander que chacun verse une partie des aides destinées à ses propres agriculteurs. Si les règles de la PAC sont alors solidement fixées, ce « cofinancement », rejeté par Paris en 1999, ne permettra pas à certains gouvernements de subventionner discrètement leurs agriculteurs pour rattraper leur retard de compétitivité, comme pourrait vouloir le faire l'Allemagne. L'essentiel serait atteint : ne pas saborder l'agriculture européenne. Mais si la France renonce à une partie de sa rente, il ne faudra pas non plus oublier de remettre en cause le rabais britannique au budget européen, concédé parce que ce pays touchait peu dans l'agriculture.

Arnaud Leparmentier

Gens de Kaboul PAR AHMET SEL



Kobra Nouri, 23 ans, institutrice.

Kobra vit avec ses parents au Micro Rayon, un quartier de la périphérie de Kaboul, construit par les Soviétiques. A l'époque des talibans, elle avait mis en place une école clandestine chez elle, où elle pouvait accueillir une centaine de petites filles. Les voisins faisaient les guetteurs. Les trois frères de Kobra sont réfugiés en Europe.

Le Monde
EDITORIAL
Le climat et les hommes

VINGT morts, douze disparus, des sinistrés dans le malheur, des zones dévastées dans quatre départements du sud-est de la France. Le Gard, l'Hérault, le Vaucluse et certains secteurs des Bouches-du-Rhône n'ont pas fini de dresser le bilan de la catastrophe naturelle, pas à la catastrophe naturelle qui vient de les toucher : le cumul de 36 heures de pluies considérables qui ont fait sortir nombre de cours d'eau de leurs lits et libéré ainsi le déferlement d'une gigantesque masse d'eau et de boue. L'heure est à la solidarité, pas à l'incrimination, pas à l'imputation de responsabilités qui, en tout état de cause, sont nombreuses. Tous les spécialistes font valoir le caractère exceptionnel de ces hauteurs d'eau, par leur intensité et leur étendue géographique, même si cette région est, chaque année, à l'approche de l'automne, touchée par ce qu'on appelle les « pluies cévenoles » - de forts orages que provoque le choc entre des masses froides accompagnant les dépressions au nord et des courants chauds et humides venant de la Méditerranée. Tout juste faut-il observer que ce phénomène des « pluies cévenoles » paraît s'être accentué ces toutes dernières années. Mais, là encore, les scientifiques sont prudents. Ils hésitent à incriminer le réchauffement climatique général de la planète ; de même sont-ils réticents à établir un lien entre le sinistre qui touche le sud-est de la France et les inondations qui ont affecté l'est de l'Europe cet été : pas de corrélation apparente, disent-ils.

N'était le respect dû aux populations dans le malheur, on serait tout de même tenté d'évoquer une certaine amnésie générale. Car pour trouver des précédents presque comparables, il faut à peine remonter dix ans en arrière, à la terrible inondation de Vaison-la-Romaine, en 1992. Sans parler du fait que, depuis 1987, une ville comme Alès a déjà connu sept arrêtés de catastrophe naturelle. On est dans cette région en zone dangereuse. A chaque catastrophe, des mesurés ont été prises, le système de précaution réévalué. Pas suffisamment, à l'évidence. Car, comme l'ensemble du sud du pays, la démographie est ici galopante. Et l'urbanisme non ou mal contrôlé est un phénomène aggravant en cas de catastrophe naturelle. On construit trop près des cours d'eau ; on construit sur des secteurs non protégés en cas d'inondation. Au bout de cette chaîne de légèretés administratives et politiques, on a l'exemple de cette caserne de pompiers, à Sommières, érigée en zone inondable...

Amnésie encore quand les populations refusent de croire les avertissements de Météo-France, qui avait donné l'alerte à temps. Sans doute faut-il améliorer ce système d'alerte, comme le propose Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie : mieux coordonner les services chargés de la météo et ceux de la gestion des eaux. Sans doute faut-il que l'Etat réfléchisse « une bonne fois pour toutes », comme l'a dit Jean-Pierre Raffarin, aux équipements et aux règlements correspondant à un climat dont les perturbations cycliques sont maintenant tristement avérées.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition du 3 septembre, les nouveaux programmes d'enseignement général des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) n'entrent pas en vigueur cette rentrée, mais en septembre 2003 - sauf pour les CAP « Maintenance sur systèmes d'aéronautique », qui les appliquent dès 2002 -, comme l'indique le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 5 septembre.

TUNISIE. Une erreur de transcription dans *Le Monde* du 6 septembre a pu faire croire que Samir Tamallah, membre du Parti com-

muniste des ouvriers de Tunisie (PCOT), était toujours en prison. En fait, ce compagnon de route d'Hamma Hammami a lui aussi bénéficié d'une mesure de clémence décidée par le pouvoir et a été libéré le 4 septembre, à Tunis. En revanche, deux autres membres du PCOT, Ammar Amroussia et Abdeljabar Madouri, sont toujours incarcérés.

BERNARD MANCIET. Dans l'extrait d'*Athalie*, de Racine, cité dans l'article « Bernard Manciet, l'accent des Landes » (*Le Monde* daté 25-26 août), il fallait lire « Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte », et non « chez Abner », comme écrit malencontreusement.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ EDITRICE DU MONDE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Le Monde
initiatives
Le concret est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER
Rentrée sociale
Une course d'obstacles

Pour agir sur l'économie
emparez-vous du social

MENSUEL
N° 11
3,8 €

Participez à la 6^e édition du
Prix **Le Monde** de la recherche universitaire

Créé en 1997 par **Le Monde de l'éducation**, ce concours a pour objectif de valoriser la recherche en offrant à de jeunes docteurs la possibilité de publier leurs travaux dans la collection « Partage du savoir » PUF/Le Monde

Renseignements : 01-44-97-54-95
www.lemonde.fr/mde
mondeprix@lemonde.fr

OPUF
Fondation de l'éducation
Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies
PUF

Le **COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE** d'Air France était convoqué mercredi 11 septembre afin d'examiner le projet de privatisation de la compagnie aérienne, annoncé cet été par le gouvernement. Alors que

la grève de quatre jours menée par les pilotes d'Air France, s'est terminée lundi, de nouveaux **ARRÊTS DE TRAVAIL** devaient avoir lieu mercredi à l'appel des syndicats CGT, SUD-aérien, Ugiect et Alter. Ces

derniers entendent s'opposer au projet de ramener la **PARTICIPATION DE L'ÉTAT** autour de 25 %, comme l'a précisé mardi Gilles de Robien, le ministre des transports, avant une tournée d'inspection des instal-

lations de sécurité de l'aéroport de Roissy. Air France s'appête à rejoindre le secteur privé au moment où le transport aérien mondial est en pleine **CONVALESCENCE**, un an après les attentats du 11 septembre.

Air France, privatisation sous tension

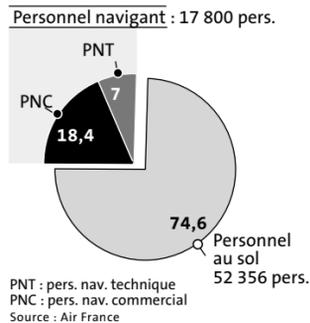
Le comité d'entreprise de la compagnie nationale examine, mercredi et jeudi, le projet du gouvernement de ramener la part de l'Etat à moins de 25 % du capital. Pour rassurer les salariés inquiets, la direction a confirmé le maintien de leur statut et de leurs avantages

LE RÉPIT aura été de courte durée. Vingt-quatre heures après l'achèvement de la grève de quatre jours menée par les pilotes d'Air France, de nouveaux arrêts de travail devaient avoir lieu mercredi 11 septembre, à l'appel de la CGT, SUD-aérien, Ugiect et Alter. Ces quatre syndicats entendent marquer leur opposition à la privatisation de l'entreprise, alors que s'est ouverte, mercredi à 9 h 30, une session du comité central d'entreprise (CCE) de deux jours, au cours de laquelle Jean-Cyril Spinetta, le PDG de la compagnie, doit officiellement lancer le chantier du changement de statut. Les quatre syndicats invitaient à manifester à 11 heures au siège de la compagnie, à Roissy, ainsi qu'aux aéroports d'Orly et de Toulouse-Blagnac.

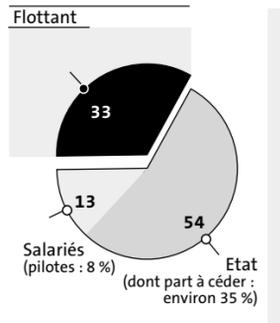
« Nous considérons que la privatisation d'Air France n'est pas un phénomène inéluctable, qu'elle ne se justifie pas, et que les exemples de passage au privé d'entreprises de transport sont rarement convaincants, explique Guy Ferrer, représentant d'Alter. Les salariés, par exemple ceux de l'informatique, de l'entretien ou de l'assistance dans les aéroports, ont tout à craindre d'un processus qui se traduit habituellement par des filialisations et des externalisations. » Selon la di-

LES PILOTES PREMIERS ACTIONNAIRES

Les effectifs du groupe, en %



Répartition du capital, en %



rection, le trafic devrait pourtant être « normal » mercredi, même si SUD-aérien a estimé mardi que « certains vols pourraient subir des retards ». Air France rappelait mardi que l'annulation de ses deux vols à destination de New York et de Washington était due au nombre insuffisant de passagers candidats au voyage vers les Etats-Unis en ce jour de commémoration des attentats du 11 septembre 2001.

Pour M. Spinetta, la première session du CCE depuis l'annonce par le gouvernement, le 29 juillet, de la réduction de la participation

de l'Etat dans le capital d'Air France est d'abord l'occasion d'informer officiellement les représentants des salariés du projet. Conformément au communiqué publié par l'entreprise le 29 juillet, le PDG devrait présenter la privatisation comme « une évolution normale et une suite logique de l'ouverture du capital réalisée en 1999 ».

M. Spinetta devrait aussi rappeler que la décision de Bercy doit permettre à Air France « d'aborder dans les meilleures conditions l'intensification de la compétition internationale » et de jouer « un rôle majeur » dans un secteur en pleine consolidation comme « pilier européen de l'alliance Sky Team ». Surtout, M. Spinetta devrait rassurer ses salariés sur le maintien de leurs droits acquis, une garantie particulièrement attendue par le personnel.

Une mosaïque de syndicats

On compte pas moins de 19 organisations syndicales au sein de la compagnie aérienne nationale, pour lesquelles l'annonce de la « réduction de la participation de l'Etat dans le capital » a été très diversement accueillie.

● **Personnels au sol.** Onze syndicats représentent les personnels au sol de la compagnie : la CGT et l'Ugiect (CGT des cadres), FO et le Syndicat des cadres Force Ouvrière, la CFDT, la CFTC, la CGC, le Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile (SNMSAC), l'Union des syndicats autonomes (UNSA), SUD-aérien et le Syndicat des

travailleurs corses (STC). ● **Personnels navigants.** Huit syndicats représentent les personnels navigants de la compagnie : le Syndicat national des personnels navigants commerciaux (SNPNC), l'Union des navigants de l'aviation civile-CGC (Unac-CGC), le Syndicat des personnels de l'aviation civile (SPAC), le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), le Syndicat national des ouvriers et mécaniciens de l'aviation civile (Snomac), le Syndicat des pilotes d'Air France (SPAF), le Syndicat national des personnels navigants de l'aviation civile (SNPNAC) et Alter.

L'évolution du trafic aérien cette année demeure incertaine

L'AN après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, la chute du nombre de passagers qu'a connu le transport aérien mondial semble aujourd'hui se stabiliser. Après l'effondrement de fréquentation constaté en 2001 avec un recul de 2,9 %, l'année en cours devrait être celle de la « croissance nulle » alors que 2003 devrait afficher une sensible reprise (+ 7,1 %) estime l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans un communiqué rendu public à Montréal, mardi 10 septembre. Cette reprise devrait être, en outre, amplifiée grâce au « redressement général que devrait connaître l'économie mondiale », précise l'organisme.

L'OACI, une des institutions spécialisées des Nations Unies, indique aussi que le transport aérien mondial devrait progresser de façon sensible en 2004, de l'ordre de 5,6 %, et, à plus long terme, cette croissance devrait être d'une ampleur équivalente, en supposant « le maintien de la confiance rétablie des consommateurs, et un environnement stable pour l'économie et l'exploitation aérienne ».

Les prévisions effectuées par l'OACI sur la reprise du trafic aérien mondial diffèrent néanmoins de celles rendues publiques mercredi 4 septembre par l'Association internationale du transport

aérien (IATA) qui regroupe l'ensemble des compagnies aériennes mondiales. IATA prévoit que le trafic passager devrait retrouver son niveau d'avant le 11 septembre 2001 seulement à la fin 2003.

AU MOINS UN POINT POSITIF

Dans un rapport intitulé « Étude sur le transport aérien après le 11 septembre », l'IATA explique que, cette année, le trafic passager devrait encore décliner de 3 % par rapport à 2001. Cette nouvelle baisse du trafic est imputable à celle du marché intérieur américain, souligne l'IATA qui voit ensuite la tendance globale repartir à la hausse en 2003 avec une croissance de 6 %, puis de 4 % chaque année jusqu'en 2006. Le seul trafic passager international devrait croître dès cette année de seulement 1 %, puis de 5 % en 2003-2004 et 4 % en 2005-2006. « A la fin 2003, nous comptons avoir rattrapé le chemin perdu et être à nos volumes d'avant le 11 septembre », estime Giovanni Bisignani, directeur général de l'IATA. Le lent rétablissement du trafic et l'ajustement des capacités « devrait retarder le rétablissement financier de l'ensemble de l'industrie à 2004 », écrit l'IATA.

L'association, qui regroupe la quasi-totalité des compagnies aériennes, relève au moins un point positif : la publication, en

ce gardera son statut actuel, et donc pendant laquelle les salariés conserveront leurs droits acquis, avant que les conventions collectives concernant les personnels navigants commerciaux et techniques soient établies et celle des personnels au sol actualisée. D'après M. Chazal, « Air France pourrait garder son statut actuel pendant dix-huit à vingt-quatre mois », soit le temps nécessaire estimé pour négocier et mettre en place ces

« Les exemples de passage au privé d'entreprises de transport sont rarement convaincants »

UN SYNDICALISTE D'ALTER

accords collectifs. Le président d'Air France devrait enfin apporter des garanties sur la volonté de la compagnie de renforcer l'actionnariat salarié à travers l'opération. Le communiqué publié par Bercy le 29 juillet annonçait que « le principe de la participation des salariés à la gestion de l'entreprise sera maintenu » et que « les salariés auront la possibilité d'accroître leur place dans le capital en souscrivant à une offre qui leur sera réservée

dans le cadre de l'opération ». Actuellement, les salariés d'Air France détiennent 13 % du capital de la compagnie.

Les annonces faites par M. Spinetta viendront compléter les informations apportées par Gilles de Robien, le ministre des transports, qui s'est exprimé mardi 10 septembre à l'antenne d'Europe 1. « Dans les semaines qui viennent, il y aura un texte de loi à l'Assemblée nationale et au Sénat, a annoncé le ministre. Ce texte, lorsqu'il sera promulgué, permettra au gouvernement, au moment qu'il choisira, de mettre une partie du capital sur le marché. » Selon M. de Robien, la part du capital détenue par l'Etat, qui s'élève actuellement à 54,4 %, sera alors abaissée « probablement » entre 20 % et 25 %, soit un pourcentage légèrement supérieur au plafond de 20 % jusqu'alors évoqué.

M. de Robien n'a rien dit concernant la date à laquelle l'opération de cession aurait lieu. Les conditions du marché sont actuellement peu favorables. L'action de la compagnie a terminé mardi à 11,70 euros, nettement en dessous de son cours d'introduction (14 euros). Le même jour, le courtier Schroder Salomon Smith Barney a ramené son objectif de cours sur la compagnie aérienne de 19 à 17 euros. Les marchés attendent de voir comment la direction va composer avec le regain de pression syndicale qui l'affecte actuellement.

Alexis Delcambre

Menace de grève chez Boeing

A l'issue de l'échec des négociations sur le renouvellement de leur convention collective, les 25 000 mécaniciens des unités de production de Boeing sont appelés par leur syndicat à se prononcer, vendredi 13 septembre, sur le principe d'un mouvement de grève.

Malgré l'intervention de médiateurs, les discussions entre la direction du constructeur aéronautique et l'International Association of Machinists (IAM) n'ont pas abouti. Les responsables syndicaux ont considéré comme insuffisantes les propositions en matière de sécurité de l'emploi, de participation à la caisse de retraite et de dépenses de santé. Selon Tom Buffenbarger, président de l'IAM : « Boeing voulait que nous fassions grève. Chaque semaine de grève lui permet d'économiser 28,1 millions de dollars [28,81 millions d'euros]. »

liards de dollars (6,15 milliards d'euros).

Les seules certitudes concernent en fait le désastre commercial et financier de l'année 2001. Selon l'OACI, les transporteurs mondiaux ont subi collectivement une perte nette de 12 milliards de dollars en 2001. Cette chute de la demande de voyages aériens a aussi eu pour conséquence des pertes de revenus et d'emplois dans les aéroports,

la suite du 11 septembre, et il leur faudra probablement attendre 2004 avant de pouvoir transporter autant de passagers qu'en 2000, relève l'OACI en prévoyant même que la part du trafic mondial de passagers assurée par les transporteurs nord-américains « retrécira sans doute de 39 % en 2000 à 36,2 % en 2004 ».

François Bostnavaron

A Roissy, la traque des explosifs est désormais presque totale

LES SACS de voyage sont posés côte à côte, à même le sol, dans les obscures entrailles du terminal F de l'aérogare Charles-de-Gaulle 2, à Roissy. C'est ici qu'atterrissent les bagages en correspondance ou au départ de Paris, dont le traitement radioscopique et la centaine d'appareils de détection d'explosifs récemment installés par la société Aéroports de Paris (ADP) n'ont pas percé tous les secrets. Deux chiens renifleurs, un berger malinois et un cocker anglais, sont promenés parmi la rangée de sacs. Tous deux déchainent leurs pattes avant sur l'intrus, gonflé de plastic et placé là à dessein par les contrôleurs des bagages de soute. Le test est concluant. Gilles de Robien, le ministre des transports, de passage ce mardi 10 septembre pour vérifier les mesures de sécurité prises depuis un an, s'en réjouit.

L'installation d'appareils de détection d'explosifs dans les bagages de soute (des scan-

ners de fabrication américaine) et l'intervention d'équipes cynotechniques sont deux des nombreux investissements engagés par ADP pour sécuriser ses sites au lendemain du 11 septembre 2001. A la fin de l'année, les 100 000 bagages de soute enregistrés quotidiennement à Roissy subiront ce type de contrôle, alors que la surveillance était jusqu'alors aléatoire. Dès cet automne, la détection de traces d'explosifs sera mise en place sur les vols vers les Etats-Unis et Israël.

Ces mesures spécifiques concernant les explosifs sont les innovations les plus récentes apportées à un dispositif déjà renforcé par l'augmentation de la sensibilité des portiques de détection d'objets métalliques, l'examen approfondi de la moitié des bagages à main et la palpation de certains passagers. Pour ceux-ci, le temps passé en phase d'embarquement s'est accru, mais ADP a partiellement

corriger ce désagrément en augmentant ses capacités de traitement.

Pour l'entreprise publique, les sommes investies dans la sûreté auront plus que triplé entre 2000 et 2003. Afin de satisfaire aux exigences nouvelles, elle aura investi 260 millions d'euros en équipements de contrôle et aménagements divers au cours de cette période, tandis que le coût d'exploitation de la sécurité se sera élevé à 160 millions d'euros en 2002. Un millier d'emplois aura en outre été créé.

Question : quel seuil d'investissement doit-on attendre pour estimer la sécurité pleinement assurée ? Grave, M. de Robien rappelle que face à « la capacité de nuisance infinie » du terrorisme, il n'y a que « l'obligation de moyens » qu'on puisse s'imposer.

A. De.

RADIO CLASSIQUE

Tous les matins à 8h10

c'est aussi...

Les invités sous les feux de l'actualité répondent aux questions sans concessions

de **Valérie LECASBLE**

L'invité du jeudi 12 septembre **François d'AUBERT**
Rapporteur du Budget de la Défense à l'Assemblée Nationale

DANS PLUS DE 100 VILLES
PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 • BASTIA 93.1 • BORDEAUX 92.2 • BREIST 106.6
DIJON 105.8 • GRENOBLE 102.4 • LILLE 88.2 • LYON 96.5 • MARSEILLE 100.9
NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • ROUEN 106.1 • TOULOUSE 103.1
TOUTES LES FRÉQUENCES : www.radioclassique.com ou 0 892 68 12 80 (0,34 €/ mn)

Les réassureurs mondiaux dénoncent l'explosion des risques, au-delà des catastrophes naturelles

Réunis pour leurs traditionnels rendez-vous de septembre, les spécialistes de l'assurance anticipent une augmentation des prix, inévitable dans un contexte boursier déprimé

MONACO

de notre envoyé spécial

Attaques terroristes, accélération des catastrophes naturelles, crise boursière, les mauvaises nouvelles s'accumulent sur le secteur de l'assurance et provoqueront selon toute vraisemblance une nouvelle hausse des tarifs en 2003. En cette fin d'été, quelque 2 200 assureurs et réassureurs venus du monde entier se sont retrouvés pendant cinq jours à Monte-Carlo pour les traditionnels « Rendez-vous de septembre ». Ils viennent y sentir l'évolution du marché et l'évolution des risques à réassurer. Dans un mois, les propositions se concrétiseront et les tarifs seront fixés définitivement en fin d'année.

Les rencontres de 2001 avaient été bouleversées par les attentats du 11 septembre, celles de 2002 en portent encore les séquelles. La destruction des tours de New York a provoqué une secousse sans précédent chez les assureurs, mettant à mal tout leur système de fonctionnement. Aucun d'entre eux n'avait prévu qu'une telle corrélation entre les branches « vie » et « non vie » de l'assurance soit possible, mêlant les dommages aux biens, les pertes d'exploitation, les accidents du travail et les décès.

Le souvenir du 11 septembre

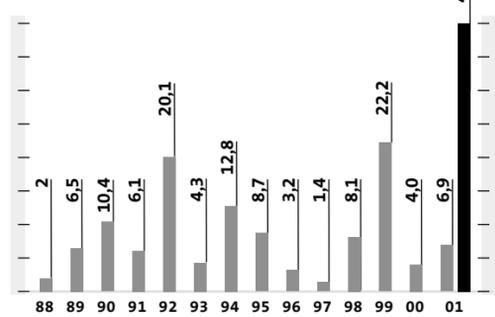
C'est par un texte de recueillement ponctué d'une minute de silence que s'est achevé le 46^e congrès mondial des réassureurs, à Monte-Carlo, mercredi 11 septembre. Un an auparavant, les participants réunis au même endroit avaient suivi l'attentat du World Trade Center, apprenant la disparition de collègues présents dans ces tours. Malgré ce drame, « le secteur de l'assurance et de la réassurance a joué son rôle en continuant à fonctionner efficacement », a souligné Jean-Philippe Thierry, président du comité d'organisation, dans un hommage aux victimes.

Patrick Ryan, président d'Aon, qui a perdu 175 salariés dans les attentats, en a tiré les enseignements : « Nous éviterons à l'avenir de concentrer trop de personnes dans un endroit et avons divisé nos opérations à New York en répartissant nos 1 500 salariés dans deux bâtiments. » Désormais, il faut intégrer l'idée « qu'un employé représente un risque », et pas uniquement lorsqu'il voyage. « Nous avons mis en place un système d'exercices de sécurité, pour que le personnel soit formé à quitter le plus rapidement possible un bâtiment. »

Ce cumul – et le coût qui en découle – est estimé entre 36 et 54 milliards de dollars (entre 36,7 milliards et 55,1 milliards d'euros) – oblige la profession à reconsidérer sa manière d'appréhender les catastrophes. Elle doit intégrer dans ses modèles toutes ces simulations. « Après ce drame, tout le monde pensait que les assureurs n'arriveraient pas à

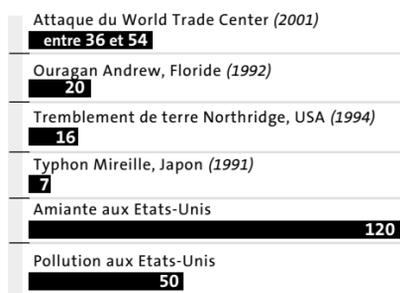
LES ATTENTATS ET L'AMIANTE PLUS COÛTEUX QUE LES INTEMPÉRIES

Coût des catastrophes naturelles depuis 1988 en milliards de dollars



Source : « Les rendez-vous de septembre » *estimation World Trade Center

Les plus grands sinistres de l'histoire de l'assurance en milliards de dollars



s'en sortir. Le secteur a montré sa capacité de résistance, même si cela nous a coûté très cher », reconnaît Jean-Philippe Thierry, président des AGF (groupe Allianz), qui organise ces rencontres mondiales. « Depuis, nous sommes moins enclins à prendre des risques », explique Walter B. Kielholz, directeur général de Swiss Re, deuxième réassureur mondial en insistant sur l'évolution en profondeur de l'environnement.

En matière d'assurances, les opportunités d'hier sont devenues

sion dans leur système et 12 % ont déclaré des vols de données confidentielles. A titre d'exemple, la propagation du virus « I Love You » par Internet a entraîné en une journée une perte de 8,75 milliards de dollars. Ces nouveaux cas s'ajoutent à ceux de l'amiante, des moisissures toxiques aux Etats-Unis, sans oublier les catastrophes naturelles comme les inondations en Europe de l'Est cet été, et aujourd'hui dans le sud-est de la France.

« Il faut revenir aux bases du métier, et nous ne pouvons plus dans des circonstances actuelles promettre une couverture illimitée, estime le responsable de Swiss Re, critiquant le système français de responsabilité civile. Il faudra à l'avenir payer ce qui a été prévu par les contrats et rien de plus. » Cette politique passe aussi par une gestion interne plus rigoureuse. « Nous avons des milliers de contrats qui n'ont pas les clauses appropriées, imaginez-vous une banque qui accorde des prêts sans voir signer de papiers », poursuit-il.

Pour les réassureurs, il faut s'attaquer aux faux procès qui font la fortune des avocats. « Il faut lutter contre les sinistres injustifiés », prévient M. Kielholz en prenant l'exemple de l'industrie du fast-food américaine qui va être prise pour cible car elle rend les gens obèses : « On est entré dans un monde où personne n'est plus responsable de sa propre vie, on trouve toujours un coupable. Un jour, l'homme accusera même sa propre mère de l'avoir mis au monde... »

La destruction de valeurs suite à la crise boursière actuelle suscite aussi des inquiétudes. « Les assureurs ont non seulement connu des difficultés avec leurs portefeuilles de risques, mais ils constatent en plus que leurs portefeuilles d'investissements sont très exposés, ajoute Patrick Ryan, président du courtier Aon, de nouveaux capitaux sont apparus dans l'industrie de l'assurance, mais ils ne compensent pas

ceux qui sont partis sous forme de pertes et de dévaluation des investissements. » Le marché s'est donc rétréci. Il existe des secteurs où le manque de capacité d'assurance devient critique : la responsabilité des mandataires sociaux aux Etats-Unis, les accidents du travail en Grande-Bretagne ou la responsabilité civile médicale en France.

Rappelant sa préférence pour la libre entreprise, le patron d'Aon estime néanmoins que « le gouvernement aura toujours un rôle à jouer, car il y a des risques comme le

Face à l'ampleur et à la multiplication des sinistres, le mouvement de concentration devrait se poursuivre

terrorisme ou certains autres qui, en raison de leur fréquence et leur ampleur, ne peuvent plus être considérés comme fortuits mais sont plutôt systématiques ».

Face à l'ampleur et à la multiplication des sinistres, le mouvement de concentration dans cette industrie devrait se poursuivre. « Les réassureurs vont chercher à croître et à augmenter leur présence au niveau mondial pour éviter que les risques qu'ils prennent soient corrélés, estime M. Thierry. Le mouvement est largement engagé : en 2001, les dix premiers couvraient 70 % du marché mondial contre 40 % dix ans auparavant. » La Scor, réassureur français, est d'ailleurs en négociations pour racheter la réassurance de l'allemand Gerling, ce qui le hisserait au cinquième rang mondial.

Dominique Gallois

France Télécom a décidé d'abandonner sa filiale de téléphonie mobile MobilCom

L'opérateur allemand devrait déposer son bilan

JEUDI 12 septembre, à 17 h 30, le conseil d'administration de France Télécom va statuer définitivement sur le sort de sa filiale allemande, MobilCom. Il devrait être amené à s'exprimer sur la décision qui sera présentée par son PDG, Michel Bon, de sortir du marché allemand et donc d'abandonner MobilCom.

Les discussions se sont poursuivies, mardi 10 septembre, à Bercy, entre les banques conseils, au premier rang desquelles Rothschild et Lazard, et les membres du cabinet du ministre de l'économie Francis Mer pour définir une position commune. L'actionnaire majoritaire et la direction de l'opérateur ont finalement tranché sur le sort de la filiale allemande. Entre la prise de contrôle totale et l'abandon de MobilCom, c'est finalement le second terme de l'alternative qui a prévalu. Mercredi matin, le titre MobilCom s'écroulait en Bourse et perdait 55 %, à 2 euros.

Une décision éminemment politique, car l'abandon de l'entreprise allemande à son sort se prend en pleine période électorale allemande. L'arrêt du soutien financier de France Télécom devrait se traduire par une mise en faillite de l'entreprise, qui emploie entre 5 000 et 6 000 personnes. Mais à cet argument peut être opposé la responsabilité du gouvernement allemand qui a vendu ses licences de téléphonie mobile du futur UMTS aux enchères. Cette vente lui a permis d'empocher la bagatelle de 50 milliards d'euros et a conduit à une situation inextricable. Six opérateurs de téléphonie mobile se sont retrouvés avec une licence, avec une chance quasi inexistante pour les nouveaux venus de rentabiliser un jour leur investissement. C'est en particulier le cas pour MobilCom.

Le gouvernement allemand s'est jusqu'à présent refusé à assouplir les règles du jeu. Prenant acte, l'opérateur de téléphonie mobile espagnol Telefonica a déjà annoncé en juillet son intention de geler ses investissements en Allemagne. Les questions politiques sont passées au second plan face à l'impérieuse nécessité de redéfinir les priorités stratégiques de France Télécom, confronté à une situation financière délicate.

La décision prise sur MobilCom marque un tournant. Elle aura tout d'abord un impact comptable immédiat dans les comptes de l'opérateur historique. Il va être amené à provisionner entièrement son investissement dans l'opérateur allemand, dont il détient 28,5 % du capital. En mars, France Télécom évaluait dans son scénario noir le hors bilan lié à MobilCom à 6 ou 7 milliards d'euros. Des chiffres qui ont

pu encore évoluer depuis. Il apparaît en tout cas que ces provisions devraient représenter une bonne part des provisions totales que le groupe s'approprie à passer dans ses comptes du premier semestre 2002, qui pourraient afficher une perte historique de 10 à 15 milliards d'euros.

Le choix d'abandonner MobilCom est également censé donner un signal clair au marché sur les choix stratégiques de l'opérateur. Le conflit qui s'est noué entre France Télécom et le fondateur de l'entreprise allemande Gerhard Schmid, depuis janvier, a contribué à

La décision est éminemment politique, en pleine période électorale outre-Rhin

plomber le titre en Bourse. L'affaire a dévoilé les risques pris par l'entreprise française dans cette affaire. Le contrat mal ficelé avec M. Schmid a piégé France Télécom.

En quittant le marché allemand, France Télécom va devoir redéfinir sa stratégie. M. Bon a longtemps défendu son projet de construire un opérateur pan européen, en particulier sur le marché de la téléphonie mobile. L'annonce, en mars 2002, d'un possible retrait du marché italien avait déjà conduit à s'interroger sur la remise en cause de la stratégie. La situation financière de France Télécom l'oblige à la remettre à plat.

Les discussions entre Bercy et les banques portent d'ailleurs tout autant sur les nouvelles lignes stratégiques que sur les modalités de sauvetage financier du groupe, qui accuse une perte de 70 milliards d'euros et un manque cruel de fonds propres. Le choix des outils financiers ne sont pas encore fait. La banque Rothschild, qui conseille le groupe dirigé par M. Bon, considère qu'il n'est pas opportun de lancer une augmentation de capital alors que le titre France Télécom, proche de 10 euros, est au plus bas. L'Etat actionnaire pourrait jouer sur plusieurs tableaux, que se soit par le biais d'un emprunt garanti par l'Etat ou par l'émission d'obligations perpétuelles, avant de lancer une augmentation de capital. Toute décision devra satisfaire les exigences de Bruxelles, qui pourrait contre-carrer une aide jugée anti-concurrentielle.

Laurence Girard

Apple repart à l'offensive contre Microsoft

Avec de nouveaux ordinateurs et logiciels, Steve Jobs, son PDG, veut « évangéliser » le monde PC

L'ULTIME offensive d'Apple contre la domination de Microsoft sur l'informatique personnelle a-t-elle commencé ? Steve Jobs, le PDG du constructeur, a en tout cas démarré son traditionnel « sermon » devant des milliers de fans, réunis à Paris mardi 10 septembre, lors de l'ouverture de l'Apple Expo, par la projection de sa nouvelle campagne publicitaire, baptisée « Switchers » (les transfuges). On y voit des témoignages d'utilisateurs du système d'exploitation Windows de Microsoft se plaindre des plantages de leur machine ou de la complexité de l'utilisation des logiciels de montage vidéo ou musical, et se réjouir du nouvel univers qu'ils viennent de découvrir en achetant un Mac. « Le moment est venu d'évangéliser les utilisateurs du monde PC. Même s'ils utilisent un ordinateur Windows à leur travail, ils peuvent avoir un Mac chez eux », explique M. Jobs.

Il y a pourtant toujours deux manières de parler du fabricant informatique Apple. Celle de ses aficionados, qui résistent envers et contre tout à l'hégémonie de Microsoft sur l'univers de l'informatique personnelle. Et celle de ses détracteurs, qui moquent la folle tentative de développer des machines, un système d'exploitation et des logi-

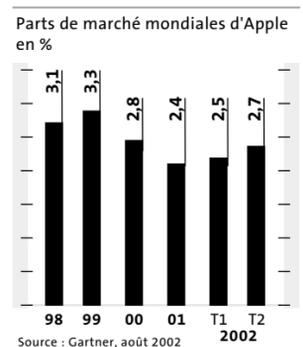
ciels pour une infime minorité des utilisateurs d'ordinateurs. Parler de la stratégie d'Apple et de ses résultats sans être immédiatement classé dans l'une de ces deux catégories relève de la gageure.

ENCORE INSUFFISANT

Si l'on tente donc de s'en tenir aux faits, on peut faire remarquer que les parts de marché mondiales d'Apple ne parviennent pas à se hisser au-delà des 3 % ou 4 % depuis de nombreuses années. Dans le grand public, ces chiffres sont néanmoins bien supérieurs, avec une part de marché de 20 % à 25 % dans certains pays, dont les Etats-Unis ou la France, et une forte implantation dans les secteurs de l'édition, du graphisme, de la musique et du cinéma. On doit aussi faire état de la baisse de ses résultats (32 millions de dollars, ou 32,82 millions d'euros, lors du dernier trimestre, soit un recul de 50 %), mais, dans un contexte de crise, l'entreprise reste l'une des seules, avec Dell, à continuer à gagner de l'argent sur le marché des ordinateurs personnels.

M. Jobs a également rappelé que sa société détenait « 4,3 milliards de dollars de liquidités » et que certains de ses concurrents ne survi-

UNE NICHE DE MARCHÉ



Source : Gartner, août 2002

vraient pas à la crise.

Reste qu'Apple ne parvient pas à sortir de sa niche. La gamme de matériels a été renouvelée et se distingue sans conteste des produits de ses concurrents (un nouvel iMac à écran plat, un eMac pour l'éducation, des portables iBook). Apple vient de lancer une version bien plus aboutie de son nouveau système d'exploitation OSX, avec une architecture Unix (logiciels libres) et une série de nouveaux logiciels gratuits permettant de tirer parti des appareils numériques (caméra, appareil photo, lecteur MP3,

DVD). Mais tout cela semble encore insuffisant face à l'absolue domination du monde « Wintel » (système d'exploitation Windows et microprocesseurs Intel) adopté par l'ensemble des autres constructeurs. Pis, même les fans d'Apple ne sont pas toujours au rendez-vous pour accompagner les innovations de l'entreprise : le nouveau système d'exploitation OSX, lancé il y a deux ans, n'a été adopté que par 20 % des utilisateurs.

M. Jobs semble pourtant résolu à en découdre une nouvelle fois. Sa collaboration avec Microsoft, qui avait participé au plan de sauvetage d'Apple en 1997, mais qui a revendu sa participation au capital il y a quelques mois, a permis de multiplier les passerelles entre les deux univers. Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) est disponible pour OSX et le navigateur Internet Explorer de Microsoft est installée en série sur ses machines. M. Jobs veut désormais tirer profit de cette nouvelle compatibilité pour convertir les utilisateurs de Windows, au risque d'irriter de plus en plus Microsoft. Le lancement de son lecteur de musique MP3 iPod pour Windows en est l'illustration.

Christophe Jakubyszyn

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

Jeu concours d'anglais

50 dictionnaires Robert & Collins à gagner chaque jour

jusqu'au 21 septembre (Le Monde daté 22-23 septembre)

Questions du Monde daté 12 septembre 2002 :

- Dans le mot Japanese, sur quelle syllabe l'accent tonique tombe-t-elle ?
- La première (-ja-) - La seconde (-pa-) - La troisième (-nese)
- Et dans le mot Brazilian ?
- La première (-Bra-) - La seconde (-zil-) - La troisième (-ian)
- "The Archers" désigne :
- Les archers de la Reine - Un feuilleton radiophonique de la BBC
- Les voûtes de la cathédrale de Westminster

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 14 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)
Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans Le Monde du lundi 7 octobre (daté 8).
Le règlement est disponible chez maîtres Gambin et Guétat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants !

ROBERT & COLLINS SENIOR

nouvelle édition 2002-2003 revue et augmentée

La justice belge s'intéresse de nouveau à Didier Pineau-Valencienne

Une série d'audiences s'ouvre, jeudi 12 septembre à Bruxelles, en vue de décider si l'ancien patron de Schneider doit être renvoyé en correctionnelle pour des faits remontant à 1992

BRUXELLES

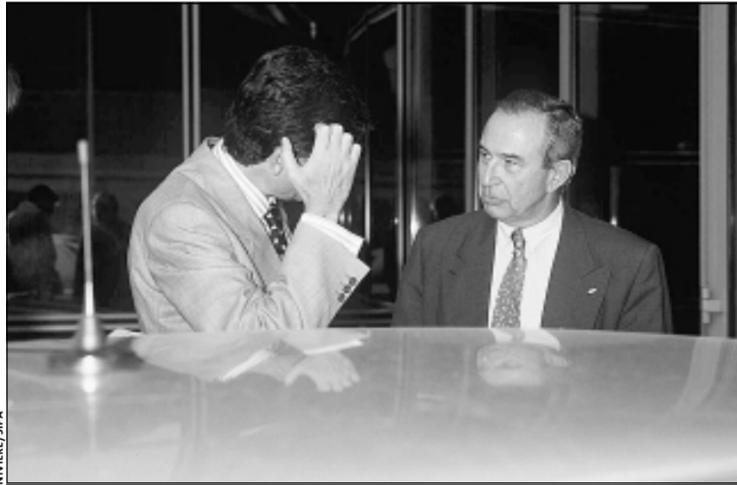
de notre correspondant

L'épisode est resté gravé dans les mémoires : le 27 mai 1994, Didier Pineau-Valencienne était conduit à la prison de Forest, à Bruxelles. Celui qui était à l'époque le patron du groupe Schneider, numéro un mondial de l'équipement électrique, allait y rester douze jours, avant d'être libéré sous caution. Il était inculpé de « faux, usage de faux et escroquerie » par la justice belge et, refusant de revenir s'expliquer devant le juge d'instruction Jean-Claude Van Espen, il devait même faire l'objet, en 1995, d'un mandat d'arrêt international qui l'empêchait de sortir des frontières de l'Hexagone...

Après une parenthèse de huit années, l'affaire « DPV » revient, ce jeudi 12 septembre, à la « une » de l'actualité judiciaire belge. La chambre des mises en accusation doit, en effet, décider, à l'issue de plusieurs semaines d'audience, si le patron français et dix-neuf autres personnes seront, oui ou non, renvoyés devant un tribunal correctionnel. Deux chefs d'inculpation supplémentaires sont venus s'ajouter à la liste des griefs retenus contre l'ancien candidat malheureux à la présidence du CNPF : « Faux bilans et blanchiment ».

Cinq autres personnalités de nationalité française sont visées dans le long et rude réquisitoire du procureur Jean-François Godbille. Il s'agit d'André Roquefeuil, directeur juridique de Schneider à l'époque des faits, Alain Bommelaer, membre de la direction financière, Philippe Bougon, directeur juridique adjoint, Paul Jahan, membre de la direction, et Jean Chodron de Courcel, directeur financier.

En 146 pages, étayées par d'innombrables expertises, actes d'enquête et commissions rogatoires, le procureur Godbille expose un dossier d'une très grande complexité qui justifie, selon lui, l'ouverture d'un procès. Selon le quotidien financier *L'Echo*, l'affaire a, en fait, préfiguré, à l'échelle franco-belge, les scandales Enron et Worldcom. On y retrouve, en tout cas, des fonds détournés, des organes de contrôle attentistes ou défaillants,



Didier Pineau-Valencienne (à droite), ancien patron du groupe français Schneider, le 10 juin 1994, trois jours après sa libération de la prison belge de Forest, à Bruxelles. Son incarcération avait suscité l'émotion des patrons français.

des sociétés offshore et – tradition belge – des « actionnaires minoritaires professionnels » qui, grugés mais entêtés, mèneront jusqu'au bout un combat féroce.

L'un d'eux, André de Barys, estime, depuis près de dix ans, que Schneider l'a pénalisé en utilisant de manière systématique, et souvent illégale, les actifs de deux importantes sociétés belges du

Selon le quotidien financier « L'Echo », l'affaire a préfiguré, à l'échelle franco-belge, les scandales Enron et Worldcom

groupe, Cofibel et Cofimines. En 1992, la SPEP, la holding de tête de Schneider, pilote une opération de « remise en ordre » du groupe et de sa branche belge, héritée de l'empire Empain. La holding, alliée à Elf Aquitaine, lance sur les deux sociétés une OPA, dont les conditions, défavorables selon les minoritaires, sont rapidement dénoncées. Un accord sera trouvé mais, saisi d'accusations évoquant des spolia-

tions, des abus de biens sociaux et des dissimulations d'actifs, le juge Van Espen poursuit son enquête pénale. Il convoque M. Pineau-Valencienne et lui délivre un mandat d'arrêt, ainsi d'ailleurs qu'à Valentino Foti, personnage-clé d'un autre volet du dossier. Cet homme d'affaires italien était administrateur de FIMO, une société qui aurait disposé de capitaux d'origine criminelle qu'elle aurait tenté de blanchir en investissant dans des filiales de Schneider. Valentino Foti a toujours nié, malgré des informations précises fournies par la justice italienne et l'administration antidroge américaine. L'ancien patron de Schneider a affirmé, quant à lui, qu'il n'avait jamais discuté de manière approfondie avec M. Foti, qu'il n'aurait rencontré que « trois ou quatre fois ».

L'enquête belge a également mis en évidence le fait que plusieurs sociétés offshore appartenant à Cofimines et Cofibel ont, semble-t-il, produit des dividendes qui n'ont été ni déclarés au fisc ni redistribués aux actionnaires de ces sociétés, les lézant de plusieurs dizaines de millions d'euros. « Il n'y a eu ni détournement, ni caisse noire ; ce sont des allégations sans fondement », répliquait « DPV » en juin 1994, dans un entretien au *Monde*. Schneider semblait désigner le vrai coupable à ses yeux :

Jean Verdoot, le patron des deux filiales belges, auteur de « prélèvements douteux ». Mort d'une crise cardiaque en 1993, M. Verdoot ne pourra toutefois pas s'expliquer. André de Barys affirme, lui, que ce gestionnaire ne faisait en réalité qu'appliquer des consignes de Paris, en soulignant à l'occasion leur caractère douteux.

Enfin, le dossier d'instruction évoque un autre aspect obscur : censées récupérer un montant de quelque 15 millions d'euros après la vente d'actions Arbed qui leur avaient été apportées par Schneider, les filiales belges et leurs actionnaires auraient une fois encore été lésées. M. de Barys réclame un dédommagement, mais il paraît évident que les débats porteront désormais sur bien d'autres questions. Au cours des dernières années, Schneider a, en tout cas, discrètement acquitté une dette fiscale de quelque 25 millions d'euros à l'Etat belge. L'addition sera-t-elle encore plus salée en bout de ligne ? C'est ce que vont tenter d'éviter les ténors du barreau de Bruxelles, recrutés à grands frais par les vingt inculpés et qui vont plaider la nullité des poursuites, le caractère « orienté » de l'enquête ou la durée « déraisonnable » de celle-ci.

Jean-Pierre Stroobants

L'affaire Schneider marque la fin de l'immunité des entreprises

DIDIER Pineau-Valencienne, devenu vice-président du Crédit Suisse First Boston, à Londres, ne veut plus jamais évoquer l'épisode de sa détention en Belgique en mai 1994. Ses pairs gardent aussi le souvenir d'un certain malaise sur cette période. L'affaire Schneider marque une rupture dans le monde des affaires français. Pour la première fois, des actionnaires minoritaires, par le biais d'une association – Deminor –, ont osé contester la gestion d'un patron. Pour la première fois, les non-initiés découvraient que des entreprises peuvent receler de fortes zones d'ombre, utiliser des sociétés offshore, se cacher dans des paradis fiscaux. Pour la première fois, un président pouvait être conduit en prison

pour sa gestion, après avoir été accusé de « faux, usages de faux et escroquerie ».

TOLLÉ DANS LE MONDE PATRONAL

A l'époque, la mise en détention provisoire du PDG de Schneider provoqua un tollé dans le monde patronal. Dénonçant ce qu'ils percevaient comme un guet-apens de la justice belge, une trentaine de présidents, ceux des plus grands groupes, lancèrent une pétition pour voler au secours de M. Pineau-Valencienne. Très vite, le gouvernement Balladur s'est ému du sort réservé à « DPV » et a exercé de fortes pressions sur le gouvernement belge pour obtenir la libération de son ressortissant. Au bout de

douze jours, M. Pineau-Valencienne était libéré sous caution. Mais le tabou était brisé : les entreprises avaient perdu leur immunité. Dans la foulée, les présidents d'Alcatel, Saint-Gobain, Bouygues, la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux, se voyaient demander des comptes par la justice. Le spectre des affaires planait sur toutes les sociétés. Beaucoup de dossiers se sont terminés par des non-lieux. Mais la période a laissé des traces. Didier Pineau-Valencienne ne s'est jamais tout à fait remis de cette incarcération. D'une certaine façon, le monde patronal français non plus.

Martine Orange

La Fnac cherche à accélérer son internationalisation

Le distributeur de biens culturels espère réaliser un quart de ses ventes à l'étranger en 2005

PAS FACILE de s'internationaliser quand on est une enseigne tout ce qu'il y a de plus français comme la Fnac. Avec son mobilier cosy et ses ambiances ouatées, le distributeur de produits culturels, filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), passe parfois à l'étranger pour le symbole même d'une France élitiste. Après des débuts internationaux difficiles, le groupe tente néanmoins de passer à la vitesse supérieure. Cinq nouvelles implantations auront vu le jour cette année : Campinas (Brésil) et Turin (Italie) au premier semestre. Véronne (Italie) et Lisbonne (Portugal) devraient suivre d'ici la fin de l'année, après Lausanne (Suisse), où un magasin vient d'ouvrir le 6 septembre.

Avec cette nouvelle implantation helvétique, la Fnac dispose aujourd'hui d'une trentaine de magasins répartis dans sept pays. L'étranger représente désormais 20 % de son chiffre d'affaires. « Notre ambition est de dépasser les 25 % en 2005 au travers de 45 maga-

sins », affirme Jean-Paul Giraud, PDG de la Fnac. L'expérience de la Fnac à l'étranger avait pourtant mal commencé, à la fin des années 1980, à Berlin. Sans réelle préparation, la direction de l'époque avait décidé de se lancer à l'assaut d'un pays complètement déstabilisé par la réunification. « On avait accumulé les erreurs », reconnaît-on aujourd'hui en interne. A l'arrivée, le bilan est sans appel : l'enseigne a été obligée de plier bagage.

Depuis, la Fnac, passée sous le giron de PPR, a tiré les enseignements de cet échec. L'approche se veut plus pragmatique et plus prudente. « Notre objectif est de pérenniser notre présence dans les pays où nous sommes implantés », explique M. Giraud. Pas question de se lancer à l'assaut de marchés déjà quadrillés par des spécialistes de produits culturels comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Le distributeur a décidé de tisser lentement sa toile en terrain de connaissance, dans des pays dont la culture reste proche des racines

de l'enseigne : l'Europe francophone (avec six magasins en Belgique et trois en Suisse) et méditerranéenne (Espagne, Portugal et Italie). Seules exceptions à la règle, le Brésil et Taïwan.

A chaque implantation, la stratégie est la même : entrer en dou-

Le groupe a décidé de tisser sa toile en terrain de connaissance

leur sur ces marchés, avant de déployer des moyens plus importants. « Au début, en Suisse, nous avons été perçus comme un envahisseur, il faut être patient, faire la preuve que le concept est pertinent et qu'on est capable de s'adapter », explique Christophe Fond, directeur de la Fnac pour la Suisse. Après avoir lancé le concept à

Taiwan, M. Fond s'attaque au marché helvétique, lui aussi sensiblement différent du marché français. « Comme les Allemands, les Suisses font du prix un argument essentiel et ne sont pas forcément sensibles à ce que la Fnac sait faire, comme par exemple le travail sur l'ambiance des magasins », explique-t-il. L'enseigne a donc dû faire quelques entorses au concept original en pratiquant certaines méthodes du *hard discount* (vente à bas prix). Ainsi, à Lausanne, les allées du rayon informatique sont encombrées par des piles d'ordinateurs à prix cassé proposés dans leurs emballages. Les premiers résultats sont encourageants : le chiffre d'affaires, en Suisse, s'est envolé de 47,5 % au premier semestre. Après la conquête de la Suisse romande, la Fnac vise maintenant la partie alémanique du pays, avec des ouvertures à Saint-Gall et Berne. Un test grandeur nature avant de tenter un retour en Allemagne.

Stéphane Lauer

La privatisation de Deutsche Telekom est suspendue

LE MINISTRE allemand des finances, Hans Eichel, a exclu, mardi 10 septembre, la poursuite de la privatisation de l'opérateur de télécommunications Deutsche Telekom ainsi que celle de la poste nationale, Deutsche Post. Il a précisé que cette mesure prenait effet dans l'immédiat sans fournir de date de reprise de cette procédure. « Le gouvernement fédéral, a-t-il indiqué, ne prévoit aucune cession supplémentaire d'actions de Deutsche Telekom ou de Deutsche Post, tant que les marchés de capitaux ne se seront pas repris. »

M. Eichel réagissait notamment aux propos tenus par un membre de l'opposition conservatrice, chargé des dossiers économiques, Lothar Spaeth, qui demandait aux autorités d'accélérer la privatisation de Deutsche Telekom. Selon le ministre des finances, cette annonce a inquiété les marchés et provoqué une nouvelle chute des cours. Cette passe d'armes intervient au cœur de la campagne législative allemande. L'Etat détient encore 43 % de Deutsche Telekom et 50 % de la Deutsche Post.

CHUTE LIBRE

L'action Deutsche Telekom, en euros à Francfort



Source : Bloomberg

Vivendi et Salustro-Reydel étaient liés par une filiale

APRÈS l'évocation, par *Le Monde*, dans son numéro daté 11 septembre, du contenu des documents découverts par la Commission des opérations de Bourse (COB) sur l'ambiguïté des relations qui existaient entre Vivendi Universal et le cabinet d'audit Salustro-Reydel, *Le Figaro* du 11 septembre rappelle qu'une filiale commune, Cartésis, avait été créée, en 1990, par Vivendi, qui s'appelaient encore la Compagnie générale des eaux (CGE), et Salustro-Reydel. Les activités de Cartésis, éditeur de progiciels financiers, étaient développées par l'équipe qui était chargée de la consolidation des comptes de nombreuses filiales de la CGE, ce qui pourrait être considéré comme une forme de conflit d'intérêts.

Dans un démenti, publié mardi, Salustro-Reydel indique que « les pressions faites par les dirigeants de Vivendi Universal sur les auditeurs en charge du dossier n'existent que par l'amalgame fait (...) entre les discussions qui se sont tenues entre les auditeurs, la société et la COB sur la qualification de l'opération BSKyB et, par la suite, son mode de prise en compte, et les déclarations d'une auditrice licenciée qui n'est jamais intervenu au niveau du dossier Vivendi Universal ». Le cabinet affirme que ses travaux ont satisfait aux exigences de la COB et dit qu'il va déposer une plainte contre X pour « violation du secret professionnel » et « violation du secret de la correspondance privée ».

Bouygues Telecom affiche ses premiers bénéfices

POUR la première fois depuis sa création, en 1996, Bouygues Telecom est bénéficiaire. La filiale de téléphonie mobile du groupe de BTP et de communication a enregistré un bénéfice de 65 millions d'euros au premier semestre, contre une perte de 109 millions d'euros pour la même période en 2001. L'opérateur accusait alors, au premier semestre, une chute de 1,2 % du nombre de ses abonnés, à 6,19 millions, avec une part de marché en baisse de 18 % à 16,5 %, alors que ses deux autres concurrents, Orange et SFR, continuaient de progresser.

Les résultats de l'opérateur ont un très fort impact sur les comptes du groupe. Anticipant la fin des pertes de sa filiale, Bouygues a porté, en quelques mois, sa participation de 45 % à 64,5 % et a changé de méthode comptable. Le pôle médias, regroupant TF1 et la téléphonie mobile, devient un très gros contributeur du groupe face à la construction et aux services collectifs, en très faible croissance. Le bénéfice récurrent du groupe s'élève à 127 millions d'euros, au premier semestre 2002, contre 75 millions au premier semestre 2001. Avec les plus-values réalisées par la vente de Bouygues Offshore, le groupe enregistre un bénéfice net de 465 millions d'euros.

FINANCES

■ **ARGENTINE : le gouvernement argentin a décidé de lever**, dès le 1^{er} octobre, les restrictions bancaires sur les dépôts n'excédant pas 7 000 pesos (2 000 euros). Le gouvernement va proposer un échange des fonds gelés par les banques contre des bons garantis par l'Etat, afin de normaliser le système financier.

■ **BNP PARIBAS : le groupe bancaire a indiqué**, mardi, qu'il mettait en place un dispositif d'un montant de 10 millions d'euros pour venir en aide à ses clients victimes des inondations dans le Sud-Est, comme il l'avait déjà fait début 2001 pour les sinistrés de Bretagne.

INDUSTRIE

■ **PHILIPS/IBM : le numéro un mondial de l'informatique et le premier constructeur européen d'électronique grand public** ont annoncé, mardi, leur alliance pour fiabiliser et sécuriser les loisirs numériques. IBM s'occupera de la diffusion des contenus par Internet et Philips des moyens de les relayer dans la maison vers le téléviseur, la chaîne audio, l'ordinateur et autres appareils.

■ **BÉGHIN-SAY : le rachat du groupe sucrier par des coopératives et des betteraviers**, qui devrait être conclu le 30 septembre, pourrait se traduire par la suppression de 115 emplois dans l'usine de Villenoy, près de Meaux (Seine-et-Marne), et « entraîner des conséquences graves pour les 6 000 salariés de la profession », affirme la fédération agroalimentaire CFDT.

■ **DANEL : la reprise de la société d'imprimerie (980 salariés) par Lithotech France**, filiale du groupe sud-africain Bidvest, décidée le 5 septembre par le tribunal de commerce de Nanterre, laisse incertain l'avenir de deux sites, à Bordeaux et à Limoges, qui ne seront pas repris.

SERVICES

■ **VIVENDI : le groupe a reçu une offre de reprise de sa filiale d'édition par le capital-investisseur PAI**, ex-filiale de BNP Paribas, de 3 à 3,5 milliards d'euros. PAI aurait proposé de racheter 35 % de la division, les autres candidats KKR, Apax, Bain Capital, Blackstone et Thomas H. Lee se partageant les parts restantes.

■ **INTERMARCHÉ : Pierre Gourgeon, gérant de la société civile des Mousquetaires** (Intermarché...), a remis sa démission, mardi, lors de l'assemblée générale du groupement, qui a nommé un nouveau conseil, présidé par Michel Pattou.

La justice internationale veut contraindre les journalistes à témoigner

Contrairement à d'autres correspondants de guerre européens, un reporter américain refuse de se présenter devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. La cour d'appel de La Haye tranchera. Un débat s'engage dans la profession

LES JOURNALISTES doivent-ils accepter de se transformer en témoins à charge dans les procès pour « crimes de guerre » ? La question divise les rédactions du monde entier depuis la décision, rendue le 1^{er} mars par une chambre de première instance du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), de contraindre Jonathan Randal, un ancien correspondant du *Washington Post*, à déposer contre son gré. Les questions sont d'autant plus vives que, dernièrement, la journaliste britannique de la BBC, Jacky Rowland a, elle, accepté de témoigner les 27 et 28 août devant le TPI dans le procès de Slobodan Milosevic. D'autres journalistes européens ont auparavant accepté de témoigner devant des juridictions internationales, notamment après les exactions rwandaises. Aucun n'aurait jamais été contraint.

Le journaliste américain Jonathan Randal est cité à comparaître depuis le 29 janvier dans le procès de l'ancien vice-premier ministre des Serbes de Bosnie-Herzégovine, Radoslav Brđjanin, accusé de l'épuration ethnique de plus de 100 000 non-Serbes de Bosnie. Le tribunal attend du journaliste qui a interviewé l'accusé le 2 février 1993, à Banja Luka, et publié certains extraits de cet entretien dans un article le 11 février 1993, qu'il accepte de répondre aux questions de l'avocat de M. Brđjanin qui exige de « vérifier la véracité » des propos attribués à son client. L'article du *Washington Post* a été versé, par le procureur du Tribunal internatio-



nal de La Haye, comme élément de preuve.

Bien qu'à la retraite depuis 1998, M. Randal, qui est toujours actif et est en train de terminer un livre sur le terrorisme international, refuse de témoigner en personne. Il estime qu'obliger les correspondants de guerre à déposer met à mal leur crédibilité auprès de leurs sources d'information et menace leur indépendance.

L'entretien qui a servi de base à l'article de 1993 a été conduit en serbo-croate avec un autre journa-

liste-interprète employé pour la traduction. Cet intermédiaire, que Jonathan Randal refuse de citer devant le TPI, est pour l'instant protégé et désigné sous le nom de « M. X ». L'échange n'avait pas été enregistré.

PROTECTION DES SOURCES

Le journaliste américain est soutenu dans son refus par son employeur, le *Washington Post*, qui lui a fourni des avocats afin de faire appel de la décision du TPIY. L'appel fera l'objet, le 3 octobre à

La Haye, d'une audience présidée par le juge français Claude Jorda. A cette audience participeront comme conseillers (Amici Curiae), les représentants des organes de presse qui apportent leur soutien au journaliste en ayant signé un document collectif envoyé au tribunal le 17 août. Il est « probable », selon nos sources, que la citation à comparaître du journaliste soit maintenue par le TPI. Si M. Randal – qui risque théoriquement une peine de prison –, refuse toujours de témoigner, le Tribunal serait en mesure de lancer « une demande d'assistance » à la France, où il réside. Les décisions du tribunal de La Haye s'imposent à tous les pays membres des Nations unies.

Selon l'une des avocates du journaliste, une telle décision « pourrait faire jurisprudence, obligeant les journalistes à comparaître » systématiquement devant les tribunaux internationaux. « Nous estimons, défend Me Fiona Campbell, que M. Randal ne peut rien apporter de plus à son article et donc son témoignage n'est pas absolument essentiel au procès de M. Brđjanin. » Un avis que ne partage pas le procureur du TPI. « Si nous demandons à Jonathan Randal de comparaître, c'est parce que nous estimons qu'il est essentiel qu'il le fasse », explique-t-on à La Haye, en précisant que cela ne remet « absolument pas » en question le principe de la protection des sources. « Pourquoi alors demander au journaliste de témoigner », interroge un reporter français, spécialiste

du conflit serbe. Soit on estime que l'article publié apporte quelque chose et alors il suffit. Soit on nous appelle pour essayer d'extorquer des informations supplémentaires, et il faut le reconnaître. » La plupart des correspondants de guerre américains et européens interrogés par *Le Monde* craignent que ce type d'action les fragilise sur le terrain. « Sur le principe, je refuserai de témoigner sauf si je suis l'unique personne à pouvoir raconter, affirme un correspondant de guerre fran-

Milosevic, estime que sa déposition, décidée en son « âme et conscience », ne change rien aux conditions de travail des professionnels engagés sur les zones de conflit. La journaliste a été soutenue par son employeur, la chaîne BBC World, qui a par ailleurs diffusé en direct son audition au tribunal de La Haye. Même si « nous sommes signataires du document de soutien à M. Randal », explique Adrian Van Klavere, rédacteur en chef à la BBC à Londres. Nous esti-

Renforcer la sécurité des reporters de guerre

Reporters sans frontières (RSF) et l'association de photojournalistes Freelens ont lancé, vendredi 6 septembre depuis Perpignan, dans le cadre du festival Visa pour l'image, un appel aux médias pour qu'ils se préoccupent davantage de la sécurité de leurs reporters envoyés dans les zones de conflit ou de tension. Les deux organisations ont notamment appelé les médias à signer la « charte sur la sécurité des journalistes en zones de conflit ou de tension » qui prévoit un soutien matériel, juridique et psychologique pour les journalistes opérant dans les zones de conflit. 531 journalistes ont été tués depuis dix ans, dont la moitié en zone de guerre et 73 % de façon délibérée. La plupart des victimes étaient des photo-reporters.

çais qui anticipe, le cas échéant, un durcissement des restrictions dans la liberté de mouvement des reporters, et des difficultés croissantes à recueillir des informations.

DEUX ÉCOLES

A l'opposé de ces arguments qu'elle qualifie de « pure construction cérébrale », l'ancienne correspondante de la BBC à Belgrade en 1999, Jacky Rowland, a, elle, voulu témoigner. La journaliste, appelée à la barre fin août dans un débat contradictoire face à Slobodan

mons qu'aucun journaliste ne devrait être obligé de témoigner contre sa volonté. »

Dans l'attente de la décision de la cour d'appel du TPI, deux écoles divisent la communauté journalistique internationale : la première défend avec vigueur « le devoir » de la presse d'apporter son soutien actif à la justice internationale ; la deuxième refuse de « jouer au procureur ».

Florence Amalou et Afsané Bassir Pour

VERBATIM

« Etablir des règles claires »

DANS un texte du 17 août dont nous publions des extraits, des médias et des organisations internationales demandent au TPI de revenir sur l'obligation faite aux journalistes de témoigner.

« Les médias et organisations signataires se disent profondément concernés par n'importe quelle règle qui pourrait obliger des journalistes – en particulier des correspondants de guerre – à devenir des témoins à charge contre leurs sources (...).

Le collectif Amici curiae demande instamment à la Cour que les journalistes soient appelés à la barre uniquement lorsque leur témoignage est essentiel à l'instruction et quand ces informations ne peuvent être obtenues d'une quelconque autre façon.

Cette demande ne couvre pas seulement les appels qui pourraient être faits par la Cour à des journalistes à propos de sources confidentielles, mais concerne tous les cas où des journalistes seraient forcés à témoigner contre

leur gré. Amici demande de façon urgente à cette Cour d'établir des règles claires et sans équivoque possible afin de guider les tribunaux et les aider à évaluer l'équilibre nécessaire entre les droits des journalistes et les besoins exprimés par des procédures particulières.

Le flou actuel ne peut que concourir à l'idée répandue que les journalistes peuvent être utilisés contre les personnes qu'ils interrogent, et qu'ils agissent comme des agents potentiels au service des futurs procureurs.

L'approche courante du tribunal qui refuse d'envisager les conséquences pratiques de ses décisions sur les correspondants de guerre est excessivement théorique.

Parmi les signataires : « *New York Times* », « *USA Today* », *Time Inc.*, *Associated Press*, *ABC*, *NBC*, *Fox News*, la *BBC*, *l'Association des journalistes croates*, *Center for Human Rights and Democratic Studies*, *l'Association des journalistes indépendants de Serbie*, *Reporters sans frontières...*

« Je pense que ce choix doit être personnel »

Jacky Rowland, journaliste à la BBC

Vous avez été appelée, fin août, par les juges du Tribunal pénal international (TPI) comme témoin dans le procès de Slobodan Milosevic. Comment et pourquoi avez-vous été contactée ?

En octobre 2001, j'ai reçu un coup de téléphone du bureau du procureur du Tribunal pénal international de La Haye me demandant des renseignements sur deux visites que j'avais effectuées à la prison de Dubrava (nord-ouest du Kosovo) en mai 1999. J'ai accepté qu'une enquêtrice vienne me voir pour en parler. J'ai cherché dans les archives pour retrouver des chiffres, des détails. Je me souvenais de ce qui les intéressait, à savoir ces 20 à 25 corps entassés dans une cellule.

Les Serbes me les avaient présentés comme les victimes des bombardements de l'OTAN, mais la pièce n'était pas abîmée. Les corps n'étaient pas couverts de poussière ni du moindre débris. Ils étaient à peu près propres, seule-

ment entassés les uns sur les autres, le pantalon baissé sur les genoux, on voyait leurs sous-vêtements. Cette vision ne collait pas à la théorie du bombardement.

J'ai expliqué à l'enquêtrice du Tribunal pénal international cette scène que j'avais déjà racontée dans mes reportages, elle l'a notée, j'ai signé. Et puis elle m'a dit en partant : « A bientôt, on vous appellera comme témoin. »

Sur le moment, j'ai cru à une plaisanterie. Et, fin juin, ils m'ont appelée en me disant qu'il leur fallait mon témoignage. J'y suis allée.

Comment s'est passée votre audience, quel était votre rôle dans le débat contradictoire avec Slobodan Milosevic ?

Il a commencé par débiter ses assertions politiques et polémiques. Il me reprochait le comportement de l'OTAN, traitait la BBC d'organe de presse non objectif. C'était fatigant, je n'étais pas là pour cela.

J'ai passé un bon moment à

citer des articles, notamment un sur des Albanais du Kosovo qui tentaient de poursuivre une vie normale, et un autre qui dénonçait la diabolisation des Serbes par les médias occidentaux, pour prouver ma neutralité. J'ai dû rappeler que la BBC avait été criti-



« Mon témoignage ne reposait que sur moi, je n'avais personne à protéger »

JACKY ROWLAND

quée par le gouvernement britannique. Enfin, j'ai raconté les corps entassés. Ce que j'ai vu contredisait ses assertions.

Pourquoi avez-vous accepté de témoigner ? Vous n'avez pas hésité ?

Chaque visite avait fait l'objet d'un reportage pour la BBC. Tout ce que je savais était depuis longtemps dans le domaine public et avait fait l'objet d'une diffusion

extensive à la télévision et à la radio.

Mon témoignage ne reposait que sur moi, je n'avais personne à protéger. Je me contentais de raconter ce que j'avais vu avec mes yeux, ce que j'avais entendu avec mes oreilles. J'ai choisi en conscience.

Que pensez-vous du choix de Jonathan Randal, le journaliste du *Washington Post*, qui, lui, refuse de se présenter comme témoin devant le TPI ?

Je pense que ce choix doit être personnel. Pour moi, c'était assez clair. En acceptant, je ne rendais pas le boulot de journaliste plus dangereux. Si un criminel de guerre veut supprimer votre témoignage, il se sent davantage menacé par votre caméra, votre capacité à transmettre rapidement les images par satellite. Car c'est à ce moment-là que vous représentez une menace directe.

Propos recueillis par F. Am.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : la confirmation du plan d'économies à *France Soir*, mardi 10 septembre, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, a déclenché une nouvelle grève des salariés. Déjà absent des kiosques, vendredi 6 septembre, le quotidien n'a pu paraître mercredi 11. Les restrictions budgétaires visent l'ensemble des services du journal et touchent plus particulièrement les 22 pigistes permanents. – (AFP.)

■ **ÉDITION** : l'éditeur Nicolas Philippe, propriétaire de la maison *Le Serpent à Plumes*, s'est déclaré mardi prêt à faire une offre de rachat, soutenu par une filiale du Crédit agricole, sur l'ensemble des éditions françaises et européennes mises en vente par Vivendi Universal Publishing. Cette offre globale permettrait de préserver l'intégrité de la branche.

■ **TÉLÉVISION** : Vivendi Universal serait sur le point de céder sa filiale *Canal+ Technologies* au groupe Thomson Multimedia pour 200 millions d'euros, selon *Libération* de mercredi. *Canal+ Technologies* fabrique les cartes à puce utilisées par les terminaux numériques de Canal+ et CanalSatellite. Les deux groupes se refusent à tout commentaire.

Daniel Mermet à nouveau attaqué devant les tribunaux

SI le docteur Hans Münch, assistant du docteur Mengele à Auschwitz, est condamné le 17 octobre 2001 par la cour d'appel de Paris pour « apologie de crimes contre l'humanité » et « provocation à la haine raciale », il le doit à la ténacité de Daniel Mermet, producteur de l'émission « Là-bas si j'y suis » sur France-Inter. En 1998, le journaliste retrouve l'ancien nazi et l'interroge, magnétophone en main, sur son passé. Le docteur, seul praticien des camps de la mort acquitté en 1947, laisse tomber le masque quand il parle des Tsiganes, de « misérables minables qui laissaient mourir les enfants de la manière la plus atroce. (...) Ils ont été liquidés parce qu'on n'est pas arrivé à bout d'eux ».

A la suite de l'émission, Hans Münch est poursuivi par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), relaxé en première instance pour cause de démence sénile, puis condamné en appel. Le jour de ce second procès, le journaliste rediffuse sur France-Inter son enquête intitulée « Un si gentil nazi ». C'est cette nouvelle diffusion des propos de M. Münch qui

vaut à M. Mermet d'être assigné pour provocation à la haine raciale, mardi 10 septembre, devant la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris. « C'est une affaire hors norme », souligne M^e Jean-Yves Halimi, avocat de la défense. Pour la première fois, le MRAP et la Licra se retrouvent opposés. La Licra est partie civile contre M. Mermet, avec l'association Avocats sans frontières, présidée par M^e Gilles-William Goldnadel et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). Mouloud Aounit, président du MRAP, est au contraire cité par la défense.

« LOGIQUE DE HARCÈLEMENT »

L'ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris Alfred Grosser pose les termes du débat, comme témoin de la défense : « Si l'émission est coupable, alors il faut aussi inculper Claude Lanzmann et son film Shoah, qui fonctionne exactement sur le même scénario, à partir de témoignages d'anciens nazis. Il y a une vingtaine d'années, L'Express avait publié une interview de Darquier de Pellepoix, l'ancien responsable du commissariat aux questions juives de Vichy, qui affirmait : « A Auschwitz, on n'a gazé que les poux ».

L'hebdomadaire avait été assigné en justice et relaxé. »

Pour M^e Goldnadel, M. Mermet aurait joué « les pompiers pyromanes » en diffusant une deuxième fois les propos de M. Münch. Cité par les parties civiles, le sociologue Shmuel Trigano estime que la rediffusion est intervenue dans un contexte particulier, celui « du conflit au Proche-Orient ». « Je ne vois pas très bien le lien entre les déclarations de Münch et la politique du gouvernement israélien », rétorque la présidente du tribunal, Edith Dubreuil.

Pour M. Mermet, déjà mis en cause par les mêmes parties civiles pour une série d'émissions sur le Proche-Orient, ce nouveau procès s'inscrit dans « une logique de harcèlement ». Béatrice Angelelli, premier substitut, est visiblement excédée : « On instrumentalise la 17^e chambre dans cette affaire ! La décision du tribunal sera importante. Nous ne sommes pas des censeurs. Je demande la relaxe. » La défense réclame la condamnation des parties civiles pour abus de procédure. Jugement le 15 octobre.

Xavier Ternisien

LE MONDE diplomatique

DOSSIER

LES DYNAMIQUES

DU DÉSORDRE MONDIAL

Tentation impériale ; Objectif Bagdad ; Ce dangereux concept de guerre préventive ; Le désarroi des islamistes modérés ; Regards africains sur la « première guerre du siècle » ; De Hiroshima aux Twin Towers ; Cinéma à l'américaine ; La Maison Blanche en série télévisée

Par Philip S. Golub, Alain Gresh, Paul-Marie de La Gorce, Ibrahim Warde, Sylvestre Meininger, Martin Winckler, Wendy Kristiansen, Jean-Marc Ela et John Berger.

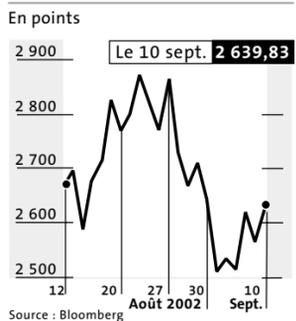
NUMÉRO DE SEPTEMBRE 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

Hausse prudente à Wall Street et Tokyo, rebond en Europe

LES MARCHÉS d'actions européens ont enregistré un rebond, mardi 10 septembre, encouragés par deux séances positives à Wall Street, lundi et mardi. L'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro a progressé de 2,92 %, mardi, à 2 639,83 points. Au sein de cet indice, 47 valeurs se sont inscrites en hausse. Le mouvement a touché l'ensemble des secteurs de la cote, les performances les plus élevées revenant aux titres Philips (+ 7,06 %, à 18,05 euros), Fortis (+ 5,77 %, à 18,50 euros), Axa (+ 5,52 %, à 13,96 euros), France Télécom (+ 5,39 %, à 10,75 euros) et Pinault Printemps Redoute (+ 5,27 %, à 85,90 euros). Seuls les titres Nokia (- 0,49 %), Allianz (- 1,57 %) et Alcatel (- 2,03 %) ont affiché des baisses.

INDICE EURO STOXX 50



Les indicateurs des différentes capitales européennes se sont aussi inscrits en hausse significative. A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 3,12 %, à 3 299,64 points. A Francfort, le Dax s'est apprécié de 1,91 %, à 3 494,69 points. A Londres, le Footsie a pris 2,78 %, à 4 175,50 points. Madrid (+ 2,48 %), Milan (+ 2,96 %) et Amsterdam (+ 3,12 %) ont également bénéficié de la correction haussière.

A New York, malgré la multiplication des alertes sur les risques d'attentats lancés par les autorités américaines, l'indice Dow Jones a gagné 0,98 %, mardi, à 8 602,61 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a gagné 1,19 %, à 1 320,09 points. Les alertes « étaient déjà prises en compte dans les cours », a déclaré Art Hogan, analyste de la maison de courtage Jefferies, à l'Agence France-Presse. « Je ne tirerai pas de conclusion de la hausse des deux dernières séances. Il n'y avait pas de volume pour donner une signification à ce mouvement », a-t-il poursuivi. « Que ce soient des achats patriotiques ou un rebond technique sur un marché survendu, il va falloir attendre mercredi pour voir de quoi il retourne », a conclu M. Hogan.

A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la journée du mercredi 11 septembre en hausse de 0,98 %, à 9 400,08 points.

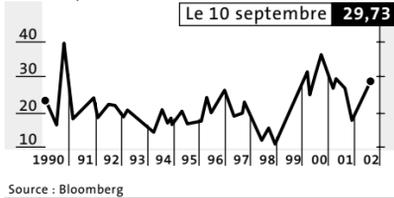
A. de T.

La perspective d'une guerre en Irak accroît la nervosité des opérateurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

COURS DU PÉTROLE

en dollars par baril à New York



l'économie américaine, la faisant basculer dans la récession », expliquent les analystes.

UN IMPACT MOINS FORT MAIS PLUS LONG ?

Aujourd'hui, une simple répétition de l'histoire pourrait provoquer un nouveau repli de 20 % des indices boursiers, après une hausse des cours jusqu'à 35 dollars le baril, l'équivalent d'un doublement depuis leur plancher de la fin 2001. Mais les analystes de Salomon Smith Barney croient à un impact plus modéré, notamment en raison de l'absence d'effet de surprise. Alors que le baril se négocie déjà autour de 30 dollars, la guerre en Irak serait largement intégrée dans les cours du pétrole, qui ont fortement rebondi cette année malgré le ralentissement économique mondial. D'autre part, ces analystes tablent sur un maintien de la production de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) en cas de crise, et non sur un embargo comme en 1973. Ils soulignent que l'Irak ne représente plus que 3 % de la production mondiale d'or noir. « Un renversement "réussi" du régime de Saddam Hussein pourrait

LES PROJETS d'intervention militaire en Irak inquiètent les marchés. Au vu des précédents conflits (guerre de Kippour en 1973, guerre du Golfe en 1990), les analystes tentent de mesurer les conséquences d'un nouveau choc pétrolier.

LES PRÉCÉDENTS DE 1973 ET 1990

Dans une note intitulée « Europe - Conflit, pétrole et actions », les analystes européens du courtier Schroder Salomon Smith Barney rappellent que « les guerres du pétrole sont mauvaises pour les marchés d'actions ». Ils notent que, depuis trente-cinq ans, les conflits régionaux qui ont fait le plus baisser la Bourse ont été la guerre du Kippour et la guerre du Golfe. En octobre 1973, le prix du baril de pétrole avait bondi de 3 dollars à près de 12 dollars en trois mois, après le déclenchement du premier conflit israélo-arabe et l'embargo pétrolier qui s'ensuivit. Les perspectives de hausse de l'inflation provoquèrent une tension sur les taux d'intérêt à long terme et une flambée de l'or, de 100 à 137 dollars l'once. Les marchés d'actions accusèrent une chute de 20 % entre novembre 1973 et janvier 1974, prélude à deux ans de baisse.

Le scénario s'est partiellement répété en août 1990, lorsque l'Irak a envahi le Koweït, menaçant l'Arabie saoudite. Les trois parties au conflit représentaient 14 % de la production mondiale de pétrole, rappellent les analystes. Le prix du brut s'est envolé à 40 dollars dans les deux mois suivants, pendant que les Bourses européennes reculaient de 21 %. La menace irakienne s'éloignant d'Arabie saoudite et la contre-offensive alliée contre l'Irak prenant corps, le prix du pétrole et les marchés financiers se normalisèrent. « Mais le choc de prix du pétrole plus élevés et la chute de la confiance des consommateurs furent suffisants pour affaiblir

annoncer une reconstitution de la capacité de production pétrolière de l'Irak pour financer la reconstruction du pays, ajoutent-ils. Ceci pourrait, vraisemblablement, avoir un impact sur le marché à terme du pétrole. »

Certains professionnels des marchés redoutent, cependant, un conflit long. Michel Santi, analyste chez Swiss Investment Managers à Genève, s'attend ainsi à une guerre « moins spectaculaire [que les conflits précédents] mais qui s'enlisera ». Sa conclusion : « Il est vraisemblable que les prix du pétrole se maintiendront relativement longtemps à un niveau élevé avec pour impacts directs un affaiblissement supplémentaire du dollar et une reprise américaine de plus en plus précaire. »

ARBITRAGES EN VUE

Les gérants se préparent à réaliser des arbitrages dans leurs portefeuilles boursiers. Les valeurs de défense, de matières premières et les « défensives » déconnectées de la conjoncture (agroalimentaire, services collectifs...) seraient favorisées au détriment des valeurs sensibles à la croissance économique. Pour conseiller ses clients, Merrill Lynch s'est replongé dans l'histoire boursière de la guerre du Golfe. « La conclusion sans surprise est que, toutes choses égales par ailleurs, des prix du pétrole plus élevés mènent à une meilleure performance relative des valeurs pétrolières et défensives [comme les services collectifs ou l'ingénierie technologique] et, une fois que le sommet du prix du pétrole est atteint, les valeurs cycliques et financières reprennent le dessus », explique Michael Hartnett, stratège européen de Merrill Lynch.

Adrien de Tricornot
avec Carole Trambouze

LES BOURSES DANS LE MONDE 11/9, 12h03

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER		
UNION EUROPÉENNE								
ALLEMAGNE	DAX 40	3496,49	11/9	0,05	5467,31	3235,37	6/8	18,20
	Euro Neu Markt Price IX	486,25	11/9	0,52	1212,43	477,42	6/9	
AUTRICHE	Austria traded	1132,10	11/9	0,29	1368,18	1089,00	6/8	12,70
BELGIQUE	Bel 20	2209,08	11/9	0,36	2906,75	1930,33	24/7	11,80
DANEMARK	Horsens Bnex	219,34	11/9	0,13	280,92	196,97	24/7	14,20
ESPAGNE	Ibex 35	6318,50	11/9	0,36	8608,50	5815,60	6/8	16,30
FINLANDE	Hex General	5706,87	11/9	2,46	9224,38	4711,08	24/7	15,40
FRANCE	CAC 40	3306,50	11/9	0,21	4720,04	2898,60	24/7	16,70
	Mid CAC	1547,94	11/9	0,31	2176,89	1543,16	10/9	17,00
	SBF 120	2326,32	11/9	0,18	3263,90	2073,22	24/7	16,90
	SBF 250	2229,97	11/9	0,62	3081,89	2067,69	24/7	16,90
	Indice second marché	2035,28	11/9	0,09	2567,01	1523,41	9/9	13,00
	Indice nouveau marché	558,81	11/9	-0,42	1175,41	555,46	9/9	
GRÈCE	ASE General	2026,35	11/9	-0,49	2655,07	2023,19	24/7	14,70
IRLANDE	Irish Overall	4297,28	11/9	0,21	6085,02	3901,53	24/7	10,60
ITALIE	Milan Mib 30	25165,00	11/9	-0,28	33548,00	22698,00	24/7	17,60
LUXEMBOURG	Lux Index	831,70	10/9	0,34	1169,47	815,07	6/9	19,60
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	357,38	11/9	0,05	531,45	303,72	24/7	14,00
PORTUGAL	PSI 20	5956,64	11/9	-0,26	7998,50	5787,08	7/8	13,90

EUROPE Mercredi 11 septembre 12h03

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2648,92	+0,34
AUTOMOBILE	196,92	-0,46
BANQUES	223,59	-0,58
PRODUIT DE BASE	159,82	-0,68
CHIMIE	281,89	-0,16
TÉLÉCOMMUNICATIONS	298,47	-0,15
CONSTRUCTION	187,30	-0,68
CONSUMMATION CYCLIQUE	87,24	-1,01
PHARMACIE	354,44	-0,75
ÉNERGIE	291,10	-0,03
SERVICES FINANCIERS	174,47	-0,26
ALIMENTATION ET BOISSON	214,92	-0,16
BIENS D'ÉQUIPEMENT	171,16	-0,06
ASSURANCES	190,22	-1,05
MÉDIAS	153,61	-0,44
BIENS DE CONSOMMATION	301,38	-0,24
COMMERCE ET DISTRIBUTION	239,08	-0,45
HAUTE TECHNOLOGIE	251,54	-1,52
SERVICES COLLECTIFS	233,74	-0,21

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,30	-0,33
AEGON NV	NL	12,40	-8,82
AIR LIQUIDE	FR	137,00	-0,72
ALCATEL A	FR	4,13	-5,06
ALLIANZ N	AL	114,25	-1,72
AVENTIS	FR	59,30	1,11
AXA	FR	14,02	-0,43
BASF AG	AL	40,96	-0,15
BAYER	AL	21,85	-0,46
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	20,53	-0,34
BNP	ES	9,72	-1,57
BNP PARIBAS	FR	45,14	-0,40
BSCH	ES	6,65	-1,06
CARREFOUR	FR	48,04	-0,33
DAIMLERCHRYSLER N	AL	43,70	-1,02

DANONE	FR	128,10	+0,23
DEUTSCHE BANK AG	AL	61,51	-1,17
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,60	-0,76
E.ON	AL	50,36	-0,64
ENDESA	ES	11,99	-0,76
ENEL	IT	5,53	-0,90
ENI SPA	IT	15,81	-1,19
FORTIS	BE	18,61	-0,54
FRANCE TELECOM	FR	10,44	-2,88
GENERALI ASS	IT	17,94	-1,21
ING GROEP CVA	NL	21,21	-0,42
KONINKLIJKE AHOLD	NL	16,46	-2,05
L'OREAL	FR	77,55	-0,58
LVHM	FR	42,58	-1,02
MUENCHENER RUECKV	AL	175,10	-0,63
NOKIA OYJ	FI	14,75	-4,68
PINAULT PRINTEMPS	FR	84,65	-1,46
REPSOL YPF	ES	13,49	-0,07
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	18,62	-3,16
ROYAL DUTCH PETROL	NL	45,17	-0,49
RWE	AL	35,43	-0,06
SAINT GOBAIN	FR	29,15	-0,52
SANOPI-SYNTHELABO	FR	58,80	-0,84
SANPAOLO IMI	IT	7,98	-0,62
SIEMENS	AL	44,73	-0,91
SIEMENS GENERALE A	FR	58,85	-1,29
SUEZ	FR	21,81	-0,97
TELECOM ITALIA	IT	8,01	-0,50
TELEFONICA	ES	9,13	-0,66
TIM	IT	4,40	-0,23
TOTAL FINA ELF	FR	146,40	-0,07
UNIFREDDO ITALIAN	IT	3,87	-0,26
UNILEVER CVA	NL	60,20	-0,42
VIVENDI UNIVERSAL	FR	13,35	-0,00
VOLKSWAGEN	AL	45,38	-0,07
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

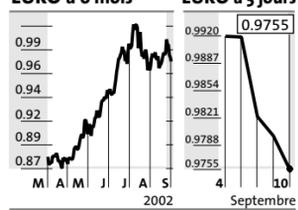
MARCHÉ DES CHANGES 11/9, 12h03

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83452	0,97510	1,55600	0,66693
TOKYO (¥)	119,83000		116,83500	186,46500	80,00000
PARIS (€)	1,02540		0,85565	1,59540	0,68405
LONDRES (£)	0,64267		0,53629	0,62670	0,42876
ZURICH (FR. S.)	1,49940		1,25000	1,46165	2,33230

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4218	7,4313
COURONNE NORVÈGE	7,3972	7,4046
COURONNE SUÉDOISE	9,1614	9,1644
COURONNE TCHÈQUE	29,5258	30,0317
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7819	1,7847
DOLLAR CANADIEN	1,5366	1,5382
DOLLAR HONGKONG	7,6032	7,6099
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0738	2,0795
FORINT HONGROIS	242,8768	243,7579
LEU ROUMAIN	32283,0000	32347,0000
ROUBLE	30,8575	30,8863

EURO à 6 mois



FRANCFORT

10/9 : 78 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
ENTERTAINMENT	2,24	44,52	
SOFTMATIC AG	0,05	25,00	
HELKON MEDIA	0,16	23,08	
WWL INTERNET	0,23	21,05	
COMROAD	0,06	20,00	
UPDATE SOFTWARE	0,51	15,91	
NORCOM INFO TECH	0,74	13,85	
Plus mauvaises performances			
KLING JELKO	0,14	-72,00	
LIPRO	0,01	-66,67	
POPNET INTERNET	0,04	-60,00	
M&S ELEKTRONIK	0,02	-50,00	
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00	
CEYONIQ	0,02	-50,00	
FORIS	0,60	-41,75	

LONDRES

10/9 : 2000 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances			
TAYLOR WOODROW	1,86	10,57	
GRANADA	0,82	8,97	
DIXONS GROUP	1,81	8,38	
KINGSTON COMM	0,56	6,73	
B SKY B GROUP	6,01	6,66	
CARLTON COMMUNICAT	1,37	6,63	
WOOD GROUP (JOHN)	1,95	6,56	
Plus mauvaises performances			
BRITISH ENERGY	0,23	-19,64	
PACE MICRO TECH	0,25	-9,91	
TELEWEST COMM	0,01	-7,41	
TIMELOAD	0,07	-6,82	
THUS	0,07	-5,57	
EIDOS PLC	1,16	-5,12	
MOTHERCARE	1,40	-4,76	

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 11/9	Taux 1 à 3 mois	Taux 3 à 6 mois	Taux 6 à 12 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,31	4,56	5,09	
ROYAUME-UNI	4,50	4,02	4,57	4,52	
ITALIE	3,29	3,31	4,70	5,17	
ALLEMAGNE	3,29	3,31	4,48	4,96	
JAPON	0,05	0,06	0,97	1,65	
ÉTATS-UNIS	1,81	1,82	4,10	5,13	
SUISSE	0,80	0,74	2,92	3,52	

MARCHÉS A TERME LE 11/9, 12h03

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ou
--	----------	--------------	--------------	-------------

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 11 septembre 11h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm. Lists various companies like ACCOR, AFFINE, AGF, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm. Lists companies like SEITA, SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone (continued), including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicovalm. Lists companies like AMADEUS, ARCELO, B.A.S.F., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

10/9 : 7,47 millions d'euros échangés

Table of New Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like PICCOGIGA, CONSODATA, HIMALAYA, etc.

Table of market performance metrics including CROSS SYSTEMS, IGE + XAO, GL TRADE, HENSET OPA, HOLOGRAM INDUST., etc.

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' featuring the article 'Le retour de Dieu' and 'Immigrés : l'Europe entre accueil et rejet'.

SECOND MARCHÉ

10/9 : 17,53 millions d'euros échangés

Table of Second Market data with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like IEC PROFES.MEDIA, LEON BRUXELLES, ORPEA, etc.

Table of international stock market data for the Euro zone (continued), including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var. Lists companies like DEVERNOIS (LY), STEPH.KELAN, BISC. GARDEIL, etc.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 11/9 à 11h

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like AGIPI, AGIPI ACTIONS, AGIPI AMBITION, etc.

Table of investment funds data with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like EUR.INVEST.D/PEA, EUR.MONETAIRE C, EUR.MONETAIRE D, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CA AM MASTER ACT., CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like CIC OBLI C T.D, CIC OBLI LONG T.C, CIC OBLI LONG T.D, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIQ.C, etc.

Table of investment funds data (continued) with columns for Valeur, Cours en euro, date, and % var. Lists companies like DEDIALYS TELECOM, OBLITYS INSTIT.C, OBLITYS EURO CREDIT, etc.

En 2001, la France a produit 26 millions de tonnes de **DÉCHETS MÉNAGERS** dont la moitié a fini dans des décharges brutes ou dans des centres d'enfouissement technique réglementaires. Dix ans après la loi

Lalonde du 13 juillet 1992 visant à éliminer les **DÉCHARGES SAUVAGES**, le débat est toujours aussi vif sur ce thème. Aujourd'hui, il s'agit moins de faire disparaître rapidement les ordures que de les traiter

selon une approche multi-filière. **TRI SÉLECTIF** et **INCINÉRATION** – une tonne de déchets peut fournir autant d'énergie que 200 kg de pétrole – sont au centre des préoccupations des ingénieurs et des municipi-

palités. D'autres techniques semblent prometteuses. Certains stockages permettent, grâce à la fermentation de leurs déchets, de produire du **BIOGAZ UTILE** pour fabriquer vapeur et électricité.

Le traitement des ordures peut aider à limiter l'effet de serre

Le débat sur l'incinération et le stockage des déchets ménagers est relancé, dix ans après la loi imposant la disparition des décharges sauvages. De nouvelles préoccupations apparaissent, liées à la pollution atmosphérique et à l'appauvrissement des sols

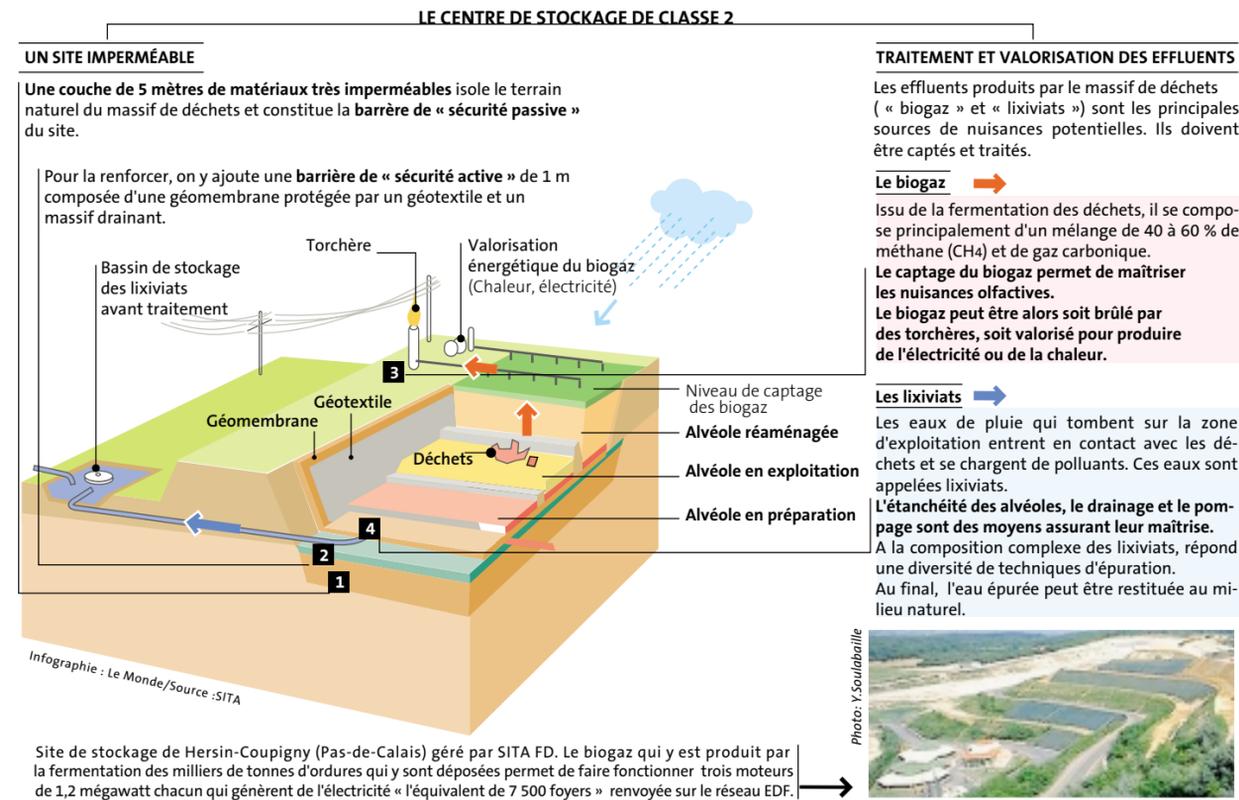
LES FRANÇAIS redécouvrent leurs déchets. Des polémiques récentes ont souligné la nocivité potentielle des incinérateurs, comme celui d'Angers, et la survivance de nombreuses décharges sauvages, dont la plus célèbre est celle de la Crau, près de Marseille. Les assises nationales des déchets ménagers et assimilés, les 10 et 11 septembre à Agen, ont conduit gouvernement, élus et professionnels à s'interroger sur la politique menée depuis dix ans. La loi Lalonde du 13 juillet 1992 avait prescrit qu'à dater du 1^{er} juillet 2002 seuls les « déchets ultimes » pourraient être mis en décharge. Mais qu'est-ce qu'un déchet ultime ?

La question fait débat depuis plusieurs années. En 1997, déjà, le député Ambroise Guellac déplorait que l'on assimile le déchet ultime aux résidus d'incinération et écrivait dans un rapport de l'Assemblée nationale : « Dès lors que l'incinération est supposée incontournable, les collectivités locales seront tenues de réaliser des usines aux normes d'émission de plus en plus sévères et tentées de renoncer – pour des raisons financières – aux autres modes de valorisation. » Le député prévoyait déjà que cette approche maximaliste ne permettrait pas de respecter l'échéance du 1^{er} juillet 2002.

Une tonne de débris fournit dans certains cas autant d'énergie que 200 kg de pétrole

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de faire disparaître au plus vite les ordures ménagères, mais de les traiter selon une approche multi-filière adaptée aux conditions locales. « Le tri sélectif, chez les particuliers ou dans les centres de collecte, permet de récupérer jusqu'à 20 % ou 30 % du tonnage, surtout des emballages, du verre, du papier et des métaux, note Philippe Bageat, ingénieur en techniques des déchets à l'Ademe (Agence de l'environnement). Il permet aussi d'écartier jus-

VALORISATION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



qu'à 25 % de matières fermentescibles qui peuvent être compostées (déchets de cuisine...). Mais, dans le meilleur des cas, il reste toujours une fraction égale à près de la moitié du tonnage total. Ce résidu peut être incinéré ou dirigé vers des décharges réglementaires, baptisées centres d'enfouissement technique (CET) ou centres de stockage.

L'incinération consiste à brûler les ordures ménagères à 850 °C pendant un minimum de 2 secondes. Aujourd'hui, les installations doivent être impérativement équipées de systèmes d'épuration de fumées pour retenir les polluants qui échappent à la combustion : poussières, oxydes d'azote et dioxines issues de la transformation du chlore. Ces systèmes sont plus coûteux que le four proprement dit et doivent faire l'objet d'un suivi minutieux. Avec un certain optimisme, le ministère de l'environnement évalue à

une vingtaine sur un total d'un peu plus de 200 le nombre d'incinérateurs qui ne seraient pas encore aux normes environnementales.

La pertinence de l'incinération passe aussi par la récupération de chaleur. C'est le cas dans la moitié des installations existantes. La cha-

leur peut être convertie en vapeur pour chauffer des logements collectifs à travers un réseau de chauffage urbain (Paris) ou pour alimenter une usine voisine (Brive-la-Gaillarde...). Parfois, comme à l'usine Arc-en-ciel de Nantes, elle est transformée en électricité par

Le recyclage reste limité

La France a produit 26 millions de tonnes de déchets ménagers en 2001, d'après l'Ademe. On estime que la moitié de ce tonnage finit dans des décharges brutes ou dans des centres d'enfouissement technique réglementaires (6 000 sites au total). Si 29 % de ce total sont incinérés avec récupération de chaleur, 6 % le sont dans des installations qui en sont dépourvues ; 8 % font l'objet d'un recyclage matière (essentiellement papier, verre, métaux) ; enfin, 7 % sont compostés.

Les autres techniques restent anecdotiques. Elles visent à stabiliser les ordures dans un délai court et à une température relativement faible. C'est le cas de la thermolyse, un traitement thermique à l'abri de l'air qui est censé produire un résidu combustible (une installation est en construction à Arras). A Amiens, le procédé de méthanisation accélérée de Steinmüller-Valorga donne satisfaction, après avoir connu des déboires. A partir de déchets soigneusement triés, il fournit en quelques semaines un matériau inerte qu'il est ensuite facile de composte-

un alternateur et, en complément, fournit de la vapeur aux industriels locaux (technique de cogénération). « Une tonne d'ordures ménagères fournit dans certains cas autant d'énergie que 200 kg de pétrole », estime René Presles, directeur technique de TIRU, un exploitant d'incinérateurs. Les défenseurs de cette technique mettent volontiers en avant ses atouts environnementaux. « La récupération de la chaleur sur les incinérateurs modernes économise du charbon et du pétrole. Elle contribue à la lutte contre l'effet de serre », souligne ainsi Jacques Demblans-Dechans, PDG de Novergie, spécialiste de l'incinération.

Outre les gaz de combustion, l'incinération génère un résidu solide, le mâchefer, à raison de 250 kg environ par tonne d'ordures brûlées. Ce mâchefer est mis en décharge ou utilisé comme remblai sans toujours être bien neutralisé. Mais, de

plus en plus, on le valorise en extrayant les métaux et en le transformant en granulats routiers. Restent les cendres volantes provenant de l'épuration des fumées (environ 30 kg par tonne brûlée). Chargées en métaux lourds et autres produits toxiques, elles sont stockées dans les décharges de classe 1 réservées aux déchets industriels spéciaux.

Dans les grandes agglomérations, en l'absence de décharges de proximité, l'incinération est la solution préconisée par les pouvoirs publics, sous réserve d'être associée au tri, au recyclage de certains matériaux et à la récupération de la chaleur. Mais la mise en décharge reste le recours le plus fréquent dans les agglomérations moyennes et les zones rurales. Lorsqu'elle est effectuée dans les règles de l'art, elle satisfait aux exigences environnementales les plus strictes, et les centres de stockage réglementaires n'ont heureusement rien à voir avec les dépotoirs et autres décharges sauvages. On le constate à Changé, près de Laval, ou à Hersin, près de Béthune. Ce dernier site exploité par la SITA correspond au rebouchage d'une ancienne carrière de craie à flanc de colline.

Aujourd'hui, les centres de stockage sont plutôt aménagés dans des terrains plats, de préférence argileux, sous la forme d'alvéoles d'environ 5 000 m² et de 5 à 10 m de profondeur. Le fond est tapissé d'une géomembrane imperméable. Des bouteurs compactent les ordures et, en fin de journée, les recouvrent d'une mince couche de terre pour éviter odeurs, envols de plastiques et oiseaux. A mesure qu'une alvéole se remplit, l'exploitant installe des drains en vue d'extraire le gaz de fermentation, ou biogaz. Il récupère aussi les jus de décharge (ou lixiviats). Lorsqu'une alvéole est pleine, elle est recouverte d'une couche de terre semi-imperméable. La fermentation se poursuit pendant plus de vingt ans en émettant du biogaz, jusqu'à la stabilisation du matériau. « Nous récupérons généralement ce biogaz pour le transformer en vapeur ou en électricité », précise Bruno Bernard, directeur général de la SITA. Au terme du processus, les emplacements peuvent être convertis en espaces verts tels que des terrains de jeux, parcs, jardins familiaux...

André Larané

TROIS QUESTIONS À... GÉRARD BERTOLINI

1 Vous êtes économiste, directeur de recherche au CNRS (Lyon-I) et auteur de deux ouvrages décapants : Décharges : quel avenir ? (SAP, 2000) et Le Minimalisme (Economica, 2000). Existe-t-il un modèle universel pour le traitement des déchets ménagers ?

Les choix sont très différents d'un pays à l'autre, et même au fil du temps. Le Royaume-Uni, qui a eu l'idée de l'incinération au XIX^e siècle, lui préfère aujourd'hui la mise en décharge et une commission royale a cru pouvoir montrer, en 1993, que les deux techniques avaient le même impact sur l'effet de serre ! Aux Etats-Unis, les inquiétudes relatives aux émissions atmosphériques ont entraîné un reflux de l'incinération dans les années 1970, mais l'on observe un regain depuis quelques années. En Europe occidentale, les choix sont très fluctuants.

2 Que dire des choix français issus de la loi de 1992 ?

Nous avons multiplié des plans départementaux trop souvent irréalistes pour remplacer plusieurs milliers de sites par quelques centaines de grandes installations. Je ne suis pas convaincu que les économies d'échelle soient impératives en ce domaine, car elles induisent des coûts et des nuisances importantes liées au transport des ordures ménagères.

3 Comment voyez-vous l'avenir du déchet ménager ?

Le traitement raisonné des ordures ménagères devrait aller de pair avec leur réduction en amont. Cela passe nécessairement par des choix politiques.

Ainsi, les Français s'accommodent de l'eau en bouteille sous prétexte que l'eau du robinet ne donne pas satisfaction, et il s'ensuit la production de beaucoup de déchets plastiques. Mais l'on pourrait concevoir que les citoyens incitent les pouvoirs publics et les distributeurs à optimiser la qualité de l'eau courante de façon à réduire le besoin d'eau en bouteille...

Propos recueillis par A. La.

La méthanisation transforme les décharges en réacteurs biologiques

LA MÉTHANISATION contrôlée est une technique en faveur aux Etats-Unis, au Japon et en Suède sur une centaine de décharges en exploitation. En France, la SITA et le groupe Sécché attendent les autorisations administratives pour la mettre en œuvre l'an prochain. « Cette technique transforme la décharge en un véritable réacteur biologique », explique Bruno Bernard, directeur général de la Sita. Elle permet de récupérer presque tout le biogaz sous forme de chaleur ou d'électricité et surtout de stabiliser les déchets en moins de dix ans au lieu de vingt-cinq à quarante ans

par l'enfouissement conventionnel. Ce gain de temps est capital du point de vue des coûts, l'exploitant étant tenu de surveiller le site d'enfouissement jusqu'à son retour à l'état naturel.

Il est également important du point de vue foncier. Une alvéole de 5 000 m² peut contenir environ 25 000 tonnes d'ordures ménagères. Si la totalité des ordures ménagères produites en France (20 à 30 millions de tonnes par an) étaient enfouies selon le principe de la méthanisation contrôlée, les décharges en cours d'exploitation ou en voie de retour à l'état naturel n'occuperaient jamais plus de 5 000 hectares.

L'ACTION DES BACTÉRIES

En méthanisation contrôlée, les ordures ménagères sont broyées après avoir été triées et débarrassées de leur contenu recyclable. Elles sont ensuite enfouies dans une alvéole étanche conforme aux réglementations actuelles. L'exploitant équipe l'alvéole de drains pour la récupération du biogaz ainsi que de tuyaux percés pour la fermentation ultérieure. L'alvéole une fois pleine d'ordures est recouverte d'une géomembrane textile imperméable qui la met à l'abri de l'air et des eaux de ruissellement.

L'exploitant fait alors circuler en boucle, à l'intérieur de l'alvéole, par les tuyaux percés, une eau chargée en bactéries. Ce liquide nutritif

est d'abord chauffé aux environs de 50 °C, ce qui a pour effet de faire démarrer la fermentation. Ensuite, les bactéries l'entretiennent d'elles-mêmes pendant quelques années, jusqu'à épuisement de la matière organique. « Cette technique nous permet de récupérer le biogaz plus vite et plus complètement », souligne Bruno Bernard. Nous en attendons des économies importantes sur le suivi des décharges jusqu'à leur retour à l'état naturel. »

La méthanisation contrôlée répond aux critiques usuellement adressées aux décharges : dissipation d'un biogaz particulièrement riche en méthane et très long processus de stabilisation. Elle réserve aussi la possibilité de valoriser plus tard le contenu des centres de stockage. « Pour la plupart des gens, une décharge n'est rien d'autre qu'une source de nuisances, mais, pour un professionnel, c'est une mine de matériaux utiles », note Vincent Basuyan, directeur général d'Yprema, industriel spécialisé dans la valorisation des mâchefer et autres déchets.

Les techniques modernes d'enfouissement répondent à des préoccupations qui, au-delà de la disparition des déchets, sont d'ordre écologique et agronomique. Jacques Varet, président du comité d'expertise de la mission interministérielle de l'effet de serre (MIES), y voit la possibilité de créer des « puits de carbone » en vue de mieux lutter

contre l'effet de serre. « Il est dommage de brûler ou de transformer en biogaz tout le carbone contenu dans les ordures ménagères, explique-t-il. Du point de vue de l'effet de serre, il serait préférable, d'une part, d'enfouir le carbone solide (papier, textiles, bois...) ; d'autre part, de composer ou méthaniser le carbone contenu dans les déchets fermentescibles, l'incinération étant réservée aux déchets à très fort pouvoir calorifique, comme les plastiques. »

Elise Bourmeau, agronome chez Vivendi Environnement, partage cette option pour d'autres motifs. « Nous assistons à une usure rapide des terres arables du fait de l'agriculture intensive, dit-elle. C'est ainsi que, dans la Beauce, les sols doivent être de plus en plus irrigués, faute de structurants organiques pour retenir l'eau et les engrais. Pour y remédier, il faudrait d'énormes quantités d'amendements organiques. »

La solution passe par le compostage à grande échelle des déchets fermentescibles, des boues de station d'épuration et des déchets des industries agroalimentaires, les uns et les autres très riches en composés organiques. Qu'il s'agisse de créer des puits de carbone ou de régénérer les terres arables, cela suppose des filières de tri, de valorisation et de traitement sophistiquées, à l'opposé des solutions monolithiques d'il y a dix ans.

A. La.



Le site de Marathon est l'objet d'une vive bataille

La construction du bassin d'aviron et de canoë des JO d'Athènes 2004 est interrompue

ATHÈNES

de notre correspondant

Les travaux sur le site olympique d'aviron et de canoë-kayak de Schinias, près de Marathon, où les Grecs battirent les Perses en 490 avant notre ère, viennent d'être arrêtés pour cause de découverte archéologique. Une équipe d'archéologues grecs y a mis au jour « des constructions isolées de l'Helladique ancien » (2000-2600 avant JC) dans une partie de la zone des travaux. Le ministre de la culture, Evángelos Vénizélos, également chargé des sports, a décidé d'interrompre les travaux jusqu'à ce que le Conseil supérieur de l'archéologie (KAS) se prononce sur l'importance de la découverte.

A un peu moins de deux ans des Jeux, le problème embarrasse le gouvernement et le comité d'organisation. Le chef de l'opposition conservatrice, Costas Caramanlis, s'est saisi de l'affaire et en a profité pour interpeller le gouvernement socialiste, à un mois des élections municipales. Il s'est rendu lundi 9 septembre sur le site, soulignant que « Marathon est un monument du patrimoine culturel mondial ». « Ici, à Marathon, a-t-il ajouté, le gouvernement a fait avancer les travaux en dépit de l'opposition des archéologues et des historiens. (...) Il est urgent que le service archéologique protège ces trouvailles. »

Outré de « la malencontreuse visite » du chef de l'opposition à Schinias, « contraire à la déontologie politique et archéologique », le ministre de la culture a dit attendre les conclusions de l'enquête archéologique pour juger de la suite à donner à cette affaire. Il a rappelé que le gouvernement n'avait pas hésité à déplacer, en 2001, le site des épreuves de slalom de canoë-kayak de Marathon à Hellinikon (sud-est d'Athènes), afin de protéger ce lieu historique.

OPPOSITION DES ÉCOLOGISTES

Le bassin d'aviron et de canoë-kayak attire les polémiques : la section grecque du Fonds mondial pour la nature (WWF) et d'autres organisations écologistes ont profité de cette nouvelle affaire pour revenir à la charge, mardi, et sommer le premier ministre, Costas Simitis, de surseoir aux travaux sur le site de Schinias pour éviter « une catastrophe ».

« Si vous permettez la poursuite des travaux, les spectateurs des épreuves d'aviron aux Jeux olympiques de 2004 s'assieront sur l'histoire antique de Marathon et sur les restes du plus important écosystème du

pays », a lancé le WWF. Selon les écologistes, le gouvernement n'a pas respecté les engagements qu'il avait pris pour protéger le site, notamment son intégration dans le programme européen Natura 2000 sur la sauvegarde des régions. Il s'agit là d'un nouvel épisode de la « bataille de Marathon » engagée par les écologistes et certains archéologues.

Le WWF avait lancé l'offensive le 11 janvier 2001 à Bruxelles, soutenant que l'installation du plan d'eau enfreindrait un certain nombre de directives européennes sur la protection de la nature, le site de Schinias constituant une « zone naturelle humide côtière exceptionnelle ». Dans la foulée, d'autres institutions grecques, dont l'Académie, et étrangères, comme la Société royale britannique pour la protection des oiseaux, s'étaient mobilisées, mettant en avant les dangers encourus par la faune et la flore, particulièrement riches dans cette zone de marais.

La Société archéologique leur avait emboîté le pas, affirmant que Schinias se trouvait sur le site de la bataille de Marathon, qui préluda à l'âge d'or de la Grèce antique. Le service des antiquités classiques et préhistoriques du ministère de la culture lui avait rétorqué à l'époque que l'emplacement choisi se trouvait hors du site archéologique de Marathon. « Aucune antiquité n'y a jamais été découverte, (...) le lieu n'a aucune relation avec la bataille de Marathon », affirmait un communiqué précisant que l'emplacement était situé à plus de 6 kilomètres des positions occupées par les Grecs et à 3 kilomètres des lignes perses.

Devant les protestations conjuguées et grandissantes des écologistes et des archéologues, Evángelos Vénizélos avait décidé de transférer les épreuves de slalom, qui exigent des installations plus lourdes, vers Hellinikon. Pendant ces péripéties, le Comité international olympique (CIO) n'a cessé d'apporter son soutien aux autorités grecques. En avril 2002, un membre de la commission exécutive du CIO, Denis Oswald, chargé de suivre la préparation des Jeux de 2004, avait affirmé que « selon nos experts, Schinias est un modèle pour d'autres pays, d'autres villes qui cherchent à revaloriser une région ». « Je me réjouis d'apprendre que certaines espèces d'oiseaux qui avaient disparu de Schinias y reviennent », avait-il ajouté.

Didier Kunz

Les « petits » clubs italiens ont obtenu un retour partiel à la mutualisation des droits télévisuels

Football • Un accord a été trouvé pour que le championnat d'Italie, déjà reporté de quinze jours, reprenne ce week-end. Les six « grands » du Calcio verseront 5,5 millions d'euros aux autres clubs

ROME

correspondance

Cette fois, c'est parti. A 15 heures, samedi 14 septembre, les tifosi devraient pousser un soupir de soulagement. Avec deux semaines de retard, « le plus beau championnat du monde », comme l'on dit en Italie, doit enfin démarrer. Tout est réglé, ou presque, concernant les droits de retransmission, cause du report de quinze jours du Calcio. Les amateurs pourront donc suivre les matches sur les télévisions à péage. Ils auront droit également, comme d'habitude, aux images et aux émissions que les chaînes publiques de la RAI consacrent à l'événement. Le dernier obstacle n'a été surmonté, mardi 10 septembre, que grâce à un geste des grands clubs de Serie A (division 1), qui ont accepté de mettre la main au portefeuille.

Le gouvernement, sollicité, s'est bien gardé d'intervenir financièrement. Il s'est contenté d'offrir une médiation finalement couronnée de succès. Mardi, lors d'une réunion de la « dernière chance » organisée par le ministre des biens culturels, Giuliano Urbani, les grands clubs ont accepté de faire

l'effort attendu par les plus petits, qui s'étaient vu refuser une revalorisation de leur contrat par Stream et Telepiù, les deux chaînes de télévision à péage qui opèrent en Italie. Ce sont ces huit clubs de division 1, mécontents de l'offre qui leur avait été faite, qui avaient réussi à empêcher la reprise du championnat.

L'accord porte sur environ 5,5 millions d'euros et sur la promesse, faite par le gouvernement et la Ligue de football, que les équipes qui se sentiront défavorisées pourront créer prochainement leur propre plate-forme digitale, afin de retransmettre directement leurs matches. Pour cette année, les 5,5 millions d'euros seront versés par les six « grands » du championnat aux douze autres clubs, système réinstituant une forme de mutualisation des droits télé. Le mode de répartition est encore en voie de définition, mais la plus grande partie de la somme bénéficiera aux huit équipes rebelles.

Parmi les « grands », la Juventus Turin, l'Inter Milan, l'AS Rome et le Milan AC contribueront au pot commun de façon paritaire, alors que la part de la Lazio Rome et de

Parma doit encore être déterminée. Cette somme s'ajoutera aux 53 millions d'euros que Stream et Telepiù garantissent déjà aux huit équipes rebelles. Le total reste loin des 80 millions exigés au départ par le groupe des huit, mais s'approche des 65 millions exigés ces derniers jours.

FINANCEMENT « PUBLIC »

Cet accord est « une démonstration de bonne volonté », estime Francesco Sensi, le président de l'AS Rome, qui s'était déclaré solidaire du combat des « petits ». « Nous nous sommes trouvés tous unis cette fois, on verra l'année prochaine », a-t-il ajouté. Mario Pescante, le secrétaire d'Etat au sport, s'est réjoui d'un « compromis nécessaire pour sauver le championnat et permettre un retour à la normale ». C'est dire l'ampleur qu'avait prise cette affaire, qui concernait également les droits de retransmission détenus par la RAI.

Celle-ci avait menacé de ne plus rien retransmettre du championnat si les acteurs de ce dernier ne revoyaient pas leurs prétentions à la baisse. Une tentative allant dans le sens souhaité par cer-

tains membres du gouvernement, désireux de mettre un terme au « financement public des salaires princiers des footballeurs ». Mardi, le conseil d'administration de la RAI a donné son aval à l'accord trouvé la semaine dernière sur la base de 186 millions d'euros sur trois ans. Le contrat prévoit la possibilité d'augmenter cette somme en fonction de l'audience obtenue. Pour le directeur général de la RAI, Agostino Sacca, la vraie question réside dans l'intérêt déclinant des téléspectateurs pour le Calcio. D'où l'idée, glissée dans l'accord, d'effectuer des interviews au bord de la pelouse et de faire entrer les caméras dans les vestiaires.

Mais la véritable (petite) révolution est ailleurs, puisque le championnat sera désormais étalé sur deux journées, sortant de sa traditionnelle case du dimanche en fin de journée. Il y aura donc quatre matches le samedi et cinq le dimanche, à trois horaires différents. De quoi assouvir toutes les faims et finir sans doute d'écoeurer ceux qui trouvent qu'il y a déjà trop de football à la télé.

Salvatore Aloïse

Rumsas entendu par les policiers français et italiens

LE COUREUR CYCLISTE lituanien Raimondas Rumsas (Lampre), troisième du Tour de France 2002, a été entendu, mardi 10 septembre, en Italie par des policiers italiens et français, selon le quotidien *Le Dauphiné Libéré* du 11 septembre. Edita Rumsas, l'épouse du coureur, est incarcérée à Bonneville (Haute-Savoie) depuis la fin du mois de juillet. Elle a été mise en examen pour aide à l'usage de produit dopants. L'audition de Raimondas Rumsas a été menée sur commission rogatoire internationale du juge français chargé du dossier.

Football : Lyon prend le meilleur sur Lens

CHAMPION de France en titre, l'Olympique lyonnais a provisoirement pris la tête du championnat de Ligue 1 de football en s'imposant (1-0), mardi 10 septembre à domicile, face au RC Lens, en match avancé de la 6^e journée. C'est le Brésilien Juninho qui, sur coup franc à la 33^e minute, a donné l'avantage à l'OL face à des Lensois qui évoluaient sans six de leurs joueurs africains, retenus en sélection nationale le week-end précédent. Au classement, Lyon compte 11 points. En match avancé de la 7^e journée de Ligue 2, Le Mans, leader jusque-là invaincu, a été battu mardi à Istres (1-0).

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : l'italien Mario Cipollini (Acqua e Sapone) s'est adjugé, mardi 10 septembre à Roquetas de Mar, la 4^e étape du Tour d'Espagne, son deuxième succès consécutif sur la Vuelta.

■ **FOOTBALL** : les Français se sont mis en vedette, mardi 10 septembre, lors du match Arsenal-Manchester City (2-1) comptant pour la 5^e journée du Championnat d'Angleterre. Les trois buts ont été inscrits par Sylvain Wiltord et Thierry Henry pour Arsenal, Nicolas Anelka pour Manchester City.

■ **TENNIS** : Pete Sampras, victorieux des Internationaux des Etats-Unis, et Andre Agassi, qu'il a battu en finale, ne feront pas partie de l'équipe américaine qui affrontera la France en demi-finale de la Coupe Davis, à Roland-Garros du 20 au 22 septembre. L'équipe sera composée d'Andy Roddick, James Blake, Mardy Fish et Todd Martin.

le collège

www.cite-sciences.fr/college

géopolitique géonomie science

Restons éveillés toute l'année

généralistes

climatique

société

Tiers monde

pathologies

percevoir innovations savoir

discuter déchets

ethnique

décisions

ABONNEMENT 25 EUROS / AN

Le Collège de la Cité des sciences ouvre ses portes le 15 septembre

Pour recevoir le programme complet 2002 - 2003 des cours et animations, conférences et débats, remplissez et envoyez vos coordonnées à :

Cité des sciences et de l'industrie, direction sciences et société - 75315 Paris cedex 13

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ ou département : _____

Tel. : 01 40 13 21 96

01 128

CONFÉRENCES

COURS

SÉMINAIRES

DÉBATS

COLLOQUES

RENCONTRES

astrophysique

humain

sécheresse

critique

variabilité

rites

radiactifs

origines



De biefs en nefs

Le canal de Bourgogne égrène écluses paisibles, villages médiévaux et abbayes cisterciennes. Balade dans une harmonie de paysages et de sentiments

SAINT-NICOLAS-LÈS-CÎTEAUX (Côte-d'Or)

de notre envoyée spéciale

On glisse avec lenteur, dans le silence et la solitude de la nature, sur cette voie d'eau lisse et verte, entre deux haies de peupliers. Le regard se porte sur la campagne harmonieuse et paisible. Avec d'autant plus de liberté que ce jouet d'adulte se pilote avec aisance : on apprend vite à tourner la barre et à la ramener à demi en arrière pour tenir son cap. Ce faisant, on se concentre et s'apaise. S'arrêter en pleine campagne ? Rien n'est plus simple : on fiche deux pieux dans la terre et s'y amarre. Veut-on de l'exercice ? On laisse la barre à un compagnon, on débarque la bicyclette et on pédale vivement sur le chemin de halage. Au passage des écluses, on bavard

de avec l'éclusière, admirant le jardin fleuri, la maisonnette coquette, volets clos sous le soleil. Et l'on met la main à la pâte, s'arc-boutant pour ouvrir une vanne quand l'éclusière manœuvre de l'autre côté, courant ensuite vers l'autre porte pour, avec son accord, tourner la manivelle qui résiste encore plus fortement, luttant contre la masse d'eau inerte et pesante du bief.

Il faut donner à boire à cet ouvrage de 242 km qui s'élève et s'abaisse par degrés, sur 400 m de dénivellation. Les lacs-réservoirs, cinq au total, s'y emploient. Et les écluses mettent l'eau à niveau, permettant aux péniches de monter ou descendre comme s'il s'agissait de marches. L'échelle d'écluses la plus impressionnante - 36 sur 12 km - se situe entre Venarey-les-Laumes

et Marigny-le-Cahouet, sommet de la ligne de partage des eaux. Ouvert aux barges de marchandises en 1832, après soixante ans de travaux, le canal est, aujourd'hui, dans sa quasi-totalité, réservé aux bateaux de plaisance.

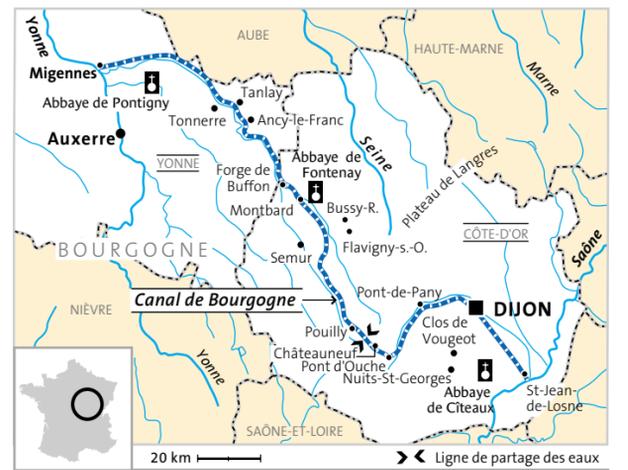
ÉQUILIBRE DES PROPORTIONS

Les plus beaux sites bourguignons sont à portée de rayons. Joutant le canal, telle la forge de Buffon, ou à moins de 10 km. Villes d'art et d'histoire comme Tonnerre ou Semur-en-Auxois. Châteaux Renaissance - voyez Ancy-le-Franc, Tanlay ou Bussy-Rabutin. Villages médiévaux et Renaissance dominant la vallée. Plus que le noble ou le pittoresque, dont ils sont abondamment pourvus, c'est leur communion avec la nature alentour qui fait naître un

Au loin, la forteresse du village médiéval de Châteauneuf-en-Auxois où il fait bon prendre le frais et dîner sur les petites places en évoquant le gastronome écrivain Henri Vincenot, dont c'est la terre.

sentiment de plénitude. Châteauneuf-en-Auxois, Flavigny-sur-Ozerain et Noyers-sur-Serein comptent, sans doute, parmi les plus beaux villages de France. Ils figurent, en tout cas, à notre palmarès intérieur, car ils possèdent, en une conjonction assez rare, du caractère, une vue et une corolle de verts pâturages.

Il y a, entre la Bourgogne et les cisterciens, comme une affinité viscérale, instinctive. Terre mystique qui attire le mystique. Par son atmosphère, l'équilibre des proportions et cet impalpable répandu dans l'air, invisible à nos yeux mais perceptible aux leurs. Une beauté aussi, qui fait qu'à tout instant on voudrait s'arrêter, arrêter le temps, pour mieux saisir ce qui s'offre au regard et aller, comme eux, au-delà des apparences. Vue de



l'esprit ? Pas si sûr ! Ce n'est pas sans raison, sans une attirance subtile, que les principales religions ont érigé sur cette terre d'élection un de leurs temples. Protestant à Taizé, orthodoxe à Uchon, bouddhiste à La Boulaye, et même un centre d'études musulman à Saint-Léger-de-Fougerette, non loin de Châteauneuf-Chinon.

Les cisterciens sont les hommes les plus simples et les plus avisés du monde. Dans tous les cas, le schéma de leur implantation est le même. En un lieu désert, ingrat, souvent marécageux - peu importe, pourvu qu'il y ait de l'eau -, offert par des membres de la noblesse dont ils sont issus. Ils assèchent et défrichent. Venu sans autre bagage que leurs saints livres et la tunique qu'ils ont sur le dos, ils s'abritent dans des cabanes le temps de construire leur monastère.

PRIMAUTÉ ABSOLUE DU SPIRITUEL

Il y a, dans leur démarche, comme une adaptation de l'homme à la nature. Aujourd'hui, c'est l'inverse, et c'est peut-être pour quoi ça va si mal. Ecologiques avant l'heure, ils firent, pour répondre à leurs besoins et à ceux de la charité, fructifier la terre sans l'épuiser. Contemplatifs et néanmoins industriels, ils n'ont pas

inventé les techniques qu'ils utilisaient, qu'il s'agisse d'agriculture, d'élevage ou de métallurgie, mais ont contribué à leur perfectionnement.

Le monastère cistercien se développe et s'étend autour d'un noyau primitif que l'on retrouve dans tous les pays où cet ordre a fleuri et qui témoigne de la primauté absolue du spirituel. Au centre, le cloître. Autour de celui-ci, sur chacun des quatre côtés, respectivement l'église, la salle du chapitre, l'ensemble cuisine-réfectoire et l'aile des convers. C'est tout. Comme les moines se lèvent la nuit pour chanter les heures, un escalier descend directement du dortoir dans le transept de l'église adjacent au cloître. Pas de clocher, puisqu'il n'y a pas de villages à convier à la prière, mais un beffroi pour appeler les moines des champs aux offices. La façade est plate, avec deux petites portes d'entrée sur les côtés. Certaines ont un petit porche avec une porte centrale. Sous les voûtes romanes ou gothiques, les murs nus montent vers la lumière. Une pureté absolue à laquelle on sacrifie tout l'apparat, l'or et la somptuosité des cathédrales. L'être le plus indifférent restera médusé devant l'élégance, la sobriété, l'équilibre des proportions des nefs de Fontenay

ÉVASION

Publicités

NOMADE

Du Sahara à la Mer de Chine
230 voyages d'aventure à prix malins

Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...

Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com

HAUTES-ALPES

Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant

300 jours de soleil par AN

Hôtel BEAUREGARD**
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €

ARVIEUX
en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam

La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

directours

Voyager mieux. Dépenser moins.

Guadeloupe/Marie Galante
Combiné de Charme 9J/7N
845 € TTC/pers.

Vol Air France + 4 nuits La Toubrano***
+ 3 nuits La Cohoba*** + petit-déjeuner buffet.
Logement en Bungalow + Bateau inclus.
Jusqu'au 24/10/02 (dernier retour)
Départ PROVINCE : + 80 €uros

www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/min) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

JURA

Vacances scolaires
HOMME D'ENFANTS / JURA

Agrément jeunesse et sports.
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIIe, grand confort, 2 ou 3 enfants par chambre (sdb et wc). Cadre pleine nature. Accueil volontairement limité à 15 enfants idéal en cas de 1ère séparation. Ambiance familiale, possibilité d'accompagnement depuis Paris en TGV. **Activités** : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, initiation échecs et théâtre, fabrication du pain, etc... Tél. : 03-81-38-12-51
www.lecret-lagneau.com

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS

Week-end chineur
en Pays d'Auge

Un carnet de route détaillé en mains, vous partez, depuis l'hébergement de votre choix, à la découverte de collections de meubles, monnaies, tableaux... Vous aurez aussi peut-être la chance d'assister à une vente aux enchères lors de votre week-end. Vous séjournerez dans le Pays d'Auge, véritable carte postale de la Normandie...

à partir de **140 €**
par personne
3 jours / 2 nuits

RÉSERVATION
Vikings Voyages - 83 av. Victor Hugo - 14100 Lisieux - Tél. : 02 31 48 58 52
ou 02 31 48 58 54 - Fax : 02 31 48 58 50
E-mail : resavik@wanadoo.fr

Ref. GW40

GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com

Calvados
LA NORMANDIE
PAR EXCELLENCE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE

APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

Week-end « omnibus » sur la côte flamande

Entre mer du Nord et polders, de La Panne à Knokke-le-Zoute, 70 kilomètres à parcourir en tramway. Dans un décor d'enfance

ENTRE MER ET DUNES, le tramway du littoral dessert, en deux petites heures, la vingtaine de stations balnéaires qui, du sud au nord, s'égrènent sur 70 km, de La Panne à Knokke-le-Zoute. A l'origine, le littoral belge ressemblait à un désert de sable, d'où le surnom de la plaine sablonneuse qui s'étend aux portes de La Panne : le Sahara. C'est à Léopold II, monarque entreprenant, que l'on doit la mise en service, avant 1914, de ce pittoresque tram à vapeur. C'était la Belle Epoque, le début des bains de mer (avec ces cabines en bois montées sur roulettes et tractées jusqu'à la mer par des chevaux !) et la vogue du « tramway des cocus », ainsi baptisé en raison des maris qui, en été, rejoignaient leurs épouses, le temps d'un week-end...

Y prendre place aujourd'hui permet de découvrir une bande de terre bordée d'un côté par la mer du Nord, de l'autre par le plat pays des polders. Après La Panne, la réserve naturelle du Westhoek déroule ses 300 hectares de dunes prisées des oiseaux migrateurs et où on imagine la silhouette de l'exilé Victor Hugo regagnant la France.

A Sint-Idesbald, l'ancienne maison de Paul Delvaux abrite un musée dédié à ce peintre séduit par la lumière et les gris bleutés caractéristiques de la région. Une fascination partagée par Rainer Maria Rilke, épris de Nieuport, ou Simenon, qui, dans *Le Bourgmestre de Furnes*, fait dire à son héros « qu'il fait toujours beau (...) à Ostende ». Dominé par une dune imposante, voilà Coxyde-Oostduinkerke (beau Musée Paul-Delvaux), puis, au détour d'une courbe, la silhouette de paquebot de l'Hôtel Normandie.

Etrange impression d'évoluer dans un décor de théâtre où une architecture pimpante et fantasque célèbre l'âge d'or du balnéaire. Sentiment de retomber en enfance à bord de ce tramway nommé plaisir qui se faufille entre les étals des marchands de jeux de plage et les baraques fleurant bon la guimauve et les gaufres. A Middelkerke-Bad et Mariakerke, la côte prend des airs de Mur de l'Atlantique, avec ces barres d'im-



meubles déprimants, rançon du tourisme de masse. Une vision vite effacée par 5 kilomètres de dunes et de vagues à perte de vue. Jusqu'à Ostende, « la Reine des plages », station vouée aux bains, aux jeux et au shopping de luxe. C'est de sa gare monumentale que, jadis, l'Orient-Express s'élançait vers Istanbul.

Fréquentée par Stefan Zweig, la station du Coq (De Haan), la plus séduisante d'un littoral hélas très bétonné, s'enorgueillit d'un bel ensemble de villas du début du siècle. C'est là qu'en 1933 se rencontrèrent Einstein et le peintre James Ensor, dont on visitera la maison, à Ostende, avant de découvrir son œuvre au musée local. Le tram longe ensuite de vastes grèves sillonnées de chars à voile puis atteint l'impressionnant port de Zeebrugge et ses cargos cosmopolites. A Blankenberge, célèbre pour son *pier* à l'anglaise, rôdent les fantômes de Brel et de Barbara : c'est là qu'a été tourné *Frantz*.

Le voyage s'achève à Knokke-le-Zoute, à deux pas de la frontière néerlandaise. Hier village de pêcheurs prisé des artistes ; aujourd'hui station huppée où il est de bon ton de se faire voir. Non sans oublier de jeter un œil aux galeries locales, rendez-vous des amateurs d'art contemporain haut de gamme.

de notre envoyée spéciale,
Gwenaëlle Abolivier

En train Thalys, Ostende est à 2 h 45 de Paris : à partir de 142 € A/R. Le tramway du littoral part de La Panne toutes les 10 minutes. Pour la journée (accès illimité), il en coûte 8,38 €. Renseignements au 00-32-59-56-53-53, sur Internet (www.delijn.be) et auprès de l'Office de tourisme de Belgique, 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris (tél. : 01-42-66-37-41 et www.tourismebelgique.com). A lire, *Côte belge* (le Guide, Casterman), *le Routard Belgique* (Hachette) et *Mer du Nord, un art de vivre entre plages et polders* (Renaissance du Livre).

À TOUS PRIX

211 € : UN WEEK-END À

LONDRES. Gaeland Ashling propose deux jours et une nuit (base double) à l'hôtel Brunel (2 étoiles, métro Paddington). Ce prix comprend le transport en Eurostar (seconde classe) et les petits déjeuners. Tél. : 01-42-71-44-44.

235 € : ESCAPADE MUSICALE

EN PROVENCE. Exclusive Hotels propose deux nuits en chambre double, dans le château de la Pioline (4 étoiles), près d'Aix-en-Provence. Ce prix comprend les petits déjeuners, un dîner pour deux personnes et un concert le samedi soir (musique classique ou jazz). Tél. : 01-55-33-16-55 ; Internet :

www.hotels-exclusive.com.

1 700 € : DOUZE JOURS AU

VIETNAM. Hanoi, la baie d'Halong, Hoi An, Huê et Saïgon, telles sont les principales étapes du circuit proposé par Visiteurs en Asie. Ce prix comprend l'hébergement en hôtel de 1^{re} catégorie (chambre double, pension complète), excursions avec guide vietnamien parlant français et le vol au départ de Paris (Vietnam Airlines) plus les vols intérieurs. Départs de province : 1 780 €. Tél. : 01-56-02-02-24.

2 010 € : DOUZE JOURS SUR

LA MÉDITERRANÉE. Dans ses promotions d'automne, MSC

Croisières propose notamment ce circuit (Italie-Turquie-Grèce-Malte) à bord du *Melody*, et la deuxième personne ne paie que 499 €. Départs le 20 octobre et le 11 novembre. Tél. : 0-800-506-500 (numéro vert) ou 01-48-04-76-20.

4 184 € : 14 JOURS EN 4 x 4

DANS LE DÉSERT AUSTRALIEN. Australia Tours propose un circuit guidé en français de 14 jours-13 nuits dans le Grand Désert Rouge, entre Perth et Alice Springs. Hébergement en hôtels 2 et 3 étoiles et en lodges. Vol (23 heures) en classe économique. Départ le 1^{er} novembre. Tél. : 01-53-70-23-45.



Une pénichette s'engage dans l'écluse de Pontallier-sur-Saône (en haut). Scène de vendanges (ci-dessus). Cloître de l'abbaye de Fontenay (ci-dessous).

ou de Pontigny. « Une église cistercienne est comme une robe en lin blanc », constate Terryl Kinder, professeur d'art médiéval et auteur de nombreux ouvrages sur les cisterciens.

La nouvelle abbatale de Cîteaux, achevée en 1998, pour le 900^e anniversaire de la fondation du monastère, porte aussi la marque de cette sobriété. Son plan fut dessiné par un architecte proche de l'ordre, puisqu'il revêtit la bure, et soumis aux amendements des moines qui, pendant plus d'un an, passaient chaque jour devant la

maquette en se rendant aux offices. Le résultat est d'une rare beauté : dépouillée, donc intemporelle, très claire avec de hautes fenêtres. Sans rien d'autre qu'un crucifix, une statue de la Vierge et l'autel en pierre, rond.

Ces trois abbayes furent vendues comme bien national à la Révolution. La plus ancienne, Cîteaux (1098), fut utilisée comme carrière avant d'être rachetée par les moines, en 1898, et il ne reste que leur bâtiment (XVIII^e), celui des novices (XVII^e), la bibliothèque et le cloître des copistes (XVI^e). La règle de saint Benoît demandait aux moines de lire et de méditer un livre par an, remis lors du carême. A la Révolution, la bibliothèque de Cîteaux contenait quelque 12 000 ouvrages.

Pontigny (1114) subit le même sort. L'abbaye, miraculeusement intacte, est devenue église paroissiale.

Et le conseil régional vient de racheter les bâtiments conventuels qui la jouxtent, ce qui va lui rendre un peu de son rayonnement. Fontenay (1119) eut la chance d'abriter une papeterie et, ainsi, fut sauvée de la destruction. Un ensemble unique, allant du XII^e au XVIII^e siècle, en calcaire bourguignon. Aujourd'hui, la plus complète des abbayes cisterciennes de Bourgogne, restaurée avec amour, offre le paradoxe d'être à la fois propriété privée et inscrite au Patrimoine mondial.

Danielle Tramard

VADE-MECUM

► **REPÈRES.** Naviguer à 5 km/h pour ne pas endommager les rives. La vallée de l'Ouche, de Pouilly-en-Auxois à Pont-de-Pany, passe pour l'un des plus beaux parcours fluviaux de France.

► **LOUEURS.** Locaboat Holidays (tél. : 03-86-91-72-72), créateur de la pénichette, une qualité de service reconnue (8 jours, 1 232 - 2 737 € selon nombre de passagers). Connoisseurs (03-84-75-95-20), la tradition du confort à l'anglaise. Crown Blue Line (04-68-94-52-72), anglais, le plus ancien loueur en France. Nicols (02-41-56-46-56), 450 bateaux. Les Canalous (03-85-53-76-74), bourguignon. Rive de France (01-41-86-01-01). Forfaits : 8 jours A/R ou aller simple en haute saison (Pâques-Toussaint), week-end en basse saison. Prendre la taille au-dessus. Préférer le pilotage extérieur, toujours doublé par une barre à l'intérieur, en cas de mauvais temps, et un sanitaire complet (toilettes et douche) pour chaque cabine. Emporter une paire de gants pour manipuler les cordes. Remplir le réservoir d'eau à chaque occasion.

► **HÉBERGEMENT.** Chambres d'hôtes de caractère et châteaux-hôtels abondent en Bourgogne. Gilly-lès-Cîteaux : Closerie de Gilly (tél. : 03-80-62-87-74), demeure XVIII^e devenue Gîte de France (70 €) ; château de Gilly (tél. : 03-80-62-89-98), XIV^e-XVIII^e, grande étape française, jardin à la française bordé d'une rivière, (100-270 €). Soirées jazz-tapas les mardi et jeudi soir, en juillet-août. Nuits-Saint-Georges : maison de la comtesse de Loisy (tél. : 03-80-61-02-72, de 92 à 130 €), journées « vin, art et

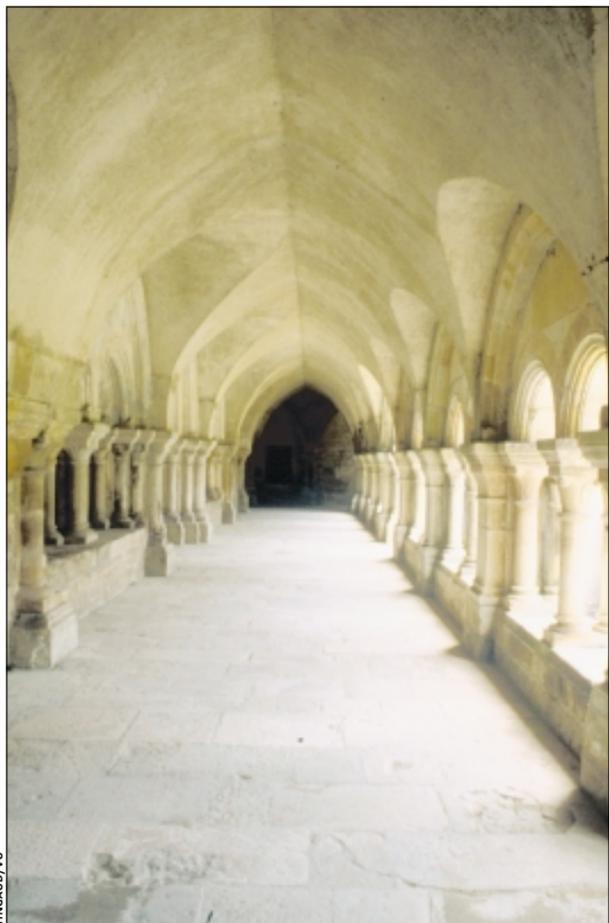
histoire ». Ancy-le-Franc : chambres d'hôtes du Moulin (03-86-75-02-65), au bord du canal (53 à 64 €). Tonnerre : ferme de la Fosse Dionne (tél. : 03-86-54-82-62, 46 €).

► **TABLES.** Semur-en-Auxois : Les Minimes (tél. : 03-80-97-26-86), caractère ; semurettes à la pâtisserie de même nom, 14, rue Buffon. Saint-Florentin : la Grande Chaumière (tél. : 03-86-35-15-12), 1 étoile Michelin. Fromages : époisses, soumaintrain, saint-florentin, cîteaux. Anis de Flavigny.

► **L'ADRESSE.** Isolé sur la hauteur qui ouvre une vue sans limites, le château de Chailly, classé Monument historique. Cour Renaissance admirablement restaurée, fenêtres à meneaux pour 45 chambres modernes. Golf 18 trous doucement vallonné, billard, tennis, jacuzzi, hammam. De 205 à 500 €. Réservations au 03-80-90-30-30 et www.chailly.com.

► **LECTURES.** Indispensable : le *Guide fluvial Bourgogne Franche-Comté* (éditions du Breil). *Au fil du canal de Bourgogne* (guide Hachette), *Bourgogne* (Guide Vert Michelin, Petit Futé et Routard). *L'ABCdaire des Cisterciens et du monde de Cîteaux* (Flammarion-ANCR). Albums : *L'Yonne*, de Vincent Roussot (Siloë) et *L'Europe cistercienne*, de Terryl N. Kinder (Zodiaque).

► **RENSEIGNEMENTS.** Le Comité régional du tourisme de Bourgogne (tél. : 0-825-00-21-00 et www.bourgogne-tourisme.com) diffuse de nombreuses brochures dont « Tourisme fluvial en Bourgogne », « A vélo le long du canal de Bourgogne », « De vignes en caves » et « Cîteaux 1998 ».



AUJOURD'HUI

Amélioration au nord, orages sur le Sud-Est

JEUDI 12 SEPTEMBRE
 Lever du soleil à Paris : 7 h 24
 Coucher du soleil à Paris : 20 h 09

Une zone dépressionnaire sur la Corse va se décaler vers le nord de l'Italie. Les hautes pressions de la mer du Nord vont gagner la moitié nord de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est bien nuageux le matin, puis des éclaircies apparaissent au fil des heures. Le vent d'est est faible. Les températures vont grimper entre 22 et 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La matinée sera nuageuse, puis de belles éclaircies se développeront dans la journée. Le thermomètre indiquera entre 22 et 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après une matinée nuageuse, les éclaircies deviendront assez belles à partir de la mi-journée. Les températures seront comprises entre 21 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après quelques brouillards matinaux, la journée sera bien ensoleillée. Le vent sera très faible et les températures seront comprises entre 22 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel sera assez nuageux en matinée. Une belle amélioration se dessinera sur le Limousin. Sur les Alpes, quelques averses se produiront. Les températures seront comprises entre 16 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, les nuages seront nombreux et donneront des averses ou des orages. Ailleurs, le début de journée sera ensoleillé, puis les nuages se feront plus nombreux et donneront même des averses sur les Pyrénées. Les températures seront comprises entre 22 et 25 degrés.

12 SEPT. 2002 PRÉVISIONS
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

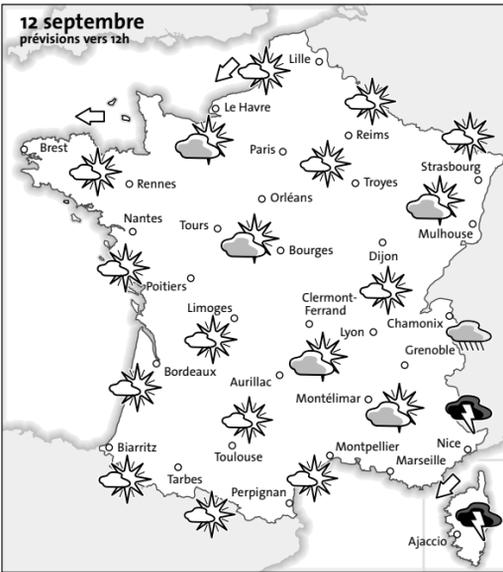
FRANCE MÉTROPOLITAINE	Madrid	13/28 S	
Ajaccio	16/25 P	Milan	17/25 S
Biarritz	12/21 S	Moscou	3/13 S
Bordeaux	11/22 S	Munich	11/18 N
Bourges	11/20 N	Naples	17/23 N
Brest	10/22 S	Oslo	8/22 S
Caen	14/21 S	Palma de M.	18/25 P
Cherbourg	10/20 S	Prague	8/18 S
Clermont-F.	10/18 N	Rome	17/23 P
Dijon	11/22 S	Séville	16/31 S
Grenoble	13/21 P	Sofia	13/19 P
Lille	12/24 S	St-Petersb.	7/17 S
Limoges	9/18 S	Stockholm	9/22 S
Lyon	11/19 N	Ténérife	22/27 S
Marseille	12/24 N	Varsovie	8/18 S
Nancy	12/23 S	Venise	17/23 P
Nantes	11/22 S	Vienne	10/19 S
Nice	19/23 P		
Paris	12/25 S		
Pau	10/21 S		
Perpignan	16/23 S		
Rennes	12/24 N		
St-Etienne	10/18 N		
Strasbourg	13/22 S		
Toulouse	11/21 S		
Tours	10/21 S		

AMÉRIQUES	Brasilia	15/27 S	
Buenos Aires	10/15 S	Caracas	27/32 S
Chicago	14/24 S	Lima	16/19 S
Los Angeles	16/23 S	Mexico	13/19 P
Montréal	10/19 S	New York	16/23 S
San Francisco	13/20 S	Santiago Ch.	3/19 S
Toronto	13/25 S	Washington DC	17/25 S

FRANCE OUTRE-MER	Cayenne	23/31 P	
Fort-de-Fr.	24/31 P	Nouméa	18/24 P
Papeete	23/29 S	Pointe-à-P.	24/31 P
St Denis Réu.	19/24 S		

EUROPE	Amsterdam	13/21 S	
Athènes	20/27 P	Barcelone	19/22 P
Belfast	13/19 S	Belgrade	12/21 S
Berlin	12/22 S	Berne	11/20 N
Bruxelles	13/22 S	Bucarest	10/15 P
Budapest	13/20 S	Copenhague	13/21 S
Dublin	13/18 S	Francfort	13/21 S
Genève	11/22 N	Helsinki	7/20 S
Istanbul	19/23 P	Kiev	6/12 N
Lisbonne	17/25 S	Liverpool	10/21 S
Londres	14/23 C	Luxembourg	13/20 S

AFRIQUE	Alger	15/28 P	
Dakar	27/30 S	Kinshasa	21/32 S
Le Caire	23/33 S	Nairobi	15/25 S
Pretoria	6/23 S	Rabat	16/23 S
Tunis	20/29 S		
ASIE-OcéANIE	Bangkok	26/30 C	
Beyrouth	24/28 S	Bombay	25/30 S
Djakarta	24/32 S	Dubaï	30/37 S
Hanoï	27/30 P	Hongkong	25/27 P
Jérusalem	18/25 P	New Delhi	23/26 P
Pékin	14/21 C	Séoul	21/25 P
Singapour	26/31 P	Sydney	10/19 S
Tokyo	24/30 P		

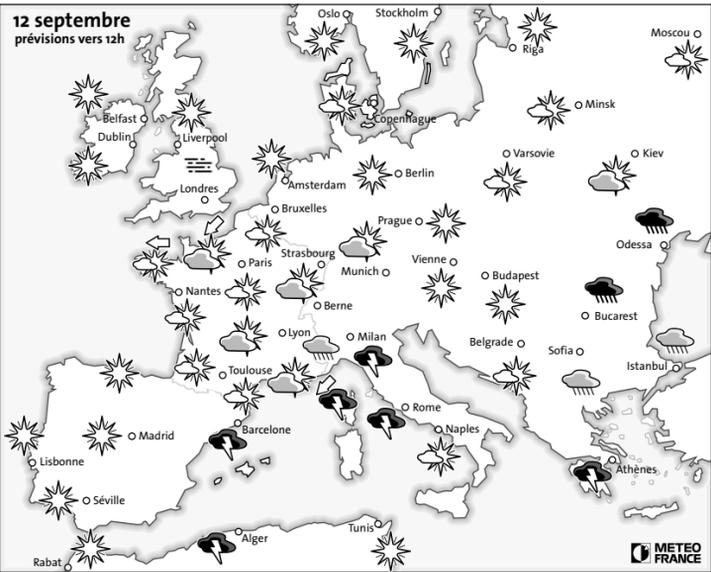


12 septembre prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE



12 septembre prévisions vers 12h

41 € ttc aller simple

NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU

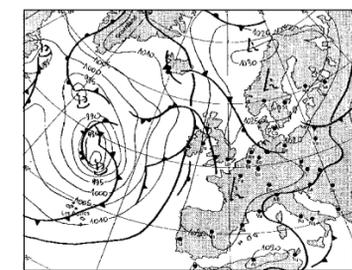
Familles, Couples, Jeunes et Seniors

AIR FRANCE

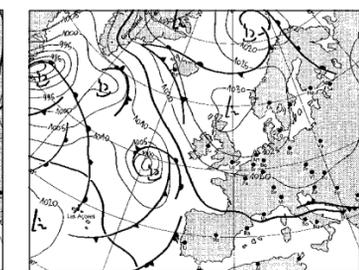
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Vendredi 13 septembre

Quelques orages se produisent encore sur la Corse et la Côte d'Azur. Ailleurs, une belle amélioration est constatée, avec de belles éclaircies. Les températures sont agréables.



SITUATION LE 11 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

Chaleur et humidité ? Le bon moment pour planter



CETTE PLUIE qui ravage, qui terrifie et tue, force d'une nature indomptable se rappelant sans cesse aux hommes qui refusent ses avertissements nombreux en s'installant dans des endroits où elle est particulièrement dangereuse, qui goudronnent, cimentent des hectares de rue, de trottoirs, de parkings, cette pluie apporte aussi sa bienfaisance au jardin.

Qu'elle tombe sur une terre chaude et elle favorisera l'enracinement des arbustes, des arbres et des vivaces, fera lever les bonnes et mauvaises graines. Septembre, octobre, mois de plantations, mois des semences ?

Oui et c'est dès maintenant qu'il faut semer les pavots bisannuels, les bleuets des champs, les coquelicots. En à peine de temps qu'il ne faut pour le dire, ils sortiront de

terre, se développeront lentement tout l'hiver pour d'un coup grossir et s'épanouir très tôt la saison prochaine. Semés en mars, ils seront beaucoup moins beaux et resteront chétifs. On peut même tenter les soucis. Si l'hiver n'est pas trop rude, ils seront splendides et fleuriront dès juin. S'ils crèvent ? On en ressemèra au printemps.

C'est donc maintenant qu'il faut installer les conifères et les plantes de terre de bruyère, les azalées, les camélias, les magnolias à feuillage persistant, mais aussi ceux qui perdent leurs feuilles l'hiver (on dit d'une telle plante qu'elle est caduque). Cultivés en conteneur, ils ne souffriront pas de la transplantation. De toute façon, ils ne sont jamais vendus à racine nue.

Les magnolias gagnent tout particulièrement d'être plantés maintenant. Leurs racines charnues n'aiment pas les terres froides qui les gâtent. En automne, la terre est encore chaude des longues journées d'été et leurs racines abondamment abreuvées par les pluies

autumnales, leur feuillage laissé tranquille par un soleil déclinant et s'épanouir très tôt la saison prochaine. Semés en mars, ils seront beaucoup moins beaux et resteront chétifs. On peut même tenter les soucis. Si l'hiver n'est pas trop rude, ils seront splendides et fleuriront dès juin. S'ils crèvent ? On en ressemèra au printemps.

Au printemps, ces plantes repartiront vite, presque comme si elles avaient déjà une année de culture au jardin. Les camélias, un peu fragiles aux grands froids, encore que dans la diversité des hybrides aujourd'hui proposés, ils s'en trouvent de vaillants, se porteront mieux, eux aussi, d'être plantés tôt, très tôt, en saison dans une terre acide enrichie de terreau de feuilles, enrichie à l'engrais organique.

Enracinés, ils passeront mieux les frimas, un épais matelas de feuilles mortes à leur pied, un capuchon de voile non tissé sur leur tête pour les protéger des vents desséchants. Les camélias se débrouilleront seuls, les hivers suivant, encore que le matelas de feuilles leur soit bénéfique, car en se décomposant les débris végétaux augmentent le taux d'humus du sol et y favorisent la vie

microbienne si capitale pour l'assimilation des engrais par les racines.

Rappelons au passage que les camélias doivent impérativement être plantés dans une terre acide et qu'il en faut une grande quantité, une si grande quantité que parfois on se lamente d'en voir autant proposés à la vente dans les jardineries. Quel marchand annonce ceci : un camélia ne peut se développer harmonieusement, pendant de longues années, que s'il dispose d'une fosse d'un mètre en tous sens. Eh oui, un mètre cube de terreau et de terre de bruyère, pas moins. De 90 à 150 euros de terre, une ou deux journées de travail, pour 40 euros de plante...

A la différence des rhododendrons et des azalées dont l'enracinement est superficiel et très dense, ce qui permet de les installer dans une fosse peu profonde et assez facilement remaniable, le camélia plonge plus profondément ses racines dans le sol. Décourageons tout de suite ceux qui rêveraient d'en planter dans une terre très calcaire.

Ils pourront, suite à d'exigeants soins, les maintenir, voire les faire prospérer pendant quelque temps, mais les inévitables apports d'eau calcaire du terrain environnant auront tôt fait d'« empoisonner » la fosse de terre acide, quand bien même ses parois auront été isolées par une feuille de plastique ou de feutre spécial.

ÉCARTS D'ARROSAGE

Dans ces cas-là, mieux vaut les cultiver en bac, mais leur résistance aux froids hivernaux sera alors singulièrement amoindrie. Et ils ne pardonneront pas les écarts d'arrosage : fanées, ces plantes sont quasi irrécupérables. Pensez-y si vous en plantez sur des terrasses et balcons. Un mois d'été sans eau quotidienne, c'est la mort assurée.

Généralement beaucoup plus tolérants, les magnolias supportent beaucoup mieux le calcaire, particulièrement quand le sol est frais en profondeur. Certains, tels le *Magnolia grandiflora*, à feuilles persistantes, semblent même se rire de la pol-

lution parisienne et du sol argilo-calcaire qui se trouvent sous les trottoirs. Vu le nombre planté dans Paris depuis quelques années, cet arbre coûteux (compter de 500 à 1 000 euros pour un très beau sujet formé sur tige) a fait la preuve de sa solidité.

Un problème cependant : il ne fleurit bien que dans les régions aux étés chauds et relativement humides. Le Sud-Ouest, la région nantaise, la vallée de la Loire comptent les plus beaux sujets vus en France. Tandis que de grands, très grands autres plantés dans le nord de la France attestent de la résistance au froid du *Magnolia grandiflora*. 1956, 1963, 1986 ne leur ayant pas fait perdre une seule branche. Cela dit, les fleurs s'y comptent sans difficultés quand ils en sont recouverts tout l'été plus au sud. Reste un feuillage magnifique qui procure une ombre si épaisse qu'il vaut mieux planter cet arbre loin de la maison.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 217

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Tenue de soirée à Versailles. - II. Dès le premier jour il se fait remarquer. Dans la gamme. - III. Tiré pour aller au palais. Tendit la main. - IV. Fait merveille chez le pâtissier. - V. Sans bavure. Fait le singe avant de devenir facteur. - VI. Donné pour une bonne exécution. Négation. - VII. Des feuilles et beaucoup d'eau. Personnel. Pose des problèmes. -

VIII. En liasse. Cousin américain du Loto. Lutta contre l'indépendance. - IX. S'arrange pour que le voyage soit bien organisé. - X. Feront des centaines s'ils tiennent encore un peu.

VERTICALEMENT

1. Ne se discute pas. - 2. Faisait danser au Moyen Age. Un cri pour dénoncer. - 3. Sa beauté vient avec le temps. En dedans. -

4. Coup de feu dans les yeux. Etouffe quand il a faim. - 5. Personnel. Rongeur venu du Nord. - 6. Voyelles. Prend place sur l'aile ou en queue. - 7. Fait pour se faire remarquer. Parlé en Chine. - 8. Accompagne le saumon. Indiqua le cours. - 9. Fera une expérience. Participe. - 10. Font leur tour sur la piste. Tombe chaque jour. - 11. Travaille sur les flots. Bon départ. Bon au départ et à l'arrivée. - 12. Canadiennes pas futées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 216

Horizontalement

1. In correction. - II. Neuvaine. Néo. - III. Avril. Arno. - IV. Trenet. Vouai. - V. Tôt. Racinien. - VI. Estrapade. Râ. - VII. Née. Iode. Cet. - VIII. Té. Este. Rosi. - IX. Et. Atout. - X. Finalisation.

Verticalement

1. Inattentif. - 2. Névrosée. - 3. Curette. En. - 4. Ovin. Eta. - 5. Râlerais. - 6. Ri. Tapotai. - 7. ENA. Cadets. - 8. Cervidé. Oa. - 9. None. Rut. - 10. Inouï. Coti. - 11. OE. Aérés. - 12. Nomination.

BRIDGE

N° 2012

UN AUDACIEUX GRAND CHELEM

Voici un exemple spectaculaire d'un grand chelem déclaré parce que les adversaires avaient fait une défense à « 7 Carreaux ».

♠ DV82
 ♥ ARDV
 ♦ -
 ♣ AD1082

♠ 64
 ♥ 43
 ♦ ARDV9732
 ♣ 3

♠ R10975
 ♥ 976
 ♦ 1085
 ♣ 75

♠ A3
 ♥ 10852
 ♦ 64
 ♣ RV964

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud
 1 ♦ contre 1 ♠ 2 ♥
 3 ♦ 4 ♦ 5 ♦ 6 ♣
 6 ♦ 6 ♥ passe passe
 7 ♦ passe passe 7 ♥...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le Valet du mort et le 7 d'Est, comment l'Américain Mathe, en Sud, a-t-il gagné ce GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il n'y avait guère que trois façons d'espérer réussir le contrat : couper un Carreau et affranchir la Dame de

Pique (en coupant un Pique), ou couper deux fois Pique, ou encore couper deux Carreaux.

Mathe rejeta la première solution, car, d'après les annonces et l'entame, le Roi de Pique ne pouvait pas être troisième. Alors fallait-il couper deux fois Pique ? On pouvait, après deux tours à Pique, monter au mort à Trèfle, couper le troisième Pique avec le 8 de Cœur, remonter en Nord à Cœur, couper une seconde fois Pique avec le 10 de Cœur et reprendre la main au mort en jouant le dernier Cœur (le 5). Cette solution aurait réussi, Ouest n'ayant ni singleton à Pique, ni le 9 de Cœur, ni chicane à Trèfle. Mais Mathe joua d'une autre façon (convaincu qu'Ouest avait huit Carreaux et seulement deux atouts) : après le Valet de Pique et deux tours à Cœur, il rentra chez lui grâce au Roi de Trèfle, puis il coupa un Carreau. Il reprit la main avec l'As de Pique, coupa son second Carreau et rejoua Trèfle pour tirer le dernier atout et faire le reste...

UN CHAMPIONNAT JUNIORS

Lors d'un championnat d'Europe juniors, en Bulgarie, un jeune Irlandais avait remporté un Oscar après avoir gagné ce chelem difficile. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest et prenez sa place en Sud.

le contre Lightner interdit Pique ou atout). Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

♠ V943
 ♥ A10976
 ♦ ARV5
 ♣ -

♠ RD765
 ♥ 4
 ♦ 1084
 ♣ 9753

♠ 1082
 ♥ RV8
 ♦ 932
 ♣ AV108

♠ A
 ♥ D532
 ♦ D76
 ♣ RD642

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud
 - - - - 1 ♣
 1 ♠ contre 2 ♠ 3 ♥
 passe 3 ♠ passe 3 SA
 passe 6 ♥ contre passe...

Note sur les enchères

Le « contre » de Nord promettait au moins cinq Cœurs. Le cue-bid à « 3 Piques » montrait une main forte, et le saut à « 6 Cœurs » n'était pas une folie car, d'après les enchères à Pique d'Est-Ouest, Sud avait tout au plus un seul Pique, sans doute l'As, pour avoir dit « 3 SA ».

Philippe Brugnion

DISPARITIONS

Mgr Lucas Moreira Neves

L'homme du Vatican au Brésil

LE CARDINAL BRÉSILIEN Lucas Moreira Neves, ancien archevêque de Salvador de Bahia et ancien préfet de la congrégation des évêques à Rome, est mort dimanche 8 septembre, à l'âge de 76 ans, à la clinique Pie-XI de Rome, des suites d'un diabète. Pendant de longues années, il avait fait figure de « papabile », c'est-à-dire de successeur potentiel de Jean Paul II.

Né le 16 septembre 1925 à Sao Joao del Rey, ville historique de l'Etat du Minas Gerais, au centre du Brésil, il est pensionnaire du petit séminaire de la ville de Mariana, puis il poursuit ses études de théologie à Sao Paulo et en France où il est ordonné prêtre en 1950, après avoir rejoint l'ordre des dominicains.

Dix-sept ans plus tard, il reçoit l'ordination épiscopale et devient évêque auxiliaire de Sao Paulo. En 1969, alors que la dictature militaire (1964-1985) recourt à la répression sanglante pour anéantir les mouvements de guérilla d'extrême gauche, ce conservateur bon teint, opposé à la théologie de la libération à laquelle vont se rallier la majorité des membres de la Conférence nationale des évêques brésiliens, louvoie

face au pouvoir militaire à propos des emprisonnements arbitraires qui frappent plusieurs prêtres dominicains accusés de collusion avec les « subversifs ».

Sa carrière romaine débute en 1974, au moment où Paul VI le nomme vice-président du conseil pontifical pour les laïcs, puis à divers postes de la Curie, dont celui de membre du conseil du synode des évêques. Après l'élection de Jean Paul II en 1978, il devient consultant de la Congrégation pour la doctrine de la foi et membre de la commission pontificale pour l'Amérique latine. Mgr Moreira Neves est un homme de confiance du pape. Sa promotion, en 1988, au rang de cardinal en témoigne.

« PAPABLE » MÉTIS

Un an auparavant, ce métis fier de l'être – ce qui a joué dans son image de « papabile » – avait été nommé, pour son retour au pays, à la tête de l'archevêché de Salvador de Bahia, siège primatial, « capitale de la négritude » brésilienne. Très à cheval sur le respect de l'orthodoxie catholique, donc méfiant à l'égard des dérives syncrétiques inspirées

des religions afro-brésiliennes, il fait interdire l'usage du tam-tam pendant les célébrations de la messe. Le cardinal-primat du Brésil se distingue également sur le terrain des mœurs en fustigeant, à chaque carnaval, les campagnes de prévention du sida vantant les mérites du préservatif.

En rentrant au Brésil, Mgr Moreira Neves avait été investi d'une mission prioritaire : reprendre le contrôle de la conférence nationale des évêques dont les principaux leviers de contrôle sont alors aux mains de « l'aile progressiste », à savoir des proches de la théologie de la libération. Il échoue en 1991, mais parvient à en conquérir la présidence quatre ans plus tard, sans toutefois réussir à isoler le « clergé rouge » engagé en faveur du Mouvement des paysans sans-terre pour la réforme agraire.

En 1998, déjà affaibli par la maladie, il avait regagné Rome en tant que préfet de l'importante congrégation des évêques. Il y a deux ans, il avait définitivement renoncé à exercer toute fonction officielle.

Jean-Jacques Sévilla

René Duvillier

Une peinture violente, énergétique, polychrome

LE PEINTRE René Duvillier est mort, jeudi 5 septembre, à Paris. Né à Oyonnax (Ain) le 3 avril 1919, il avait étudié à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Après la guerre, passée en captivité dans un stalag d'Ukraine puis de Pologne, Duvillier est découvert en 1952 par le critique d'art Charles Estienne, alors proche d'André Breton. Estienne cherchait à concilier l'abstraction lyrique, la peinture gestuelle, avec les principes d'écriture automatique définis par les surréalistes. Il réunit Duvillier, Degottex, Loubchansky et Messagier dans plusieurs expositions dont la première, en 1953, se tient à la galerie L'Etoile scellée que dirige André Breton. Mais l'influence du critique va plus loin : en 1954, il invite le peintre à le visiter en Bretagne. A plus de trente ans, Duvillier n'avait jamais vu la mer. L'impression est immense : « *J'ai trouvé le mouvement et le geste, ce fut un choc épouvantable* », avoua-t-il. André Breton en témoigne dans la préface qu'il rédige en 1955 pour sa première exposition personnelle : « *Ceux qui connaissent Duvillier savent que nul ne s'est penché de manière plus ardente sur le spectacle de la nature, que nul ne continue à s'y montrer*

plus attentif et plus poreux, que nul n'en jouit d'avantage... » Benjamin Péret met même en garde le spectateur : « *Tous les esprits de la mer sont là prêts à accueillir le visiteur selon ses mérites. Mesdames, messieurs, prenez garde !* »

ANGOISSE MAÎTRISÉE PAR L'ART

La peinture de Duvillier est en effet violente, énergétique, polychrome. En 1957 cependant, sans pourtant s'apaiser, la couleur se simplifie, tendant vers les bleus, les noirs et les violets. Duvillier tente de structurer cet espace qui lui fait peur, de le stratifier, le « lameller » pour l'accepter. Une forme d'angoisse ou d'agoraphobie maîtrisée par la peinture, dont le critique Michel Ragon a décrit le processus, à l'occasion du premier voyage transatlantique de Duvillier, qui part pour séjourner à New York en 1964 : « *Dix ans après avoir vu la mer, Duvillier voyage en avion, est saisi de panique une nouvelle fois, dessine pendant tout le voyage pour conjurer sa peur et, après le cycle de la mer, apparaît le cycle aérien.* » Mais les impressions ressenties par Duvillier peuvent provenir d'autres sources, plus proches sinon plus banales, comme l'œil du voisin : un

jour de 1967, il est surpris de la rencontre de son propre regard avec celui d'un autre : « *L'œil me donne la dimension du tragique* », dit-il, en se lançant dans une nouvelle série intitulée « Les Regards ». Qui, comme la plus grande partie de l'œuvre précédente, est toujours aux limites du vertige, une peur remarquablement perçue en 1968 par Catherine Millet, alors toute jeune critique aux *Lettres françaises* : « *Duvillier impose à sa personne un maximum d'obstacles. Son geste se doit d'être d'autant plus puissant qu'il n'emploie que des brosse courtes, sa détermination d'autant moins rationnelle qu'il travaille de préférence dans l'obscurité. (...) L'essentiel reste dans l'action, l'expression d'une dualité. Celle qui habite un homme attiré irrésistiblement par le gouffre d'une connaissance cosmique mais accroché en même temps à un solide optimiste de la vie. Les larges gestes concentriques de Duvillier sont le chavirement de ce vertige.* »

Après une importante rétrospective de son œuvre au Musée d'art moderne de la Ville de Paris en 1972, René Duvillier était tombé dans un oubli relatif, participant toutefois à des expositions sur l'art des années 1950, comme « Paris/Paris » au Centre Georges-Pompidou en 1981 et bénéficiant d'une autre rétrospective au Musée de Morlaix en 1989. Il avait exposé ses dernières œuvres en 2000, sous le titre « Rouge, le sang c'est la vie », à la galerie Alain Margaron à Paris.

Harry Bellet

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie BLANCHARD et Thierry BRETAGNE sont heureux d'annoncer la naissance de

Vincent,

à Paris-14^e, le 27 août 2002.

Anniversaires de naissance

Claude,

pour tes cinquante ans, un petit bout du monde entre tes mains et tout notre amour.

Nathan, Sarah, sur son étoile, Françoise.

Décès

– Emmanuel Raimondo Bertounesque, son fils, Le prince Raimondo Orsini D'Aragona, Michel Beguerie, ont la douleur de faire part de la disparition de

Monique BERTOUNESQUE,

survenue le 9 septembre 2002.

Elle a méprisé la maladie.

Elle était une déesse.

Elle a rejoint sa mère,

Madeleine,

qu'elle aimait passionnément, dans la Maison de Dieu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Paris-15^e.

9, rue de Dantzig, 75015 Paris.

– Blaincourt-lès-Précy (Oise).

Mme Christiane Ventadour, M. Pierre Bracque, ses enfants,

Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Gabriel BRACQUE, née Marcelle VAN BESIEEN,

survenu le 9 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 septembre 2002, à 15 heures, en l'église de la Nativité de Blaincourt-lès-Précy (Oise).

10, rue de Bonqueval, 60460 Blaincourt-lès-Précy.

– Danielle Joudioux, son épouse, Le docteur Catherine Joudioux Dazevedo et Jean-Luc, Isabelle et Bernard Scagliotti, Pascal et Véronique Joudioux, Amandine, Florent, Elena, Emmanuelle, ses enfants et petits-enfants, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Claude JOUDIUX, PDG de l'APEC (production cinématographique),

survenu le 7 septembre 2002.

7, rue du Pot-de-Fer, 75005 Paris.

– Jacqueline Joven, Annette et Jacques Fourment, Françoise et Helmut Joven-Gruber, Claude et Florence Joven, Jacques et Giusy Joven-Sapienza, Philippe et Hélène Joven, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Maïté Joven, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre JOUVEN, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 6 septembre 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Villers-la-Faye (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président-directeur général Et le conseil d'administration du groupe Pechiney ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre JOUVEN, président d'honneur de Pechiney Ugine Kuhlmann.

Pierre Joven a profondément marqué l'histoire de Pechiney. Au service du groupe de 1943 à 1975, il a contribué en particulier à développer sa dimension internationale.

– Alexandre et Rafaël Biosse Duplan, ses fils, Maria et Anne-Hélène, ses belles-filles, Esther et Garance, ses petites-filles, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part de la disparition de

Kate de KERSAUSON de PENNENDREFF.

La messe sera célébrée le vendredi 13 septembre 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, à Paris-14^e.

11, rue des Larris, 93800 Epinay-sur-Seine, 37 Upper Addison Gardens, W148AJ. London.

– M. et Mme Richard Botcher, M. et Mme Dominique Perreau, Laurent, Emmanuel, Yann et Aurélia Perreau, Frédéric et Jérôme Perreau, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 8 septembre 2002, de

Mme Pierre PERREAU,

née Monique TREBERT.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 septembre, à 14 h 30, en la chapelle Notre-Dame-de-Pitié de la cathédrale Saint-Maurice, à Angers (Maine-et-Loire).

9, rue Joseph-Bara, 75006 Paris.

– Jean-Pierre Brard, député maire de Montreuil, Louis Odru, membre honoraire du Parlement, Et la municipalité, ont la douleur d'annoncer la disparition de

Henri ROL-TANGUY, combattant de la Résistance pour la France et la liberté, chef régional des FFI de l'Île-de-France pendant l'insurrection victorieuse d'août 1944, grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération.

Ils invitent ses amis, la population de Montreuil et de la région parisienne à lui rendre hommage.

Le mercredi 11 septembre 2002, de 19 heures à 21 heures, à l'hôtel de ville de Montreuil. (Le Monde du 11 septembre.)

– Nous apprenons le décès de

Shoaib MIAN,

survenu subitement, le 18 juillet 2002.

Que tous ceux qui ont bénéficié de son incomparable amitié aient une pensée affectueuse.

– Ses enfants, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Guy PICHOT de CHAMPFLEURY, née Marie-Anne de THOMASSON de SAINT PIERRE,

survenu à Besse, le 10 septembre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 septembre, à 15 heures, en l'église de Besse (Dordogne).

Château de Besse, 24550 Besse.

– M. Joel Haye et M^{me}. née Odile Schuhmann, M. Peter Friedman et M^{me}. née Isabelle Schuhmann, ses enfants,

Valérie, Julien et Basile, ses petits-enfants, Toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Henriette SCHUHMAN, chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 7 septembre 2002.

L'inhumation a eu lieu le mardi 10 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{lle} Sophie Vaisman Et sa famille ont la douleur de faire part du décès de

Mme Reveca VAISMAN, née FRIDMAN,

membre de la Résistance française,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine), le jeudi 12 septembre 2002, à 14 h 30.

Anniversaires de décès

– 11 septembre 2001 - 11 septembre 2002.

Didier BARADAT-BUJOLI.

Que ceux qui comme nous l'ont aimé et à qui il manque cruellement aient une pensée pour lui.

Claude et Danielle Machon.

– Le 16 septembre 2001, mourait

François BÉDARIDA.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 14 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

« *Les âmes des justes sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra plus.* » Sagesse, 3.1

Michel PIKIAKOS.

Il y a un an que tu nous as quittés, tragiquement, sur une route du Var.

La vie est difficile sans toi.

Micheline, sa femme, Muriel et Christel, ses filles, Ses gendres, Et ses petits-enfants.

Souvenir

– In memoriam,

René GROUSSET

de l'Académie française, de l'Académie des sciences coloniales, de l'Académie impériale du Japon, de l'Académie des lettres du Québec,

et

Mme René GROUSSET, Louise Marie Eulalie ALBOUY.

12 septembre 1952 - 14 septembre 1972.

O crux ave spes unica.

Conférences

L'ESPERANTO ?

Samedi 14 septembre 2002, à 15 heures, 4 bis, rue de la Cerisaie, Paris-4^e. Métro : Bastille.

Communications diverses

Cercle Amical - Centre V. Medem

Cours de yiddish tous niveaux au Centre Medem pour le Yiddish 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e. Renseignements le matin de 10 heures à 12 heures au : 01-42-02-17-08.

Katrin Cartlidge

Une exigence artistique certaine

L'ACTRICE BRITANNIQUE Katrin Cartlidge est morte samedi 7 septembre, à l'âge de 41 ans, à Londres, des suites d'une pneumonie et d'une intoxication alimentaire. Elle avait joué dans plusieurs films de Mike Leigh, dont *Naked* (1993), *Career Girls* (1997) et *Topsy-Turvy* (1999), et dans *Breaking the Waves* (1996) de Lars Von Trier, qui restent les moments forts d'une carrière trop courte, dictée par une exigence artistique certaine et un refus du vedettariat.

Née à Londres en 1961, Katrin Cartlidge commença très jeune à travailler pour le théâtre. On ne sait si c'est une dyslexie et un quotient intellectuel supposé au-dessous de la moyenne qui la firent quitter prématurément les bancs de l'école, ou un talent d'actrice hors du commun qui la conduisit naturellement vers le théâtre, mais elle effectuait à 18 ans ses débuts sur la scène avec le rôle de Juliette dans *Roméo et Juliette* de Shakespeare. Elle hérita en 1985 de son premier rôle au cinéma dans *Sacred Hearts* de Barbara Rennie. Ce sont ces interprétations en maîtresse punk dans *Naked*, en belle-sœur attentive dans *Breaking the Waves*, en prostituée dénuée en apparence de tout affect dans *Claire Dolan* (1998) de

Lodge Kerrigan, et en reporter sans scrupule dans *No Man's Land* (2001) de Danis Tanovic qui établiront sa réputation. Le jeu de Katrin Cartlidge semblait toujours lisse en apparence, d'une intensité toute rentrée, qui ne passait par aucune emphase. Dans un entretien accordé au *Times* de Londres, Mike Leigh définissait Katrin Cartlidge comme « *une comédienne unique* », qui n'avait pas peur de s'exposer à la laideur ou au danger.

Au moment de la sortie de *Claire Dolan* en 1998, l'actrice confiait dans un entretien au *Monde* son désarroi devant les exigences du star-system, et son incapacité à poursuivre une carrière à Hollywood et à accepter des rôles le plus souvent ineptes. Cette exigence ne s'est jamais démentie, y compris en acceptant en 2002 un second rôle dans *From Hell* des frères Hughes. Katrin Cartlidge était apparue cette année dans *Searching for Debra Winger*, le documentaire de Rosanna Arquette présenté cette année au Festival de Cannes. Elle venait de jouer dans une adaptation pour la télévision de *Crime et châtiment* de Dostoïevski.

Samuel Blumenfeld

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAN

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom

Prénom

N°rue

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

.....

N°rue

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 15 18 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CULTURE

L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

Quelques jours après les attentats, Michael Shulan et trois amis ouvrent une petite boutique à Manhattan pour que les habitants, amateurs comme professionnels, puissent montrer leurs photos. Succès phénoménal. Un an plus tard, « Here is New York » fait l'objet d'un livre et d'une exposition

L'album souvenir de la famille new-yorkaise

C'EST À ARLES, lors des Rencontres photographiques de juillet, que Michael Shulan nous a raconté l'aventure de « Here is New York ». Ou comment quatre amis, sous le choc après les attentats du 11 septembre, animés par une passion commune pour la photographie, ont décidé d'ouvrir une petite boutique dans le bas de Manhattan, afin que les New-Yorkais, amateurs comme professionnels – la force du projet est là –, puissent montrer leurs images prises ce jour et après. Le succès de la thérapie par l'image fut phénoménal. Un an après, « Here is New York » est devenu un livre – parmi d'autres ouvrages illustrés – de près de 900 photos et une exposition présentée dans vingt villes dans le monde, dont Paris.

Comment avez-vous eu l'idée de « Here is New York » ?

J'étais en train de travailler à un roman quand l'attentat contre les Twin Towers a eu lieu. Je possède un petit local sur Prince Street, à Soho, à deux pas des tours, que l'on voyait bien. Une boutique agnès b. venait de le quitter. Le nouveau locataire devait signer le 13 septembre. Il a renoncé. J'ai installé mon bureau dedans, mais j'ai arrêté le roman, qui ne m'intéressait plus. Pour moi comme pour beaucoup d'Américains, le terrorisme était difficile à comprendre. Je voulais essayer de rassembler une communauté de gens autour d'images.

J'ai découvert dans le *New York Times* qu'un artiste de rue avait affiché à Prince Street un poème d'espoir lu par Robert Kennedy après l'assassinat de Martin Luther King. Ce poème m'a donné l'idée de ressortir une petite photo en noir et blanc de New York qu'un brocan-

teur m'avait donnée six mois auparavant. On y voit la statue de la Liberté, la mer, les tours au fond, un ciel nuageux. Le 12 septembre, j'ai collé la photo sur la vitrine du magasin pour que les passants la voient. Je voulais rappeler une trace du bâtiment. Dans l'exposition, elle porte le numéro 0000. C'est la photo qui a tout déclenché.

Beaucoup de gens, portant alors des masques de chirurgie pour se protéger de la poussière, s'arrêtaient devant l'image anodine. Je me suis dit qu'on pourrait en montrer d'autres. Le photographe Gilles Peress m'appelle alors : « *Que pourrions-nous faire ?* » Le lendemain soir, on se réunit avec Gilles, la critique Alice Rose George et Charles Taub, qui dirige le département photo de la School of Visual Arts de New York. On trouvait que toutes les images, à la télévision et dans les journaux, rendaient l'événement peu compréhensible. On voulait les replacer dans un contexte neutre. Les laisser parler par elles-mêmes.

Il était déjà question de mélanger amateurs et professionnels ?

Absolument. Le sous-titre du projet est « Une démocratie de photographies », à partir duquel nous avons dégagé des principes simples : récupérer gratuitement le plus grand nombre de photos venant du plus grand nombre de photographes, célèbres ou occasionnels – il y a 3 000 noms dans le livre ; digitaliser immédiatement les images et accrocher les tirages lasers afin que les New-Yorkais puissent repartir avec leurs originaux ; présenter les tirages sans légende ni signature mais avec un numéro d'identification ; à l'aide

Un million de spectateurs

En près d'un an, 700 000 personnes ont vu l'exposition à New York. Ce chiffre astronomique monte jusqu'à 1 million si l'on ajoute d'autres expositions qui ont eu lieu aux Etats-Unis, puis à Arles et à Berlin cet été. Vingt villes, aujourd'hui, présentent « Here is New York », dont Paris. Soixante autres villes attendent. Pour faire face à l'afflux de visiteurs, 250 bénévoles ont apporté leur contribution jusqu'à Noël, des étudiants, des photographes, des gens du quartier.

Ensuite, 30 personnes, choisies parmi celles qui ont été volontaires pendant trois mois, ont été rémunérées, toutes 2 200 dollars par mois, grâce à la location des expositions et aux dons de fondations. Plus de 30 000 photos ont été vendues via le site Internet, ce qui a permis de reverser plus de 650 000 dollars à la Children's Aid Society. Au-delà de leur aspect émotionnel et « thérapeutique », les photos ont été examinées par des agents de services médicaux afin d'identifier des victimes. Une agence gouvernementale a également étudié des documents pour mieux comprendre comment les bâtiments ont pu s'effondrer.

Blue Line

Idir

Deux Rives, un Rêve
inclus le titre
"Pourquoi cette pluie ?"

en concert au Zénith de Paris
le 20 septembre 2002 à 20h30

SG Le Monde inter France

de ces numéros, vendre les photos sur notre site au prix accessible de 25 dollars et verser les fonds aux familles des victimes.

Quand avez-vous ouvert la galerie ?

Le plus vite possible, le 24 septembre. On a trouvé le titre, « Here is New York » (voilà New York), dans un essai de E. B. White publié en 1948. C'est un texte ironique où l'auteur imagine des avions qui détruiraient une partie de New York. Le local est petit, 120 m². Pour accrocher le plus possible d'images, j'ai cherché des idées dans un magasin de bricolage. J'ai pensé aussi aux vêtements qui flottent et sèchent sur des fils, dans les rues de Naples. D'où l'idée d'accrocher les

A voir et à lire autour de l'événement

- « **Here is New York** », exposition à l'agence BETC Euro RSCG, passage du Désir, 85-87, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-56-41-35-00. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 septembre. D'autres photos sont présentées à la Fnac-Forum des Halles, 1-7, rue Pierre-Lescot, Paris-1^{er}. Jusqu'au 21 septembre.
- « **Here is New York** », livre sous la direction de Alice Rose George, Gilles Peress, Michael Shulan, Charles Traub (texte anglais), éd. Scalo, 864 p., 880 photos, 69 €.
- « **New York après New York, mémoire d'une ville blessée** », Musée de l'Elysée, 18, avenue de l'Elysée, Lausanne. Tél. : 00-41-21-316-99-11. Tous les jours, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 septembre.
- « **N.Y.** », par cinq photographes

tirages sur des fils, sans cadre, et que les gens regardent vers le haut.

On a d'abord présenté cent photos de professionnels, des amis. Pour attirer les amateurs – on voyait bien que tout le monde, dans la rue, avait un appareil –, le bouche à oreille a fonctionné, ainsi que le site Web, qui, en un an, a enregistré plus de 250 millions de connexions. Et puis les journaux et les télévisions ont dit qu'on cherchait des photos.

Comment avez-vous choisi entre les photos ?

On ne choisissait pas. Il ne fallait surtout pas sélectionner. Toutes les images sont importantes. Des gens venaient avec cent photos. Une personne avec mille. On disait alors :

« *C'est vous qui sélectionnez parce que c'est votre propre histoire avec les attentats qui nous intéresse.* » Nous avons été surpris par la grande diversité des photos. On en détient 7 000. Mille sont accrochées dans la boutique, les autres projetées sur un écran, 24 heures sur 24. A 2 heures du matin, des gens restaient nombreux. L'exposition montre une différence fragile entre professionnels et amateurs, parce que tous sont réunis autour de la notion de document. Des « souvenirs » d'amateurs ont été publiés dans la presse, notamment ceux où l'on voit des New-Yorkais sur fond de World Trade Center.

Quand le succès est-il venu ?

Quinze jours après l'ouverture. Le *New York Times*, relayé par une télévision, a parlé du projet, provoquant une explosion du nombre de visiteurs. Se mêlaient des étudiants, des passants, des policiers, des ouvriers, des pauvres et des riches, Bill Clinton et un clochard. Il fallait faire une heure et demie de queue pour entrer dans la galerie. Les voitures ne circulaient plus. Des policiers sont venus. On croyait que c'était pour nous verbaliser. Ils venaient voir les photos. Les pompiers aussi. Soho est un quartier commerçant. Il était important d'être une boutique et non une galerie. On n'entre pas chez nous pour voir de l'art mais des témoignages sur l'histoire.

Nous avons été débordés par le succès. Comment imaginer que 700 000 personnes voient l'exposi-

tion à New York ? La finalité du projet est émotionnelle et thérapeutique. En confiant leurs photos, les New-Yorkais apportent des aide-mémoire. Ils contribuent à rendre l'attentat réel. L'exposition fait sortir la parole, suscite la discussion afin d'évacuer le traumatisme. Des New-Yorkais viennent aussi pour se reconnaître sur les images, beaucoup de pompiers et de policiers mais aussi une religieuse avec son masque, marchant dans un nuage de poussière. En même temps, dans les longues files d'attente, le calme est absolu. Quant aux milliers de gens qui ont acheté des photos, ils ne le font pas pour décorer le salon. Ils les rangent dans une enveloppe, les sortent de temps à autre, comme on sort un album de famille.

Quand fermez-vous la boutique ?

Le 15 septembre. C'est encore plein durant le week-end. Au début, on pensait tenir trois semaines. Puis jusqu'à novembre. On a fermé à Noël mais, le 2 janvier, il y avait foule devant la porte. Il nous reste à gérer la mémoire de ces archives, qui seront données à des institutions : Librairie du Congrès, Public Library de New York, Smithsonian Institute, universités... C'est une petite idée qui a pu devenir grande parce que l'image a pris le pouvoir dans la culture américaine.

Propos recueillis par Michel Guerrin

www.hereisnewyork.org



Trois mille personnes ont confié leurs photos. Selon Michael Shulan, « la finalité du projet est émotionnelle et thérapeutique ».

Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran

de Eric-Emmanuel Schmitt

pour un spectacle mis en scène et interprété par Bruno Abraham-Kremer

Studio DES CHAMPS-ÉLYSÉES

LOC. 01 53 23 99 19



Bruce Springsteen, U2, Neil Young, Paul McCartney, David Bowie, Mick Jagger... De nombreuses figures du rock et de la pop ont enregistré des titres patriotiques en réaction aux attentats. Au silence des milieux du hip-hop et du hard rock répond l'activisme parfois belliqueux de la scène country

La musique populaire américaine, du réconfort à la vengeance

DÈS LE 21 SEPTEMBRE 2001, à l'occasion du téléthon « America: A Tribute To Heroes », les stars de la musique populaire, venues aussi bien des Etats-Unis que de Grande-Bretagne, se rassemblèrent à la lueur des chandelles - Bruce Springsteen, U2, Neil Young, Stevie Wonder, Alicia Keys... Le 20 octobre suivant, au Madison Square Garden, à l'occasion du Concert for New York City avec, entre autres, David Bowie, Bon Jovi, Destiny's Child, Paul McCartney, Mick Jagger et Keith Richards, plusieurs artistes présentèrent des chansons directement inspirées par les événements. Avec *My City of Ruins*, Bruce Springsteen posait ainsi la première pierre de ce qu'allait devenir son album, *The Rising*, entièrement consacré au 11 septembre; loin de son meilleur niveau, Neil Young, dans *Let's Roll*, chantait l'héroïsme des passagers du vol 93 d'United Airlines tentant de reprendre le contrôle de l'appareil; dans l'urgence, Paul McCartney se fendait d'un hymne à la liberté, *Freedom*, d'une embarrassante naïveté.

Chacun de ces concerts a fait l'objet d'un CD dont les bénéfices vont

à différentes associations de victimes, policiers et pompiers. Parmi ces derniers, un chanteur s'est révéilé, Daniel Rodriguez, qui, à force d'entonner *God Bless America* à chaque cérémonie, a fini par enregistrer un single avec la participation de l'ancien maire de New York, Rudolph W. Giuliani. Michael Jackson n'a pas eu cette chance. Alors qu'il avait sillonné l'Amérique pour enregistrer une multitude d'invités (Britney Spears, Céline Dion, Santana), comme il l'avait fait à l'époque du *Band Aid*, l'ex-« roi de la pop » a vu la sortie de son morceau, *What More Can I Give*, bloquée par Sony, sa maison de disques, déclenchant un conflit ouvert entre le chanteur et le patron de son label, Tommy Mottola.

SILENCE DE LA SCÈNE HIP-HOP

Whitney Houston a publié un single, *The Star-Spangled Banner*, au profit du *Disaster Relief Fund*. R. Kelly, une des stars du r'n'b (compromis dans des affaires de mœurs), a enregistré cette année *Soldier's Heart* en hommage aux soldats partis en Afghanistan, mais la scène hip-hop est restée étrange-



« Les Américains arrivent, Ben Laden, dis adieu à tes fesses. » La volonté de revanche de l'Amérique profonde, perceptible dans la musique country.

ment muette. Comme si, coincé entre sa sympathie pour un islam afro-américain et son attachement à la culture nationale, cet art typiquement new-yorkais n'avait pu trouver les mots justes. Seul Eminem, le bouffon le plus provocateur du genre, aura osé se déguiser en

Ben Laden dansant au fond de sa grotte pour la vidéo de *Without Me*.

Les hard-rockers n'auront pas été beaucoup plus loquaces. Après le 11 septembre, les membres du groupe Pantera avaient annulé leur tournée pour rester au Texas « protéger [leurs] femmes et [leurs] enfants ».

Le chanteur Jon Bon Jovi célèbre dans son nouvel album l'unité du peuple américain (*Undivided*), et le Brésilien Max Cavalera, leader des bruyants Soulfly, rend hommage aux victimes des attentats par une minute de silence (9-11-02: *One Minute of Silence*).

On ne s'étonnera pas que le genre le plus réactif à l'événement ait été la country, le style musical le plus enraciné dans une vision mythique des Etats-Unis. Très vite, Nashville a célébré les nouveaux héros de l'Amérique. D'abord avec Alan Jackson, qui, dans le refrain de *Where Were You (When The World Stopped Turning)* (« Où étiez-vous quand le monde s'est arrêté de tourner »), cherche secours dans la religion: « Je chante des chansons simples, je ne suis pas un politicien/ Je regarde CNN mais je ne suis pas sûr de pouvoir faire la différence entre l'Irak et l'Iran/ Mais je connais Jésus et je parle à Dieu/ Et depuis ma jeunesse je me souviens qu'il nous a donné la foi, l'espoir et l'amour. »

Nombre de magasins de disques ont ouvert une section « red white and blue » aux couleurs de la bannière étoilée que les artistes coun-

try, comme Randy Travis (*America Will Always Stand*), Lee Ann Rimes ou Faith Hill se sont empressés d'approvisionner. On trouve là beaucoup de rééditions opportunistes, comme *God Bless the USA* de Lee Greenwood, écrite à l'époque de la guerre du Golfe, ou celle de l'unique album de John Wayne sur lequel figure *Why I Love Her*, où l'icône des westerns clame son amour de l'Amérique.

On doit à Toby Keith, ancien joueur de football américain devenu star à Nashville, l'hymne revancharde le plus caricatural de ce répertoire. *Courtesy of the Red, White and Blue (The Angry American)* (« De la part du rouge, blanc, bleu, l'Américain en colère ») abandonne le réconfort pour passer au stade de la vengeance, et est arrivé en haut du classement des meilleures ventes: « Cette nation que j'aime est tombée au combat/ Un putain de coup en traître arrivé par derrière/ Mais dès que nous pourrons voir à travers nos yeux au beurre noir/ Mec, on va allumer ton monde comme un 4 juillet. »

Stéphane Davet

Steve Earle chante le blues du taliban américain

JAMAIS les Américains n'auront autant entendu parler de Steve Earle que depuis cet été. En marge de l'hommage compassionnel et des discours va-t-en-guerre, ce Texan établi à Nashville est celui par qui le scandale est arrivé. Pour son album, *Jerusalem*, à paraître le 15 octobre, Steve Earle n'a écrit aucune chanson sur les pompiers ou sur le courage des « héros ». Il a choisi de se pencher sur la personnalité de John Walker Lindh, le « taliban américain » capturé en Afghanistan, et d'évoquer la fatalité du destin des empires dans *Ashes to Ashes*. « Tu es poussière et tu retourneras poussière », selon la Genèse.

Apparu au milieu des années 1980, Steve Earle s'est positionné à ses débuts à mi-chemin du rock à guitares et du renouveau traditionaliste de la musique country. Ses relations orageuses avec l'establishment de Nashville, sa dépendance aux drogues dures l'empêcheront de mener la carrière qui lui semblait promise. Après cinq années d'éclipse, il réapparaît, métamorphosé, en 1995. Par un revirement radical dont les Américains ont le secret, il est devenu un opposant à la peine de mort et aux armes à feu, un bonhomme paisible, affichant son orientation à gauche, citant Karl Marx et aimant disserter sur les questions géostratégiques.

► John Walker Lindh

« Si le disque est finalement distribué en France c'est en raison de John Walker's Blues et surtout de l'article du New York Post qui a fait qu'on en a parlé, analyse lucidement Steve Earle. Cinq jours avant la parution de l'article, John Walker Lindh a plaidé coupable pour deux accusations que personne n'a été capable de m'expliquer. Il fallait que l'on cesse de parler de lui. Ce gamin de 20 ans n'a rien à voir avec le 11 septembre. Et le voilà en prison pour vingt ans! Il n'a pas mérité cela, et le plus fou dans cette affaire ce sont les dégâts qu'on provoque à nous-mêmes. »

A la question « Une chanson peut-elle changer le monde ? », Steve Earle répond par l'affirmative. Grâce à celle-ci, il est plus médiatique que jamais: « On a commencé à me lyncher sans avoir entendu la chanson. » Il prévoit alors, en blaguant, son bannissement des Etats-Unis. « En écrivant, ajoute Steve Earle, je ne savais même pas que les musulmans vénèrent le même Dieu que les chrétiens, celui d'Abraham. Le choc pour moi a été de découvrir à quel point nous sommes ignorants de l'islam. »

► Pourquoi nous déteste-t-on autant ?

« La différence entre mon disque et celui des autres, estime Steve Earle, repose sur ces questions : pour-

quoi nous déteste-t-on autant, qu'avons-nous fait à nous-mêmes pour en arriver là ? Je ne suis pas très différent des autres Américains, mais je bénéficie d'un autre point de vue car je voyage. Les Américains avaient pris conscience de l'antiaméricanisme pendant le Vietnam mais ils ont oublié depuis. La plupart ignorent aujourd'hui ce que nous avons fait au Chili. Aujourd'hui, les Américains ont peur d'eux-mêmes parce qu'ils ont oublié les erreurs du passé. »

► Le 11 septembre

« J'étais à la maison et mon père a appelé, se souvient Steve Earle. Le premier avion venait de s'écraser. J'ai allumé la télévision et continué la conversation. Mon père était contrôleur aérien. Avant que le deuxième avion ne s'écrase, il m'a dit qu'un accident était impossible. Pendant 45 minutes, tous les Américains ont dû penser à la même chose, ces gens dans les tours, la peur de ce qui était en train de se passer. »

Bruce Springsteen se relève parmi les ruines

Dans le paysage musical américain, l'une des grandes différences entre l'avant et l'après-11 septembre tient au statut de Bruce Springsteen. *The Rising*, album inspiré par les attentats et leurs conséquences, est sorti le 30 juillet et se maintient depuis au sommet du classement des meilleures ventes - ce qui n'était pas arrivé à un nouvel album de Springsteen depuis *Tunnel of Love* en 1987. Sa tournée de 46 villes américaines, entamée le 2 août, remplit les stades et lui permet de figurer chaque semaine au classement des plus grosses recettes. Et il a fait la couverture de *Time* sous le titre *Reborn in The USA*, avec le commentaire « comment Bruce Springsteen a transformé l'angoisse américaine en art ».

► L'Irak

« Les Etats-Unis avaient prévu d'attaquer l'Irak bien avant le 11 septembre. Ils vont le faire aujourd'hui en se moquant de ce qu'en pense le reste du monde. Parce que les enjeux sont financiers et pétroliers, sans rapport avec les armes de destruction de masse. Personne ne peut penser sérieusement que Saddam Hussein songe à détruire les Etats-Unis. Mon gouvernement est activement impliqué dans une campagne de désinformation contre l'islam. Nous sommes en train de recréer l'ennemi des Etats-Unis, de remplacer l'Union soviétique. Tout cela afin de fournir une excuse pour attaquer l'Irak. »

Bruno Lesprit

Jerusalem, 1 CD Artemis/Epic.

3 continents, 120 concerts,
1 million de spectateurs, 10 musiciens,
29 titres,
plus d'1 heure de mix...

UN ALBUM LIVE EXPLOSIF !!!
DISPONIBLE DEPUIS... HIER

MANU CHAO
RADIO REMBA
SOUND SYSTEM

...CD-K7-LP...

www.manuchao.net

THÉÂTRE • « Baron » de Jean-Marie Besset s'inspire de la vie privée de Jean-Baptiste Poquelin

A l'assaut du théâtre public avec Molière comme bouclier humain

BARON, la nouvelle pièce de Jean-Marie Besset, a été inspirée à son auteur par Michel Baron, un jeune comédien avec qui Molière aurait eu une histoire d'amour, à la fin de sa vie. Ont-ils été amants, comme le laissent entendre les pamphlets de l'époque ? Quoi qu'il en fût, cette « découverte » de l'homosexualité supposée de Molière a visiblement beaucoup impressionné Jean-Marie Besset. Il y voit « le secret de famille du théâtre français », bien gardé, comme il se doit, pour ne pas écorner « une image véhiculée par la République et le génie officiel ».

Comme il ne voulait pas tomber dans le travers, dont il se moque dans *Baron*, des pièces tissées autour de personnages célèbres, Jean-Marie Besset a transposé l'histoire aujourd'hui. Blanche (Christine Gagnieux), une comédienne connue, vit avec son mari, Jean (Maxime Leroux), un auteur dramatique à succès, tendance « petits mots ». La pièce s'ouvre au moment où elle décide de donner une nouvelle allure à sa carrière en allant travailler avec Knaben (Pierre Aussedat), un metteur en scène considéré comme le nec plus ultra de l'avant-garde. Dans le même temps, Jean, qui est obsédé par l'histoire entre Armande, Molière et Baron, rencontre Michel (Stéphan Guérin-Tillié), un jeune comédien, lancé par Knaben, qui bouleverse ses projets d'écriture et de vie.

Soit donc une actrice qui couche avec son metteur en scène, et un homme qui découvre son homosexualité. Le théâtre français en a vu d'autres. Jean-Marie Besset le sait bien. Il tente une percée vers le contemporain, en jouant sur plusieurs tableaux. Il ne se contente pas de servir le sujet amoureux, ce qu'il fait d'ailleurs d'une manière tout à fait conventionnelle. Il s'en sert, à la fois pour parler de Molière, sur lequel on n'apprendra rien, Dieu merci, et pour donner son point de vue sur une polémique à ses yeux essentielle : celle qui oppose le théâtre public et le théâtre privé.

Jean reproche à Blanche de changer de camp en allant jouer avec Knaben parce que Knaben travaille dans le circuit du théâtre public. Sa femme veut inscrire à son palmarès les « salles noires », celles où se donnent les spectacles présentés à Avignon, puis au Festival d'automne, à Paris, alors qu'elle a toujours travaillé dans les « salles rouges », associées au théâtre de Guitry et confrères. Pour Jean, Blanche se trahit, trahit son art et son amour – rien que cela – en choisissant Knaben. Par carriérisme, elle cède au snobisme de l'« avant-garde », un mot qui pèse, dans la bouche dépitée de Jean.

Une scène de *Baron* nous montre ce qu'est l'« avant-garde ». Knaben fait répéter Blanche, qui doit traverser le plateau nu, en diagonale, pour s'approcher d'une coupe. Elle ne doit pas marcher, non, c'est « bourgeois », dit Knaben dans son costume de clergeman, elle doit glisser, lentement. Et surtout ne pas dire le texte, Knaben a tout coupé, « ya » (il est suisse allemand, bien sûr), pour ne garder que les indications, « nein », les didascalies. Et surtout, que Blanche n'essaye pas de donner un sens à ce qu'elle fait : Knaben hait les idées, il veut que le théâtre, nein, le spectacle vivant, soit une expérience.

Knaben fait répéter Blanche. Elle ne doit pas marcher, non, c'est « bourgeois », elle doit glisser, lentement. Et surtout, ne pas dire le texte, Knaben a tout coupé

Cette scène pourrait être drôle si elle se contentait de pointer ironiquement un travers. Elle est pénible parce qu'elle témoigne d'un mépris pour le théâtre public, sensible dans toute la pièce de Jean-Marie Besset. Qu'est-il arrivé à l'auteur, qui n'était pas dépourvu de finesse, à ses débuts dans le métier ? Faut-il lire le programme pour comprendre qu'il a très mal vécu, comme il le raconte, le fait que l'Etat lui ait refusé la direction d'un centre dramatique national, la Comédie de Reims, au motif qu'il avait « travaillé avec Hirsch et Girardot ! » ? Quand bien même, serait-ce une raison pour verser dans la démagogie ? Quoi qu'il en soit, ce *Baron* est une pierre porreuse lancée dans le jardin de l'ennemi supposé.

Brigitte Salino

BARON, de Jean-Marie Besset. Mise en scène de l'auteur, avec Gilbert Desveaux. Avec Christine Gagnieux, Maxime Leroux, Eva Darlan, Pierre Aussedat, Joël Demarty, Stéphan Guérin-Tillié. Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris-8^e. M^o Villiers. Tél. : 01-45-22-08-40. A 21 heures du mardi au vendredi ; samedi, à 18 heures et 21 heures. De 20 € à 34 €. Le texte de la pièce est édité à L'Avant-Scène Théâtre, numéro 1118, 110 p., 10 €.

Musique L'âme tchèque au Festival d'Île-de-France



ÎLE-DE-FRANCE Quand on le consulte dans sa globalité, le programme du Festival d'Île-de-France ressemble à une carte au trésor. Trente-sept rendez-vous – dont une douzaine dans Paris – y sont cette année fixés à l'amateur de musique diffusée dans un lieu recherché, le plus souvent idyllique. Erigée en pleine forêt de Rambouillet il y a huit siècles, l'abbaye des Vaux-de-Cernay est de ceux-là. La salle des moines de l'imposant édifice cistercien sert opportunément de cadre à un concert de quatuor à cordes rassemblant des œuvres aux allures de confession. Compositeurs et interprètes sont tchèques ou slovaques, ce qui vaut à cette manifestation de figurer au sein de Bohemia Magica, la saison tchèque en France.

Créé à Berlin en 1905, le Quatuor n° 2 de Vitezslav Novak (1870-1949) est loin de consti-

tuer une introduction idéale, au thème de référence comme au concert du jour. Il débute par une fugue, lente et longue, que l'on qualifierait volontiers de musique « sans histoires » si l'indication de « Largo misterioso » n'était pas là pour mettre – lourdement – la puce à l'oreille ; surtout lors d'une ultime resurction après un épisode de fantaisie tous azimuts ! Sous les archets du Quatuor Kocian, les non-dits de Novak sonnent creux et faux.

Il apparaît avec l'œuvre suivante que ces interprètes, au contraire du festival qui les présente, ne trouvent aucun bénéfice à sortir des sentiers battus car ils ne donnent leur pleine mesure que lorsque la musique va de soi. La double amorce, franche puis voilée, du Quatuor n° 2 « Lettres intimes » de Leos Janacek (1854-1928) le laisse entendre. Quand règne l'incertitude, les Kocian se désunissent. Mais quand l'activité se déroule sans équivoque, leur rendement est appréciable.

Fort heureusement, la déclaration d'amour que Janacek rédige (à soixante-quatorze ans !) sous la forme de ce quatuor plein d'ardeur penche davantage du côté du réalisme. Et lorsque la stylisation est de mise, elle ne concerne pas les violons (le second nous hé-

rite par ses fautes de justesse) mais l'alto (excellent), qui rappelle à plusieurs reprises que le compositeur avait l'intention d'utiliser à sa place une viole d'amour. Epiderme musical toujours en état de frisson, le Quatuor n° 2 de Janacek s'exprime dans un mélange de nostalgie et de passion propre à l'âme tchèque.

Cette dualité conditionne également, quoique de manière plus équilibrée, le devenir du Quatuor n° 1 « De ma vie » écrit par Bedrich Smetana (1824-1884) pour conjurer le sort qui le rendit subitement sourd une nuit d'octobre 1874. Si l'alto tient de nouveau les rênes d'une course mélodique de longue haleine, le second violon rentre dans le rang. Ce qui ne saurait suffire à expliquer l'étonnante plénitude affichée par le Quatuor Kocian (de l'élégant premier violon au sobre violoncelle) dans le parcours de cet album biographique au charme national (polka à deux faces). Les interprètes y trouvent sans doute le flux qu'ils aiment servir dans le répertoire tchèque. Tout comme dans les deux pages d'Antonin Dvorak offertes en bis.

Pierre Gervasoni

Vitezslav Novak : Quatuor n° 2. Leos Janacek : Quatuor n° 2 « Lettres intimes ». Bedrich Smetana : Quatuor n° 1 « De ma vie », par le Quatuor Kocian. Abbaye des Vaux-de-Cernay (78), le 8 septembre.

Prochaine manifestation : *Risibles amours*, concert-lecture à partir de textes de Milan Kundera et d'œuvres d'André Caplet, Albert Roussel et Luciano Berio par Katerina Englichova (harpe). Villa Savoye, Poissy (78), le 15 septembre à 11 heures. Festival d'Île-de-France, jusqu'au 13 octobre. Tél. : 01-58-71-01-01. Photo : le Quatuor Kocian. © D. R.

Sélection disques rock

QUEENS OF THE STONE AGE

Songs for the Deaf



Son album précédent, le formidable *Rated R* (2000), avait déjà démontré la capacité de ce groupe

californien à fuir les clichés « jeunistes » du heavy metal pour réinventer une violence rock capable de toucher comme de surexciter. Dans le droit-fil de ces obsessions électriques, *Songs for the Deaf*, leur troisième album, hérite des jeux de dynamique et de distorsion légués par de grands anciens – Black Sabbath, Led Zeppelin. Mais Josh Homme et Nick Oliveri y adaptent aussi leurs visions et humour décalés, un goût des trouvailles formelles et un sens mélodique rarement croisé dans cette sphère musicale. Invité à la batterie, l'ex-Nirvana, Dave Grohl, demeure explosif derrière un groupe qui, comme son ancienne formation, donne, dans l'utilisation du chant (Homme et l'ancien Screaming Trees, Mark Lanegan), une dimension plus humaine au hard-rock. – S. D. 1 CD Interscope/Polydor. Distribué par Universal.

AIMEE MANN

Lost in Space

Hommage à George Harrison ? Le nouvel album de cette Bostonienne,

sortie de l'anonymat grâce au film *Magnolia*, s'ouvre sur une énorme partie de slide (*Humpty Dumpty*), autour de laquelle s'entortillent des pelotes de guitares cultivant la nostalgie d'Abbey Road. On retrouve ici tous les ingrédients qui avaient fait la réussite de *Bachelor n° 2*, l'un des meilleurs ouvrages de pop-rock de ces cinq dernières années : grâce

mélodique jamais prise en défaut, sens de la progression et de la dramatisation, voix douce en parfait décalage avec l'amertume des textes (concentrés sur la confusion des sentiments), arrangements subtils à partir de rainures de cordes, d'un piano Fender Rhodes répétitif (*Lost in Space*) et de touches discrètes d'électronique. La basse de Jason

Falkner, multi-instrumentiste californien surdoué et sous-estimé, muscle peut-être davantage la musique. Sans dévier d'une voie à mi-distance des complaints folk de Joni Mitchell et du classicisme pop des années 1970, Aimee Mann continue de chanter, dans l'ivresse, les lendemains qui déchantent. – B. Lt 1 CD SuperEgo Records/V2.

WOMEN by WOMEN
(regards de femmes sur les femmes)

Peinture,
Photographie,
Structure

Exposition ouverte du
9 au 15 septembre 2002

tous les jours de 10h30 à 18h30

Mona Bismarck Foundation
34, avenue de New York, 75116 Paris
Téléphone : 01 47 23 38 88

Christine Lee par Joyce Tenneson
du roman "Wise Women"

Savannah College
of Art and Design
www.scad.edu

"UN DYNAMITAGE DES VALEURS BOURGEOISES D'UNE RARE CRUAUTÉ" LE MONDE
"MANOEL DE OLIVEIRA EST LE PLUS BEAU CINÉASTE DU MONDE" LIBÉRATION
"SON FILM LE PLUS COMPLEXE ET LE PLUS PASSIONNANT DEPUIS VAL ABRAHAM" LES INROCKUPTIBLES
"UN MARIVAUDAGE PÉTILLANT" STUDIO

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 2002

LE PRINCIPE DE L'INCERTITUDE

O PRINCIPIO DA INCERTEZA

UN FILM DE MANOEL DE OLIVEIRA

avec LEONOR BALDAQUE, LEONOR SILVEIRA, ISABEL RUTH, RICARDO TREPA
et IVO CANELAS, LUÍS MIGUEL CINTRA, JOSÉ MANUEL MENDES

ACTUELLEMENT

Libération

France Culture

Cesare Battisti, l'exil de plomb hors d'Italie

L'écrivain, ancien militant d'extrême gauche réfugié en France, est accusé d'un nombre invraisemblable de meurtres commis dans les années 1970. Rome demande son extradition

À QUOI PENSE-T-IL, Cesare Battisti, lorsqu'il regarde au-dessus de sa tête ? Dans la soupenne exiguë qui lui sert de bureau, sous les toits de Paris, l'homme n'aperçoit du dehors qu'un carré de nuages, à travers une lucarne grande comme un torchon. Et ce ciel incertain de septembre qui pourrait être celui d'un autre pays, n'importe lequel, pour lui qui n'a plus de passeport depuis longtemps. Depuis un jour de novembre 1981, très précisément, quand il s'est enfui d'Italie en traversant les Alpes à pied, pour mettre une frontière entre lui et la prison romaine de Frosinone.

Avant cette cavale homérique et bien avant de devenir un auteur de romans dits noirs – lui ne les trouve pas si policiers que cela – Cesare Battisti a été un militant d'extrême gauche dans l'Italie des années 1970, celles que l'on appelle aussi de plomb. Un individu condamné à la réclusion à perpétuité par une justice dont il dénonce haut et fort le manque d'impartialité. L'un de ces réfugiés qui se trouvent aujourd'hui menacés d'extradition, après que la France leur a donné l'asile pendant plus de vingt ans.

« Ils veulent dix personnes, affirme le romancier, parlant du gouvernement italien. Ils ont fait un ballon d'essai avec Persichetti et maintenant, ils attendent de voir les réactions que cela provoque. » L'expulsion de Paolo Persichetti, le 25 août, a pris de court les exilés italiens, qui n'avaient généralement pas vu le coup venir. Malgré tout, la surprise n'a pas été complète, en particulier dans le cas de Cesare Battisti. Parce que, lui, cet homme de 47 ans aux yeux obliques, au regard vif, traîne à ses basques le poids d'un « casier » particulièrement lourd – et d'une liberté de parole qui excède le pouvoir italien.

Au cours des deux procès de groupe qui se sont tenus sans lui, à Milan et à Venise, la justice lui a imputé un nombre invraisemblable de meurtres et de braquages. C'était à la fin des années 1980, au terme d'une interminable instruction. « Ils m'ont mis sur le dos toutes les actions des PAC, Prolétaires armés pour le communisme, l'organisation dont j'étais l'un des membres fondateurs. » Tout, y compris des absurdités : quelle que soit sa vélocité, une seule personne ne peut commettre un meurtre à Venise à 14 heures et un autre à Milan vingt-cinq minutes plus tard. « Il y avait une valise entière de procès-verbaux, dit-il. Je ne connais même pas le nom des victimes. »

Pour autant, Battisti ne nie pas avoir été l'un des dirigeants du mouvement qui, comme d'autres, s'est engagé dans la lutte armée. Persuadé que « ce sont les circonstan-

BIOGRAPHIE

► **18 décembre 1954**
Naissance à Latina.

► **1976**
Entre dans l'organisation PAC.

► **1978**
Interné à Frosinone.

► **4 octobre 1981**
Évadé de Frosinone.

► **1982**
Départ de la France pour le Mexique.

► **1990**
Retour en France.

► **1993**
« Les Habits d'ombre » (Gallimard).

ces qui font l'homme », se souvient aujourd'hui de ces années d'ébullition, mais refuse les regrets. « C'est trop facile et démagogique d'être le protagoniste de quelque chose et puis de dire ensuite qu'on regrette, dit-il. Je reconnais des erreurs, comme toute personne qui agit. » Cesare Battisti ne veut pas dénouer par le repentir le nœud de contradiction serré autour de ceux qui tuent pour défendre une idée de justice et de liberté.

UN « CLIMAT DE GUERRE CIVILE »

Sauf en ce qui concerne ses toutes dernières années de militantisme – autrement dit juste avant 1978, date à laquelle furent dissous les PAC. « A ce moment, nous nous sommes laissés attirer dans un piège par la répression policière, une spirale de violence, alors que nous étions déjà coupés de la réalité sociale. » Dans une préface à *Dernières cartouches* (Payot et Rivages, 1998 ; Rivages noirs pour l'édition de poche), roman largement autobiographique, l'écrivain parle de cette période ultime comme d'un « boyau mortel » dans lequel il s'était « fourvoyé ».

Pour expliquer le durcissement de la lutte, Cesare Battisti rappelle l'atmosphère de cette Italie mal remise du fascisme, où des jeunes gens voyaient leurs camarades tués dans la rue, où des groupes d'extrême droite com-

mettaient des attentats sanglants. « Le pouvoir nous a poussés sur le terrain des armes, affirme-t-il, alors qu'avant d'être une organisation armée, nous étions un mouvement politique et culturel de masse. On pouvait mettre 200 000 personnes dans la rue et beaucoup des réformes qui sont intervenues par la suite, certains d'entre nous les ont payées de leur vie. Les Français ne se rendent pas compte du climat de guerre civile qui régnait à cette époque. »

Lui, Battisti, s'était très tôt mêlé de politique, au point de quitter le lycée pour la prison, juste avant le bachot. Il faut dire qu'il venait d'une famille communiste installée à Latina, la ville construite par Mussolini au sud de Rome. Une famille où l'on vénérât Staline de façon presque religieuse. Ses parents sont morts sans qu'il ait pu les revoir.

Car après avoir séjourné quelques mois sur le sol français, entre 1981 et 1982, Cesare Battisti s'est exilé plus loin, au Mexique. Là, il a croisé le sous-commandant Marcos (à l'époque sans passe-montagne), eu sa première fille, travaillé dans des restaurants, créé un éphémère bar-cabaret, puis un magazine culturel baptisé *Via libre* et commencé d'écrire, sous l'impulsion du romancier mexicain Paco Ignacio Taibo. En cas de

problème, il avait l'assurance que le pouvoir mexicain l'extraderait vers le Nicaragua voisin, tenu par les sandinistes. Mais la chute des sandinistes, en 1990, l'a poussé de nouveau sur les routes en direction de la France, « le seul pays au monde » où il pensait pouvoir trouver refuge, depuis que François Mitterrand s'était engagé à ne pas extraditer les anciens militants d'extrême gauche.

Après cinq mois à Fresnes, le voilà de nouveau dehors, même s'il s'agit d'une liberté peu confortable. Régulièrement, l'Italie fait pression sur la France afin de récupérer ces gêneurs irrécupérables. Sans succès, pourtant. « Au moment de l'application des accords de Schengen, le ministre de l'intérieur de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, nous a même conseillé de nous cacher quelques semaines », affirme Battisti. Aujourd'hui, le romancier continue d'écrire (il a dix romans à son actif et le prochain doit paraître en janvier prochain chez Joëlle Losfeld, sous le titre *Le Cargo sentimental*), mais ne peut s'empêcher de ressentir de la colère à l'idée d'être livré au pouvoir italien, dont il a beaucoup dénoncé la corruption. Et d'être trahi par la France, qu'il considère maintenant comme son pays.

Raphaëlle Rérolle



FRANCESCO GATTONI

LES GENS DU MONDE

■ Quinze ans après *Cloud 9*, on annonce la sortie de *Brainwashed*, le nouvel album de **George Harrison**, prévue le 19 novembre. Dans les deux mois qui ont précédé sa mort, le 29 novembre 2001, l'ex-Beatle avait commencé à travailler sur de nouvelles chansons avec son fils **Dhani** et le producteur et musicien **Jeff Lynne** avec qui George Harrison avait fréquemment collaboré. *Brainwashed* sera composé de onze nouveaux titres.

■ La fondation qui gère l'Apollo Theatre de Harlem a renoncé à son projet de construire un grand centre culturel dans le quartier afro-américain de New York. Cette décision a provoqué la démission de son président **Derek Q. Johnson**, annonce le *New York Times*. Après avoir quitté le groupe AOL Time Warner pour diriger le prestigieux établissement qui a accueilli aussi bien **Ella Fitzgerald** que **James Brown**, Derek Q. Johnson en avait fait l'épicentre de la nouvelle renaissance de Harlem.

■ La comédienne **Madeleine Marion** a été engagée comme pensionnaire à la Comédie-Française. Elle interprétera le rôle de Madame Pestefeu dans *Extermination ou mon foie n'a pas de cœur*, une pièce de l'Autrichien **Werner Schwab**, mise en scène par **Philippe Adrien**, au Théâtre du Vieux-Colombier du 6 novembre au 7 décembre. Formée au Conservatoire, Madeleine Marion a essentiellement joué sous la direction d'**Antoine Vitez**, en particulier dans *Le Soulier de satin*, de Paul Claudel. Elle a également enseigné au Conservatoire, de 1988 à 1995.

■ **Charlton Heston** continue de faire campagne en faveur des candidats favorables à la libre circulation des armes à feu. L'interprète de *Ben Hur* a reconnu présenter les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer, mais, dans les jours qui viennent, il sera quand même présent au South Fork Ranch, au Texas. Dans ces lieux rendus célèbres par le feuilleton *Dallas*, Heston apportera son soutien au candidat républicain au poste de gouverneur de l'Etat, **John Cornyn**.

■ Le metteur en scène suisse **Christoph Marthaler**, qui devait quitter la direction du Schauspielhaus de Zurich, en juin 2003, à la suite d'une décision du conseil d'administration justifiée par d'importantes pertes financières, restera peut-être en poste jusqu'à la fin de son mandat, en 2005. De très nombreuses personnalités de la culture (**Bob Wilson**, **Luc Bondy**, **Elfriede Jelinek**, **Sylvain Cambreling**...), réunies dans un comité de soutien, étant intervenues en faveur du metteur en scène, le conseil d'administration du Schauspielhaus a fait savoir qu'il reviendra sur sa décision si Christoph Marthaler trouve auprès de sponsors, d'ici fin septembre, la somme de 2,4 millions d'euros.

DOMINIQUE DHOMBRES

Alerte orange

SI DEUX ÉTUDES médicales récemment publiées aux États-Unis sont exactes, notre niveau de stress à tous a considérablement augmenté ces derniers jours. Il y aurait une corrélation directe entre celui-ci et le nombre d'heures passées à regarder à la télévision les images des attentats du 11 septembre 2001. Les édifices officiels américains à travers le monde ont été mis en état d'alerte orange, l'avant-dernier palier avant l'alerte rouge, en raison des menaces de nouvelles actions terroristes. Peut-être le télé-spectateur a-t-il lui aussi atteint une sorte de niveau orange à force de voir les deux tours s'effondrer et les survivants marcher hagards dans les rues, le visage en sang ou couverts de poussière. Les journaux télévisés, mardi soir, commençaient par les inondations dans le Sud-Est et enchaînaient sur les attentats de New York et de Washington.

C'est celui de France 2 qui accordait le plus de place aux événements du 11 septembre 2001. On était plus succinct sur TF1, en se gardant ostensiblement pour les cérémonies de commémoration elles-mêmes, qui devaient avoir droit aux commentateurs attirés des défilés du 14 juillet, Jean-Claude Nancy et Charles Villeneuve.

Le présentateur du journal de France 2, David Pujadas, était donc sur le toit d'un immeuble voisin de « Ground Zero », devenu le principal lieu d'attraction de New York. On revoyait, une fois de plus, les onze secondes filmées en contre-plongée par les frères Naudin de l'impact du premier avion dans la tour Nord. Et puis les témoignages des rescapés, comme cette « dame de cendre », les vêtements enduits d'une sorte de chape de poussière, dont la photo a fait le tour du monde. C'est une jolie jeune femme, qui était secrétaire à la Bank of America, au 81^e étage de la première tour, et qui n'ose plus désormais prendre le métro ni même sortir de chez elle. Une fois encore, on voyait le président Bush interrompre sa visite dans une école de Floride.

Commençait alors un étrange périple, à bord de l'appareil présidentiel escorté par des avions de chasse, qui le menait en Louisiane et jusqu'en Alaska, ses services de sécurité jugeant que la capitale, Washington, n'était décidément pas un lieu sûr. Un an plus tard, le niveau d'alerte orange est le même que celui qui était en vigueur dans les jours qui ont immédiatement précédé les attentats.

TÉLÉVISION

L'univers Bowie

Le prince Bowie est attendu de pied ferme au Zénith, pour deux concerts à guichets fermés, les 24 et 25 septembre, après avoir créé l'événement, le 1^{er} juillet, devant 2 600 spectateurs à l'Olympia. Pièce-maîtresse de la soirée spéciale qu'Arte consacre à l'artiste britannique, ce concert filmé par Richard Valverde est retransmis en simultané sur France-Inter, précédé, à 22 h 10, d'un entretien que le chanteur a accordé à Jean-Luc Hess. D'une séduction et d'une élégance radicales, en volte-face entre facétie et dramaturgie, David Bowie le New-Yorkais interprète plusieurs pièces de *Heathen*, son dernier album écrit dans le sillage du 11 septembre, et régale ses fans de titres immortels – *Heroes*, *Ashes to Ashes*, *Stay*, *Ziggy Stardust*... Autour de lui, un groupe de musiciens impeccables – la bassiste Gail Ann Dorsey, les guitaristes Mark Plati et Earl Slick, le batteur Sterling Campbell et le pianiste Mike Garson. En ouverture de la soirée d'Arte, *Furyo* (1983) de Nagisa Hoshima – outre Bowie en officier britannique prisonnier des Japonais (à Java, en 1942), un certain Takeshi Kitano y faisait ses débuts cinématographiques... Pour finir, *Dr Bowie et Mr Jones*, un documentaire foisonnant d'archives réalisées en 2000 par Gilles Nadeau. Entretien et itinéraire d'un enfant du siècle pétri d'intelligence et de grâce.

« Soirée David Bowie », jeudi 12 septembre, 20 h 45, Arte. A 23 heures, retransmission du concert de l'Olympia en simultané sur France-Inter.

JEUDI 12 SEPTEMBRE

► **Louise**
19 h 20, *CineClassics*
Adaptation très libre, par Abel Gance, en 1939, du « roman musical » éponyme de Gustave Charpentier ; avec Grace Moore dans le rôle-titre. L'intérêt de ce film (restauré en 1986) tient à une illustration poétique et romantique entièrement créée en studio par les décors de George Watkewitch.

► West Point, l'effet Ben Laden

20 h 15, *Arte*
En s'attaquant au Pentagone le 11 septembre, les terroristes visaient le symbole de la toute-puissance américaine. Un an après les attentats, Serge de Sampigny et Christophe Busché ont posé leur caméra à West Point, berceau des futures élites militaires américaines, pour voir comment les jeunes recrues réagissaient au défi terroriste lancé par Oussama Ben Laden.

► Envoyé spécial

20 h 55, *France 2*
« Envoyé spécial » s'est intéressé à l'efficacité des centres d'éducation renforcée (CER), structures créées en 1996, aujourd'hui au nombre d'une cinquantaine. Le coût de la prise en charge d'un mineur par un CER est plus élevé que celui d'une incarcération, mais deux tiers des « hébergés » ne récidivent pas. Auteurs du reportage *Les Centres de rééducation à la française*, Stéphane Bentura et Fabrice Babin ont suivi six jeunes âgés de 15 à 17 ans pendant une session de trois mois, au CER de Vagnas-en-Ardèche.

► Les Combattants de l'insolence

21 h 00, *Histoire*
En 1984, alors que les rumeurs disent Massoud mort et la vallée du Panchir détruite par les Soviétiques, Christophe de Ponfilly, cette fois accompagné de Bertrand Gallet, traverse à nouveau les montagnes de l'Hindu-Kush pour un grand reportage dans le Panchir. Une surprise les y attend. Juillet 1984 : tout a été détruit. Grâce à son réseau de renseignements, Massoud a pu faire évacuer les 100 000 personnes des villages de la vallée martyre. Cachés dans les montagnes, le commandant et ses hommes continuent à tenir tête à l'armée soviétique...

RADIO

JEUDI 12 SEPTEMBRE

► **Les Matins de France-Culture**
7 heures, *France-Culture*
Nicolas Demorand reçoit François Jacob et François Cheng. Également au sommaire de cette émission quotidienne, un « Journal de l'Europe » et une « Revue de presse » à dimension européenne par Ariane Bouissou ; ainsi que les chroniques de Véronique Nahoum-Grappe (7 h 15), d'Alain-Gérard Slama (7 h 50), et d'Alexandre Adler (8 h 15).

► **Tout arrive**
12 heures, *France-Culture*
Marc Voinchet reçoit Gérard Guégan, pour *Terroristen* (éd. Parenthèses) ; l'écrivain Yann Moix, pour *Podium* (Grasset), Françoise Bouillot, pour *Nous arrêtons le soleil* (Seuil) ; Catherine Hiegel, pour *Savannah Bay* à la Comédie-Française ; enfin, le plasticien François Piron, à l'occasion de l'exposition *Sub-réel* et de la réouverture du Fort d'Aubervilliers.
► **Le jazz est un roman**
18 heures, *France-Musiques*
Alain Gerber propose la deuxième partie d'un *Hommage à Ray Brown* (1926-2002), contrebassiste accompagnateur d'Oscar Peterson et figure majeure de la « révolution en jazz » (Dizzy Gillespie, Charlie Parker, Max Roach), disparu le 2 juillet.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

TF1

14.20 11 septembre 2001 : un an après **16.40** Providence Il suffit d'y croire. Feuilletton ♦ **17.15** Melrose Place Retrouvailles avec Jane. Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo **20.00** Journal Spécial 11 septembre.



20.55 USHUAÏA NATURE MADAGASCAR : les sortilèges de l'île rouge. Invités : Lucille Allorgue, Roland Albignac, Laurent Ballesta, Eric Gonthier ♦. 9975275

L'île de Madagascar a développé une faune et une flore uniques au monde, que Nicolas Hulot nous fait découvrir avant de nous entraîner sur l'île Européenne, sanctuaire des tortues marines.

23.00 COLUMBO PLEIN CADRE Série. Hy Averback. Avec Peter Falk (1971, ♦). 967343

0.25 Les Écrivains new-yorkais face au 11 septembre 596102 **1.15** World Trade Center, les premières 24 heures 6067218.

1.45 Star Academy 1051676 **2.30** Appels d'urgence Magazine. 6470589 **3.30** Reportages Les derniers bidasses. 7990270 ♦ **3.55** Très chasse Les chiens courants et la chasse. 7687788 **4.45** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.10 L'Enquête de l'inspecteur Morgan ■■ Joseph Losey (Etats-Unis, 1958, N., 91 min) ○

15.45 L'Or de Naples ■■ Vittorio De Sica (Italie, 1954, N., 105 min) ○

15.55 La Chatte ■■ Henri Decoin (France, 1958, N., 105 min) ○

18.50 Un jour à New York ■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.m., 115 min). TCM

19.15 La Gloire du cirque ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min) ○

20.45 Manhattan ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.m., 95 min). TCM

21.00 Le Passe-Montagne ■■ Jean-François Stevénil. Avec Jean-François Stevénil, Jacques Villaret (France, 1978, 110 min) ○

21.00 Drôle de drame ■■ Marcel Carné (France, 1937, N., 115 min) ○

22.20 Le Mari de la coiffeuse ■■ Patrice Leconte (France, 1990, 85 min) ○

23.10 Hochzeit auf Bärenhof ■■ Carl Froelich (Allemagne, 1942, N., v.o., 100 min) ○

23.45 Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (France, 1994, 85 min) ○

1.25 Les Yeux sans visage ■■ Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 85 min) ○

FRANCE 2

16.50 Un livre *Le Journal de Louise B.* de Jean Vautrin **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Série ♦ **18.25** Friends Celui qui réglait le mariage **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **19.55** **20.00** Journal.



21.10 L'INSTIT LE CHOIX DE THÉO Série. José Pinheiro. Avec Gérard Klein, Mike-Andy Guillemin, Antoine Reyes, William Leger, Katia Caballero (1998, ♦) ○. 2572121

L'« Institut » essaie de convaincre un jeune garçon, fils de forain, de vivre avec sa mère, afin de pouvoir suivre une scolarité normale.

22.45 ÇA SE DISCUTE Jusqu'où peut-on aller par amour pour ses enfants ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 775904

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.15** CD'aujourd'hui Supermen Lovers.

1.20 Vous n'allez pas le croire ! 7890831 **2.05** Riverdance Spectacle. 3960270 **3.05** Émissions religieuses 6602725 **4.05** Haïti [1/2]. Les fruits. 17428102 **4.10** Infos, Météo **4.30** Initiation à la vidéo ♦ (30 min). 5490524

FRANCE 3

17.35 Mon Kanar **17.50** C'est pas sorcier ♦ **18.15** Un livre, un jour Ex. de Patrick Raynal **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...



20.55 DES RACINES ET DES AILES NEW YORK, 11 SEPTEMBRE Documentaire. Jules et Gédéon Naudet. Magazine ♦. 9961072

Le 11 septembre 2001, les frères Naudet, documentaristes, suivaient les pompiers de New York dans leurs exercices de routine : ils vont capturer la seule image du premier crash... 23.05 Météo, Soir 3.

23.25 PIÈCES À CONVICTION AL-QAÏDA : LA TRAQUE Magazine présenté par Elise Lucet. 5393904

1.05 Ombre et lumière Magazine. Françoise Giroud.

1.35 Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [1/4] ♦. 9856562 **2.25** Le Fabuleux Destin de... **2.50** La Spirale du martyr Documentaire ♦. **3.40** New York, retour à la vie ♦ (55 min) 4813186.

CANAL+

17.20 Les Simpson Les maux de Moe **17.45** Football Championnat de Ligue 1 (6^e journée) : Nice - Marseille. En direct ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Les Journaux **20.55** Le Zapping.



21.00 DOCTEUR T & LES FEMMES Film. Robert Altman. Avec Richard Gere, Helen Hunt, Farrah Fawcett, Laura Dern, Shelley Long (Etats-Unis, 2000) ○ 5209091

Les mésaventures d'un gynécologue texan. Une vision féroce et parfois misanthrope de la bourgeoisie américaine. Pas toujours subtil mais souvent réjouissant.

23.05 JOUR DE FOOT SIXIÈME JOURNÉE DE LIGUE 1 Magazine présenté par Grégoire Margotton et Vincent Radureau. 4210140

Les meilleures actions de la 6^e journée de Ligue 1 avec Lyon - Lens...

0.05 Charlie et ses drôles de dames Film. 4336724 ○ **1.40** Minutes en + 24 heures chrono. 3796541 **1.50** L'Enfer ■■ Film. Claude Chabrol. 38672378 ○ **3.30** Bella Ciao Film. Stéphane Giusti ○ 7822763 (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.45 100 % question **16.15** Objectif Kandahar **18.05** C dans l'air Les Etats-Unis, un an après **19.00** Connaissance Au cœur de la vie [2/3]. **19.45** Arte info **20.15** Reportage « 11 septembre, un an après... » New York, blessure ouverte.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE « 11 septembre, un an après... » - Massoud et la délégation de l'espoir. Documentaire. Christophe de Ponfilly (Fr., 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 8206985

En juin 2000, des parlementaires européens en délégation officielle rendent visite au commandant Massoud, assassiné le 9 septembre 2001.

21.40 MUSICA RAVI SHANKAR, ENTRE DEUX MONDES Documentaire. Mark Kidel (2001). 6535140

23.15 Ciné-découverte : La Rivière ■■ Film. Tsai Ming-Liang (Taiwan, 1997, v.o.). 9218072

1.10 Why Are You Creative ? Wim Wenders. Documentaire. 90216096 **1.15** Bal poussière ■■ Film. Henri Duparc. Avec Bamba Bakary, Tchelléy Hanny (Côte d'Ivoire, 1988, 85 min). 3412102.

M6

17.00 80 à l'heure Magazine **17.55** Stargate SG-1 Portés disparus ○ **18.55** Charmed Le triangle maléfique ○ **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.55** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Fumer n'est pas jouer ○.



20.50 ALIAS Meilleures ennemies ○ 8203898. Cœur brisé ○ 4898527. Série (saison 1). Avec Jennifer Garner, Aharon Ipale, Carl Lumbly, Ron Rifkin, Edward Atterton. Sydney et Dixon se rendent à Madrid pour dérober une boîte contenant un code secret. Mais l'objet intéresse également une équipe russe, prête à tout pour l'obtenir.

22.35 X-FILES Daemonicus ○ 4886782. Série (saison 9, 3/19). Frank Spotnitz. Avec Gillian Anderson, Robert Patrick. Un meurtre perpétré en Virginie porte tous les signes d'un rituel satanique.

23.25 Oz [1/8]. Routine carcérale. Série 8173782 ○ **0.30** Buddy Faro Un héros pas très discret. Série. Charles Haid. Avec Dennis Farina. 9356164 ○ **1.19** Météo **1.20** M6 Music, Les Nuits de M6 (340 min.) 83085386

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Si toutes les colères du monde. **21.00** Chanson - boum ! **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES **20.30** Concert. Par The City of Birmingham Symphony Orchestra, dir. Sakari Oramo : œuvres d'Anderson, Prokofiev, Nielsen. **22.20** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. Jazz in Paris [3/4].

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Lulu*, ouverture op. 65, de Kuhlau, par l'Orchestre symphonique de la Radio danoise, dir. Michael Schönwandt ; *Cuevresde Bruch*. **20.10** Le Requiem de Cimarosa. Par le Chœur des Musiciens du Louvre et la Philharmonie de Chambre, dir. J. Rhore. **21.35** Les Rendez-vous du soir (suite) - Phaëton. Opéra de Lully. Par l'Ensemble vocal Sagittarius, les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski.

DÉBATS

18.15 Autour de la religion. Invités : Dalil Boubakeur ; Xavier Ternisien. TV 5

MAGAZINES

19.05 Une histoire de spectacle. Les Vamps. Paris Première **23.00** Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. Nat. Geographic **0.10** Match magazine. Hommage aux victimes du 11 septembre. Néo-nazis russes. Le palais du roi du Népal. Match TV

DOCUMENTAIRES

17.05 La Trilogie de la guerre du Pacifique. [3/3]. Nagasaki. **17.30** Voyage pratique. Copenhague. **17.50** Malpasset. **18.00** Mémoire vivante. Le familistère de Guise ou l'utopie réalisée. La Chaîne Histoire **18.00** Henri Guillemin présente Napoléon. [4/15]. Le sphinx avec moi. Histoire **18.00** Raphaël. [1/3]. Les années d'apprentissage. Mezzo **18.20** Hollywood Stories. Robert Downey Jr. Paris Première **18.25** Evasion. Belle-Ile-en-Mer la bien nommée. Odyssee **18.50** Les Derniers Maharajahs. [1/2]. Planète **19.00** Pilot Guides. Le Kenya. Voyage

19.50 Irak, échec d'un embargo. **20.00** Crocodiles de mer. **20.00** Hollywood Stories. Tim Burton. **20.00** Papillon, la belle ou la bête. **20.00** Tibet, la montagne secrète de Bouddha. **20.30** L'Œil du photographe. **20.45** Une troisième à Malakoff. Soyez roi dans vos rêves. **21.00** Les Habitants de l'Himalaya. **21.00** Une vallée contre un empire. **21.00** La Jeune Fille afghane. **22.25** Passé sous silence. Vol AF-8969 Alger-Paris, histoire secrète d'un détournement. **23.00** Pilot Guides. Le Vietnam. **23.15** Que reste-t-il du rêve américain ? **23.25** Le Plan Marshall en action. Des films pour l'Europe. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

20.15 Football. Championnat de France Ligue 1 (6^e journée) : Lille - Paris-SG. TPS Star

MUSIQUE

17.00 Bach. *Suites n°3 et 4* BWV 1068 et 1069. Enregistré en 1989. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. Mezzo

19.15 Jeunes solistes du Conservatoire. Avec Alexandre Gattet (hautbois), Misaki Baba (piano), Fabien Mastrantonio (violin), Julien Hardy (basson), Matthieu Dupuy (clavécin), Esther Brayer (contrebasse). Mezzo **23.30** Marciac Sweet 2000. Avec Richard Galliano (accordéon), Jean-Philippe Viret (contrebasse), Jean-Marie Ecaj (guitare). Mezzo **0.30** Marciac Sweet 2000. Avec Kenny Barron (piano), Kyi-oshi Kitagawa (contrebasse), Ben Riley (bat.). Mezzo

THÉÂTRE

17.30 L'Ours. Pièce d'Anton Tchekhov. Festival **18.00** La Demande en mariage. Pièce de Tchekhov. Festival

TÉLÉFILMS

19.00 Un chien envahissant. Neal Israel. Disney Channel **20.50** Le Feu d'opale. Heidi Ulmke ○ Téva

SÉRIES

19.40 Ally McBeal. L'étoile du bonheur (Saison 1) ○ Téva **20.45** Star Trek, Deep Space Nine. Le Défiant. Fascination (Saison 3) ○ Canal Jimmy **20.45** ADN, menace immédiate. Les origines. 13^{ème} RUE **22.25** Star Trek, la nouvelle génération. Contagion (Saison 2) ○ Canal Jimmy **0.15** Deuxième chance. Aux yeux du monde (v.o.). ○ Téva

JEUDI 12 SEPTEMBRE

TF1

12.50 A vrai dire Le gâteau basque **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Faux de l'amour Feuilletton ♦ **14.45** Perry Mason La Robe rouge. Série. Avec Raymond Burr (1992) **16.25** Providence Le cordon bleu. Feuilletton ♦ **17.15** Melrose Place L'enlèvement. Série **18.10** Star Academy Divertissement **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal **20.40** Du côté de chez vous **20.45** Du nouveau **20.50** Météo.



20.55 NAVARRO LE PARRAIN Série. Patrick Jamain. Avec Roger Hanin, Laura Granier, Marie Fugain, Magaly Berdy, Jacques Martial (France, 2001, ♦). 8464299

Navarro se prend d'affection pour une fillette orpheline, traumatisée par l'assassinat sanglant de ses parents.

22.40 TRAQUE SANS RÉPIT Téléfilm. Kevin Elders. Avec Teri Hatcher, Rob Lowe, Alex Karzis, Mark Caven, Trevor Blumas (Etats-Unis, 2001, ♦) ○. 3647831

Une mère de famille, dont l'enfant vient d'être kidnappé, exécute, sous la contrainte, toutes les indications du ravisseur afin de sauver son fils.

0.25 Koh-Lanta Épisodes n°11 et n°12. Magazine. 4353503 **2.15** Star Academy 1858961.

3.00 Très pêche La pêche à la mouche. Documentaire. 7107619 **3.50** Reportages La longue marche du docteur Laroche. 8306145 ♦ **4.15** Histoires naturelles La veuille du grand jour. Documentaire (55 min) 8161936.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.45 City Hall ■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min) ○

14.45 Les Misérables ■■ Richard Boleslawski (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 105 min) ○

15.15 La dernière fois que j'ai vu Paris ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1954, v.m., 120 min). TCM

16.55 Stand-By ■■ Roch Stéphanik (France, 2000, 120 min) ○

17.05 Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 125 min) ○

18.00 L'Assassin habite au 21 ■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 80 min) ○

18.50 La Femme de l'année ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.m., 115 min). TCM

19.10 Adieu Philippine ■■ Jacques Rozier (France - Italie, 1963, N., 110 min) ○

20.45 Les Doors ■■ Oliver Stone (Etats-Unis, 1991, 140 min). Match TV

21.00 Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (France, 1994, 90 min) ○

22.30 Stand-By ■■ Roch Stéphanik (France, 2000, 115 min) ○

23.30 A chaque aube je meurs ■■ William Keighley (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). TCM

0.05 Vigilante ■■ William Lustig (Etats-Unis, 1982, 90 min) ○

0.40 L'Or de Naples ■■ Vittorio De Sica (Italie, 1954, N., v.o., 130 min) ○

FRANCE 2

13.55 Inspecteur Derrick Attentat contre Bruno **15.00** Un cas pour deux Demain, tu seras mort **16.05** Rex Danse au-dessus du volcan **16.50** Un livre *La Vie heureuse*, de Mina Bouroui **16.55** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Prêter c'est prêter **18.00** Brigade des mers Série **18.55** On a tout essayé **19.45** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo 2.



20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Les centres de rééducation à la française. Reportage. Stéphane Bentura et Fabrice Babin ; La bombe sale. Reportage. Patrice Lorton et Olivier Robert. Ps : Les célibataires. Reportage. Dominique Leeb, Virginie Ledoux et Olivier Raffet (précédente diffusion le 28 février) ♦. 9940589

23.00 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Des livres, de la politique, du rock ou rien ? Présenté par Guillaume Durand. 1289270

0.40 Journal de la nuit, Météo **1.05** Millennium L'océan de Darwin. Série. Thomas J. Wright. Avec Lance Henriksen. 7771752 ○

1.50 Contre-courant Objectif Kandahar. Documentaire. Mark Anderson. 33026874

3.30 Cuoc xe dem Court métrage. Bui Thac Chuyen. Avec Cong Li Nguyen. 7898868 **3.45** Infos, Météo **4.05** La Fatalité ou le Secret de la salle d'ombre 3415955 **4.35** Contre-courant Twins Towers : l'histoire. 4319690 (45 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Roswell, la conspiration Téléfilm. Jeremy Paul Kagan. Avec Kyle McLachlan (EU, 1994) **16.30** TO3 **17.35** Mon Kanar Magazine **17.50** C'est pas sorcier Les plus gros navires du monde ♦ **18.15** Un livre, un jour *Sonia Stock*, de Lucien d'Azay **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.25** Le Fabuleux Destin de... Invités : Doc Gynéco, Stéphane Bern.



20.55 LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN Film. Henri Verneuil. Avec Anthony Quinn, Anjanette Comer, Charles Bronson, Sam Jaffe (Fr. - It. - Mex., 1967) ♦. 5465928

Un rebelle se fait passer pour un prêtre, décédé dans ses bras, au milieu d'une guerre civile mexicaine du XVII^e siècle.

22.50 Météo **22.55** Soir 3.

23.20 SUJET TABOU - BRETT A TUÉ MAMAN Documentaire. Ellen Goosenberg Kent et Alissa Reider ♦. 9611763

En 1993, aux Etats-Unis, un adolescent de 15 ans poignarde sa mère : sa sœur, Alissa Reider, désireuse de comprendre les motivations de son acte, lui consacre un film.

0.10 Ombre et lumière Invité : J.-P. Gaultier. 46139 **0.40** La Loi de Los Angeles 951.

1.20 Espace francophone 6946771 **1.50** Le Fabuleux Destin de... 7647706 **2.15** Soir 3 **2.35** Des racines et des ailes ♦. 14289503 **4.40** Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [1/4] ♦ 3680400 (60 min).

CANAL+

13.30 La Grande Course **14.00** Ceci est mon corps Film. Rodolphe Marconi ○ **15.20** Le Journal du cinéma **15.35** Le Fabuleux Destin de « Fabuleux Destin d'Amélie Poulain » **16.30** Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain ■■ Film. Jean-Pierre Jeunet ○ ▶ *En clair jusqu'à 20.25* **18.30** H Une belle maman. Série ○ **18.55** L'Hyper Show Invités : Frank Dubosc, Sophie Ellis Bextor **19.55** Guignols **20.05** Les Journaux.



21.00 DELICATESSEN Film. Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet. Avec Dominique Pinon, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Dreyfus, Karin Viard, Ticky Holgado, Edith Ker, Rufus (France, 1991, ♦) ○. 5263299

La vie d'un immeuble et de ses habitants excentriques. La renaissance d'un univers artificiel, entre réalisme poétique et surréalisme.

22.35 A L'AUBE DU SIXIÈME JOUR Film. Roger Spottiswoode. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Rapaport, Tony Goldwyn, Michael Rooker, Sarah Wynter (Etats-Unis, 2000) ○. 5199909

Dans un univers proche, un homme est victime d'un complot et doit lutter contre son propre clone. Anticipation édifante.

0.35 Le Cirque des horreurs ■■ Film. Sidney Hayes (1960, v.o.). 1655145 ○ **2.10** La Malédiction de la momie Film. Russell Mulcahy (1998). 4585752 ○ **4.05** Surprises **4.40** La Cité des enfants perdus Film ○ (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Intrus Le serpent voyageur **14.40** Les Touristes de l'espace **15.40** Afghanistan, retour à l'école **16.35** Etre américain aujourd'hui ? Un road-movie pour le 11 septembre Documentaire **17.35** 100 % question Jeu **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Voyages, voyages La Slovénie **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage West Point, l'effet Ben Laden.



20.45 THEMA - SOIRÉE SPÉCIALE DAVID BOWIE FURYO ■■ Film. Nagisa Oshima. Avec David Bowie, Tom Conti, Ryuichi Sakamoto, Jack Thompson, Takeshi Kitano (GB - Japon, 1982, v.o.) ○ 100345015

Un officier anglais sème le trouble dans le camp japonais où il est détenu.

22.45 Thema - Interview de David Bowie par Ray Cokes. 1560314.

22.55 THEMA : SOIRÉE SPÉCIALE DAVID BOWIE - OLYMPIA 2002 Enregistré le 1^{er} juillet 2002. 48274

Diffusé en simultané sur France Inter, un concert dans lequel la star interprétait des titres extraits de son nouvel album, « Heathen », ainsi que des tubes anciens, notamment « China Girl », « Ashes to Ashes », « Heroes », « Let's Dance » et « Ziggy Stardust ».

0.35 Thema : Soirée spéciale David Bowie - Dr Bowie et Mr Jones Documentaire. Gilles Nadeau et Christian Fevret. 4161058 **1.35** Le Miroir aux alouettes Téléfilm. Francis Fehr. Avec Marie Bunuel (1999, 80 min). 6013665.

M6

13.35 La Conviction d'une femme Téléfilm. Sandor Stern. Avec Linda Purl (EU, 1990) ○

15.15 Les Anges du bonheur Série. Cœur de mère ○ <

PIERRE GEORGES

La commémoration

PEUT-ÊTRE parce que les images des tours jumelles, toujours les mêmes, toujours aussi dures, reviennent en boucle et en boucle sur toutes les télévisions, comme si nul ne pouvait et ne devait s'arracher, même un an après, à ce cauchemar, on sait depuis ce matin être le 11 septembre.

Et le 11 septembre se commémore. C'est un mot convenu, pas très exaltant, entre devoir et rite, en tout cas liturgique, celui de commémoration. C'est un mot en habits de mémoire, de deuil et de cérémonie. Pour dire parfois la victoire, même sanglante. Pour dire le plus souvent la tragédie, dans l'espoir et la nécessité de ne pas oublier.

La commémoration est sans aucun doute ici le superlatif tragique de l'anniversaire. Ne pas oublier ! Comment oublier ? Alors ce 11 septembre au matin, comme le précédent dans l'après-midi, mû par une sorte de réflexe commémoratif précisément, on est retourné sur CNN, chaîne de l'information et, ce jour-là, du malheur continus. Il fait encore nuit à New York, ce 11 septembre 2002. Et dans la nuit, déjà, les caméras de CNN fouillent le souvenir, comme en recherche des vies et illusions perdues.

Les génériques se succèdent qui mettent le drapeau étoilé à toutes les annonces. Et qui mêlent le live, le direct, aux reportages, témoignages, images enregistrées. Nuit-jour, nuit-jour, 2002-2001, la commémoration s'avance au pas cadencé des fanfares, ou plutôt des cornemuses au son aigrelet, précédant les véhicules de pompiers en route mémoriale vers Ground Zero. Voici pour le direct, une marche dans la nuit, une marche aux flambeaux si l'on peut dire de ces gyrophares trouant la pénombre.

Un cortège, plusieurs cortèges en fait. Pompiers, policiers, sauveteurs, personnel portuaire, tous ces héros de l'an 1 que l'Amérique n'en finit plus de célébrer au nom des leurs disparus, convergent vers l'épicentre troué du souvenir et de la tragédie.

Voici ce qu'à l'heure de ces lignes, jour ici, nuit là-bas, le direct offre : une lente procession vers le grand trou noir. Et CNN, pas seulement pour meubler, mais parce qu'on se doute bien que l'on a réuni du souvenir de tout le matériel, diffuse du témoignage, des récits. Ils, elles, tous ces gens qui ont vécu au plus près et ont survécu au plus juste à ce jour-là, racontent leur 11 septembre « *as it happened* », souligne le générique. Et l'après-11 septembre vécu lui comme une angoisse sans fin.

Leurs récits peuvent être différents, leurs réactions aujourd'hui diverses. Il reste, il apparaît évident que toute ces histoires individuelles n'en font qu'une collective et tellement traumatisante qu'on peut douter de les voir s'en remettre jamais définitivement. A oser, on dirait que tous ces récits, d'un jour comme d'un an, tournent eux aussi en boucle. Comme les images des deux tours dont ils réussirent à s'évader pour la vie, et à ne pas s'évader dans leur mémoire.

Voudraient-ils l'oublier que ces images du World Trade Center, préférées à celles du Pentagone et diffusées de manière quasi hypnotique, sous tous les angles, au ralenti, comme l'effondrement du jour ou comme la chute des pièces maîtresses d'une domination échiqüenne, ne le permettraient pas. Le 11 septembre commémoratif, même américain, a rendez-vous avec ses peurs et ses deuils.

SAINT-GEORGES (delta du Danube)

de notre envoyé spécial

Saint-Georges, c'est à gauche au bout du Danube. Un mouchoir de sable posé là où les eaux du plus majestueux fleuve d'Europe troublent le bleu de la mer Noire après une course de 2 800 km au travers de huit pays. Saint-Georges, c'est en bas à droite du delta du Danube, cette île au milieu des terres, grande comme un département français. Saint-Georges, c'est un village de pêcheurs aux méthodes du siècle passé, oublié en bordure du monde.

Il n'y a qu'une seule automobile dans les rues du village, la carcasse d'un vieux minibus abandonné il y a deux ans par un câbleur de télévision. Le véhicule est grillé par le soleil de plomb et le gel hivernal. Des chiens et une vache aux cornes pointues comme des sabres chassent les mouches à l'ombre de ce squelette mécanique. Des chevaux à demi sauvages errent dans les rues ensablées. Des vieux jouent aux cartes. Les jeunes s'en vont. « *Rien à faire ici, pas d'avenir* », dit le buveur qui à l'inverse de ses aïeux n'usera probablement pas ses mains sur les filets et les rames de ces lourdes barques aux proies et poupe symétriquement relevées, qui, été comme hiver, moissonnent artisanalement le fleuve. « *Le delta est un miracle de la nature sauf pour ceux qui sont nés ici* », jure-t-il.

17 h 30, un coup de trompe trouble le silence. C'est le signal d'arrivée du bac. Mihai prend sa carriole. Il rejoint au débarcadère la dizaine de voitures tirées par de petits chevaux du delta ou des ânes semblant porter dans les yeux toute la misère du monde. Le bac, c'est l'autobus fluvial qui, trois fois par semaine en été, fait la liaison avec Tulcea, la porte du delta où le Danube se sépare en trois bras. Saint-Georges-Tulcea : huit heures de lente navigation entre deux murs de végétation, 70 kilomètres vers « *la* » ville. Ses chantiers navals sont en apnée depuis l'effondrement de l'économie plani-



PHILIPPE CARON / CORBIS / SYGMA

Pour les pêcheurs de Saint-Georges, les poissons ne sont plus ce qu'ils étaient.

fiée ; les collines de la cité ont été balayées par l'urbanisme bétonnant du socialisme triomphant. Mais c'est un rêve pour les quelque mille habitants de Saint-Georges : eau courante et salle de bains, routes goudronnées et hôpitaux, pièces détachées et supermarché, pain frais tous les jours.

A Saint-Georges l'été, le bateau déverse son lot de touristes bossus, avec leurs sacs à dos hérissés de cannes à pêche, plus quelques rares étrangers armés de jumelles et d'appareils photo pour traquer pélicans, oies à cou rouge, grues cendrées et autres aigles pygargues à queue blanche. De solides « *mamas* » proposent une chambre dans leur petite maison blanche à toit de joncs ou simplement l'ombre d'un saule sur un morceau de terrain aride pour une poignée d'euros par jour, moustiques compris.

Le tourisme dans le delta (15 000 habitants



en tout) est trop cher pour une majorité de Roumains qui ont tiré un trait sur les loisirs. Il est trop aventureux encore pour les bourses étrangères. Un « *milliardaire* » – en lei, la monnaie locale – a toutefois entrepris de construire un hôtel, pariant sur le développement de l'écotourisme. L'homme d'affaires parade à la barre de sa vedette rapide. Il joue les grands cœurs, restaure l'école, paie un dentiste deux fois par an. Il aménage un surprenant jardin public enclous de barrières de fer à béton sur lequel l'herbe grille sur pied au milieu d'une poignée d'immeubles bas et décaisés hérités de l'époque Ceausescu. « *C'est un Bucarestois enrichi, persifle-t-on à la terrasse du bistrot, sur le même*

ton qu'un Marseillais parlerait des Parisiens. *Mais, pour nous, c'est toujours la même peine. Voire pire.* » Les gains du tourisme, les euros des joncs exportés, les plus-values de la pêche échappent aux locaux.

Même les poissons ne sont plus ce qu'ils étaient. « *La faute aux écologistes* », maudissent les habitants qui se rappellent le temps où la Roumanie pointait derrière l'Iran pour la production de caviar. Les « *écologistes* », ce sont les gardes-chasse et pêche employés par la réserve de la biosphère de l'Unesco qui a classé le delta en tant que telle il y a douze ans. Le braconnage, la seconde nature de ces locaux aux faces de forbans éclairées par des yeux bleus trahissant des ascendances ukrainiennes ou russes, est maintenant risqué. Un « *écologiste* » nous explique, lui, qu'il faut « *préserver les ressources du delta qui paie aujourd'hui la pollution des années 1970 et 1980* », quand les mastodontes du Comecon (Marché commun de l'Est) dégueulaient en amont leurs mortels rejets dans le Danube. « *Dans dix ans, ça ira mieux* », ajoute-t-il. Dix ans ? Une seconde à l'échelle de l'histoire du Danube, une tranche de dur labeur pour les pêcheurs.

Christophe Châtelot

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Vers une communauté politique européenne

LORS DE LA RÉUNION des six ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté charbon-acier, qui s'est terminée hier mercredi à Luxembourg, une décision importante a été prise : conformément à une proposition franco-italienne, l'assemblée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, complétée par des membres cooptés, est chargée d'élaborer avant le 10 mars un projet de traité créant

une communauté politique européenne. Cette communauté est généralement considérée comme essentielle au bon fonctionnement des autres institutions. On sait qu'à Paris un certain nombre de députés font dépendre de sa création leur vote en faveur de la communauté européenne de défense. Il va sans dire que sa mise sur pied demandera du sens politique et de la réflexion. La souveraineté politique est ce à quoi les Parlements et

les gouvernements nationaux tiennent plus qu'à tout autre droit. L'Autorité européenne ne pouvant être instituée qu'à leurs dépens, il faudra, pour qu'elle soit acceptée, que son domaine soit circonscrit avec précision et mesure. Ce sera là un test capital pour l'avenir de l'Europe : il ne suffira pas que cette institution nouvelle soit créée sur le papier, elle devra encore faire ses preuves.

(12 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Le 11 septembre en animation flash.** Du détournement des avions aux projets de reconstruction, en passant par les témoignages de victimes : une infographie du monde.fr

■ **Thématiques.** Elles regroupent pour les abonnés du monde.fr (5 € par mois) une série d'articles parus dans *Le Monde* sur un même sujet. A consulter en ce moment les dix volets de la série d'été « *Chers parents* » d'Annick Cojean.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 31

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « *Messier, l'histoire vraie* ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 11 septembre 2002 : 655 751 exemplaires. 1 - 3
Nos abonnés France métropolitaine trouveront avec ce numéro un encart « *Monde diplomatique* » et nos abonnés Paris Ile-de-France trouveront le supplément « *Aden* ».

Le Monde

www.lemonde.fr

11 Septembre



L'ombre d'Al-Qaida

Le Monde daté 11 septembre 2002

+ un cahier spécial 24 pages

+ 12 pages *The New York Times* en v.o.



En vente jusqu'au dimanche 15 septembre 2002

Numéro
exceptionnel
1,60 €